

RECHERCHE
DOCUMENTAIRE
PRÉALABLE À
L'ÉVALUATION
DE L'INTÉRÊT
PATRIMONIAL DE
L'ÎLE NOTRE-DAME



Parc Jean-Drapeau

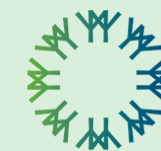
20 MARS 2018

Équipe de réalisation :

**jonathan
cha** urbanologue | architecte paysagiste

Jonathan Cha
Marylène Perras

Avec la collaboration de :



Parc Jean-Drapeau

Jonathan Cha
Conseiller en aménagement, Infrastructures et gestion de projets
Parc Jean-Drapeau

Linda Pimparé
Archiviste, Administration
Parc Jean-Drapeau

Montréal

Jean Laberge
Architecte, Division du patrimoine, DU, SMVT
Ville de Montréal

et :

Jean-Jacques Lincourt
Consultant en arboriculture

20 MARS 2018

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	
MANDAT	6
MÉTHODOLOGIE	6
LIMITE DU SECTEUR	7
PLANS ET SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES	
HISTORIQUE DU SITE	10
ÉVOLUTION DU SITE	12
CHRONOLOGIE	16
LES SECTEURS ET LEURS COMPOSANTES	
LES UNITÉS PAYSAGÈRES DE L'ÎLE	18
LES BÂTIMENTS ET OEUVRES D'ART DE L'ÎLE NOTRE-DAME	19
1. CROISSANT DE LA POINTE SUD	20
2. BERGE FACE AU PONT VICTORIA	22
3. BERGE DE CEINTURE	23
4. BERGE DES VIRAGES	24
5. TOURBIÈRE DE LA BAIE JAMES	26
6. BERGE DU PONT DES ÎLES	28
7. LONGUE BERGE DU CHENAL LE MOYNE	29
8. DIGUE DE LA VOIE MARITIME	30
9. BASSIN OLYMPIQUE	32
9.1 Bassin d'aviron du Bassin olympique	35
9.2 Bâtiment administratif du Bassin olympique	37
9.3 Quartier des athlètes du Bassin olympique	39
9.4 Hangar du Bassin olympique	40
9.5 Tour d'arrivée du Bassin olympique	41
9.6 Tour de départ du Bassin olympique	42
9.7 Gradins du Bassin olympique	43
10. AIRES DE SERVICES POUR LE CIRCUIT G.-VILLENEUVE	45
11. CIRCUIT GILLES-VILLENEUVE	47
11.1 Garages du Grand Prix (Paddocks)	50
11.2 Tour Pirelli	51
12. PARC-PLAGE JEAN-DORÉ	52
12.1 Chalet de la Plage	55
12.2 Pavillon des activités nautiques	57
12.3 Guérite de la Plage	59
12.4 Billetterie de la Plage	60
12.5 Bloc sanitaire	61
12.6 Station de vidange des eaux	62
12.7 Station d'épuration	63
13. MARAIS ET ÉTANGS FILTRANTS DU PARC-PLAGE	64
14. FLORALIES, CANAUX ET PAVILLON DU CANADA	66
14.1 Pavillon de la Jamaïque	70
14.2 Pavillon du Canada	72
14.3 Jardin du Québec des Floralties	74
« Totem Kwakiutl »	75
« Fontaine Wallace »	77
« Iris »	78
« L'Arc »	80
« Tête de Moai »	81
« Roche Pleureuse »	82
« Arche d'Israël »	83
« Ambulance Saint-Jean »	83
15. CASINO DE MONTRÉAL	84
15.1 Pavillon du Québec (Casino de Montréal)	87
15.2 Pavillon de la France (Casino de Montréal)	89
« Acier »	92
« Obélisque oblique »	94
16. CANAUX, PARTERRE NOTRE-DAME, « CHEZ TOMMY »	96
16.1 Phare no-1 et passerelle « Chez Tommy »	98
16.2 Entrepôt-terrasse (canot-pédalo)	99
17. PARTERRE DE LA TUNISIE ET PONT DU COSMOS	100
17.1 Pavillon de la Tunisie	102
18. INFRASTRUCTURES OLYMPIQUES	104
18.1 Pavillon de services	105
19. LA MARE AU DIABLE	106
19.1 Usine d'épuration de l'île Notre-Dame	107
BÂTIMENTS DE SERVICE ET AUTRES CONSTRUCTIONS	108

MISE EN CONTEXTE

Mandat

Méthodologie

Limite du secteur

MANDAT

Mandat

Le mandat vise à rassembler en un document maître les connaissances sur les composantes architecturales, artistiques et paysagères de l'île Notre-Dame. Le dossier documentaire permettra d'alimenter le processus de l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Notre-Dame mené par la Ville de Montréal. De plus, ce dossier servira à élaborer les orientations de conservation et à guider les interventions à venir sur le site. Il servira à informer les concepteurs de futurs projets, à soumettre tout projet de modification aux comités et instances de la Ville et permettra à la Société du parc Jean-Drapeau d'intégrer les conclusions de cette démarche à la révision du plan directeur d'aménagement du parc Jean-Drapeau.

MÉTHODOLOGIE

Méthodologie

Construit sur le modèle de la *Recherche documentaire préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial de l'île Sainte-Hélène* (WAA et Lafontaine & Soucy architectes, 2016), il est une synthèse bonifiée de l'étude *Élaboration d'un plan d'intervention en circulation et en aménagement paysager* (Groupe IBI-DAA-CHBA Hatch Mott Macdonald, 2013) et des études sur le *Secteur du Parc-plage de l'île Notre-Dame et le Secteur central et nord-est de l'île Notre-Dame* (Jonathan Cha, 2016 et 2017).

Les données plus spécifiques sur le pavillon du Canada et le pavillon de la France (Casino de Montréal) proviennent de l'*Étude préalable à l'évaluation de l'intérêt patrimonial du Pavillon du Canada/Expo 67* (Lafontaine & Soucy architectes, 2016), de l'*Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67* (Réjean Legault, 2007), de l'*Analyse des valeurs patrimoniales du Québec et du pavillon de la France* (Beaupré et Michaud Architectes, 2009), du rapport *Modernisation du Casino de Montréal. Présentation des aménagements extérieurs* (Loto-Québec, Casiloc, Groupe IBI-DAA, 2011) et du site web de Provencher Roy + Associés architectes.

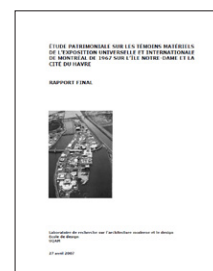
Les informations sur les œuvres d'art sont tirées des sites web du parc Jean-Drapeau et du Bureau d'art public de Montréal ainsi que de l'*Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67* (Réjean Legault, 2007). Du travail de terrain, des recherches et des approfondissements supplémentaires ont permis de compléter et d'enrichir

les données existantes. Le présent document rassemble donc, sous une forme synthétisée, l'état d'avancement des connaissances sur les composantes architecturales, artistiques et paysagères de l'île Notre-Dame.

Ces études et nos compléments d'information ont nécessité des recherches documentaires approfondies aux archives de la Société du parc Jean-Drapeau, aux archives de la Ville de Montréal, des recherches bibliographiques complémentaires, des visites de terrain et des prises de photographies. Les visites de terrain et les analyses des plans ont permis d'identifier des unités paysagères caractérisées par leur uniformité ou leurs spécificités. Au total, 19 unités paysagères ont été définies et analysées sur l'ensemble de l'île Notre-Dame. C'est au sein de ces unités paysagères que se situent les bâtiments, œuvres d'art et autres structures identifiées. Les fiches présentent la situation physique, la description, les occupants et les usages marquants, les modifications marquantes, l'état physique actuel et les points d'intérêt pour chacune des unités et des composantes construites et artistiques. Des plans et des documents iconographiques anciens et récents complètent la présentation des unités.

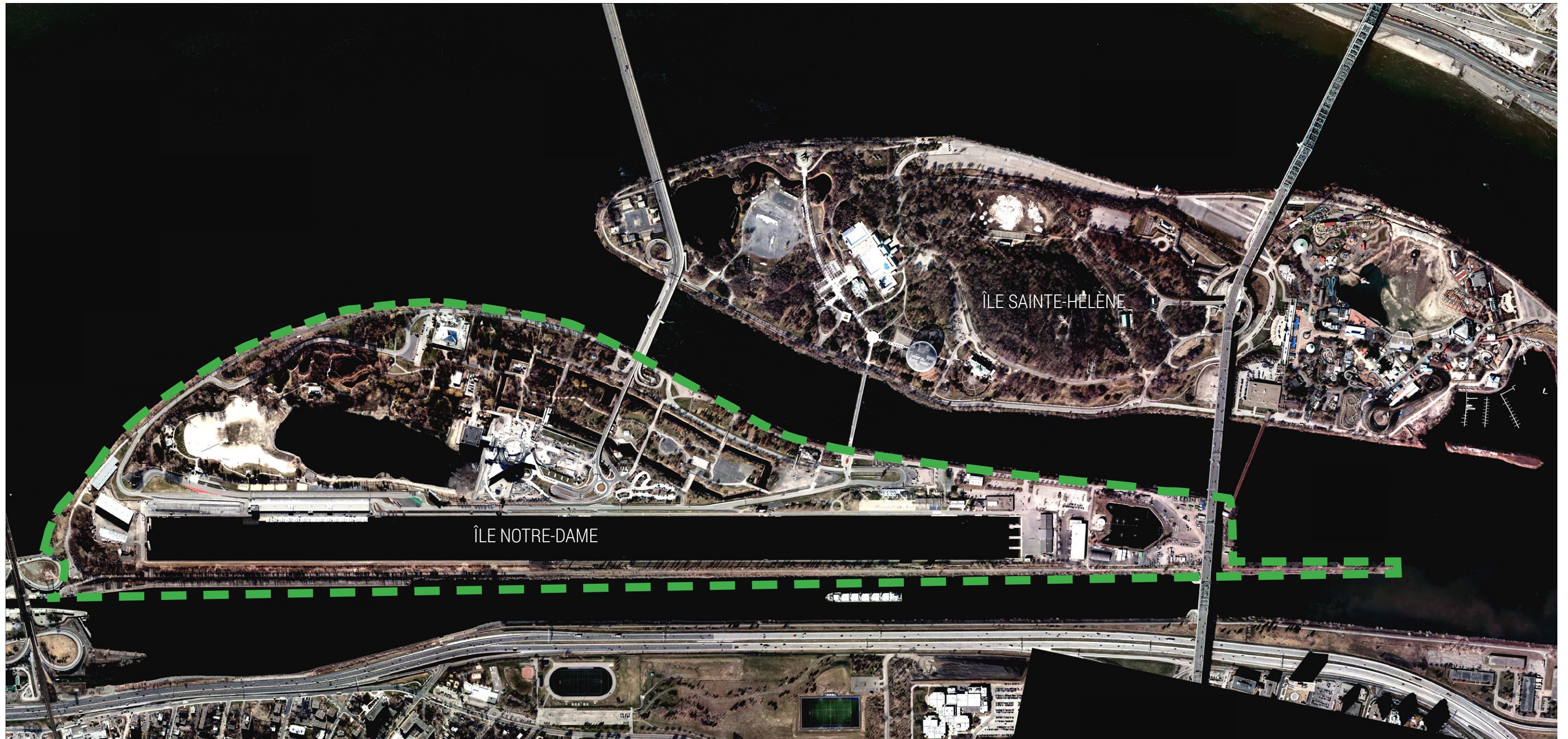
Une courte synthèse historique de l'île Notre-Dame permet en introduction de mettre en relief l'évolution du territoire. L'île Notre-Dame est une île artificielle construite pour accueillir l'Expo 67. Elle a subi plusieurs transformations importantes dans les années 1970 pour les Jeux

olympiques et la Formule 1, en 1980 pour les Florales internationales de Montréal, dans les années 1990 pour l'aménagement du Parc-plage et du plan directeur et dans les années 2000 pour la modernisation du Casino de Montréal. Le site est aujourd'hui en attente d'une direction claire quant à ses aménagements, ses fonctions et son positionnement dans le parc Jean-Drapeau et dans le réseau d'espaces publics et verts de la Ville de Montréal.



LIMITE DU SECTEUR

Le secteur comprend l'ensemble de l'île Notre-Dame, soit la totalité de l'île construite à l'Exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 ainsi que la digue de la voie maritime. Elle exclut les terrains associés au pont Victoria qui touchent au parc Jean-Drapeau et le pont Jacques-Cartier.



PLANS ET SYNTHÈSES CHRONOLOGIQUES

Historique du site
Évolution du site
Chronologie

HISTORIQUE DU SITE

Île Notre-Dame

L'ÎLE À LA PIERRE ET LA CARRIÈRE DES SULPICIENS (XVII-XVIII^e SIÈCLES)

L'île à la Pierre est au départ sous juridiction de la seigneurie de La Prairie-de-la-Madeleine, octroyée aux pères jésuites, puis à Charles Le Moyne, seigneur de Longueuil et propriétaire de l'île Sainte-Hélène à compter de 1665. Cette petite île de 15 arpents au milieu du fleuve Saint-Laurent est utilisée comme carrière de pierres ce qui explique sa dénomination. C'est d'ailleurs en allant extraire des pierres pour la construction du Séminaire de Saint-Sulpice que le sulpicien Guillaume Vignal est attaqué par des Iroquois le 25 octobre 1661. Il a été capturé et amené au Cap-de-la-Madeleine où il décède deux jours plus tard. Selon les textes de Dollier de Casson, il aurait été « torturé, rôti et mangé ». Plus tard, l'île à la Pierre est concédée aux Dames de la Congrégation, puis rétrocédée en 1771 à la baronne de Longueuil.

L'ÎLE MOFFATT ET LE TERMINUS FERROVIAIRE (XIX^e SIÈCLE)

En 1822, le Roi la concède l'île à Stephen Sewell. L'île à la Pierre passe ensuite aux mains de l'homme d'affaires montréalais George Moffatt en 1835 par vente du shérif. « Elle se distingue des îles et îlots qui l'avoisinent, par deux arbres qu'on remarque vers sa pointe supérieure ». À partir de ce moment, l'appellation île Moffatt devient courante. L'île est vendue à Robert Mackay en 1848, puis revendue en 1850 à la Champlain & Railroad Company. En 1852, la compagnie ferroviaire (initiatrice de la première ligne de chemin de fer au Canada reliant La Prairie à Saint-Jean) décide de rapprocher son terminus de Montréal en l'installant sur le territoire de la future municipalité de Saint-Lambert (créée en 1857). Une jetée (quai de l'île Moffatt) est construite sur la rive ouest de l'île Moffatt où les marchandises sont ensuite transportées par bateaux dans le port de Montréal.

Avec l'ouverture du pont Victoria en décembre 1859, la traverse n'a plus sa raison d'être, mais continue à servir aux traversiers Iron Duke et Prince Albert faisant la navette entre Saint-Lambert et Montréal. En 1864, la Grand Trunk Railroad achète la Montreal & Champlain Railroad Company et devient propriétaire de l'île. La jetée de l'île Moffatt est abandonnée à la fin des années 1870.

LES ACQUISITIONS ET LES PREMIERS GRANDS TRAVAUX (1915-1962)

En 1912-1913, le Port de Montréal effectue des travaux importants pour diminuer la vitesse du courant. Le chenal entre l'île Sainte-Hélène et la rive sud est creusé sur une longueur d'un mille à une profondeur de 20 pieds à eau basse. La jetée de Saint-Lambert construite avec la terre enlevée dans le dragage de l'île Moffatt et la rive sud continue à servir. L'île Moffatt est acquise en 1915 par le Port de Montréal. En 1944, le gouvernement de Maurice Duplessis décide de modifier la charte de la Ville de Saint-Lambert pour lui permettre de percevoir des taxes sur le pont Victoria. Ses limites se rendent dorénavant jusqu'au milieu du Saint-Laurent, englobant ainsi l'île Moffatt. Au milieu des années 1950, les premiers remblais de terre sont aménagés dans le cadre des travaux de construction de la Voie Maritime du Saint-Laurent. La Ville de Montréal acquiert l'île Moffatt au début des années 1960, ce qui permettra de la reconfigurer en prévision de l'Expo 67. Un reportage photographique de 1963 montre les pierres et une épave de barque en bois sur l'île Moffatt, découverte lors des travaux sur le site de l'Expo 67. L'île Moffatt était, avant sa transformation, un sanctuaire d'oiseaux où les canards sauvages faisaient leurs nids¹.

L'APPARITION DE L'ÎLE NOTRE-DAME ET L'EXPO 67 (1963-1967)

L'administration de Jean Drapeau réussit à amener l'Exposition universelle et internationale à Montréal et à tenir l'événement sur des « îles inventées » au cœur du fleuve Saint-Laurent. Le remblayage d'une zone de hauts fonds à proximité de la petite île Moffatt le long de la voie maritime permet la création de l'île Notre-Dame pour la tenue de l'Expo 67. Le roc nécessaire à la construction des 3 000 premiers pieds de digue provient uniquement de l'île Moffatt. La forme de l'île tient essentiellement à des critères techniques et hydrauliques et correspond à l'emplacement où se formaient des zones d'eaux glacées et des embâcles l'hiver. À l'Expo 67, l'île Notre-Dame offre dans sa portion centrale une composition urbaine comprenant des places, des canaux, des ponts, des petits pavillons et de grands pavillons nationaux. Un lac et un

vaste parc paysager équilibrent et complètent l'ensemble de ce site féérique traversé par un minirail. Les 50 millions d'entrées enregistrées durant les six mois témoignent du succès de l'événement et de l'appréciation du lieu.

TERRE DES HOMMES, LA FERMETURE DE L'ÎLE, LES JEUX OLYMPIQUES ET LE CIRCUIT DE F1 (1968-1979)

L'île Notre-Dame accueille Terre des Hommes, la continuité de l'Expo 67 jusqu'en 1971. En 1972, l'île Notre-Dame est fermée au public et ne rouvrira que pour les Jeux olympiques de Montréal. De nombreux projets sont alors proposés pour transformer le site (plage, camping, hipodrome, centre de plein air, terrain de golf), mais aucun ne se concrétise. Durant cette période d'inaccessibilité et d'abandon, la majorité des pavillons et kiosques sont démolis. La construction des infrastructures olympiques entre 1972 et 1976 et l'aménagement du circuit Grand Prix de Formule 1 en 1978 changent radicalement le paysage de l'île Notre-Dame. Les espaces verts, le parc Notre-Dame et le lac des Régates sont considérablement altérés. L'année précédente, en 1977, était créée l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) mandatée pour gérer le site. L'île Notre-Dame devient à ce moment officiellement un secteur destiné aux activités récréatives et culturelles.

LES FLORALIES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL ET LE PARC-PLAGE (1980-1990)

La tenue des Floralies internationales de Montréal amorce un processus de naturalisation de l'île Notre-Dame avec un souci marqué pour l'horticulture. Le caractère profondément urbain de la portion centrale de l'île Notre-Dame est largement verdi. Cet événement d'importance internationale orchestrée par Pierre Bourque laisse en héritage un vaste parc floral conçu par des dizaines de concepteurs locaux et étrangers. L'animation du lieu (spectacles, terrasses, balades en petit train) ravive l'esprit de l'Expo 67. En 1985, le pavillon de la France est transformé en Palais de la Civilisation. En 1986, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) propose son Plan directeur de réaménagement de l'île Sainte-Hélène. En 1990 est inauguré le Parc-plage sous le thème « lac et villégiature laurentienne ».

Ce projet d'envergure confirme la vocation récréative de l'île Notre-Dame inscrite dans un cadre paysager de qualité. Ces projets ont contribué à attirer des milliers de visiteurs à la recherche d'expériences uniques à Montréal.

LE PLAN DIRECTEUR ET DE MISE EN VALEUR ET DÉVELOPPEMENT DU PARC DES ÎLES (1991-2006)

Après trois années de consultations publiques, le plan directeur de mise en valeur et de développement du parc des îles est adopté en 1993. Celui-ci s'inscrit dans la continuité du plan directeur de l'AMARC et du projet du Parc-plage mené par le RCM, le parti du maire Jean Doré au pouvoir de 1986 à 1994, qui marque une rupture nette avec l'administration Drapeau. La vision du plan est de transformer les îles en un espace vert et bleu, un grand parc animé composé d'un grand espace vert naturel et d'un ensemble d'équipements récréatifs et culturels concentrés dans des pôles d'activités bien délimités dans l'espace. Les îles sont alors naturalisées et abondamment plantées, ce qui efface les dernières traces urbaines de l'Expo 67. Malgré l'approche écologique et environnementale empruntée, le parc des îles devient une destination pour de nombreux événements. En 1993, le pavillon de la France est transformé en Casino de Montréal et attire une nouvelle clientèle. En 1996, le pavillon du Québec est intégré à l'ensemble géré par Casiloc depuis 1995.

LE LAISSER-ALLER DU SITE ET LA MODERNISATION DU CASINO DE MONTRÉAL (2007-2017)

La dernière décennie est marquée par le déclin des aménagements de l'Expo 67, des Floralies, du Parc-plage et du plan directeur de 1993. Le manque de cohérence dans les aménagements, la faible qualité de l'offre et de l'expérience pour les usagers, notamment en raison des infrastructures omniprésentes du Grand Prix du Canada, ont contribué à un délaissement de l'île Notre-Dame par la population. La Plage et le Casino demeurent populaires et les principales raisons de fréquenter l'île. Durant cette période, le Casino a entrepris d'importants travaux de modernisation et d'agrandissement qui ont eu pour effet d'améliorer ses infrastructures d'accueil, mais celles-ci s'inscrivent en rupture avec l'échelle et le génie du lieu.

¹ Ces données sont tirées de documents d'archives ainsi que de : Mario Robert, Chronique Montréalité no 47 L'île Notre-Dame, archivesdemontreal.com/2015/11/02/chronique-montrealite-no-47-lile-notre-dame/ et Michel Pratt, Dictionnaire historique de Longueuil, marigot.ca/DictioLongueuil/i.pdf.



Mr Vignal attaqué par les Iroquois à l'île à la Pierre / le 25 octobre 1661 / (Il est blessé à mort), attribué à James Duncan, milieu du XIX^e siècle, Archives de la Ville de Montréal, BM99-1_01-P-219.



Plan de L'île à-la-Pierre dans le Fleuve St Laurent, 1845, Archives de la Ville de Montréal, BM99-1_01-P-222



Henri-Maurice Perrault, *Plan of Moffatt's Island Copied from Thompsons Survey*, 1854, BAnQ, CA601,S53,SS1, P157.



Plan de la cité de Montréal (extrait), 1854, Archives de la Ville de Montréal, VM66-S4P037



Vue des airs de l'île Moffatt, 1962, Archives de la Ville de Montréal, VM97-3_04_304.



Vue aérienne de la construction de l'île Notre-Dame, Louis-Philippe Meunier, 22 octobre 1963, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX021-006.



Épave d'une barque en bois sur l'île Moffatt, Henri Rémillard, 14 novembre 1963, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX17-001.



Épave d'une barque en bois sur l'île Moffatt, Henri Rémillard, 14 novembre 1963, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX17-003.

ÉVOLUTION DU SITE

1963



Vue aérienne de l'emplacement de l'Expo 67 et ses environs, Louis-Philippe Meunier, 14 août 1963, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX008-013.

1967



Vue aérienne île Notre-Dame, vers 1967, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX56-001.

1979



Vue aérienne île Notre-Dame, 1979, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, Bassin_1979_Page_2.

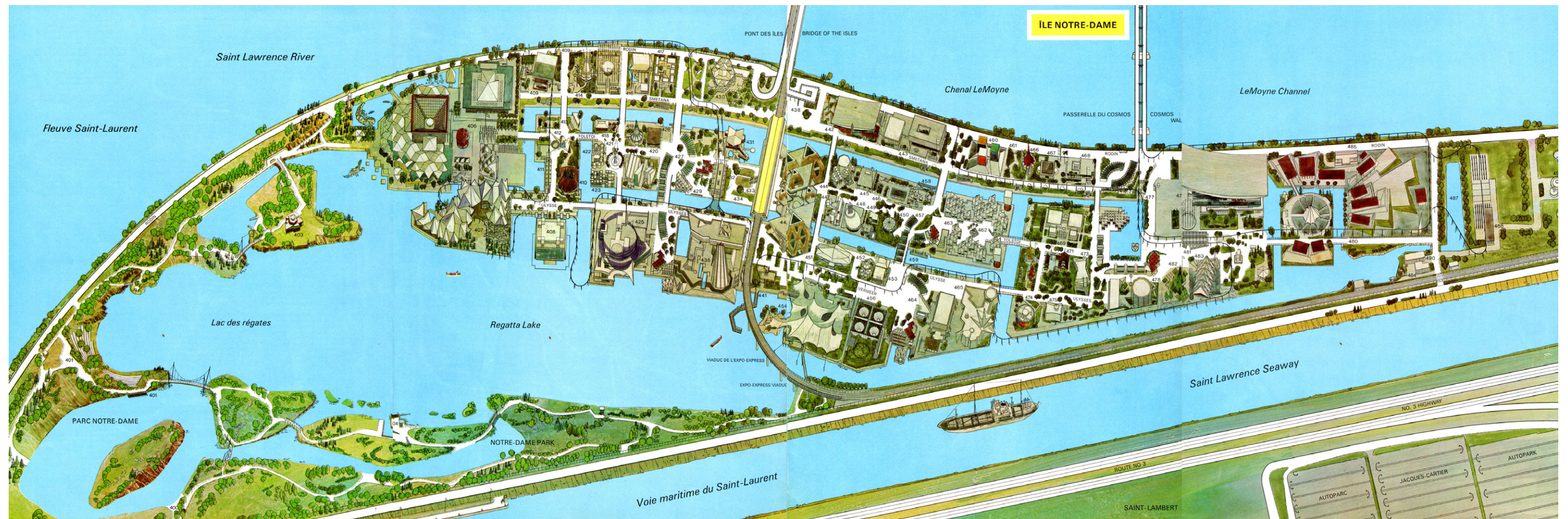
2010



Vue aérienne île Notre-Dame, 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 2010_10-07-06 0511.

ÉVOLUTION DU SITE

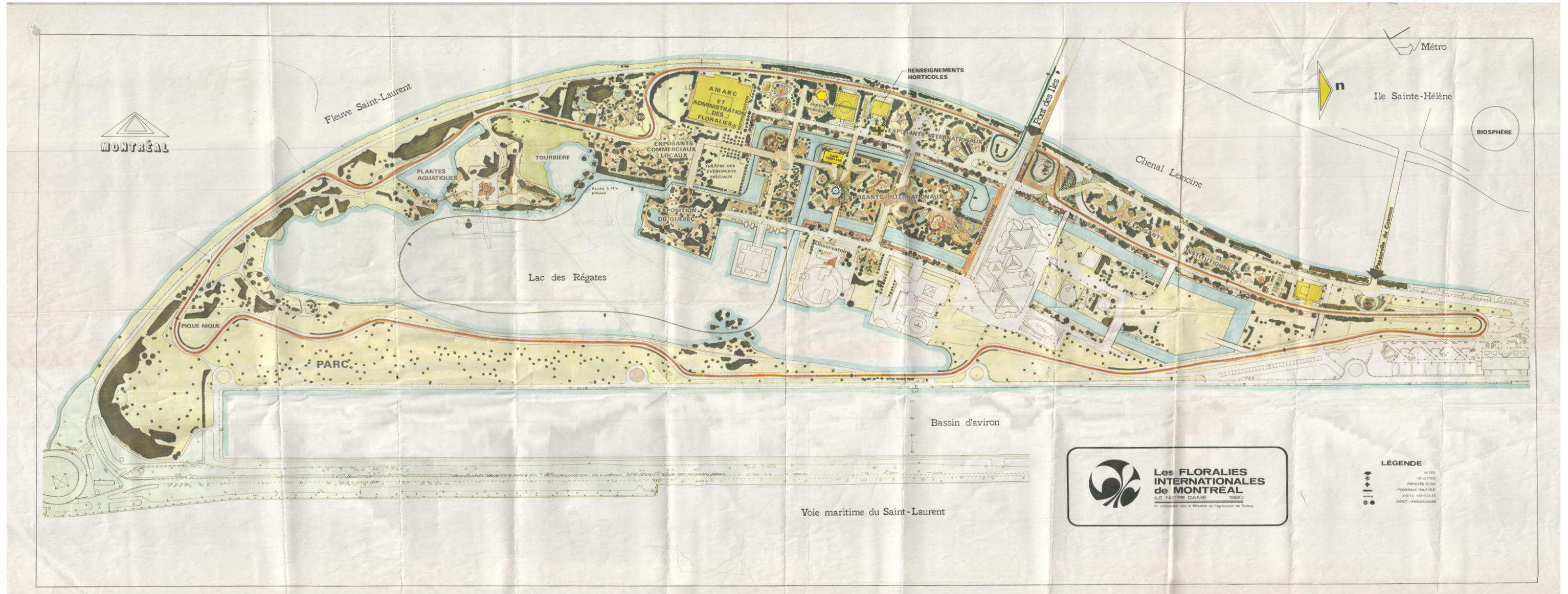
Expo 67 & Terre des Hommes



Plan souvenir officiel, Expo 67.

ÉVOLUTION DU SITE

Les Florales internationales de Montréal



Plan général d'aménagement des Foralies, Ville de Montréal - Service des Travaux publics, 1978, Ville de Montréal - Service des Parcs, DOCS1-#189268-v1.

CHRONOLOGIE

Dates connues et répertoriées

L'ÎLE À LA PIERRE ET LA CARRIÈRE DES SULPICIENS (XVII-XVIII^E SIÈCLES)

- 1661** — Treize montréalais partent à l'île à la Pierre y récupérer des pierres pour la construction du Séminaire de Saint-Sulpice. Le sulpicien Guillaume Vagnal est attaqué par des Iroquois et meurt deux jours plus tard.
- 1771** — L'Île à la Pierre est concédée aux Dames de la Congrégation, puis rétrocédée à la baronne de Longueuil.

L'ÎLE MOFFATT ET LE TERMINUS FERROVIAIRE (XIX^E SIÈCLE)

- 1822 -1852** Succession de plusieurs propriétaires dont George Moffatt. Remplacement de l'appellation île à la Pierre par île Moffatt.
- 1852** — La Montreal & Champlain Railroad Company fait construire un quai sur l'île Moffatt servant de terminus pour les trains.
- 1859** — Ouverture du pont Victoria. Abandon des installations ferroviaires sur l'île Moffatt.

LES ACQUISITIONS ET LES PREMIERS GRANDS TRAVAUX (1915-1962)

- 1912-1913** Travaux importants du Port de Montréal pour diminuer la vitesse du courant. Le chenal entre l'île Sainte-Hélène et l'île Moffatt est creusé. La jetée de Saint-Lambert construite avec la terre enlevée dans le dragage de l'île Moffatt et la rive continue à servir.
- 1949** Projet non réalisé de construction d'un barrage sur le fleuve Saint-Laurent en aval du pont Victoria, entre l'île Moffatt et l'île de Montréal, pour y établir une centrale d'énergie électrique qui pourrait produire 1 500 000 chevaux-vapeur. Ce serait la seule usine hydro-électrique de cette importance au cœur d'une grande ville dans toute l'Amérique du Nord.
- c. 1955** — Premiers remblais de terre aménagés dans le cadre des travaux de construction de la Voie Maritime du Saint-Laurent.

L'APPARITION DE L'ÎLE NOTRE-DAME ET L'EXPO 67 (1962-1967)

- 1962** — Création de la Compagnie canadienne de l'Exposition universelle (CCEU).
- 1963** — L'idée de tenir l'Exposition universelle et internationale de Montréal sur l'île Sainte-Hélène agrandie, la jetée MacKay agrandie (Cité du Havre) et sur une nouvelle île (Notre-Dame) est formulée par les architectes de la firme Bédard, Charbonneau, Langlois, puis reprise par le maire Jean Drapeau.
- 1963** — Le premier ministre du Canada, Lester B. Pearson, inaugure les travaux le 13 août. Démolition du batardeau entre l'île Moffatt et l'île Verte (digue temporaire pour assécher le bras du Saint-Laurent pour approfondir le lit par « roctage » entre les deux îles.
- 1964** — Les îles sont officiellement remises à la Société de l'Expo 67; début des travaux de remblayage (28 millions de tonnes métriques); intégration à l'île Sainte-Hélène de l'île Ronde, à l'est, et de l'île Verte, à l'ouest; création de l'île Notre-Dame à partir des hauts-fonds et de l'île Moffatt (anciennement nommée île à la Pierre).
- 1964-1965** Construction du pont de la Concorde.
- 1966-1967** Aménagement du site, du parc Notre-Dame et construction des pavillons de l'Exposition universelle de Montréal; construction des neuf structures du Pavillon du Canada, dont le Centre des arts.
- 1967** — Inauguration de l'Expo 67 le 27 avril, l'Exposition universelle et internationale de Montréal sous le thème Terre des Hommes (plus de 50 millions d'entrées en six mois).

TERRE DES HOMMES, LA FERMETURE DE L'ÎLE, LES JEUX OLYMPIQUES ET LE CIRCUIT DE F1 (1968-1979)

- 1968-1971** Le site de l'Expo 67 devient l'exposition permanente Terre des Hommes jusqu'en 1981, mais seulement jusqu'en 1971 sur l'île Notre-Dame. La Ville de Montréal assume la responsabilité de Terre des Hommes.
- 1972** — Fermeture de l'île Notre-Dame au public (jusqu'en 1979, à l'exception des compétitions olympiques de 1976 et des activités hivernales), première vague de démolition d'une quinzaine de pavillons et début de la construction du Bassin olympique.
- 1975-1976** Construction des infrastructures olympiques.
- 1976** — Deuxième vague de démolition de sept pavillons. Jeux olympiques de Montréal du 17 juillet au 1er août. Lancement du programme d'activités d'hiver de l'île Notre-Dame (ski de fond, ski de randonnée, patinoire, raquette, balade en carriole, planche à voile sur neige, camping d'hiver, course de chiens de traîneaux, concours de sculptures en neige).
- 1977** — Création de l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) mandatée pour gérer le site. L'île Notre-Dame devient officiellement un secteur destiné aux activités récréatives et culturelles.
- 1978** — Troisième vague de démolition de sept pavillons, aménagement du circuit de Formule 1 et premier Grand Prix du Canada le 8 octobre remporté par Gilles Villeneuve.
- 1979** — Quatrième vague de démolition de neuf pavillons, réouverture annuelle de l'île Notre-Dame au public et inauguration d'un centre de sports d'hiver.

LES FLORALIES INTERNATIONALES DE MONTRÉAL ET LE PARC-PLAGE (1980-1990)

- 1980

—

Florales internationales de Montréal. Douze pays participent à l'événement. L'événement s'ajoute à l'offre de Terre des Hommes de 1980 à 1984.
- 1982

—

La direction du service des Sports et Loisirs de la Ville de Montréal met sur pied le Club nautique de Montréal avec pour mandat de gérer les activités sportives au Bassin olympique. De 1982 à 1986, élargissement graduel du mandat de la corporation, qui s'étend peu à peu à la conception et à l'organisation d'activités sportives, nautiques, communautaires, culturelles et de plein air sur les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, ainsi qu'à l'exploitation des infrastructures se rattachant à ces activités. La piste de course de Formule 1 prend le nom de circuit Gilles-Villeneuve.
- 1983

—

Première édition de la Super-Pêche. Le Club nautique de Montréal devient le Club nautique et de plein air de Montréal avec comme mandat la gestion du Bassin olympique et de l'ensemble des activités de sports et de loisirs dans les îles (piscines) et l'exploitation des infrastructures se rattachant à ces activités (pavillon des baigneurs). L'AMARC gère alors principalement le parc d'attractions de La Ronde.
- 1984

—

La Ville de Montréal cède au gouvernement du Québec l'île Notre-Dame pour la construction d'un centre de la nature et de l'agroalimentaire incluant treize bâtiments axés sur la ferme (projet et entente annulés en 1986). Le gouvernement offre 10 millions de dollars à la Ville de Montréal en compensation, ce qui permettra de planter et de réaménager l'île Notre-Dame à compter de 1986.
- 1985

—

Le pavillon de la France est transformé en Palais de la Civilisation (jusqu'en 1989). Première édition des camps de vacances organisés par le Club nautique et de plein air de Montréal.
- 1986

—

Cinquième vague de démolition de treize pavillons. La Ville de Montréal cède les équipements de loisirs et de sport à la corporation, tout en demeurant propriétaire des terrains et des immeubles. L'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) propose son Plan directeur de réaménagement de l'île Sainte-Hélène.
- 1988

—

La corporation (ancien Club nautique et de plein air de Montréal) prend le nom de la Société de gestion des activités communautaires de l'île Notre-Dame, plus souvent appelée Société de l'île Notre-Dame. Cette modification du nom de la corporation reflète clairement l'élargissement de son champ d'activités. La Ville de Montréal décide de réaliser un plan directeur pour le développement du potentiel culturel, récréologique, touristique et économique des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Lancement du processus d'études et de consultations publiques (appel d'idées, tables rondes, comité d'orientation, sondages).
- 1990

—

Inauguration du Parc-plage par le maire Jean Doré.

LE PLAN DIRECTEUR ET DE MISE EN VALEUR ET DÉVELOPPEMENT DU PARC DES ÎLES (1991-2006)

- 1991

—

Création du parc des Îles regroupant les îles Sainte-Hélène et Notre-Dame dans le contexte du 25e anniversaire de l'Expo 67 et du 350e de Montréal en 1992.
- 1992

—

Première édition des Fêtes Gourmandes Internationales sur les parterres centraux de l'île Notre-Dame (événement annuel pendant une décennie). Inauguration officielle du parc des Îles. La Ville de Montréal prévoit maintenir en permanence 20 000 sièges du Grand Prix à partir d'un aménagement naturel et accueillir des spectacles avec une capacité de 30 000-35 000 personnes.
- 1993

—

Adoption et mise en œuvre du plan directeur et de développement du parc des Îles et ouverture du Casino de Montréal dans l'ancien pavillon de la France (puis dans l'ancien pavillon du Québec en 1996).
- 1995

—

Intégration de l'AMARC et de la Société de gestion des activités communautaires de l'île Notre-Dame dans la Société du parc des Îles. Sa mission est d'administrer, d'exploiter et de conserver au parc des Îles (Sainte-Hélène et Notre-Dame) des activités à caractère international, récréatif, éducatif, culturel, social et touristique, de même que de développer le parc des Îles conformément aux orientations du Plan directeur. Dans l'année suivante, transfert budgétaire de plusieurs services de la Ville de Montréal (dont le Service des Parcs) impliqués dans l'entretien du parc des Îles vers la nouvelle Société du parc des Îles.
- 1999

—

Le parc des Îles est rebaptisé parc Jean-Drapeau.
- 2002-2004

—

Projet Trilogie, aménagement de placettes, nettoyage des sites et des sentiers et installation de panneaux d'interprétation des milieux humides (lac-filtre, Parc-plage, tourbière).
- 2004

—

La Société du parc des Îles devient la Société du parc Jean-Drapeau.

LE LAISSER-ALLER ET LA MODERNISATION DU CASINO DE MONTRÉAL (2007-2017)

- 2007-2015

—

Agrandissement, modernisation et réaménagement du secteur du Casino de Montréal.
- 2009

—

Le Grand Prix du Canada est retiré du calendrier de la F1.
- 2010

—

Retour du Grand Prix du Canada au calendrier régulier de la F1.
- 2012

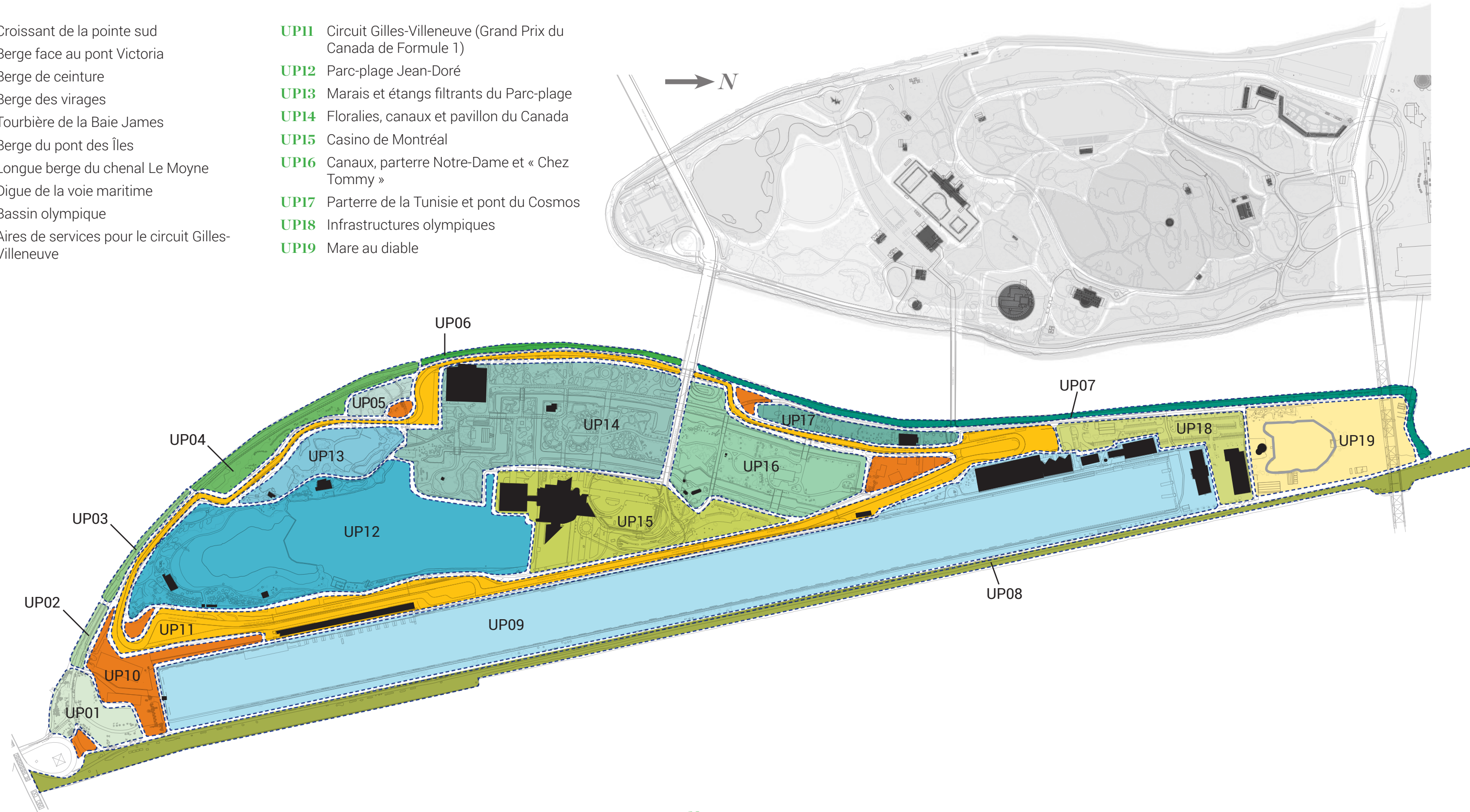
—

Construction du Pavillon des services de la Société du parc Jean-Drapeau.

LES SECTEURS ET LEURS COMPOSANTES

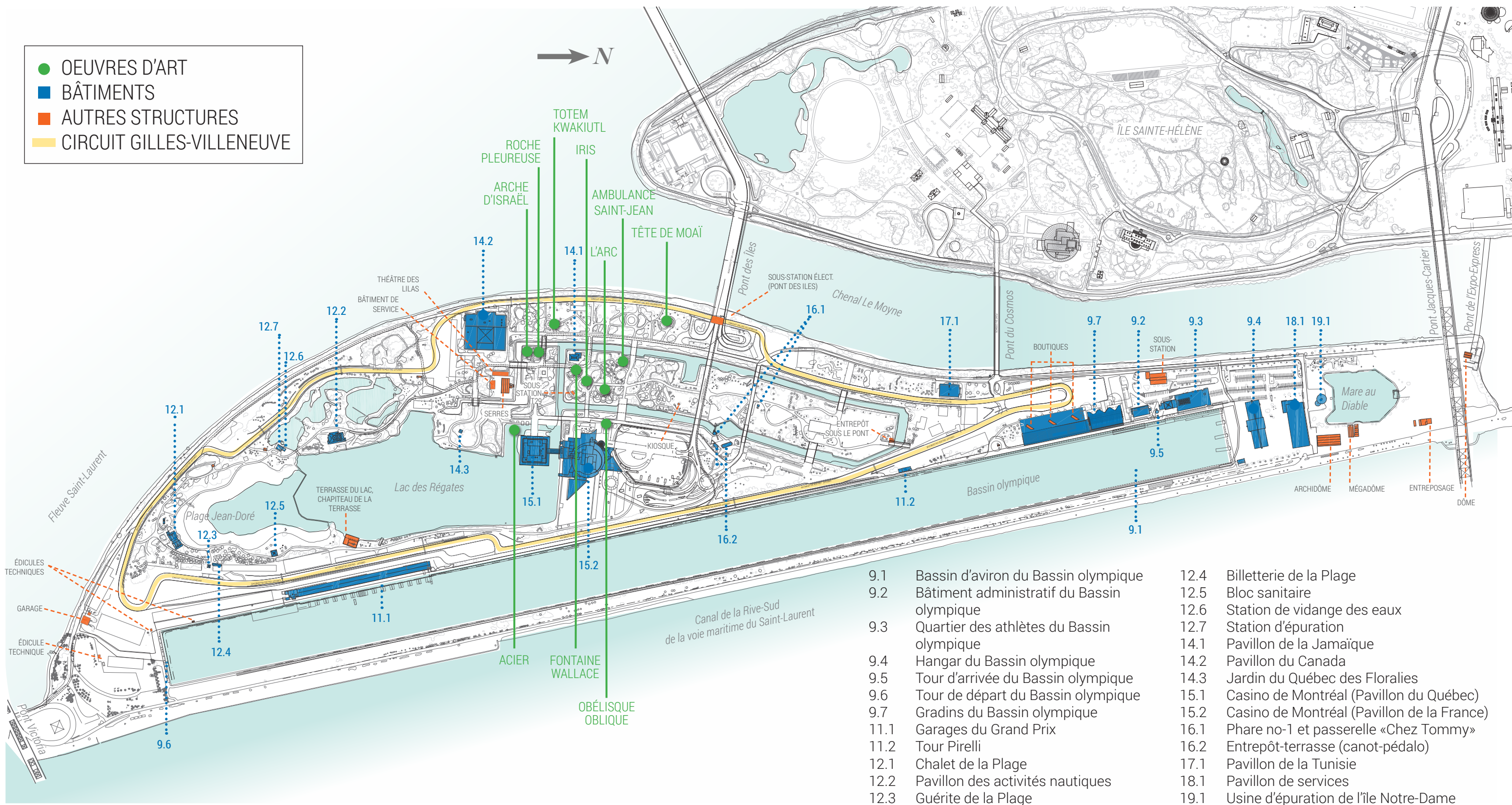
Les unités paysagères de l'île

- UP01** Croissant de la pointe sud
- UP02** Berge face au pont Victoria
- UP03** Berge de ceinture
- UP04** Berge des virages
- UP05** Tourbière de la Baie James
- UP06** Berge du pont des Îles
- UP07** Longue berge du chenal Le Moyne
- UP08** Digue de la voie maritime
- UP09** Bassin olympique
- UP10** Aires de services pour le circuit Gilles-Villeneuve
- UP11** Circuit Gilles-Villeneuve (Grand Prix du Canada de Formule 1)
- UP12** Parc-plage Jean-Doré
- UP13** Marais et étangs filtrants du Parc-plage
- UP14** Floralties, canaux et pavillon du Canada
- UP15** Casino de Montréal
- UP16** Canaux, parterre Notre-Dame et « Chez Tommy »
- UP17** Parterre de la Tunisie et pont du Cosmos
- UP18** Infrastructures olympiques
- UP19** Mare au diable



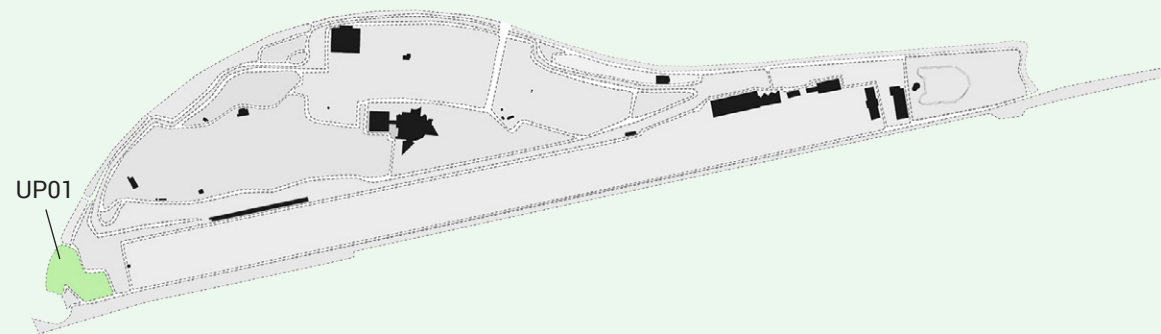
LES SECTEURS ET LEURS COMPOSANTES

Les bâtiments et oeuvres d'art de l'île Notre-Dame



UNITÉ PAYSAGÈRE

1. Croissant de la pointe sud



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Don W. Graham, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

SITUATION PHYSIQUE :

Cette unité paysagère est située sur la pointe sud de l'île Notre-Dame, adjacente à l'unité paysagère du Bassin olympique et celle du circuit Gilles-Villeneuve.

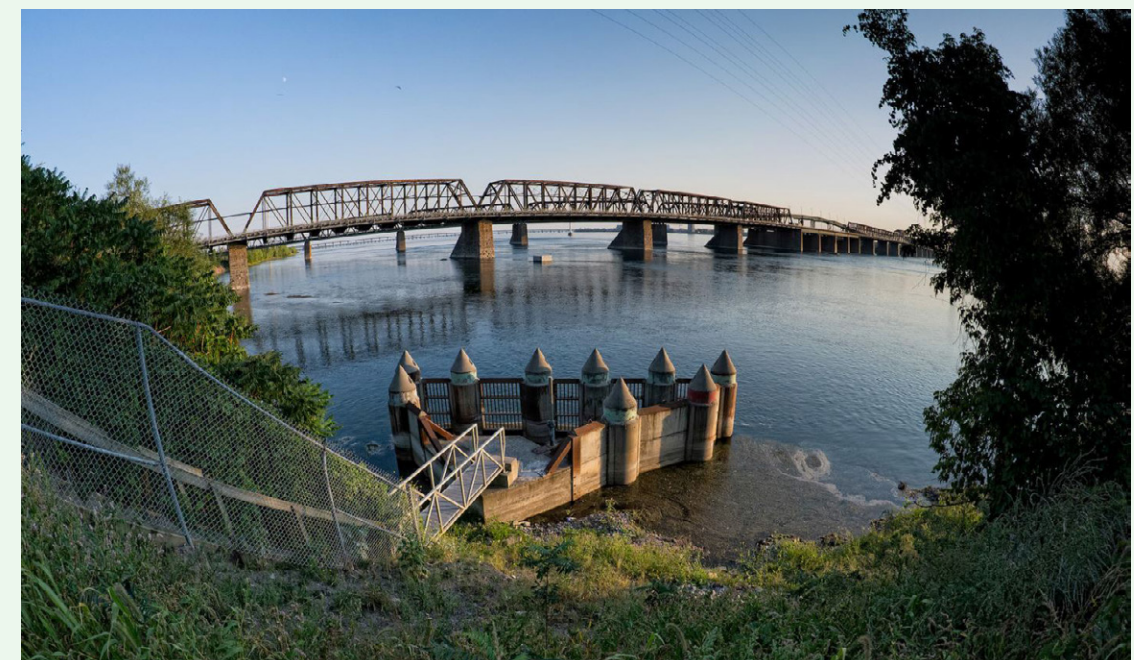
DESCRIPTION:

Le secteur de la pointe sud est un espace vert planté. De passage relativement clos, à l'image d'une chambre ou d'une clairière forestière, l'aire paysagère est très fournie et constituée de pelouses plantées d'arbres en isolé, d'alignements d'arbres, de bosquets et de petits boisés, le tout traversé de pistes cyclables asphaltées. La berge a une forte présence d'arbres indigènes typiques de la zone fluviale montréalaise. Elle est formée d'un talus végétalisé par plusieurs strates : rideau d'arbres, arbustes et herbacées.

La végétation du secteur se caractérise par ses plantations d'arbres, bosquets et boisés constitués d'arbres indigènes et exotiques tels que l'*Acer saccharinum*, *Quercus rubra*, *Acer platanoïdes*, *Ostrya virginiana*, *Fraxinus pennsylvanica*, *Rhus typina*, *Ulmus pumila*, *Populus deltoides*, *Lonicera*, *Vitis riparia*, *Parthenicissus quinquefolia*, *Ampelopsis brevipedunculata*. Il y a une présence très marquée et unique d'*Acer saccharinum* qui stabilisent les berges : les troncs forment une muraille continue qui est unique sur l'ensemble du parc Jean-Drapeau. Cette zone semble être envahie par les *Ulmus pumila*; des mesures seraient à prendre pour contrer l'envahissement. Bien que cette unité paysagère soit en bordure d'eau, la berge boisée laisse à peine entrevoir le fleuve en raison de la forte densité végétale de son pourtour.



Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 1990-95_S.I.N.D. Page 1.



Pont victoria depuis l'île Notre-Dame, Mad Blike, 2012, Flickr.

1. Croissant de la pointe sud (suite)

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre Des Hommes 1968-1971

Le Jardin botanique de Montréal transplante 35 arbres matures en 1967 pour former un écran en forme de croissant à l'extrémité sud de l'île de Notre-Dame. Plantés sur un petit talus, ils complètent la composition du parc Notre-Dame. Ce Parc permettait une évasion de la densité urbaine de l'Expo en proposant un parcours autour d'un lac inspiré par le caractère des paysages canadiens.

→ Aujourd'hui

Le secteur agit comme porte d'entrée/sortie au parc Jean-Drapeau pour les des cyclistes venant de la Rive-Sud (pont Victoria) et de ceux venant de la piste cyclable de la voie maritime. Cet espace de passage ne propose toutefois pas de halte cycliste malgré le grand potentiel.

Les pelouses sont quelques fois investies de façon libre: détente, repos, fraîcheur de l'ombre des arbres. Cette zone demeure d'accès public le jour et est fermée le soir et la nuit par l'équipe de sécurité, selon l'horaire du Parc. Il est à noter que cette unité paysagère est située très loin de la station de métro et des stationnements publics, donc peu fréquentée par les piétons et s'adresse presque exclusivement aux cyclistes de passage. Les piétons peuvent venir par la navette d'autobus à proximité.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Don W. Graham, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement d'un écran végétal à l'extrémité du parc Notre-Dame pour l'Expo 67.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Il n'y a pas de transition entre cette unité paysagère et celles adjacentes, c'est une interruption engendrée par l'usage et le type d'aménagement très différent de ces espaces. Malgré sa connexion par le réseau cyclable très planifié, il en demeure que cette unité est refermée sur elle-même. Cela est provoqué par son pourtour de végétation très dense. Elle contraste avec les unités avoisinantes très ouvertes.

Malgré sa configuration de chambre et d'espace enveloppé, la présence relativement proche du pont Victoria génère un bruit de fond permanent. Ce bruit est propre à ce pont et est provoqué par le passage des voitures sur ce type de revêtement grillagé de chaussée. De plus, la Ville a condamné un des sentiers asphaltés menant à cette unité faisant un lien avec le bassin. De gros blocs de béton et des barrières métalliques amovibles sont présents sur le sentier et il y a une présence négative de cul-de-sac. Les usagers ont donc de la difficulté à se diriger et à comprendre l'accessibilité de l'espace.

Le niveau d'équipement demeure très simple : piste cyclable asphaltée sans mobilier ou autre. Une affiche signalétique marque le début du parc Jean-Drapeau. On n'y retrouve pas d'affiche supplémentaire pouvant diriger les cyclistes. Cette zone possède un potentiel pour les promeneurs qui recherchent de l'ombre et un endroit relativement calme et verdoyant étant donné le contexte environnant.

POINTS D'INTÉRÊT:

Cette petite unité surprend par sa nature très contrastante, elle offre un espace inattendu de chambre très végétalisée. Le principal attrait repose sur le caractère planté et indigène de la rive, un cas unique pour l'ensemble de toutes les berges des deux îles. Les vues sont internes, proposent des premiers et seconds plans et sont fermées et rarement filtrées sur le fleuve ou sur le pont Victoria.



Vue aérienne sur l'île Notre-Dame, 1984, Archives de la Ville de Montréal, 1984_Cartable A10235-2.



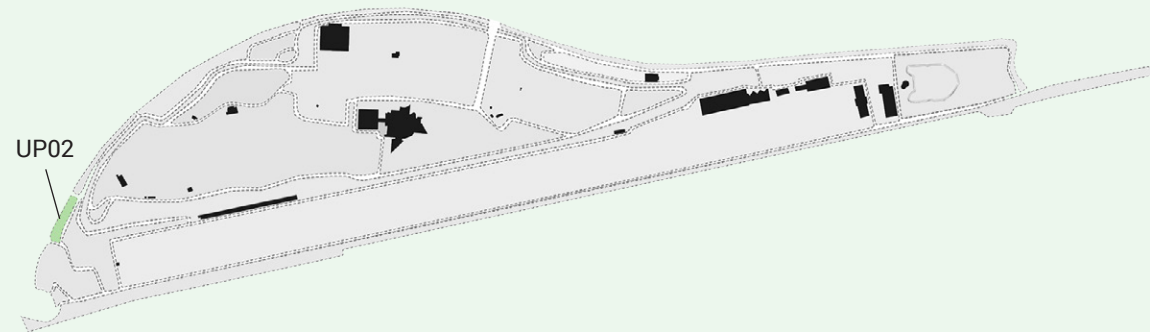
Vue du secteur de la pointe sud, de la piste cyclable, pont Victoria en arrière-plan, Jonathan Cha 2016.



Croissant de la pointe sud, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.

UNITÉ PAYSAGÈRE

2. Berge face au pont Victoria



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Don W. Graham, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

SITUATION PHYSIQUE

Cette unité paysagère comprend la berge située immédiatement à l'ouest de la pointe sud de l'île Notre-Dame. Elle inclut une section de piste cyclable, dont l'accès se fait entre le circuit Gilles-Villeneuve et l'entrée, via le Pont Victoria.

DESCRIPTION

Il s'agit d'une petite section de piste cyclable en bordure du fleuve dans une aire ouverte. De caractère fonctionnel, ce lieu donne accès au circuit Gilles-Villeneuve via l'entrée du pont Victoria. Le paysage se caractérise par une présence d'arbres très distancés (*Ulmus pumila* et *Fraxinus pennsylvanica*), une bande d'arbustes (*Rhus typhina*) ainsi que des herbacées et plantes grimpantes (*Vitis riparia*). Il s'agit d'une végétation spontanée ayant pris de l'ampleur et de la maturité particulièrement dans les vingt dernières années. Le secteur révèle également des spécimens de plus en plus nombreux d'*Ulmus pumila*, dont la présence serait à contrer.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ Expo 67 et Terre Des Hommes 1968-1971

Le parc Notre-Dame permettait une évocation de la densité urbaine de l'Expo en proposant un parcours autour d'un lac inspiré par le caractère des paysages canadiens. Longeant la rive, cette portion à la limite du Parc incluait le chemin de ceinture et une bande de plantation.

→ Aujourd'hui

Comme l'unité précédente, celle-ci reste loin de l'accès au métro; les piétons qui s'y trouvent proviennent de la navette d'autobus ou des stationnements à proximité. Les usagers sont principalement des familles, des cyclistes de passage ou des observateurs. Le secteur est public et accessible via l'unité paysagère du circuit Gilles-Villeneuve et l'entrée du pont Victoria (donc fermeture sporadique) et selon l'horaire d'ouverture de l'île Notre-Dame.

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Don W. Graham, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*

TYPE D'INTERVENTION : Création de l'île Notre-Dame pour l'Expo 67 en s'assurant que les berges puissent résister au courant et aux glaces du fleuve Saint-Laurent.

TRAVAUX 2

→ Date : 1978

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilot et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit de Formule 1. La construction du circuit du Grand Prix du Canada de Formule 1 élimine le contexte paysage du parc Notre-Dame. La piste, les virages 2 et 3 et les installations du circuit ont transformé le secteur avoisinant.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

Transition forte perceptible avec l'unité boisée située au sud-est. La piste cyclable accolée au fleuve, omniprésente, montre un panorama très ouvert et passe soudainement à un lieu plus refermé et végétalisé. Le passage des voitures sur le pont Victoria génère un bruit faiblement perçu.

POINTS D'INTÉRÊT :

L'attrait majeur de cette unité repose sur les grands panoramas et points de vue grandioses sur le fleuve et son paysage emprunté, le pont Victoria, et l'île de Montréal.



Vue du pont Victoria depuis la berge, Jonathan Cha, 2016.



Voie cyclable le long de la berge, 2013, Google Street view.



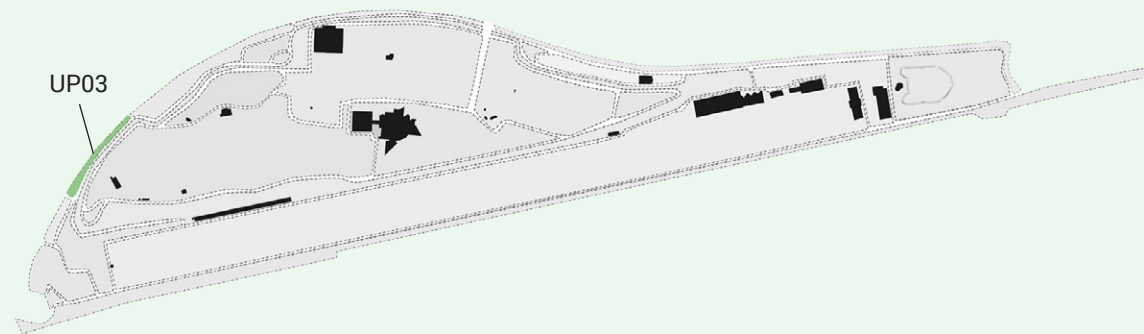
Berge face au pont Victoria, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



Voie cyclable le long de la berge, 2013, Google Street view.

UNITÉ PAYSAGÈRE

3. Berge de ceinture



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

SITUATION PHYSIQUE :

Berge près de la pointe sud, adossée à une zone asphaltée du circuit Gilles-Villeneuve.

DESCRIPTION :

Le fleuve y est omniprésent, mais la berge est non accessible par la présence d'un mur (modules de type Jersey) surmonté d'une clôture constituée d'arbres plus distancés, mais parcourue d'un sentier informel juste à l'arrière du mur. Elle est formée d'un talus végétalisé de plusieurs strates : arbres épars (*Ulmus pumila*, *Fraxinus*, *Populus*), bande d'arbustes (*Rhus typhina*) et herbacées. Il s'agit d'une végétation spontanée ayant pris de l'ampleur et de la maturité particulièrement dans les vingt dernières années. Le secteur est accessible via l'unité paysagère du circuit Gilles-Villeneuve et par les unités des berges adjacentes (sentier informel).

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Le parc Notre-Dame permettait une évocation de la densité urbaine de l'Expo en proposant un parcours autour d'un lac inspiré par le caractère des paysages canadiens. Longeant la rive, cette portion à la limite du Parc incluait le chemin de ceinture, la promenade du Parc et une bande de plantation.



Grand Prix, vue aérienne, 1978, Archives de la Ville de Montréal, VM94-Y-2_01P092.

→ Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Il longe l'unité en lignes droites et courbes.

→ Aujourd'hui

Pas de vocation attribuée.

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

TYPE D'INTERVENTION : Création de l'île Notre-Dame pour l'Expo 67 en s'assurant que les berges puissent résister au courant et aux glaces du fleuve Saint-Laurent. Aménagement du parc Notre-Dame, un parc paysager entourant un lac.

TRAVAUX 2

→ Date : 1978

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilot et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit de Formule 1. La construction du circuit du Grand Prix du Canada de Formule 1 coupe à travers le paysage du parc Notre-Dame.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

Berge isolée parcourue d'un sentier informel qui forme un tunnel dans la végétation. Relation étroite et directe avec les unités des berges adjacentes. Elle demeure séparée de l'unité du circuit Gilles-Villeneuve par des murs surmontés d'une clôture.

POINTS D'INTÉRÊT :

Attrait reposant sur les points de vue grandioses sur le fleuve et son paysage emprunté. Grande fenêtre dans la végétation laissant voir le fleuve et l'île de Montréal.



Vue aérienne de l'île Notre-Dame dans les années 1980, vers 1980, Archives du Service des Grands parcs de la Ville de Montréal, DOCS1-87125-v1-0391-160.



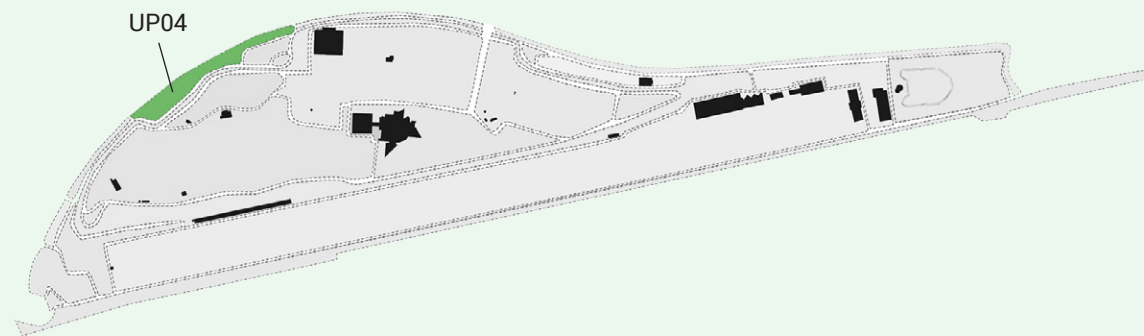
Secteur de la berge de ceinture vu du circuit Gilles-Villeneuve, 2011, Google Street View.



Secteur de la berge de ceinture, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.

UNITÉ PAYSAGÈRE

4. Berge des virages



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Don W. Graham, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

SITUATION PHYSIQUE :

Cette unité paysagère se retrouve au sud-ouest, en bordure du fleuve, enclavée entre celui-ci et le circuit Gilles-Villeneuve, à l'est.

DESCRIPTION :

Grâce à sa berge ouverte offrant des vues directes sur le fleuve, l'unité est lumineuse avec une présence d'arbres épars et isolés, de pelouse, de bosquets et de massifs boisés. De type corridor, il s'agit d'un espace vert de passage dont l'aménagement est celui d'un espace paysager simple, formé d'un sentier asphalté.

La berge est formée d'un talus végétalisé, dont le type de plantation se caractérise par une présence d'arbres distancés (*Ulmus pumila*, *Fraxinus pennsylvanica*, *Populus deltoides*), d'une bande d'arbustes (*Rhus typhina*, herbacées et plantes grimpantes) ainsi que de l'*Ulmus pumila* qui doit être contrôlé. Elle est composée d'une végétation spontanée ayant pris de l'ampleur et de la maturité particulièrement dans les vingt dernières années. Les arbres plantés sur le talus datent du parc Notre-Dame aménagé pour l'Expo 67.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ **Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971**

Le parc Notre-Dame permettait une évasion de la densité urbaine de l'Expo en proposant un parcours autour d'un lac inspiré par le caractère des paysages canadiens. Près de la rive et face à l'île dans le lac des Régates, cette portion du Parc offrait une expérience de promenade paysagère singulière à proximité du pavillon du Canada.

→ **Grand Prix du Canada de Formule 1 1978**

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série Nationwide Nascar (2007). L'unité borde la piste de course et les virages 3, 4 et 5.

→ **Aujourd'hui**

Ce secteur est relativement loin des stationnements et s'adresse d'avantage au cycliste qu'au piéton, étant donné la piste cyclable qui le traverse. Néanmoins, le parcours à pied est possible via le métro (très loin), la navette d'autobus ou à partir des stationnements payants.

Les principaux usages sont pour les observateurs, les familles voulant faire une halte et profiter des vues. Enfin, la zone est accessible selon l'horaire de l'île Notre-Dame.



Vue aérienne, 1980, Florales environ Partie de l'île Notre-dame SIND, Archives de la société du parc Jean-Drapeau.

4. Berge des virages (suite)

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ **Date : 1966-1967**

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Don W. Graham, *Project Planning Associates Consortium* (PPAC).

TYPE D'INTERVENTION : Création de l'île Notre-Dame pour l'Expo 67 en s'assurant que les berges puissent résister au courant et aux glaces du fleuve Saint-Laurent. Aménagement du parc Notre-Dame, un parc paysager entourant un lac.

TRAVAUX 2

→ **Date : 1978**

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilot et mécanicien

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit de Formule 1.

La construction du circuit du Grand Prix du Canada de Formule 1 coupe à travers le paysage du parc Notre-Dame en suivant approximativement le lac et le chemin de promenade du Parc, notamment en ce qui a trait aux virages 4 et 5 du circuit. Le circuit borde cette unité paysagère et rompt sa continuité historique avec les espaces verts entourant le lac des Régates.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

Sur la portion Nord, le site est adjacent à l'ancienne tourbière qui n'est plus en état. La décrépitude de ce lieu nuit donc à créer des liens avec cette unité. Une certaine continuité se fait sentir entre l'unité de la berge au sud, de par la composition végétale. Un sentier informel sur le sol relie les deux unités. Le niveau d'équipement demeure satisfaisant : toilettes chimiques, banc et table.

POINTS D'INTÉRÊT :

Les points de vue spectaculaires sur le fleuve et le fait de pouvoir faire une halte dans cette unité contribuent à rendre cette unité particulière. Les vues de premier et deuxième plan à l'intérieur de l'unité ainsi que les vues panoramiques empruntées vers le fleuve, le pont de la Concorde, la Cité du Havre, le centre-ville de Montréal et le pont Victoria, en font un lieu attrayant.



Berge des virages, Google Street view, 2013.



Berge des virages, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



Berge des virages, Google Street view, 2013.



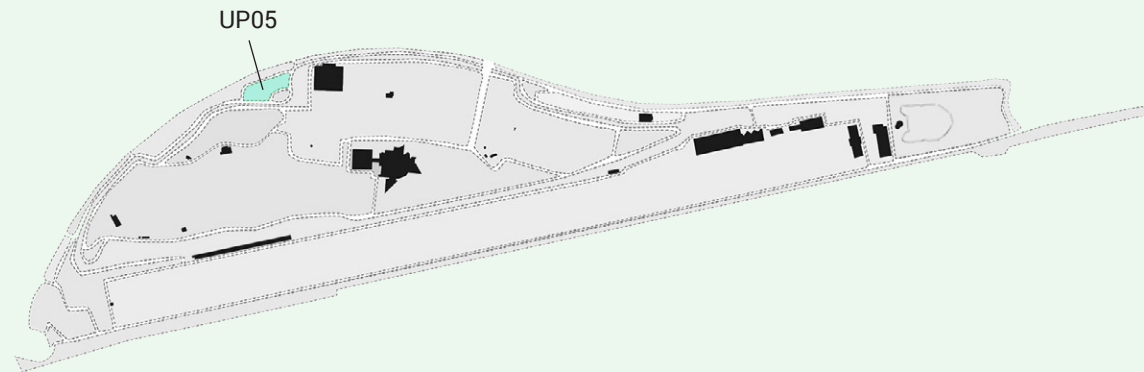
Berge des virages, Google Street view, 2013.



Berge des virages, Google Street view, 2013.

UNITÉ PAYSAGÈRE

5. Tourbière de la Baie James



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1979-1980

CONCEPTEURS :

Jardin botanique de Montréal.

SITUATION PHYSIQUE :

Site de l'ancienne tourbière, enclavée entre le circuit Gilles-Villeneuve et la berge sud-ouest du fleuve.

DESCRIPTION :

Espace vert de type parc aménagé replié sur lui-même étant donné l'aspect délabré des lieux (mobilier) et de l'envahissement de la tourbière par le phragmite. Initialement, le projet a été de recréer, hors de son contexte habituel, un milieu naturel humide du Québec plus nordique : la tourbière.

Le site, anciennement composé de végétaux indigènes, a été progressivement envahi par le phragmite. Désormais, l'eau n'est plus un élément visible ni accessible, élément qui était la caractéristique première du lieu. La végétation présente dans l'unité est constituée d'arbres de type *Populus deltoides*, *Fraxinus* et *Larix*, ainsi que des arbustes de types *Cornus stolonifera* et *Lonicera sp.*

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ **Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971**

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par l'immense pavillon du Canada.

→ **Grand Prix du Canada de Formule 1 1978**

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série Nationwide Nascar (2007). Il traverse le secteur de l'ancien pavillon du Canada dont le Katimavik.

→ **Floralies internationales de Montréal 1980**

L'événement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins thématiques. L'une des réalisations les plus frappantes des Floralies a été la reconstitution d'une tourbière illustrant la végétation du Moyen-Nord québécois. Le défi était colossal puisqu'il s'agissait de dépecer 1 200 blocs gelés de tourbière, de les placer sur d'énormes camions et de les transporter sur une distance de plus de 1 500 km, soit à partir du territoire de la Baie-James jusqu'à Montréal, où l'on recréa à la façon d'un immense casse-tête une véritable tourbière avec ses exigences et son environnement propre.

La tourbière consiste en l'aménagement d'un étang pour recevoir un jardin québécois typique avec la flore indigène de la Baie-James. La tourbière provient de la région du lac Hélène à La Grande, Baie-James, réservoir mondial des tourbières. Le « rêve un peu fou » de Pierre Bourque a nécessité 40 voyages de 36 heures de camion. Pendant les premiers mois de sa transplantation, la tourbière a absorbé entre 45 000 et 68 000 litres d'eau par semaine.

AUJOURD'HUI :

Le site de l'ancienne tourbière est une zone publique, accessible en tout temps, pour les amateurs de nature et les promeneurs.



Vue aérienne de l'île Notre-Dame du Pavillon du Canada, vers 1967, Expo67.ncf.ca.



Vue sur la Tourbière, 1980, Jardin Botanique de Montréal, JB002627.



Vue sur la Tourbière, 1980, Jardin Botanique de Montréal, F-11-976.

5. Tourbière de la Baie James (suite)

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ **Date : 1966-1967**

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Don W. Graham, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

TYPE D'INTERVENTION : Création de l'île Notre-Dame pour l'Expo 67 en s'assurant que les berges puissent résister au courant et aux glaces du fleuve Saint-Laurent. Aménagement du parc Notre-Dame, un parc paysager entourant un lac.

TRAVAUX 2

→ **Date : 1978**

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilot et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit de Formule 1.

TRAVAUX 3

→ **Date : 1979-1980**

CONCEPTEURS : Jardin botanique de Montréal, Ville de Montréal et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement des Floralies internationales de Montréal, principalement la tourbière de la Baie James.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

L'état actuel du site semble être figé, la présence du phragmite a été fatale pour ce site : la restauration ou un changement de vocation serait souhaitable. On y perçoit un sentiment d'insécurité dû au délabrement des lieux et à la surabondance de la végétation qui devient oppressante. C'est un non-lieu à part entière qu'il faut contourner. Les sentiers et passerelles de bois sont dangereux.

En ce qui concerne la végétation, très peu de spéci-

mens apportés à l'origine dans les blocs de sphaigne subsistent aujourd'hui. Quelques cassandres (*cassandra calyculata*) et mélèzes (*Larix laricina*) sont encore visibles, mais la majeure partie de la surface est envahie par le phragmite.

Dans sa partie ouest, la tourbière est adossée à un petit talus derrière lequel la Ville de Laval y avait présenté son exposition en 1980. Conception de Fred Oemichen, architecte paysagiste, cet aménagement à caractère naturel était composé à l'origine d'un bassin de plantes aquatiques, de graminées et d'une belle sélection de plantes inusitées comme l'Angélique du Japon (*Aralia elata*) toujours présente. On attribuait à ce jardin la qualité de faire disparaître la perception de rectitude des rangées de frênes sous lesquels il était aménagé. Le bassin et quelques espèces de ces plantes y sont toujours présentes.

L'unité est refermée sur elle-même par manque d'intérêt lié au délabrement avancé du mobilier et des sentiers. Il n'y a pas de lien entre cette unité et l'unité paysagère de type parc adjacente du sud-ouest. Au milieu de l'unité, on retrouve encore les passerelles de bois pour la promenade qui sont dans un état précaire. On retrouve aussi des aménagements d'origine : banc et pergola de bois, bacs de plantation, tous dans un très mauvais état. Le niveau d'équipement se résume à une petite surface recouverte de pavé de béton et de banc à l'accueil.

POINTS D'INTÉRÊT :

Initialement, l'attrait du site résidait en sa particularité étant donné que le sud du Québec présente très peu de tourbières typiques des régions plus nordiques. De nos jours, il n'y a aucun réel intérêt si ce n'est le sentiment d'être complètement dépaycé lorsqu'on se trouve dans ce site. Les vues sont de premier plan, engendrées par la végétation abondante donnant peu de perspectives sur le contexte environnant.



Secteur de l'ancienne tourbière, circuit Gilles-Villeneuve en arrière-plan, Google Street view, 2013.



Secteur de l'ancienne tourbière, Google Street view, 2013.



Secteur de l'ancienne tourbière, Jonathan Cha, 2016.

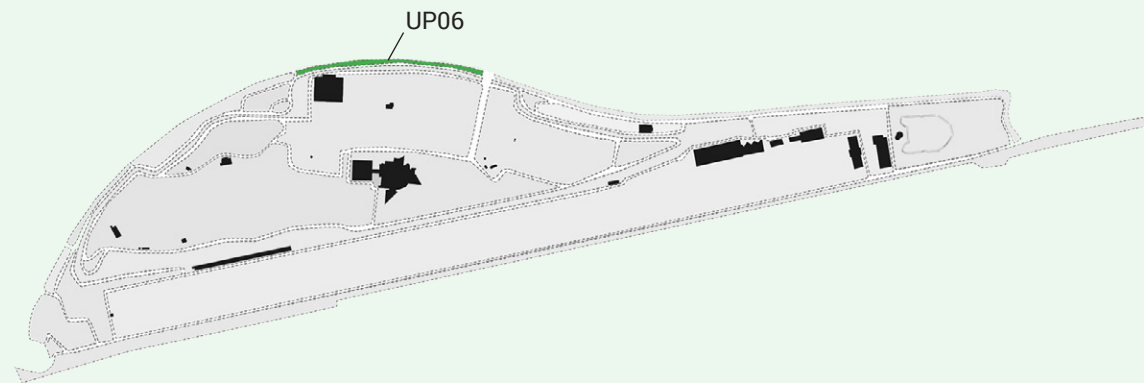


Secteur de l'ancienne tourbière vu depuis le circuit Gilles-Villeneuve, Google Street view, 2015.

ci-contre:
Tourbière de l'île Notre-Dame en 2014, Vincent Arricastes, « La tourbière relocalisée de l'île Notre-Dame : un exemple de mesure de compensation en avance sur son époque » S. Pellerin, V. Arricastes, L.Long-Raymond et M.Lavoie, Le Naturaliste canadien, vol. 139, n° 2, 2015, p. 4-13.

UNITÉ PAYSAGÈRE

6. Berge du pont des Îles



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

SITUATION PHYSIQUE :

Berge au sud du pont des Îles adossée au circuit Gilles-Villeneuve.

DESCRIPTION :

Portion très boisée dont la berge boisée est non accessible par la présence d'un mur (modules de type Jersey) surmonté d'une clôture. L'eau est toutefois omniprésente grâce à la présence du fleuve.

La berge est formée d'un talus végétalisé de plusieurs strates : Arbres rapprochés (*Ulmus pumila*, *Fraxinus*, *Populus*), bande d'arbustes (*Rhus typhina*), herbacées et plantes grimpantes (*Vitis*, *Parthenocissus*, *Ampelopsis*). Il s'agit d'une végétation spontanée ayant pris de l'ampleur et de la maturité particulièrement dans les vingt dernières années, mais issue d'une plantation d'ormes de Sibérie datant de l'Expo 67. Le secteur est accessible via l'unité paysagère du circuit Gilles-Villeneuve par des ouvertures dans la clôture et par les unités des berges adjacentes.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame longeait le chenal Le Moine et plusieurs pavillons de l'Expo 67 dont le pavillon du Canada.

→ Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Il longe le secteur en ligne droite et le virage 5.

→ Aujourd'hui :

Aucun usage spécifique. Cette berge, non loin du stationnement P5, est fermée par les murets et grillages du circuit de F1. Le parcours à pied est possible via le



Secteur de la berge du pont des Îles vu du circuit Gilles-Villeneuve, 2011, Google Stree view.

métro (très loin), la navette d'autobus ou à partir des stationnements payants. Essentiellement une zone de circulation cycliste, véhiculaire et piétonne, elle est accessible selon l'horaire de l'île Notre-Dame.

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*

TYPE D'INTERVENTION : Création de l'île Notre-Dame pour l'Expo 67 en s'assurant que les berges puissent résister au courant et aux glaces du fleuve Saint-Laurent. Pont des Îles.

TRAVAUX 2

→ Date : 1978

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilot et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit de Formule 1. La construction du circuit du Grand Prix du Canada de Formule 1 rompt la relation historique entre la berge et le secteur des canaux.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

Relation étroite et directe avec les unités des berges adjacentes. Elle demeure séparée de l'unité du circuit Gilles-Villeneuve par des murs surmontés d'une clôture (petites ouvertures dans la clôture). Il y a présence d'un escalier de descente donnant accès à l'eau.

POINTS D'INTÉRÊT :

Attrait reposant sur des points de vue grandioses sur le fleuve et sur le centre-ville de Montréal. Une série de fenêtres dans la végétation laissent voir le fleuve, l'île Sainte-Hélène, le pont de la Concorde, la Cité du Havre et l'île de Montréal. On y trouve également des vues en surplomb sur la berge.



Vue aérienne des Floralies (et pont des Îles), 1980, Jardin Botanique de Montréal, JBM002630.



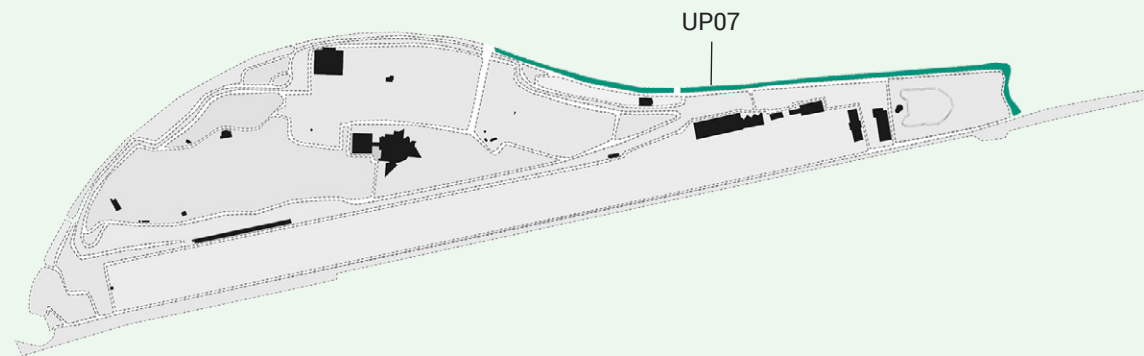
Secteur de la berge du pont des Îles vu du circuit Gilles-Villeneuve, 2015, Google Stree view.



Vue depuis la berge du pont des Îles, Jonathan Cha, 2018.

UNITÉ PAYSAGÈRE

7. Longue berge du Chenal Le Moyne



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

SITUATION PHYSIQUE :

Berge située entre le pont des Îles et le pont Jacques-Cartier, elle longe le Chemin du Chenal-Le Moyne.

DESCRIPTION :

Longue berge semi-boisée, adossée à une voie asphaltée. La présence de l'eau, en l'occurrence le chenal Le Moyne, est omniprésente. La berge est formée d'un talus végétalisé de plusieurs strates : arbres rapprochés (*Ulmus pumila*, *Fraxinus pennsylvanica*, *Populus deltoides*, *Robinia pseudoaccacia*), bande d'arbustes (*Rhus typhina*, *Lonicera*), herbacées et plantes grimpantes (*Vitis riparia* et *Parthenocissus quinquefolia*). Il s'agit d'une végétation spontanée ayant pris de l'ampleur et de la maturité particulièrement dans les vingt dernières années, mais issue d'une plantation d'ormes de Sibérie datant de l'Expo 67. L'allée de pins noirs d'Autriche daterait du début des années 1970. Plusieurs plantes exotiques envahissantes sont aussi présentes : un plan de gestion, de remplacement et d'aménagement est souhaitable.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame longeant le chenal Le Moyne côtoie les pavillons de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et de *L'Homme et l'agriculture* de même que la sous-station électrique.



Vue aérienne de la Passerelle du Cosmos, de la longue berge du chenal Le Moyne et du pavillon de l'URSS, vers 1967, Flickr.

→ Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). L'unité est à proximité de l'épingle (virage 10) et du secteur où se retrouve une importante portion des gradins.

→ Aujourd'hui :

Secteur accessible. Aucun usage spécifique actuel.

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

TYPE D'INTERVENTION : Création de l'île Notre-Dame pour l'Expo 67 en s'assurant que les berges puissent résister au courant et aux glaces du fleuve Saint-Laurent. Pont des Îles, pont du Cosmos, pont de l'Expo-Express.

TRAVAUX 2

→ Date : 1978

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilot et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit de Formule 1.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

Relation étroite et directe avec les unités des berges adjacentes. Relation étroite avec les unités des infrastructures et du Bassin olympique desquels elle est séparée par la présence d'une voie de circulation pour les véhicules de service et des véhicules se rendant au stationnement du bassin (chemin du Chenal-Le Moyne). Il y a un grand potentiel non exploité des lieux.

POINTS D'INTÉRÊT :

Attrait reposant sur les points de vue sur le chenal Le Moyne, l'île Sainte-Hélène et la Biosphère (ancien pavillon des États-Unis). Vues très filtrées sur l'île Sainte-Hélène et vues en surplomb sur le chenal.



Berge et du chenal Le Moyne, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



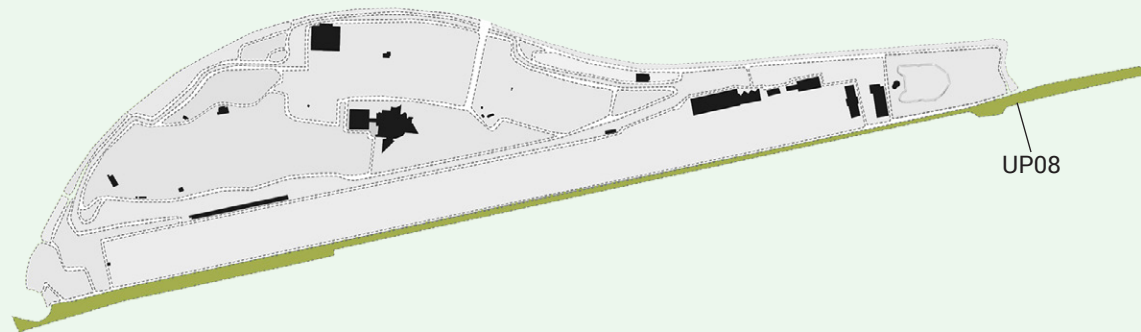
Voie asphaltée le long de la berge, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



Pont de l'Expo-Express, Jonathan Cha 2016.

UNITÉ PAYSAGÈRE

8. Digue de la voie maritime



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1959

CONCEPTEURS :

Gouvernement du Canada.

SITUATION PHYSIQUE:

Étroite bande de terre longeant la totalité de la berge est de l'île Notre-Dame.

DESCRIPTION:

Cette aire est, à l'origine, strictement fonctionnelle et se définit comme étant une digue dédiée au chenal de la voie maritime du Saint-Laurent. La digue, physiquement attachée au parc Jean-Drapeau, est parcourue sur sa totalité d'un chemin de service (chemin de la voie maritime) fait de gravier d'environ 3-4 mètres de largeur, mais l'accès reste privé et uniquement utilisé lors du Grand Prix du Canada de Formule 1 comme aire de stationnement. La route de gravier possède des abords densément plantés et se définit comme un long corridor offrant des vues filtrées sur la Rive-Sud (Route 132 et la ville de Saint-Lambert).

L'eau est omniprésente, notamment par la présence de la voie maritime qui est très sentie. On y retrouve des plantations successives d'arbres feuillus, de conifères et d'arbustes ornementaux. Il y a progression de la flore indigène et d'espèces envahissantes. Toutes les strates y sont présentes : herbacées de prairie, arbustes et arbres (*Populus nigra 'Italica'*, *Picea abies*, *Fraxinus*, *U-*

mus, *Cotinus coggygia*, *Rhus typhina*, *Syringa vulgaris*). Les peupliers fastigiés auraient été plantés le long de la digue près du croissant de la pointe sud au début des années 1970. Hors unité, au sud du pont Victoria, le chemin de gravier au haut du talus de la digue porte le nom de Petite Voie du Fleuve.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

Aire vouée à l'entretien de la voie maritime et du parc Jean-Drapeau. Durant le Grand Prix du Canada de Formule 1, l'allée de gravier devient un stationnement temporaire et est accessible au personnel autorisé pour la gestion du Parc et de l'événement.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date : 1959

CONCEPTEURS : Gouvernement du Canada.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de la digue de la voie maritime du Saint-Laurent.

TRAVAUX 2

→ Date : 1992

CONCEPTEURS : Ville de Montréal.

TYPE D'INTERVENTION : Plantation de 350 *Fraxinus pennsylvanica* le long de la voie de service à longeant la partie est du Bassin olympique.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Relation discrète avec les unités adjacentes du Bassin olympique et de celle de l'aire de gestion des équipements, étant donné qu'une clôture empêche tout accès au public. Un accès véhiculaire de service se situe à la pointe sud de l'aire et plusieurs accès par l'aire de service située au nord. Le côté est et le dessus de la digue ne sont pas visibles, cela étant dû à la configuration de l'aire, caractérisée par une morphologie de digue, et la végétation dense.

La proximité de l'autoroute 132 génère un bruit constant et très présent. L'aspect de corridor isolé peut devenir insécurisant étant donné la relation très subtile avec les autres aires. Une certaine monotonie peut aussi émaner de cet endroit : les distances sont très longues et le parcours très rectiligne, mais les vues peuvent changer selon la densité végétale. Les plantations offrent peu de richesse paysagère à cause du fouillis généré par la présence de plusieurs espèces de différentes nature et origine, plantées çà et là ou en alignement. À noter que la présence de nombreux arbres morts donne une vision négative de l'endroit, un esprit d'abandon et non invitant.

POINTS D'INTÉRÊT:

L'attrait de l'aire concerne le chemin d'accès de gravier se situant sur le dessus de la digue, qui forme un long corridor isolé encaissé dans la verdure. Le secteur offre des vues ouvertes et filtrées sur le fleuve, avec la présence sporadique de bateaux, et sur la Rive-Sud (autoroute 132, ville de Saint-Lambert).



Secteur de la digue de la voie maritime, Plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



Chemin d'accès longeant la voie maritime de la Rive-sud, Jonathan Cha, 2016.



Vue vers le pont Jacques-Cartier, Jonathan Cha, 2016.



Vue vers l'île Sainte-Hélène, Jonathan Cha, 2016.

8. Digue de la voie maritime (suite)



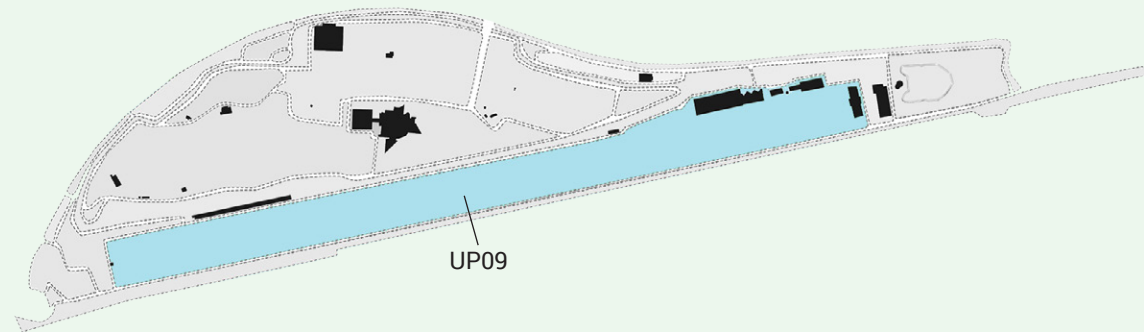
Vue aérienne de l'île Notre-Dame, 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 2010_2_photohelico_10-07-06 0574.



Vue aérienne, vue sur le secteur de la digue de la voie maritime, 1995, Archive de la Ville de Montréal, VM94-1995-502-12.

UNITÉ PAYSAGÈRE

9. Bassin olympique



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1972-1975

CONCEPTEURS :

Lemay-Leclerc Architectes

SITUATION PHYSIQUE:

L'unité du Bassin olympique, située dans la portion est de l'île, est vaste et touche plusieurs autres unités. Au sud et à l'ouest, l'unité est bordée par le circuit Gilles-Villeneuve (Droit du Casino) dont elle ne partage pas de frontière réellement définie et contribue à donner une échelle d'immensité au lieu. Au nord, elle touche l'aire de stationnement avec qui elle ne partage pas de frontière réellement définie, contribuant aussi à donner une échelle d'immensité. À l'est, elle touche l'unité de la digue appartenant à la voie maritime avec qui elle est séparée par une clôture. Cette digue a été beaucoup plantée et fait réellement un contraste fort avec l'immensité de l'aire du bassin.

DESCRIPTION:

Unité paysagère constituée d'un immense bassin d'eau qui reste purement fonctionnelle dans sa vocation et sa programmation. Unité formée par le Bassin olympique rectiligne et ses abords qui comprennent des aménagements paysagers, des estrades, des bâtiments et des garages. Un nombre de 350 *Fraxinus pennsylvanica* y ont été plantés dans le cadre du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal, en 1992, le long de la voie de service longeant la partie est du bassin (nommée chemin sud

du Bassin olympique). Une autre voie parallèle au bassin se trouve de l'autre côté et est nommée chemin du Bassin olympique nord. L'eau est omniprésente et génère toute l'ambiance de cette unité : vues, activités et événements sportifs.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et exposition Terre des Hommes 1967-1971

Long de plus de 2 kilomètres, le Bassin olympique traverse d'un bout à l'autre l'île Notre-Dame. Longeant la voie maritime, il est tracé sur l'emplacement du parc Notre-Dame, du lac des Régates, de rues piétonnes, de places, de canaux et d'anciens pavillons de l'Expo 67 (Allemagne, Australie, Inde, Mexique, Birmanie, Thaïlande, Kaléidoscope, Canadien Pacifique Industrie canadienne de la pâte et papier, de l'Acier, les Sermons de la Science, le Judaïsme, les boutiques).



Arial view of Expo '67 and the City of Montreal, n.d., BAnQ.

→ Les Jeux olympiques de 1976

Le Bassin olympique sert aux compétitions d'aviron, de canoë et de kayak pour les Jeux olympiques de Montréal. De nombreux bâtiments de services seront construits autour du bassin pour accompagner sa fonction (quartier des athlètes, pavillon d'administration, gradins permanents, gradins temporaires, deux hangars permanents, un hangar temporaire, une tour de départ, une tour d'arrivée et quatre postes de contrôle).

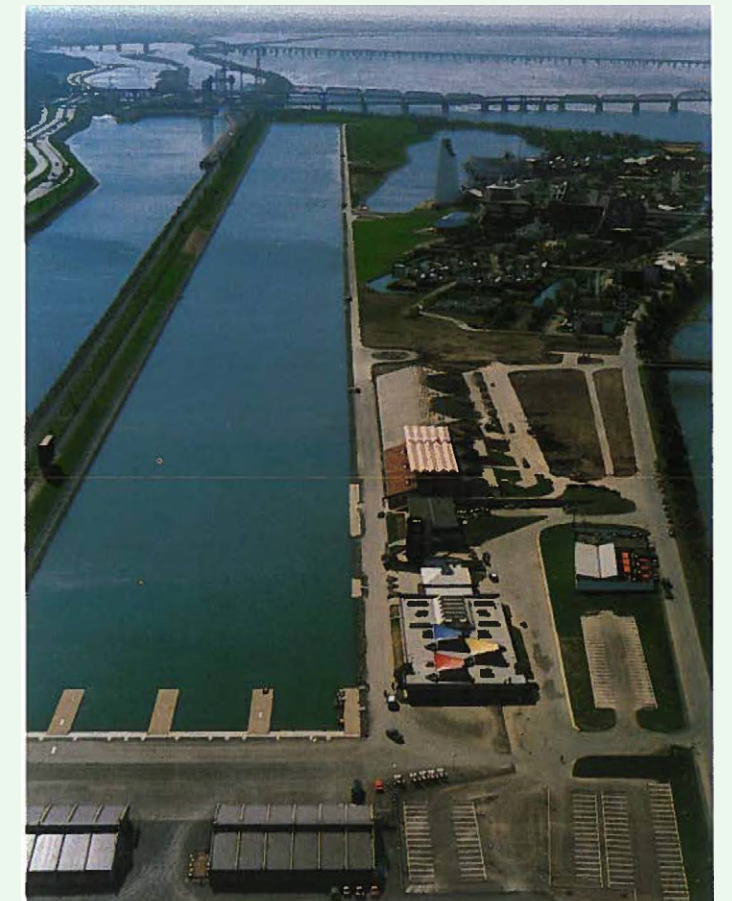
→ Site d'entraînement 1976 à aujourd'hui

Les principaux usagers de ce secteur sont ceux du Bassin olympique, des observateurs ainsi que quelques curieux des installations olympiques. L'utilisation sportive du Bassin olympique (entre mai et novembre) demeure privée et est réservée aux équipes sportives professionnelles et de loisirs (Bateau-dragon). Le pourtour du bassin, constitué d'allées asphaltées aux abords, d'estrades et d'aires d'accueil, demeure ouvert en tout temps au public. L'achalandage varie en fonction des événements sportifs.

On y retrouve des bâtiments abritant une station de radio et des bureaux. Lors du Grand Prix du Canada de Formule 1, certains de ces bâtiments sont mis à contribution. On y installe aussi des quais temporaires afin d'ajouter de l'espace aux garages des écuries automobiles.



Vue sur le Bassin olympique, Rapport officiel des Jeux olympiques de 1976 - Volume II - Installations, 1978, RIO.



Vue sur le Bassin olympique, Rapport officiel des Jeux olympiques de 1976 - Volume II - Installations, 1978, RIO.



Bassin olympique, vue vers le nord, Jonathan Cha, 2016.

9. Bassin olympique (suite)



Vue aérienne sur l'île Notre-Dame, Vers 1978, Archives de la Ville de Montréal, VM166-D24000.



Bassin olympique, vue aérienne, 1976, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

9. Bassin olympique (suite)

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ **Date : 1966-1967**

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (canaux, lac, parc, espaces publics, rues, pavillons).

TRAVAUX 2

→ **Date : 1972-1975**

CONCEPTEURS : Lemay-Leclerc Architectes

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du Bassin olympique.

TRAVAUX 3

→ **Date : 1992**

CONCEPTEURS : Ville de Montréal.

TYPE D'INTERVENTION : Plantation de 350 *Fraxinus pennsylvanica* le long de la voie de service, longeant la partie est du bassin.



Travaux d'excavation au Bassin olympique en septembre 1974, in Rapport officiel des Jeux olympiques de 1976 - Volume II - Installations, 1978, RIO.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Les équipements sont concentrés dans les bâtiments de services (toilettes). L'aire est immense et crée un sentiment de petitesse. Il y a répétition et le paysage est peu évolutif. La proximité de la piste de course (épingle) isole les infrastructures olympiques du reste du Parc et ne valorise pas les aménagements paysagers modernes de grande qualité.

POINTS D'INTÉRÊT:

L'attrait réside dans l'effet d'immensité généré par la grandeur du bassin et des installations (estrades en particulier). La vue très ouverte sur le bassin porte très loin. La digue, les estrades et les bâtiments viennent néanmoins refermer le champ visuel sur le Bassin. Malgré tout, l'unité offre peu de contraste et de points visuels d'intérêt hormis celui du Casino de Montréal, qui est remarquable lorsqu'on déambule du côté est du bassin. L'ensemble construit et paysager des gradins est une œuvre remarquable qui dialogue avec son environnement en offrant des aménagements, terrasses et points de vue privilégiés.



Construction du canal des sports nautiques, 1975, Archives de la Ville de Montréal.



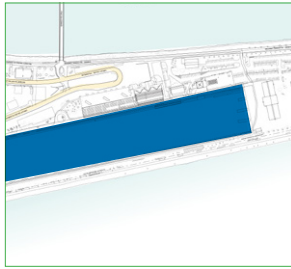
Bassin olympique depuis les grains, vue vers l'est, Jonathan Cha, 2016.



Secteur du Bassin olympique, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.

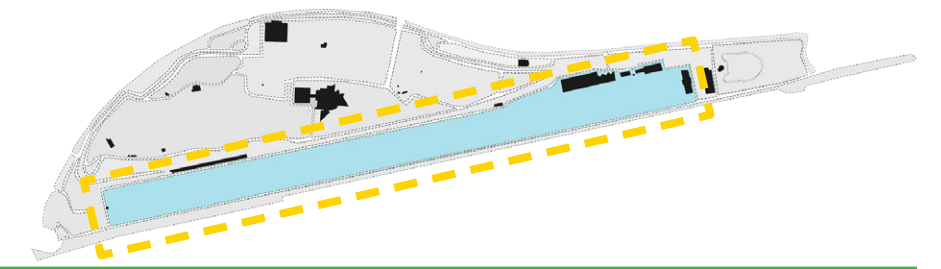


Bassin olympique, vue vers le sud, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

9.1 Bassin d'aviron du Bassin olympique



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1972-1976

CONCEPTEUR:

Lemay Leclerc Architectes

NOM:

Bassin d'aviron

AUTRES NOMS:

Bassin olympique

SITUATION PHYSIQUE:

À l'extrémité est de l'île Notre Dame, longeant le canal de la Rive-Sud de la voie maritime.

DESCRIPTION:

Voici quelles furent quelques-unes des conditions techniques préalables à sa réalisation: Pour assurer des conditions égales à tous les participants, on met divers moyens en œuvre : Les tribunes sont de dimensions modestes et assez éloignées du bord du bassin, pour ne pas protéger du vent les couloirs les plus proches. On délimite sept couloirs de 13,5 mètres de large, bien que le maximum d'embarcations par épreuve soit de six. Ainsi pourra-t-on laisser libre l'un des deux couloirs extérieurs, suivant la direction du vent, de sorte qu'aucune équipe ne puisse tirer parti de la protection naturelle de la rive ou, au contraire, être désavantagée par celle-ci. Enfin, la berge, faite de galets non tassés, absorbe complètement l'effet des vagues soulevées par les bateaux.

Le bassin d'aviron est un miroir d'eau rectangulaire aux dimensions impressionnantes : 2,2 kilomètres × 110 mètres de largeur. Une voie se déploie tout au long de celui-ci, en asphalte côté équipements, en terre côté Rive-Sud. Les grosses roches des berges du bassin concassées adoucissent l'aspect quelque peu strict et lui apportent une certaine qualité matérielle. Enfin, des quais fixes et flottants posés sur le bassin viennent également enrichir le dispositif.

À échelle humaine, les talus entourant le bassin créent une séparation entre le bassin et les éléments aux alentours (le circuit de F1, la Rive-Sud), mais la taille du site relativise l'enfermement créé par les talus et des grands éléments de paysage extérieurs composent la mise en scène du site : le pont Jacques-Cartier, la Biosphère, les tours de Longueuil et les structures métalliques du pont Victoria.

Côté Rive-Sud, le talus qui sépare le bassin du canal de la Rive-Sud renferme le système sportif et établit une certaine distance bienvenue. Émergent les bâtiments du campus de l'Université de Sherbrooke et quelques tours d'habitation, dont on saisit difficilement la distance, car leur base est dérobée de la vue. Faisant face aux gradins temporaires, est disposé un linéaire de gradins en bois de même facture. De même, sont implantés sur le talus, côte à côte, le panneau d'affichage des résultats et une gigantesque affiche avec le logo du parc Jean-Drapeau, dont l'échelle est difficilement perceptible tant les dimensions du site sont grandioses. Tout le talus est aléatoirement planté d'arbres, aux d'essences variées. Résistant aux assauts du vent, les arbres adoptent un profil incliné et robuste.

L'allée qui longe le bassin « côté ville » longe successivement les édifices olympiques, des talus plantés, la tour « Pirelli », les grilles séparant le circuit de Formule 1, des grilles métalliques qui protègent et séparent des grilles du circuit. Quelques arbres viennent parfois adoucir le voisinage du circuit de Formule 1. Aussi, l'allée est ponctuée de petites guérites énigmatiques en béton texturé, sans fenêtres, mais avec une porte et coiffées d'une toiture à quatre pentes en métal, peint en bleu : il s'agit des bornes électriques. L'extrémité nord du bassin est occupée par les hangars permanents. Au sud, le bassin s'ouvre sur le grand paysage. Seule la tour de départ en bois, élégante et simple, se tient stoïquement face à la grandeur du bassin.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Les Jeux olympiques de 1976

Site des compétitions d'aviron et de canoë-kayak.

→ 1977-2018

Site d'entraînement et de compétitions variées.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 1999

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Réfection du Bassin olympique, quais fixes et flottants.

FONCTION ACTUELLE:

Bassin d'aviron, canoë-kayak et bateaux dragons.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Le bassin est entretenu. Les quais fixes et quais flottants sont en bon état.

POINTS D'INTÉRÊT:

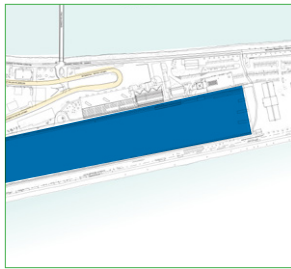
Seul bassin du genre au Canada, il est une infrastructure de calibre international. Le tableau indicateur des JO est encore présent le long des bassins face aux gradins.



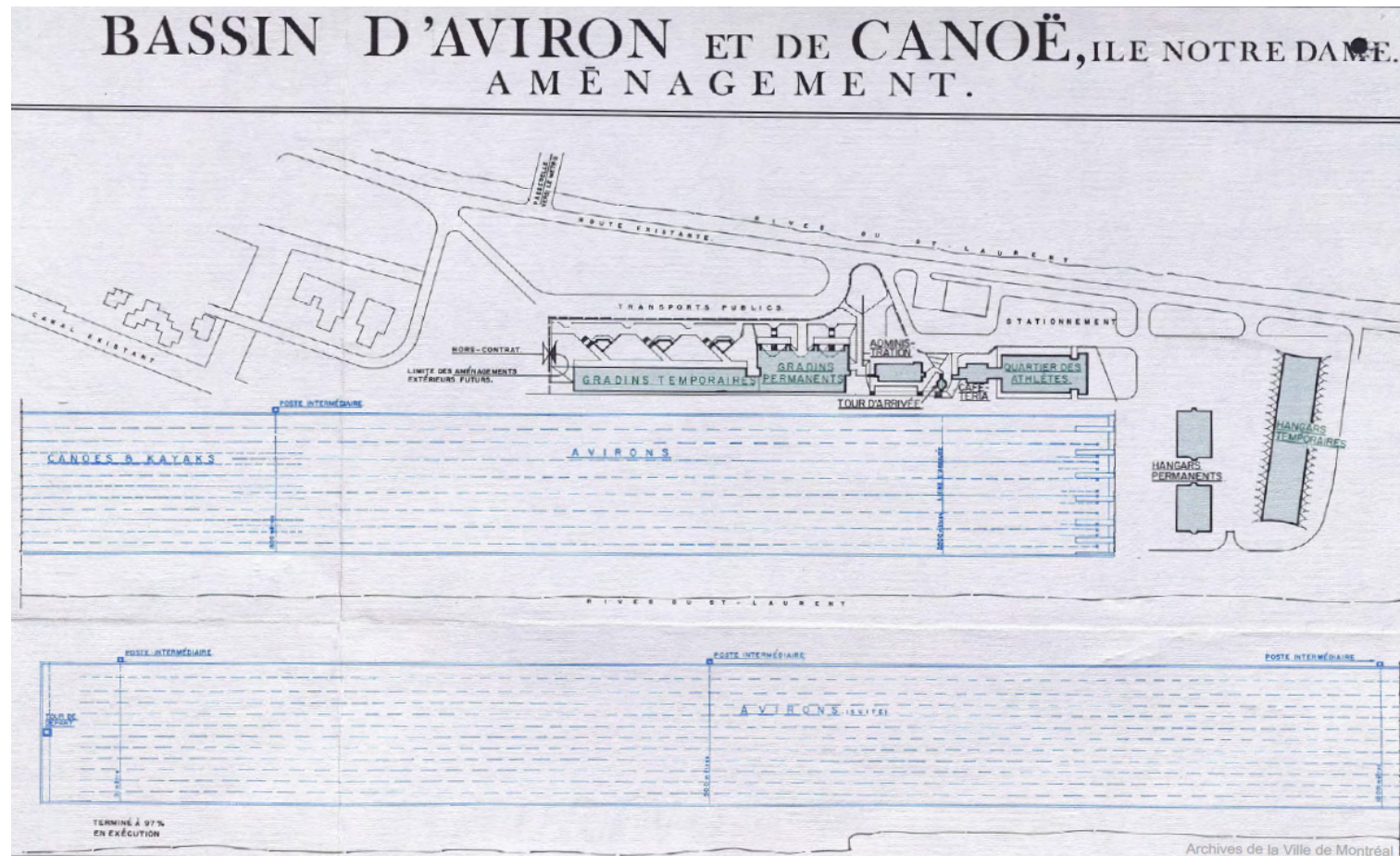
Île Notre-Dame - Aviron-Canoë, Vers 1975, Archives de Ville de Montréal.



Bassin Olympique, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



9.1 Bassin d'aviron du Bassin olympique (suite)



Aménagement des installations du Bassin olympique, vers 1975, Archives de la Ville de Montréal.



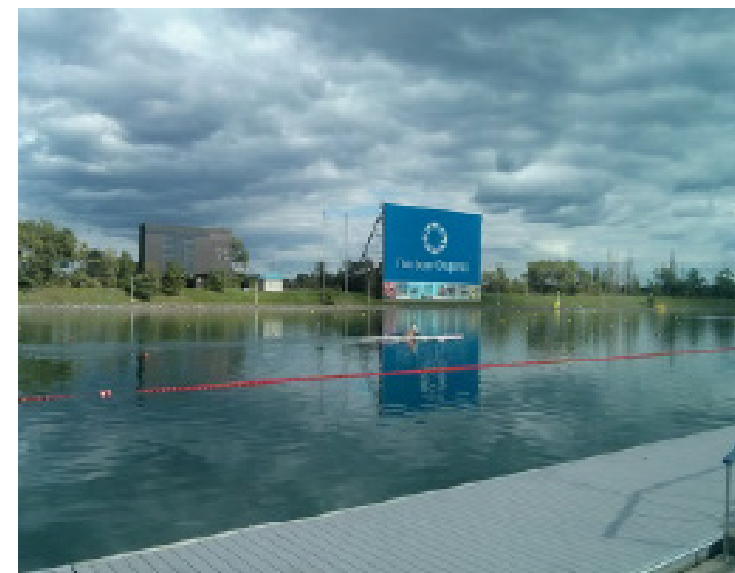
Vue aérienne de l'île Notre-Dame et du bassin d'aviron, 1976-1977, Cahier images aériennes, TDH Île Ste-Hélène_Page_02, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Vue du bassin d'aviron et de canoë vers le nord, Jonathan Cha, 2016.



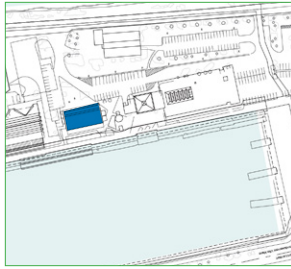
Vue du bassin d'aviron et de canoë vers le nord, Jonathan Cha, 2016.



Vue du bassin d'aviron et de canoë vers l'est, Jonathan Cha, 2016.

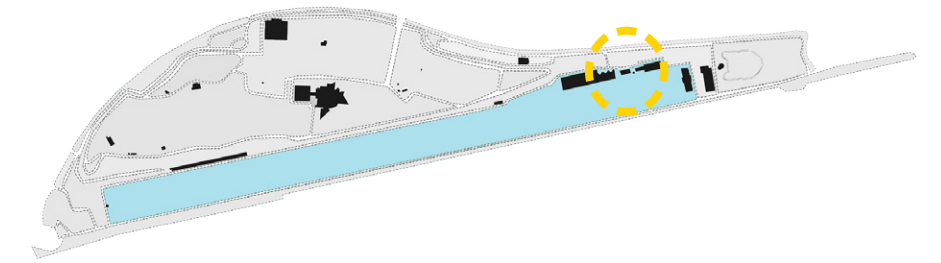


Vue du bassin d'aviron et de canoë vers le sud, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

9.2 Bâtiment administratif du Bassin olympique



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1975-1976

CONCEPTEUR:

Lemay-Leclerc Architectes

NOM:

Bâtiment administratif

AUTRES NOMS:

Bâtiment CJPX (Radio-classique)

SITUATION PHYSIQUE:

Le bâtiment se trouve à l'extrémité est de l'île Notre Dame, longeant le canal de la Rive-Sud de la voie maritime. Il est implanté du côté ouest du bassin entre la tour d'arrivée et les gradins permanents.

DESCRIPTION :

L'édifice est de forme rectangulaire, que deux volumes d'accès placés sur les façades latérales viennent agré-
menter. La structure du bâtiment est en béton, et les fa-
çades sont porteuses; avec deux noyaux (toilettes), qui
offre un plan libre à l'intérieur de l'édifice. Le deuxième
étage est découpé en deux sur toute sa longueur : sur sa
partie nord, un volume est ouvert, sur le côté sud, une ter-
rasse en gradins couverte qui se termine par une balus-
trade fleurie donnant sur le bassin. La toiture est dotée
d'un lanterneau longitudinal qui la sépare en deux pans
inversés, et éclaire les bureaux.

L'accès principal se fait du côté de la tour d'arrivée. Le hall
est lumineux, recouvert de carreaux en céramique, et un
imposant escalier en béton mène aux étages supérieurs.
L'intérieur est décomposé en bureaux au premier étage
séparés par une circulation centrale, et au deuxième étage
en cubicules de radios aux parois vitrées. Le sous-sol, au
plan similaire à celui du premier étage, sert partiellement
de stockage.

Les éléments architecturaux distinctifs sont à observer
dans l'enveloppe savante, toiture y comprise, tout en dé-

coupes et en textures, dans l'esprit de l'ensemble des pa-
villons. Les accès extérieurs aux étages supérieurs sont
recouverts d'une bâche en tissu et en plastique, qui nuit
quelque peu à l'intégrité du bâtiment, notamment, sur la
façade nord-ouest.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Les Jeux olympiques de 1976

Site des compétitions d'aviron et de canoë-kayak.

→ 1976-2018

- Diverses fonctions administratives
- Bureaux de la Fédération internationale des sociétés
d'aviron et de la Fédération internationale de canoë
- Radio-classique CJPX
- Entreposage
- Espaces vacants

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 1990

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Rénovations pour un réaména-
gement du sous-sol et de la salle mécanique. Des amélio-
rations de l'enveloppe ont aussi été effectuées afin d'amé-
liorer la qualité des vitres aux étages.

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : n/d

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Réaménagement des locaux
pour l'installation des studios de radios. Le plan initial du
1^{er} étage a été modifié. D'une circulation centrale distri-
buant des bureaux de part et d'autre, le nouvel aménage-
ment laisse un espace dégagé le long de la façade, distri-
buant les cubicules vitrés.



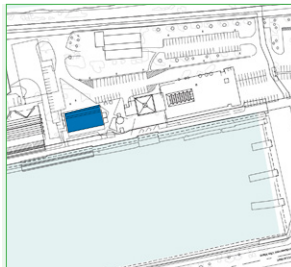
Vue extérieure du bâtiment administratif du bassin d'aviron et de canoë,
Jonathan Cha, 2016.



Vue extérieure du bâtiment administratif du bassin d'aviron et de canoë,
Jonathan Cha, 2016.



Vue extérieure du bâtiment administratif du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan
Cha, 2016.



9.2 Bâtiment administratif du Bassin olympique (suite)

TRAVAUX 3

→ **Date des travaux : 2009**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : La toiture a été remplacée et mieux isolée.

FONCTION ACTUELLE:

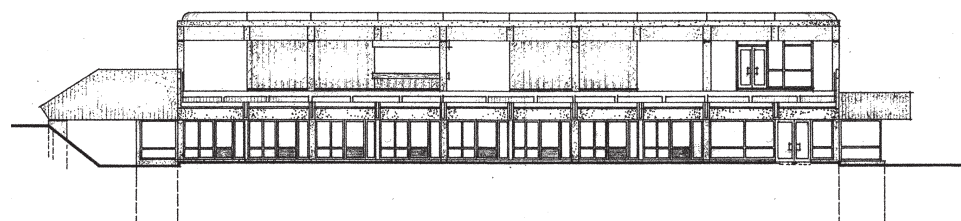
Bâtiment de trois niveaux, sous-sol y compris, il est destiné à accueillir des bureaux. Les deux étages sont actuellement désaffectés depuis que Radio-classique a quitté le bâtiment. Certaines pièces du sous-sol, non éclairé servent d'entrepôt de mobilier pour la Société du parc Jean Drapeau.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

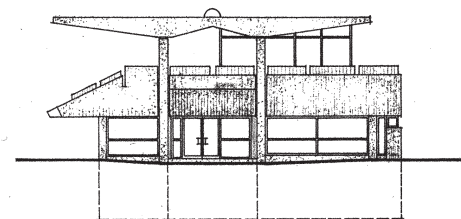
Le bâtiment est bien conservé. Pas de dégradations majeures constatées, mis à part quelques fissures du béton.

POINTS D'INTÉRÊT:

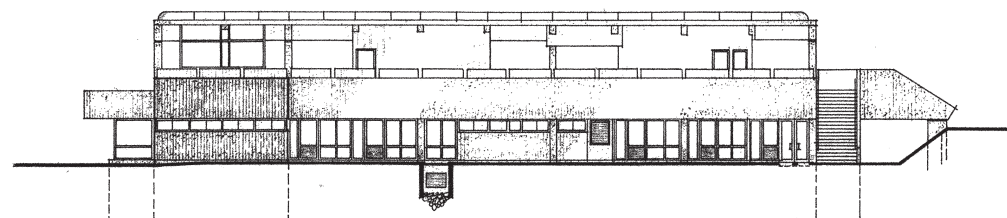
Le bâtiment à l'architecture brutaliste est en harmonie avec l'ensemble des bâtiments olympiques. Sa façade avec terrasse face au bassin est particulièrement intéressante par la continuité du toit devenant marquise. L'architecture n'est pas sans rappeler celle des hippodromes. Le bâtiment revêt un caractère monumental tout en étant bien intégré à son environnement. À l'intérieur, il a conservé son intégrité.



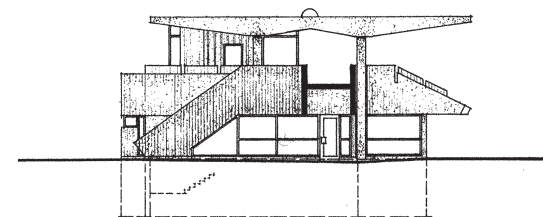
ELEVATION AVANT



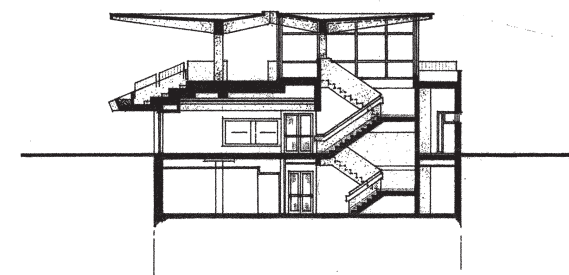
ELEVATION DROITE



ELEVATION ARRIÈRE



ELEVATION GAUCHE



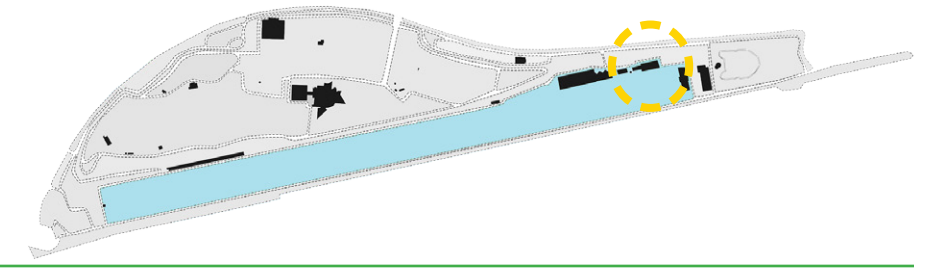
COUPE TRANSVERSALE A

Élevations et coupes du bâtiment administratif du bassin d'aviron et de canoë, île Notre-Dame, Ville de Montréal - Service des Travaux publics, 1974.



FICHE DES COMPOSANTES

9.3 Quartier des athlètes du Bassin olympique



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1975-1976

CONCEPTEUR:

Lemay-Leclerc Architectes

NOM:

Quartier des Athlètes

AUTRES NOMS:

Aucun

SITUATION PHYSIQUE:

Le bâtiment se trouve entre la tour d'arrivée à l'extrémité nord-est du Bassin olympique et les hangars.

DESCRIPTION:

La structure du bâtiment est en béton, ainsi que son enveloppe, constituée de panneaux modulaires préfabriqués au design soigné. L'édifice est constitué de deux volumes, reliés par un hall d'entrée traversant. La matérialité de la structure du bâtiment prédomine. On a affaire à un volume fermé de par la large corniche en béton et les panneaux modulaires. Toutefois, les nouvelles ouvertures sur les deux façades, remplaçant certains panneaux préfabriqués, viennent alléger cette impression.

Le volume principal, d'un étage, est de format rectangulaire, avec une toiture accessible. Il abrite des salles destinées aux sportifs. Un corridor central périphérique dessert toutes les pièces du bâtiment, délimitant des espaces centraux en second jour. Ceux-ci sont tout de même éclairés par des puits de lumière, qui contribuent également au profil de la façade. Le point d'orgue de ce corps de bâtiment est bien cet espace central (ou espace servi, selon des termes kahniens) constitué des salles de bacs à ramer, impressionnantes installations techniques et visibles à travers un vitrage sur trois de ses faces. Les salles sur le pourtour sont éclairées par des fenêtres en triangle et par un bandeau horizontal séparant les panneaux préfabriqués de la corniche.

L'aile sud est composée de la cafétéria, un grand volume pyramidal coiffé d'un lanterneau qui éclaire l'espace, en plus des ouvertures latérales entre le bassin et l'accès au public. Les subtilités architecturales se laissent dévoiler par ceux qui veulent bien porter une attention aux détails. Volumes de fenêtres en triangle qui se détachent de la façade, en oriel, lanterneaux pyramidaux qui reprennent la forme du grand volume pyramidal de la cafétéria, etc. Doté d'un plan simple, des éléments rajoutent de la complexité à l'enveloppe, tels que des murs en béton texturé qui se prolongent à l'extérieur, ou un volume d'escalier intégré dans l'épaisseur, permettant d'accéder à la terrasse qui servait de détente pour les athlètes, aujourd'hui fermé.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Les Jeux olympiques de 1976

Comité d'Organisation des Jeux olympiques. Salle de musculation et d'entraînement, bureaux, locaux, vestiaires, douches, cafétéria.

→ 1976-2018

Salle de musculation et d'entraînement, bassins et bacs à ramer (depuis 2000), bureaux, locaux, vestiaires, douches, cafétéria.

→ 1995-2018

Bureaux administratifs de la Société du parc des Îles puis de la Société du parc Jean-Drapeau.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 2000

CONCEPTEURS : MCL Associés.

TYPE D'INTERVENTION : Travaux de modernisation des systèmes de ventilation, chauffage et électricité. Nouvelles installations sportives : petite salle de bacs à ramer, démolition de cloisons.

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : 2015-2016

CONCEPTEURS : Poirier Fontaine Architectes

TYPE D'INTERVENTION : Travaux de rénovation du bâtiment, ouvertures de baies vitrées vers le bassin et l'aire de stationnement, réfection de la toiture, du sous-plafond.

FONCTION ACTUELLE:

Bâtiment accueillant des installations sportives pour les athlètes pratiquant l'aviron et le canoë : salles de musculation équipées, bacs à ramer pour aviron et canoë-kayak, vestiaires et douches. Les salles de massages et contrôle de dopage ont disparu. À l'autre bout, une cafétéria avec cuisine.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

L'édifice vient d'être rénové et ouvert au public en 2016. La rénovation du bâtiment est soignée, respectueuse du bâtiment d'origine tout en apportant une touche de contemporanéité, notamment par une nouvelle signalétique, de nouveaux éclairages, des ouvertures vitrées, et le faux plafond de la cafétéria, que l'on soupçonne avoir été installé pour des raisons d'acoustique. À noter que le projet de rénovation prévoit de réinstaller des toiles colorées telles que projetées initialement.

POINTS D'INTÉRÊT:

Il s'agit du bâtiment le plus brutaliste de l'ensemble olympique, austère et fermé lui-même. L'architecture n'en demeure pas moins d'intérêt. Les panneaux modulaires de la façade longitudinale préfabriqués sont particulièrement expressifs. Le bâtiment est en harmonie avec l'ensemble des bâtiments olympiques. À l'intérieur, il a conservé son intégrité.



Vue des bacs à ramer du quartier des athlètes du bassin d'aviron et de canoë, île Notre-Dame, 2016, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Quartier des athlètes, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

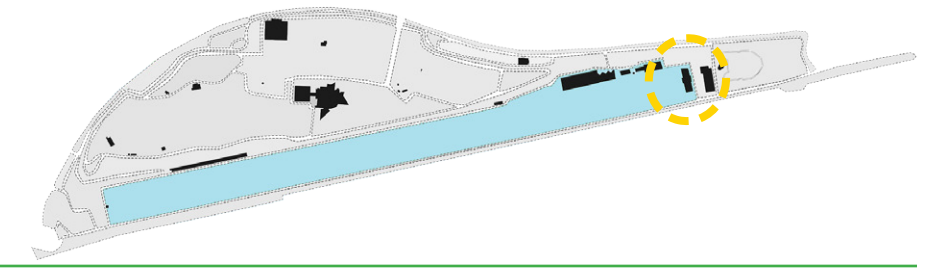


Quartier des athlètes, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



FICHE DES COMPOSANTES

9.4 Hangar du Bassin olympique



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1975-1976

CONCEPTEUR:

Lemay-Leclerc Architectes

NOM:

Hangars

AUTRES NOMS:

Hangars permanents (nom d'origine), bâtiment multifonctionnel, entrepôt A « nord-est » et entrepôt B « sud-est »

SITUATION PHYSIQUE:

Le bâtiment se trouve à l'extrémité nord du Bassin olympique.

DESCRIPTION:

Un long bâtiment d'un étage termine la perspective au nord du bassin. Le pont Jacques-Cartier se découpe largement derrière celui-ci. Les hangars se distinguent d'entrepôts fonctionnels par des façades latérales en béton texturé, identiques à chaque extrémité. Cette signature permet d'identifier cet édifice dans l'ensemble architectural des pavillons olympiques.

Mur pignon aveugle, cette façade est un ouvrage savant. Il est composé de deux voiles faisant mine d'être déséquilibrés, et qui se retiennent sur leur arête, au centre de la façade, tout en enchâssant une surface métallique nervurée et penchée qui récupère les eaux de pluie de la toiture. En fait, c'est l'épaisseur du voile en béton qui joue et offre cette illusion d'optique. Huit luminaires en béton non texturé, « suspendus » à même la façade, viennent rythmiquement rythmer le voile ; la lumière artificielle révélant toutes les textures de la matière. Les murs pignons sont au nombre de quatre, identiques sur les deux corps de bâtiment d'origine.

Les travées intermédiaires reprennent le profil des façades latérales extérieures. Ce gabarit est un élément architectural majeur, puisque l'enveloppe du bâtiment est

plus petite que le voile et les laisse transparaître à l'extérieur. Chaque portion de hangar de bâtiment est constituée de six travées. Chaque travée est rythmée par ce voile qui, découpé en biais, reprend le profil général du bâtiment. Les deux pentes de la toiture sont réunies au faite à 7,50 mètres de hauteur par une excroissance, dans laquelle sont nichées des petites persiennes qui assurent la ventilation.

À l'origine, deux corps de bâtiment identiques composaient l'ensemble, un vide entre les deux les séparant. Le projet d'extension par la construction d'un hangar central les a réunis ; bien que les murs n'aient pas été percés ; ainsi, il n'y a pas de manière de traverser le bâtiment d'un côté à l'autre. Le volume central diffère des bâtiments d'origine de par son matériau – il est strictement métallique, et de par ses dimensions ; il est un peu plus grand, tant en surface qu'en hauteur. Ainsi, l'extension centrale dépasse du corps principal nettement plus vers le bassin qu'à l'arrière, il avance celui-ci, conférant un avant et un arrière à l'ensemble. Vue du bassin d'aviron, l'impression spatiale (voulue ou non) de laisser filer la vue entre les deux corps de bâtiment a disparu, mais considérant l'échelle du site, l'extension permet toutefois d'apprécier la vue du pont Jacques-Cartier derrière.

L'intérieur des hangars est délimité par des cloisons translucides et en parpaings de béton qui reprennent le rythme des travées. La hauteur est utilisée à des fins d'empilement des embarcations. Sinon, s'y trouvent toilettes, bureaux, salles de réunion, pièces fermées avec installations électriques. Finalement, les cloisons ne permettent pas de discerner toute l'ampleur de l'espace intérieur.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

- Comité d'Organisation des Jeux olympiques
- Société du parc des Îles
- Société du parc Jean Drapeau
- Club d'aviron de Montréal

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 2004

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Extension du hangar par une halle centrale réunissant les deux entités

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : 2016

CONCEPTEURS : Poirier Fontaine Architectes

TYPED'INTERVENTION : Rénovation, réfection de la toiture, remplacement des portes de garage, réaménagement de la partie centrale, ajout d'enseignes.

FONCTION ACTUELLE:

Entrepôt pour les embarcations, avirons, canoës et autres canots tels que les bateaux-dragons. Des services utilitaires y sont disponibles, tels que bureaux, salles de réunion, toilettes, etc.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Le bâtiment est en bon état, ayant été rénové en 2012.

POINTS D'INTÉRÊT:

Le voile et les arêtes béton donnent aux façades un caractère recherché et distinctif. Le langage architectural et l'harmonie à l'ensemble des constructions olympiques.



Vue extérieure du hangar permanent du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



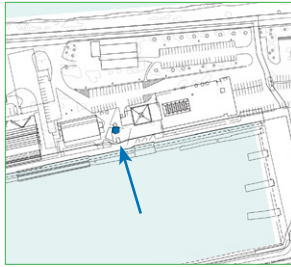
Vue extérieure du hangar permanent du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



Entrepôt "B" (sud/est), 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

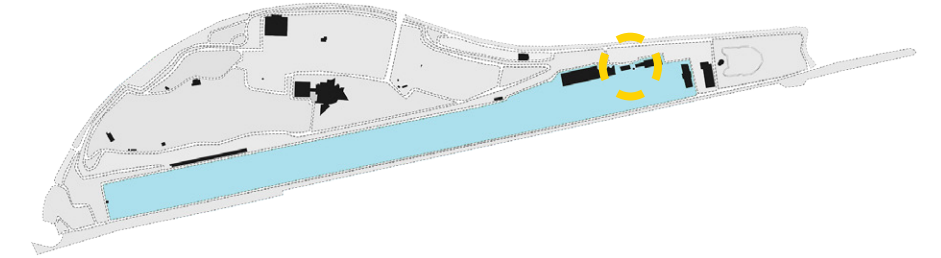


Vue extérieure du hangar permanent du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

9.5 Tour d'arrivée du Bassin olympique



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1975-1976

CONCEPTEUR:

Lemay-Leclerc Architectes

NOM:

Tour d'arrivée

AUTRES NOMS:

Aucun

SITUATION PHYSIQUE:

Le bâtiment est implanté entre le quartier des athlètes et le bâtiment administratif (CJPX).

DESCRIPTION:

« La tour d'arrivée est le seul édifice vertical de l'ensemble architectural du Bassin olympique ». De fait, il se détache des autres, et sa fonction d'observatoire est d'autant plus identifiable. Trois éléments composent l'édifice : un accès escalier principal « avant », la cage d'escalier « à l'arrière », et la tour proprement dite.

Le plan du corps principal est parfaitement octogonal, de dimension réduite et extrudée sur quatre étages. Ainsi, chaque étage est identique, à l'exception du premier étage, où un cloisonnage central partiel divise l'espace en quatre, et occupé par les machines. Le deuxième étage sert d'accueil et permet la relation vers l'escalier à l'arrière. Chapeautant le tout, un toit-terrasse, identique aux étages intérieurs, auquel on accède par la cage d'escalier, offre une vue à 360°. Par sa forme octogonale, aux huit côtés identiques, la tour ne semble privilégier aucune direction. Or, certains détails architecturaux orienteront le bâtiment.

Le tour est d'une couleur brune uniforme (y compris les stores), donnant l'illusion que le vitrage lui-même est fumé. Les panneaux ont un petit côté désuet, notamment par le choix de la couleur, mais cette couleur permet de l'identifier à l'époque de construction, alors très en vogue. L'escalier d'apparat, menant de la piste longeant le bassin

au deuxième étage, est orné d'une structure métallique d'origine sur lequel doit se poser une toile de protection. Elle oriente également le bâtiment. Celui-ci permet d'accéder directement au deuxième étage, reléguant le premier étage comme subalterne. La tour est dégagée à sa base ; elle semble flotter, arrimée au sol par les deux escaliers. Si l'escalier d'apparat est détaché de la tour, la cage d'escalier arrière semble pénétrer le volume vitré de la tour par ses parois en béton.

Un subtil jeu de pleins et de vides se joue entre les trois composantes du bâtiment : les deux escaliers sont pleins, en béton, et enchâssent le volume fermé, qui lui est vitré. À une échelle plus petite, la cage d'escalier en béton est elle-même rehaussée par des balcons vitrés à l'arrière. Le dessin de la façade est simple, découpant le volume par l'alternance de panneaux pleins et vitrés en quatre, correspondant au nombre d'étages. Les luminaires accrochés à chaque étage semblent indiquer eux aussi une orientation du bâtiment, un arrière et un avant.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Les Jeux olympiques de 1976-2018

Bureaux du Comité d'Organisation des Jeux olympiques.

Tour d'observation des compétitions.

→ 1977-2018

Tour d'observation des compétitions.

Bureaux Société du parc des Îles puis de la Société du parc Jean-Drapeau.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Tour d'observation des activités nautiques, contrôle du panneau d'affichage.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Le bâtiment ne semble pas avoir subi de dégradations majeures, malgré le fait qu'il est inoccupé. Seule l'usure

du temps a fait son œuvre, la rendant un peu usagé. Le projet de rénovation respecte l'architecture originale, mais envisage de remplacer les panneaux bruns, ainsi que la toile au-dessus de l'escalier par des panneaux de couleur différente qui se déclinent par un camaïeu de couleurs que l'on retrouvera sur les autres immeubles du bassin.

POINTS D'INTÉRÊT:

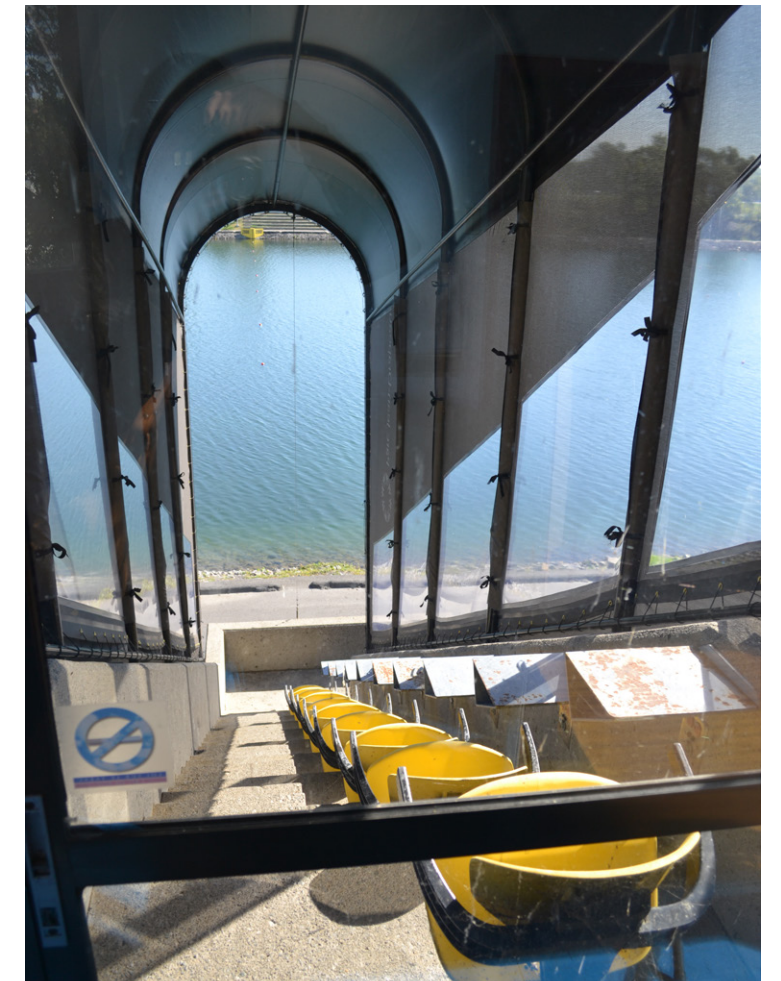
La verticalité de la structure qui rythme l'ensemble des constructions olympiques, la légèreté architecturale, l'escalier d'apparat, l'habile jeu de volumes et de couleurs.



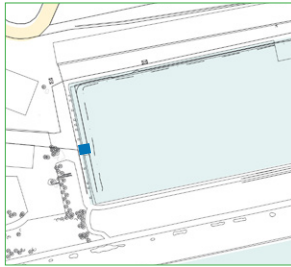
Vue extérieure de la tour d'arrivée du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



Vue sur le Bassin olympique, in Rapport officiel des Jeux olympiques de 1976 - Volume II - Installations, 1978, RIO.

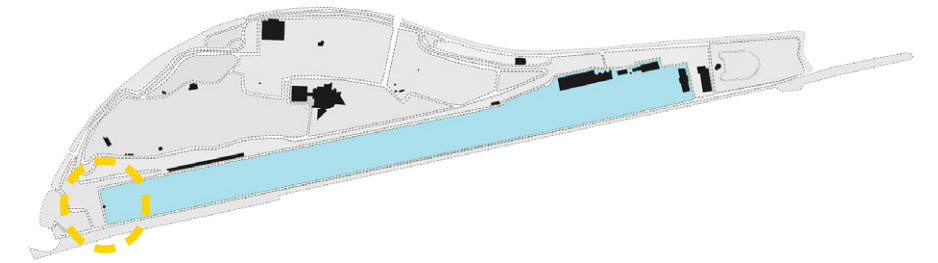


Vue extérieure de la tour d'arrivée du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

9.6 Tour de départ du Bassin olympique



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1975-1976

CONCEPTEUR:

Lemay-Leclerc Architectes

NOM:

Tour de départ

AUTRES NOMS:

Aucun

SITUATION PHYSIQUE:

Le bâtiment est implanté à l'extrémité sud du Bassin olympique.

DESCRIPTION:

Cette tour haute de trois étages comprend un seul principal niveau accessible par un escalier métallique. Cette boîte suspendue allie parois vitrés et parois de béton strié. Deux pilastres de béton perpendiculaires et détachés la soutiennent et contribuent à l'effet sculptural de la structure.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Les Jeux olympiques de 1976-2018

Tour d'observation des compétitions

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Tour d'observation des activités nautiques.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

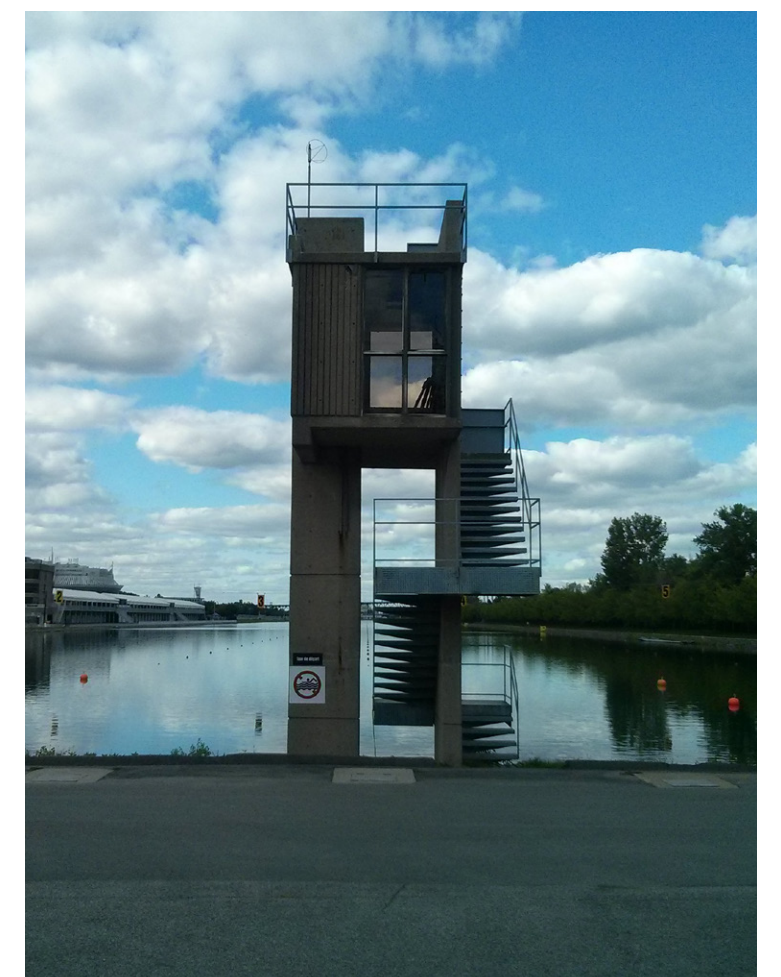
Le bâtiment ne semble pas avoir subi de dégradations majeures. Seule l'usure du temps a fait son œuvre, le rendant un peu usagé.

POINTS D'INTÉRÊT:

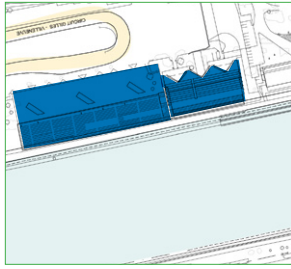
La structure de béton s'inscrit dans la continuité de l'ensemble olympique. Elle fait office de point de repère en hauteur dans cette portion dénudée du Parc.



Tour de départ, 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

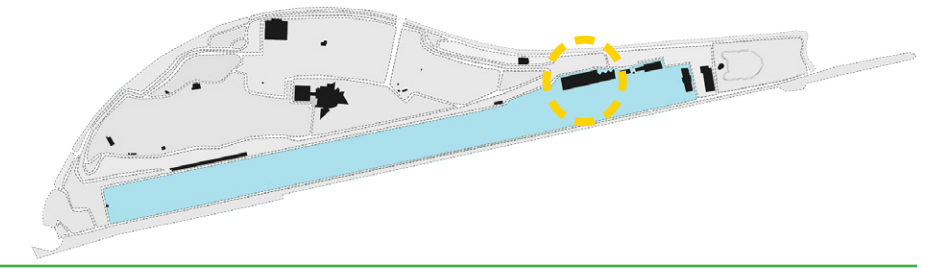


Tour de départ, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

9.7 Gradins du Bassin olympique



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1976

CONCEPTEUR:

Lemay-Leclerc Architectes

NOM:

Gradins permanents et temporaires, boutiques.

AUTRES NOMS:

Boutiques « est », « centre » et « ouest » arrière gradins.

SITUATION PHYSIQUE:

Les gradins permanents sont séparés du bâtiment administratif par un talus engazonné, et se prolongent par les gradins temporaires. Le dispositif architectural se termine par un talus qui vient récupérer le niveau de sol de l'allée qui longe le bassin d'aviron.

DESCRIPTION :

Les gradins sont une structure au croisement de l'architecture et de l'architecture de paysage. Côté bassin d'aviron, c'est une structure de gradins d'une longueur monumentale, posée sur un talus gazonné qui se dessine. Le motif géométrique des gradins, les lignes, est précédé en bas comme en haut du talus par un tapis de pierre au dessin aléatoire (*opus incertum*). Côté ville, le visiteur voit une structure complexe en béton, agrémentée de bacs et de bosquets. Il s'agit du dessous des gradins, accueillant escaliers et espaces de services tels que des bars, casse-croûte et toilettes, ce qu'on appelle les boutiques.

Une allée de distribution supérieure relie les deux gradins et termine le dispositif au sommet du talus. Les éléments (programme, usages, accès) qui composent les deux gradins sont à peu près similaires, mais leur design diffère quelque peu. De manière générale, la forme triangulaire et l'angle à 45°, que l'on retrouve dans le sens des escaliers des gradins temporaires jusqu'aux bacs à fleurs posés au-dessus du talus, ont été privilégiés.

Les gradins permanents « de 2 000 places se dressent à proximité de la ligne d'arrivée, sur un talus élevé à l'aide des décombres provenant de l'excavation du bassin. Des dallages de béton, où seront disposés des sièges faits d'une matière plastique de couleur moulée en forme de coquille, prennent appui sur le remblai dont le prolongement sert de gradins temporaires¹ ». Recouvrant les gradins permanents, la structure tridimensionnelle à l'air libre est supportée par une imposante structure en béton en porte à faux. Avec les sièges bleus, c'est ce qui distingue de loin les gradins permanents des temporaires. Les gradins se détachent du sol par un détail en coupe dont la signification a dû se perdre avec le départ des JO.

Côté Montréal, la structure est agrafée de trois grands escaliers aux balustrades en béton texturé vers le haut, et creusée par trois entailles dans lesquelles des passages sont ménagés vers le bas des gradins. En venant du bassin d'aviron, ces accès offrent des cadrages spectaculaires vers la Biosphère, et la silhouette montréalaise. De même, en haut des gradins, un balcon aux découpes à 45° offre des vues sur la ville. Le dégagement devant les gradins qui permettait au public d'y aller et d'en sortir sans encombre est aujourd'hui partiellement coupé par les clôtures du parcours de F1.

Les gradins temporaires, « consistant en grosses pièces de bois ancrées dans la pente, peuvent accueillir 7 000 personnes. Environ 20 000 autres peuvent prendre place sur les berges du bassin² ». Les gradins temporaires sont une prolongation, une déclinaison mineure du système des gradins permanents. Aujourd'hui, on observe surtout les longs blocs qui accentuent la longueur du site, entrecoupés de trois volumes qui émergent, accès en paraps desquels arrive le public. « Libérés » du mobilier en plastique, ne subsisteraient presque que les éléments primaires d'architecture brute. L'ensemble est bien conservé, mais sans grande activité permanente, il en dégage un beau sentiment d'intemporalité que l'on peut ressentir lors de la visite de certaines ruines antiques. Ces structures semblent avoir été pensées pour s'effacer du paysage, pour s'intégrer à la topographie du site, et régler une transition entre deux niveaux. Le procédé est réussi à un tel point que la structure construite se fond dans le pay-

sage. Elle devient paysage, en se mêlant au jeu subtil de la topographie, des talus verdoyants, des bosquets touffus, de la végétation qui a poussé. Ici, point de pièces fermées. Ne subsistent que des espaces qui offrent des cadrages spectaculaires sur le paysage, ou de longs balcons permettant d'apprécier le panorama.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Les Jeux olympiques de 1976-2018

Gradins et boutiques pour les compétitions olympiques .

→ Les Jeux olympiques de 1977-2018

Gradins et boutiques pour les activités du Bassin olympique. En partie délaissés et fermés.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Sièges pour 10 000 personnes environ pour assister aux activités sur le bassin d'aviron.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Aujourd'hui, une partie des sièges en plastique bleu a été conservée, laissant à nu le reste des gradins, et la toile qui recouvrait la structure a été déposée. On n'en voit plus que l'ossature, à l'instar de la Biosphère. Cette structure résiste tant bien que mal aux aléas climatiques, et ce depuis sa construction. La clôture semi-permanente du circuit longe ces édifices à une distance très proche de l'entrée des gradins, ce qui nuit à sa visibilité et à la viabilité du dispositif. En effet, il n'y a plus de dégagement assez grand pour assurer l'arrivée ou le départ du public lors de manifestations qui se dérouleraient sur le bassin.

POINTS D'INTÉRÊT:

Remarquable édifice intégré à un talus artificiel formant un paysage construit d'estrades, de terrasses, d'escaliers et de bacs de plantation. La structure de béton s'inscrit dans la continuité de l'ensemble olympique.



Vue extérieure des gradins permanents du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



Vue extérieure des gradins permanents du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.

¹ (1978), *Montréal 1976 – Volume I –*, Organisation, Rapport officiel du Comité Organisateur des Jeux Olympiques 76.

² *Idem*.



9.7 Gradins du Bassin olympique (suite)



Vue extérieure des gradins permanents et temporaires du bassin d'aviron et de canoë, île Notre-Dame, Jonathan Cha, 2016.



Mobilier extérieur / bacs de plantation du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



Vue extérieure des gradins permanents du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



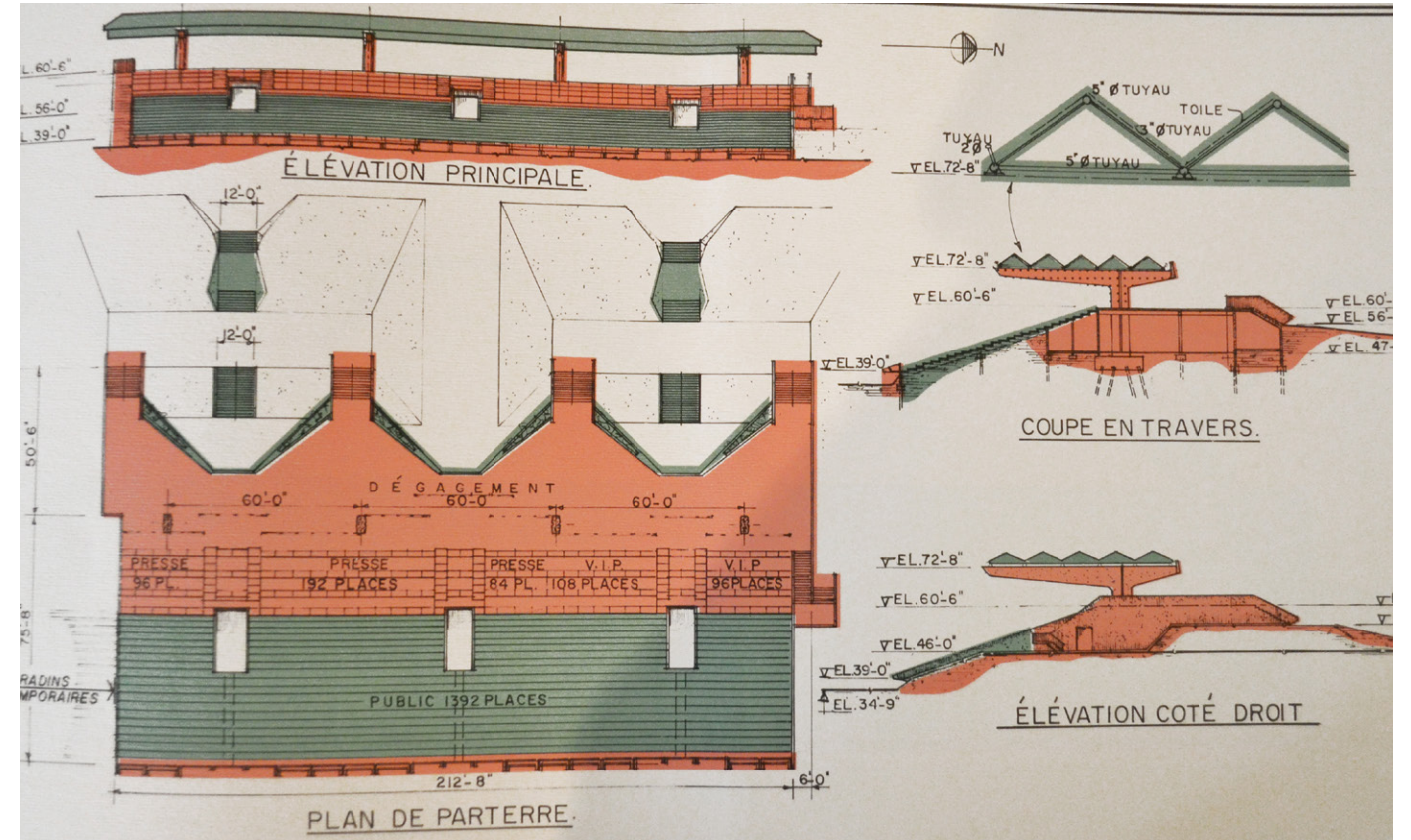
Boutiques des gradins permanents du bassin d'aviron et de canoë, 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



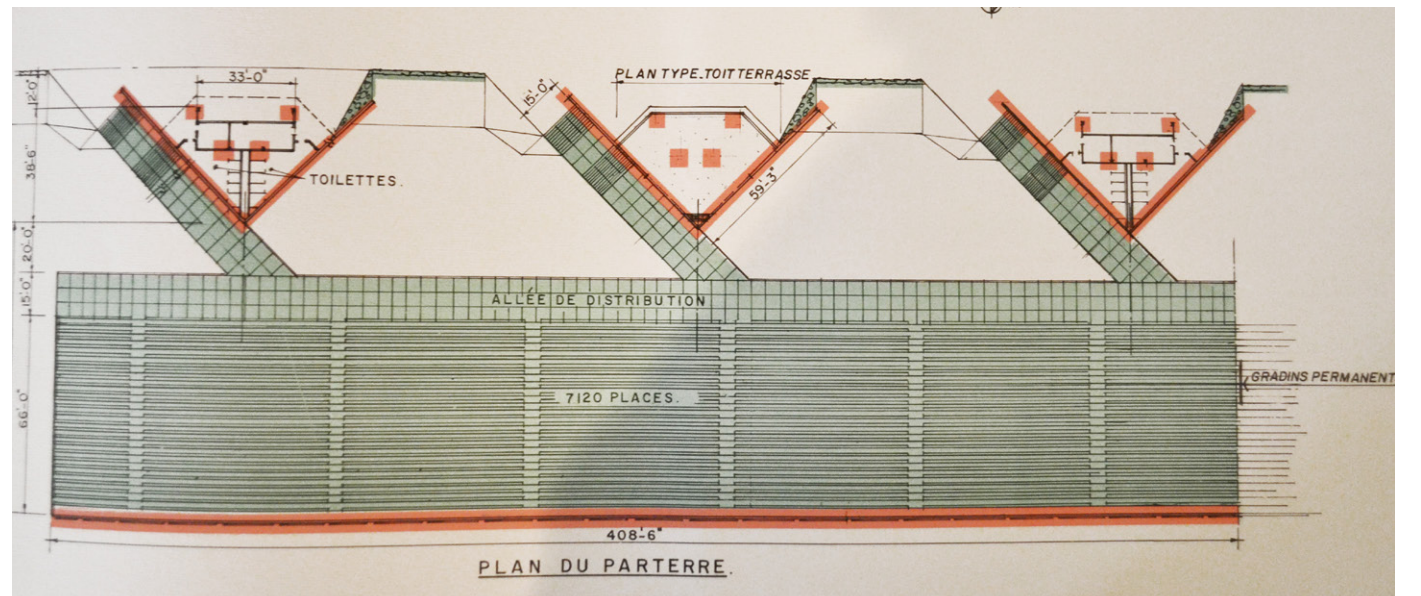
Vue extérieure des gradins temporaires du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



Vue extérieure des gradins permanents du bassin d'aviron et de canoë, Jonathan Cha, 2016.



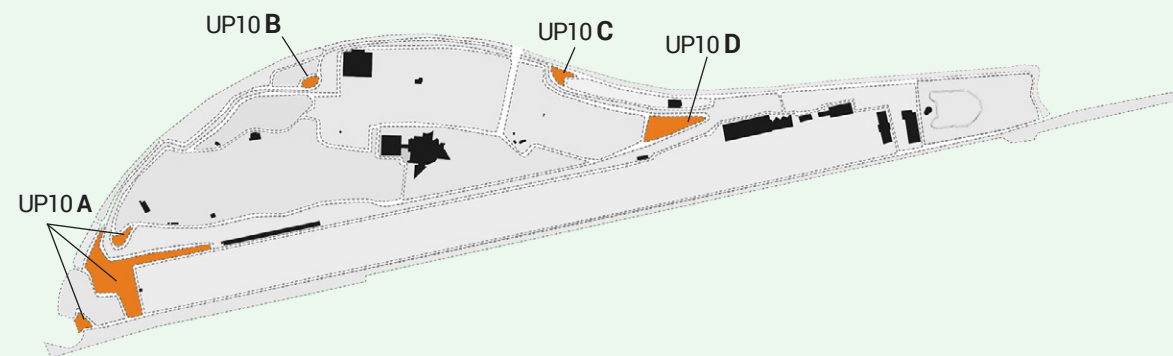
Plan, coupe et élévations des gradins permanents du bassin d'aviron et de canoë, 1975, BANQ.



Plan des gradins temporaires du bassin d'aviron et de canoë, 1975, BANQ.

UNITÉ PAYSAGÈRE

10. Aires de services pour le circuit Gilles-Villeneuve



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1978

CONCEPTEURS :

Grand Prix du Canada de Formule 1.

SITUATION PHYSIQUE:

Unités paysagères (a-b-c-d) dispersées autour du circuit Gilles-Villeneuve.

DESCRIPTION:

Le circuit comporte plusieurs sous-espaces ouverts utiles durant l'événement, mais ils n'ont pas de vocation par la suite. Ils sont répartis le long du parcours, dédiés pour l'entreposage d'équipements, pour le montage des estrades, passerelles temporaires, bâtiments et garages et aires de refuge pour les voitures de course à proximité des courbes. Ce sont des espaces résiduels composés d'aires asphaltées, de gravier et de pelouses. La végétation est celle des abords faisant partie des unités paysagères adjacentes. L'eau est quelquefois perceptible : Bassin olympique, vue sur le fleuve Saint-Laurent près de la portion sud.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

SECTEUR 10-A

→ **Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971**

Le parc Notre-Dame permettait une évasion de la densité urbaine de l'Expo en proposant un parcours

autour d'un lac inspiré par le caractère des paysages canadiens.

→ **Jeux olympiques 1976**

La construction du Bassin olympique détruit une partie significative du parc Notre-Dame. Les spectateurs se situent à l'autre extrémité du bassin.

→ **Grand Prix du Canada de Formule 1 1978**

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Des équipements et des estrades se situent dans le virage 2 (Senna).

SECTEUR 10-B

→ **Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971**

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par l'immense pavillon du Canada.

→ **Grand Prix du Canada de Formule 1 1978**

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Il traverse le secteur de l'ancien pavillon du Canada dont le Katimavik.

→ **Floralies internationales de Montréal 1980**

L'événement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins

thématiques. Tout le secteur du pavillon du Canada est reconfiguré à l'occasion des Floralies internationales de Montréal. Plusieurs petits jardins et exposants se situent dans ce secteur, dont la Fédération des sociétés d'horticulture du Québec et le Conseil canadien des fabricants des produits du tabac.

SECTEUR 10-C

→ **Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971**

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par le pavillon de l'Italie.

→ **Grand Prix du Canada de Formule 1 1978**

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Il traverse le secteur de l'ancien pavillon de l'Italie dans les virages 8 et 9.

→ **Floralies internationales de Montréal 1980**

L'événement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins thématiques. Ce secteur était composé de jardins d'exposants institutionnels.

SECTEUR 10-D

→ **Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971**

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par les pavillons de l'Algérie, du Koweït et de la République Arabe Unie.

→ **Grand Prix du Canada de Formule 1 1978**

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Cette section encerclée par la piste de course est à proximité des virages 10 (l'épingle) et 11.



Secteur 10-b pendant les Floralies, 1980, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 1980_TDH_CP301-34_19-



Secteur 10-c pendant les Floralies, R. Meloche, 1980, Jardin botanique, 1980-08-28_Jardins des villes du Québec.



Vue du Grand Prix Molson Canada, Photo/Multi Pro Inc., 1994, BANQ.

10. Aires de services pour le circuit Gilles-Villeneuve (suite)

SECTEURS 10-A,B,C,D

→ **Aujourd'hui**

Ce secteur « multizones » est accessible en tout temps, destiné à un public ciblé des cyclistes de course. Il sert aussi de voie de desserte véhiculaire. Il est cependant réservé au Grand Prix du Canada et aux voitures de Formule 1 durant la tenue de l'évènement. Certaines portions du secteur sont inutilisables en dehors de l'évènement du Grand Prix, mais nécessaires à sa tenue.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ **Date : 1966-1967**

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (lac, parc, espaces publics, rues, pavillons).

TRAVAUX 2

→ **Date : 1978**

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilote et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit du Grand Prix du Canada de Formule 1.

TRAVAUX 3

→ **Date : 1979-1980**

CONCEPTEURS : Jardin botanique de Montréal, Ville de Montréal et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement des Floralies internationales de Montréal.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Unité paysagère strictement définie en relation avec l'image du circuit Gilles-Villeneuve. Les petits sous-espaces qui forment cette unité sont davantage en contraste avec les autres unités paysagères adjacentes, par la nature des surfaces dures non aménagées et mal définies, qui provoquent une lecture difficile de l'espace et des interruptions de parcours. Elles sont néanmoins nécessaires au déroulement du Grand Prix du Canada de Formule 1. Les zones sont clôturées. On y trouve de la signalisation de contrôle de vitesse ainsi que des infrastructures de sécurité pour les besoins du circuit Gilles-Villeneuve (fosses, marquage au sol, etc.)

POINTS D'INTÉRÊT:

L'attrait de l'aire repose sur l'effervescence qui entoure l'évènement du Grand Prix du Canada de Formule 1, mais n'a aucun intérêt en dehors de l'évènement. L'aire située au sud (10-a) donne des vues sur le paysage emprunté du pont Victoria et des écluses et sur le Bassin olympique, lorsqu'on se retrouve sur le dessus de garages souterrains, cette surface forme un promontoire. L'unité (10-c-d) offre aussi des vues sur la Biosphère, sur la structure du pont des Îles ainsi que quelques vues subtiles sur le centre-ville (10-b).



Aire de service pour le circuit Gilles-Villeneuve, Plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



Vue du Grand Prix Molson Canada, Photo/Multi Pro Inc.,1994, BAnQ.



Secteur 10-c, Google earth 2017.



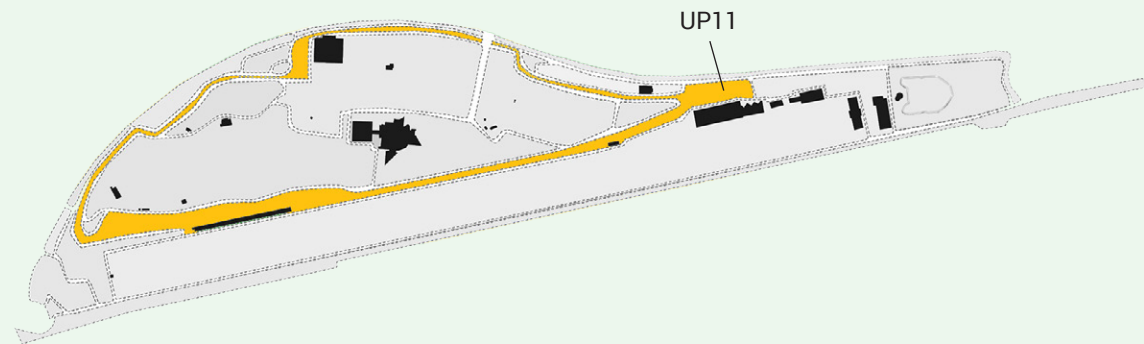
Vue du Grand Prix Molson Canada, Photo/Multi Pro Inc.,1994, BAnQ.



Secteur 10-d, Google earth 2017.

UNITÉ PAYSAGÈRE

11. Circuit Gilles-Villeneuve (Grand Prix du Canada de Formule 1)



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1978

CONCEPTEURS :

Roger Peart, ingénieur civil, pilote et mécanicien.

NOM D'ORIGINE :

Circuit du Grand Prix de Formule 1

SITUATION PHYSIQUE :

Section centrale de l'île Notre-Dame qui parcourt le circuit du Grand Prix du Canada de Formule 1. Elle inclut également la pointe gazonnée près du pont du Cosmos, qui accueille les estrades lors du Grand Prix du Canada de Formule 1.

DESCRIPTION :

Aire formée du circuit asphalté dédié à la circulation des voitures de course et une fois le Grand Prix du Canada terminé, le circuit est subdivisé pour la circulation véhiculaire d'une part et le cyclisme et le patinage à roulettes de l'autre. Elle constitue un corridor asphalté balisé sur des tronçons par des glissières et/ou des murs (modules de type Jersey) surmontés de clôtures. La végétation est présente sur les abords faisant partie des unités paysagères adjacentes; on y retrouve beaucoup de plantes grimpantes sur les clôtures et les murs. L'eau est quelquefois perceptible, notamment celle du Bassin olympique, en plus de certaines vues sur le fleuve Saint-Laurent, près de la portion sud.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ Expo 67 et exposition Terre des Hommes 1967-1971

Le parcours du circuit Gilles-Villeneuve traverse l'ensemble de l'île Notre-Dame en longeant le chenal Le Moyne, la voie maritime et en contournant le lac des Régates. Il a été tracé sur l'emplacement du parc Notre-Dame, des rues piétonnes, du minirail et d'anciens pavillons de l'Expo 67 (notamment Expo-Service C, Union des Républiques Socialistes Soviétiques, L'Homme et l'agriculture, sous-station électrique).

→ Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007).

→ Aujourd'hui :

La piste de course est utilisée à l'année pour les voitures, l'entraînement des cyclistes, la pratique du vélo, la course à pied et la marche. Il s'agit de la principale voie de circulation donnant accès aux installations de l'île Notre-Dame. Le circuit peut être parcouru à pied, mais avec un haut potentiel d'accident.

L'unité est d'accès public en tout temps, selon l'horaire d'ouverture de l'île, hormis durant la tenue du Grand Prix du Canada où seules les voitures de Formule 1 sont admises.

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (canaux, lac, parc, espaces publics, rues, pavillons).

TRAVAUX 2

→ Date : 1978

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilote et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit de Formule 1.

TRAVAUX 3

→ Date : 1979

CONCEPTEURS : Grand Prix du Canada de Formule 1.

TYPE D'INTERVENTION : Modifications apportées aux virages 2, 3, 6 et 7.

TRAVAUX 4

→ Date : 1988

CONCEPTEURS : Grand Prix du Canada de Formule 1.

TYPE D'INTERVENTION : La ligne de départ est déplacée au bout d'une nouvelle ligne droite.

TRAVAUX 5

→ Date : 1994

CONCEPTEURS : Grand Prix du Canada de Formule 1.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement d'une chicane temporaire.



Circuit de F1, vers 1989-1991, Archives Service des Parcs de la Ville de Montréal, 0391-160_017.

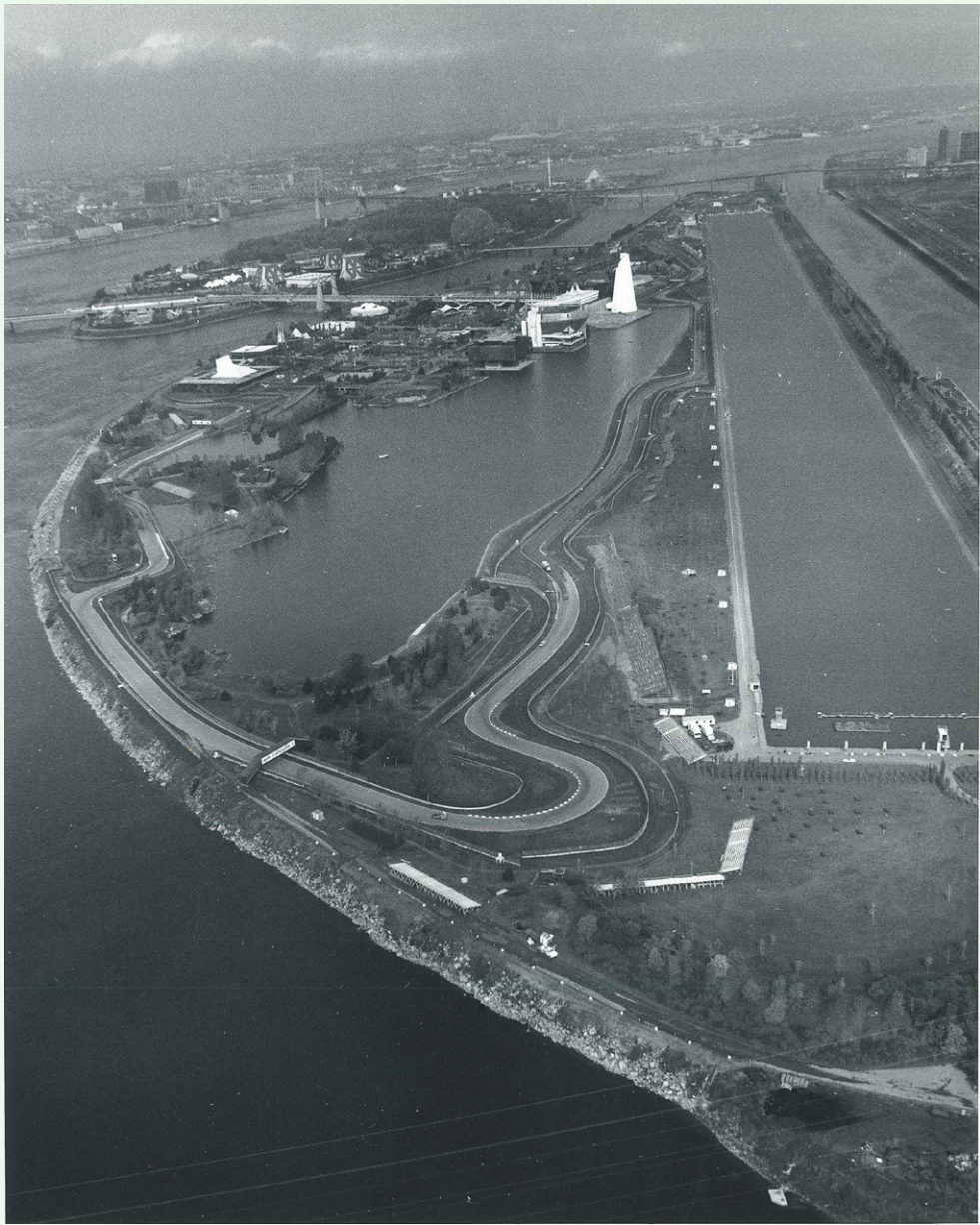


Vue du Grand Prix Molson Canada, Photo/Multi Pro Inc., 1994, BAnQ.



Aerial view over the Circuit Ile Notre Dame, Montreal, Canada, 2002 (formula1.com).

11. Circuit Gilles-Villeneuve (Grand Prix du Canada de Formule 1) (suite)



Circuit Gilles-Villeneuve, 1979, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, Bassin_Page_1.



Vue aérienne des îles, 2000, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Circuit Gilles-Villeneuve, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Circuit Gilles-Villeneuve, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

11. Circuit Gilles-Villeneuve (Grand Prix du Canada de Formule 1) (suite)

TRAVAUX 6

→ **Date : 1996**

CONCEPTEURS : Grand Prix du Canada de Formule 1.

TYPE D'INTERVENTION : Enlèvement de la chicane temporaire et du virage du casino au profit d'une ligne droite.

TRAVAUX 7

→ **Date : 2002**

CONCEPTEURS : Grand Prix du Canada de Formule 1.

TYPE D'INTERVENTION : L'épingle ou virage 10 est écourté.

TRAVAUX 8

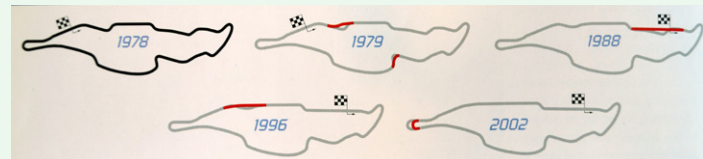
→ **Date : 2018**

CONCEPTEURS : Les architectes FABG .

TYPE D'INTERVENTION : Réfection des paddocks.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

Unité paysagère qui agit comme un élément de ségrégation entre toutes les unités pour les usagers cyclistes de plaisance et de compétition et pour les piétons. Cette unité est en situation de confrontation ou de choc avec les unités adjacentes. Le circuit devient une barrière visuelle et physique majeure par la présence à l'année de murets de sécurité, de clôtures et d'échafaudages. C'est un élément irritant pour tous les différents usagers qui brouille la lecture de plusieurs espaces et crée des culs-de-sac. Il y a présence de plusieurs zones de conflit perpétuel pour tous les usagers : public, personnel d'entretien, véhicules, piétons, cyclistes, travailleurs, etc. Les aires de service se retrouvent sur les unités paysagères adjacentes.



Évolution du circuit Gilles-Villeneuve, tiré de Benoit Clairoux, Montréal, 25 ans de Formule 1, Éditions Hurtubise, 2003.

POINTS D'INTÉRÊT :

L'attrait de l'aire repose sur l'effervescence qui entoure l'événement du Grand Prix du Canada de Formule 1 et devient un lieu visité des touristes. Il repose également sur l'opportunité donnée aux cyclistes de faire un parcours de vitesse. Les vues sont souvent balisées et il y a un effet de corridor lorsque présence de murets. Certains points offrent toutefois des vues sur le Bassin olympique, la Biosphère, la structure du pont des Îles et quelques vues subtiles sur le centre-ville. Le secteur sud quant à lui offre des vues sur le paysage emprunté du pont Victoria et des écluses.



Vue du Circuit Gilles-Villeneuve, Google Street view, 2011.



Vue du Circuit Gilles-Villeneuve, Jonathan Cha, 2016.



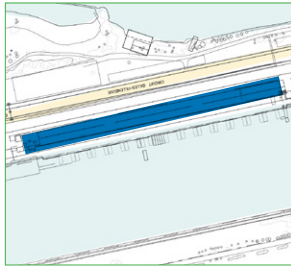
Cycliste au Circuit Gilles-Villeneuve, Jonathan Cha, 2016.



Vue du Grand prix de Formule 1 2015 - Projet d'amélioration des infrastructures Formule 1, FABG, 2015, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

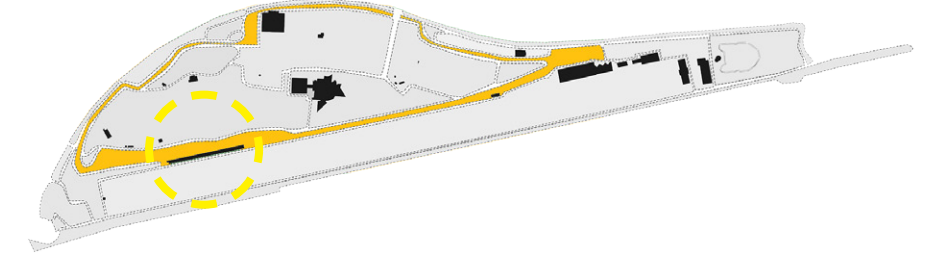


Circuit Gilles-Villeneuve, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



FICHE DES COMPOSANTES

11.1 Garages du Grand Prix (Paddocks)



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1988

CONCEPTEUR:

n/d

NOM:

Les garages du Grand Prix du Canada

AUTRES NOMS:

Tour de départ; Tour Gilles-Villeneuve; Garage « A » Tour de départ, Garage « B » central, Garage « C » est ; Paddocks.

SITUATION PHYSIQUE:

À l'extrémité sud du circuit de Formule 1, en face du Parc-plage de l'île Notre-Dame.

DESCRIPTION:

Le bâtiment s'apparente à une péniche étirée, à l'instar de l'horizontalité du bassin, de l'île, tout allongée. Très long bâtiment en béton d'un étage, surmonté d'une toiture-terrasse. Une balustrade métallique à barreaux verticaux ceint toute la périphérie. La terrasse est dotée d'une structure métallique permanente à double pente, et occasionnellement recouverte d'une bâche en plastique lors d'événements sportifs.

Composé de 48 travées, le bâtiment accueillant les garages qui, traversant, laissent filer la vue vers le bassin d'aviron lorsque les portes sont ouvertes. La répétition du même module est toutefois interrompue par 3 plots de deux travées chacune, qui, dès la base, émergent sur la terrasse, dans un écran en bardeaux métalliques. Côté bassin d'aviron, 7 cages d'escalier réparties sur toute la longueur de l'édifice se glissent à l'entraxe des travées, entre les portes de garage.

La tour de contrôle vient terminer l'édifice, telle une proue de navire, même si une travée de garages, évidée en son centre, la dépasse et clôt le système architectural. Ainsi, trois étages se superposent sur un socle impassible et

jouent le jeu de stratification, amplifié par les bandeaux pleins et vides. Le contraste entre les fenêtres au rythme vertical serré et les panneaux horizontaux en béton est notable. Les fenêtres d'angle en verre fumé ont la particularité d'être en fruit, ce qui augmente l'effet d'empilement. Toutefois, la tour semble quelque peu sous dimensionnée en comparaison avec la longueur de l'édifice.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

Grand Prix du Canada de Formule 1 et Société du parc Jean Drapeau.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune avant la démolition et la reconstruction prévues en 2018.

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 2018

CONCEPTEURS : Les Architectes FABG

TYPE D'INTERVENTION : Démolition du bâtiment existant. Réfection des paddocks. Construction d'un nouveau bâtiment multifonctionnel comprenant les garages des équipes, une tour de contrôle, les locaux pour le personnel, les loges, le podium, les espaces médias et une terrasse.

FONCTION ACTUELLE:

Le premier étage sert de garages pour les voitures. Les plots accueillent les toilettes, cuisines et autres pièces. La tour sert de bureaux, de services et de salle de contrôle.

ÉTAT ACTUEL:

Pas de dégradations majeures, le bâtiment a subi l'usure du temps, et semble daté, peu entretenu.

POINTS D'INTÉRÊT:

Un certain brutalisme de l'enveloppe architecturale. Le nouveau bâtiment contemporain, beaucoup plus transparent et habité, proposera une toiture de bois ajourée reprenant un motif de l'Expo 67. Sa présence le long du circuit rehaussera la qualité du paysage urbain de l'île Notre-Dame.



Vue extérieure des installations du Grand Prix de Formule 1, île Notre-Dame, J.Ch, 2016.



Tour de départ et garages, 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Réfection des Paddocks au Circuit Gilles-Villeneuve, vue projetée de l'entrée (Les architectes FABG), Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



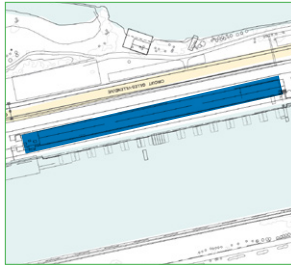
Réfection des Paddocks au Circuit Gilles-Villeneuve, vue projetée de la sortie (Les architectes FABG), Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Vue du Grand prix de Formule 1 2015 - Projet d'amélioration des infrastructures Formule 1, FABG, 2015, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Réfection des Paddocks au Circuit Gilles-Villeneuve, vue aérienne des bâtiments projetés (Les architectes FABG), Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



FICHE DES COMPOSANTES

11.2 Tour Pirelli

DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1978

CONCEPTEUR:

n/d

NOM:

Tour Pirelli

AUTRES NOMS:

Tour du Grand-Prix du Canada / Centre médical de piste / Centre médical Pirelli / Hôpital du circuit Gilles-Villeneuve.

SITUATION PHYSIQUE:

Elle est située dans la portion nord du circuit Gilles-Villeneuve, adossée au Bassin olympique.

DESCRIPTION:

Bâtiment dont la facture répond à un usage strictement fonctionnel. Il est érigé sur 3 niveaux, dont deux étages fermés surmontés d'une tour d'observation, laquelle est fenestrée sur quatre côtés et adjacente à une terrasse ouverte pour des fins d'observation. Cette dernière est revêtue de dalles de béton. Un garde-corps en acier noir est installé au périmètre du toit-terrasse. Le bâtiment est revêtu d'un parement de tôle métallique. Une marquise au motif linéaire rouge, vert et bleu orne la façade principale. Les deux premiers étages sont dotés, en façade, de longues fenêtres en bandeaux, légèrement inclinées vers l'extérieur, faisant face au circuit de F1. L'arrière du bâtiment, faisant face au Bassin olympique, ne comprend quant à lui que quelques petites ouvertures, ainsi qu'une entrée menant à une cage d'escalier qui donne accès à la tour. L'issue au nord est accessible via une rampe de bois. Celle au sud n'est utilisée que par les services d'urgence. Utilisé comme hôpital de piste, le bâtiment contient une salle d'opération totalement fonctionnelle et tout l'équipement de réanimation nécessaire à l'équipe de traumatologie en place lors de la tenue du Grand Prix du Canada. De manière plus exhaustive, le bâtiment comprend les locaux suivants : poste des soins intensifs 1, poste des soins in-

tensifs 2 (grands brûlés), poste des soins courants, réception, bureau médical, salle de soins courants (2 lits), toilettes pour le public, espace de rangement, zone repas, zones repos, toilettes avec douches, espace du personnel médical, garage des ambulances, hélicopter (extérieur)¹.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ **Grand Prix du Canada de Formule 1 1978-2018**

Tour de contrôle et principal bâtiment du circuit original. Après l'inauguration des paddocks et de la nouvelle tour de contrôle, la Tour Pirelli change de fonction et devient un centre médical pour la Fédération internationale de l'automobile (FIA).

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ **Date des travaux : 2015-2024**

CONCEPTEURS : Les Architectes FABG

TYPE D'INTERVENTION : Un projet d'amélioration des infrastructures du Grand Prix du Canada prévoyait d'effectuer, entre autres, quelques modifications à la tour Pirelli, notamment au niveau des besoins mécaniques-électriques, et de remplacement des finis intérieurs. Des travaux de réfection de toiture ont été prévus en raison d'un état de détérioration et d'un problème d'infiltration d'eau. Le toit-terrasse a dû être fermé au public pour des raisons de sécurité, car la structure d'acier semble ne pas avoir été conçue pour les charges demandées. Des fenêtres brisées ont été remplacées, ainsi que l'ensemble des portes extérieures. Le percement dans la fondation de béton a été obstrué. Les accès extérieurs (rampe, escalier, surface de bois) ont été réparés ou remplacés, selon leur degré de détérioration.

¹ Sources : *Élaboration du programme fonctionnel et technique (PFT) des infrastructures du circuit Gilles-Villeneuve – Formula 1 Grand Prix du Canada (volume 1)*, février 2015, Les architectes FABG, « 23 ans de soutien médical au Grand Prix du Canada de F1 », Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, www.hscm.ca et Grille d'évaluation, 2010, SNCLavalin ProFac.

FONCTION ACTUELLE:

Centre médical de piste. Bâtiment servant aux services d'urgence médicale, tels que médecins, infirmières, inhalothérapeutes et ambulanciers, lors de la tenue de l'événement du Grand-Prix du Canada de F1. Un hélicopter fonctionnel permet également d'assurer la liaison entre le centre médical Pirelli et l'hôpital du Sacré-Cœur de Montréal.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

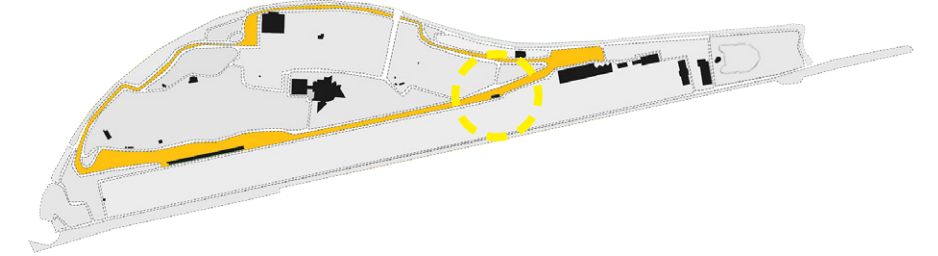
Le bâtiment est dans un état correct. L'aspect général extérieur traduit l'âge du bâtiment, mais aucune détérioration majeure n'est aujourd'hui visible.

POINTS D'INTÉRÊT:

Peu d'intérêt outre le fait qu'il représente les débuts du circuit de Formule 1.



Vue aérienne, Tour Pirelli, Bassin olympique et circuit Gilles-Villeneuve, 1994.



Façade principale de la Tour Pirelli, Jonathan Cha, 2016.



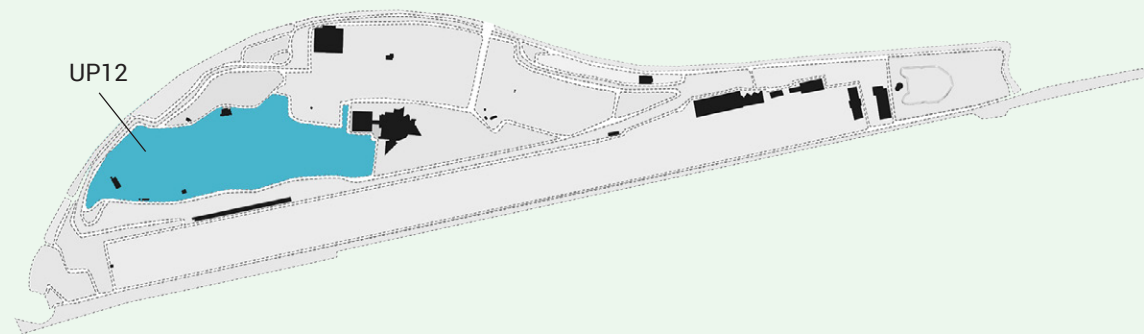
Tour Pirelli vue arrière, Jonathan Cha, 2016.



Vue aérienne de la Tour Pirelli, date inconnue, PFT des infrastructures du circuit Gilles Villeneuve vol.1, février 2015.

UNITÉ PAYSAGÈRE

12. Parc-plage Jean-Doré



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1989-1990

CONCEPTEURS :

Ron William/Asselin, Ackaoui

NOM D'ORIGINE :

Parc-plage, plage des Îles.

SITUATION PHYSIQUE :

Immense plan d'eau récréatif situé à l'intérieur du site, dans la moitié sud de l'île Notre-Dame.

DESCRIPTION :

Une portion de l'unité, très planifiée, est réservée aux activités nautiques. Par la suite, les berges deviennent davantage végétalisées et desservies par un réseau de sentiers cycliste et piéton permettant d'admirer les qualités exceptionnelles visuelles et paysagères de ce grand espace. Un grand bassin artificiel est aménagé de façon naturelle évoquant les grands jardins paysagers : chemin sinueux sur les abords et végétation en apparence non contrôlée. Le parcours sur les berges est de type « découverte progressive » (points de vue très changeants, lieu caché se laissant découvrir progressivement...). La portion de la Plage complète l'ensemble paysager en proposant des aires de services et de récréation. L'unité présente plusieurs essences arboricoles : *Acer saccharinum*, *Fraxinus pennsylvanica*, *Populus deltoïdes*, *Salix alba 'Tristis'*, arbustives : *Cornus stolonifera*, *Sambucus canadensis* et herbacées : phragmite. Un plan de gestion pour contrôler la progression du phragmite, qui est un problème de plus en plus sérieux, serait souhaitable. L'essentiel des plantations arboricoles du côté ouest datent de l'Expo 67 et ont été préservés dans l'aménagement du Parc-plage. Un nouvel écran de plantation face aux paddocks du côté est a été planté notamment d'épinettes de Norvège et de bouleaux européens lors du projet.

La portion sud et est du Parc-plage fait frontière commune avec le circuit Gilles-Villeneuve. Le circuit tend à enclaver le site de la Plage l'isolant ainsi des autres unités paysagères adjacentes. La portion ouest se rattache physiquement avec les étangs et les marais filtrants et ne forme pas ici une frontière nette; le changement d'ambiance se fait progressivement et subtilement, mais on reste dans le même langage lacustre. Les rives de la portion nord sont rattachées aux aménagements paysagers du jardin du Québec. Toujours sur la portion nord, la présence des anciens pavillons de la France et du Québec forme un ensemble architectural unique qui est mis en valeur par la présence du bassin. C'est le contraste de ces deux unités qui génère plusieurs scènes paysagères remarquables.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame accueille le grand parc Notre-Dame. Le parc Notre-Dame permettait une évacuation de la densité urbaine de l'Expo en proposant un parcours autour d'un lac inspiré par le caractère des paysages canadiens. Un seul pavillon, celui de la *British*

American Oil, commanditaire du Parc, se trouvait dans le secteur. Le Parc comprenait un vaste lac, des îles, des ponts et des structures légères.

Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007).

→ Florales internationales de Montréal 1980

L'événement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins thématiques. La portion nord-ouest, anciennement occupée par le pavillon de l'Ontario, face au lac des Régates, est alors transformée en jardin du Québec.

→ Le réaménagement des îles 1986-1993

En 1986, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) propose son Plan directeur de réaménagement du site des îles. Le plan suggère la création d'un nouveau paysage à vocation environnementale, sportive et culturelle. L'une des nombreuses interventions sera la transformation des restes du lac des Régates hérité de l'Expo en un « Parc-plage ». Ce projet phare de l'administration du maire Jean Doré contribue à faire de l'île Notre-Dame une destination récréative. Le thème général adopté pour l'aménagement du Parc-plage est celui de la « Villégiature Laurentienne ». À l'instar d'espaces imaginés à Disney, le but est de créer une ambiance cohérente et frappante. Le thème s'applique à tout élément du Parc, aussi bien aux bâtiments nécessaires au support des activités du site, qu'à la configuration de la Plage et aux types de plantations. L'idée est de créer un parc-plage plutôt qu'une plage. Pour ce faire, les concepteurs identifient et sauvegardent l'essentiel de la végétation, des sentiers et de la topographie présents sur le site datant de l'Expo 67. Le résultat est un nouveau paysage qui s'inscrit, dans la continuité des aménagements du parc Notre-Dame tout en étant résolument novateur et écologique par son approche (le lac-filtre) et son expérience (la promenade paysagère).



Parc Notre-Dame, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX241-071.

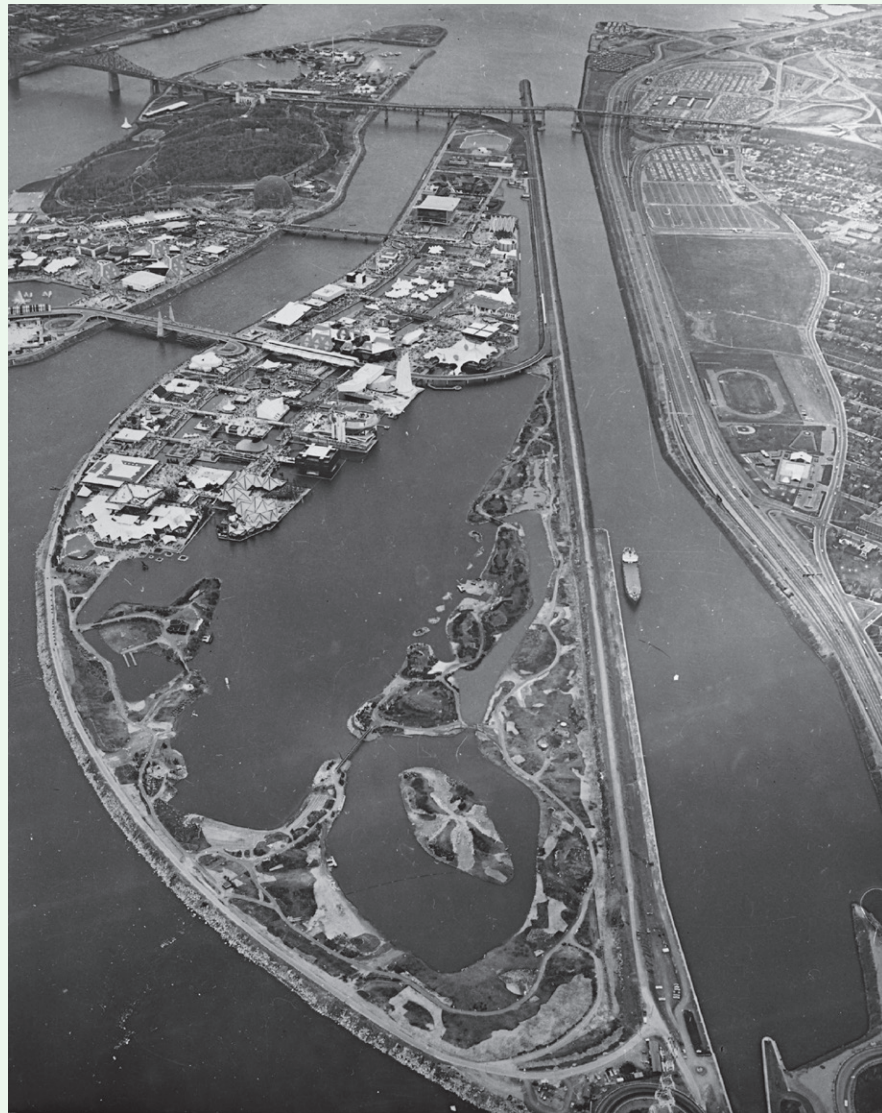


Plage et lac des Régates, 1990, Archives de la Ville de Montréal, VM94-J974-075.



Plage et lac des Régates, vers 2017, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

12. Parc-plage Jean-Doré (suite)



Vue aérienne du parc Notre-Dame, 1967, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX-56-001 Expo67_VDM.



Vue aérienne de la plage Jean-Doré, 1995, Archives de la Ville de Montréal, VM94-1995-502-16.

12. Parc-plage Jean-Doré (suite)

Le Parc-plage est aménagé sur l'ancien parc Notre-Dame de l'Expo 67 remanié en 1976 (Bassin olympique), en 1978 (circuit de Formule 1) et 1980 (Floralies). Il entraîne la démolition du pavillon de la *British American Oil*.

→ Aujourd'hui

Le site est dédié au public large, tel que familial, sportif et touristique, mais est accessible uniquement durant la période d'ouverture estivale pour la portion plage. Le niveau de l'eau du bassin est abaissé l'automne ne permettant pas la tenue de sports hivernaux sur glace. Le site de la plage des Îles est ouvert uniquement lorsque la baignade est permise : soit de la mi-juin au début septembre et au-delà de ces dates, le site de la Plage est non accessible. En revanche, les sentiers adjacents situés sur les berges restent ouverts et accessibles en tout temps. Les bâtiments et la terrasse peuvent être loués pour la tenue d'événements.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (lac, parc, espaces publics, pavillons).

TRAVAUX 2

→ Date : 1989-1990

CONCEPTEURS : Ron William/Asselin, Ackaoui.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du Parc-plage

Dans la dernière décennie, disparition et altération de quelques éléments propres à l'aménagement d'origine (chaises, escaliers, terrasses).

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Le niveau d'équipement est ici très élaboré étant donné la nature du site qui doit desservir un large public :

un bâtiment de service (toilettes, vestiaires, restauration), un bâtiment de location pour les loisirs (pédalos, canots, filets de volleyball...), tables, poubelles, bancs. Il y a présence d'éclairage, de sentiers asphaltés ainsi que d'aires de stationnement payantes et de borne pour les vélos Bixi. À noter que le site se retrouve à l'extrémité sud de l'île Notre-Dame, donc fort loin de la station de métro de l'île Sainte-Hélène. Une navette d'autobus assure le lien entre le métro et la Plage. Les piétons peuvent se sentir plus à l'aise de déambuler dans la portion nord qui est rattachée au site des Floralies. Il demeure que la signalisation reste déficiente pour tous les usagers.

La portion plage du site demeure fermée une bonne partie de l'année, faisant en sorte que le site ne génère pas d'activités tout au long de l'année. Les clôtures du côté est empêchent de faire le tour de l'unité librement, morcelant ainsi l'espace, rendant la lecture d'ensemble ardue et empêchant ainsi de profiter des qualités visuelles de l'ensemble. Pour des questions d'entretien, le niveau du bassin doit être abaissé de l'automne au printemps suivant exposant ainsi les rives. Cette pratique contribue négativement à l'aspect visuel des lieux, laissant voir les berges jonchées de débris ou d'algues.

POINTS D'INTÉRÊT:

De la Plage et le long du sentier de la portion est, les points de vue sur le Casino de Montréal sont remarquables et spectaculaires. Une terrasse aménagée en porte-à-faux au-dessus de l'eau témoigne de cet élément d'intérêt indéniable.

L'attrait repose aussi sur la nature du site, une plage de sable située près de Montréal (chose à peu près inexistante près du centre-ville). Venant du nord du site, la Plage n'est pas visible de la berge. Il faut parcourir les sentiers qui donnent toujours de nouveaux points de vue différents jusqu'à ce qu'on découvre la Plage. L'expérience paysagère du Parc-plage est de grande qualité.



Cascade, Archives Services des Parcs de la Ville de Montréal, 2003, DOCS1-#71953-v1-0391_030711_083.



Plage Jean-Doré, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



Lac des régates, vers le jardin du Québec, Jonathan Cha, 2016.



Lac des Régates, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



La Plage, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

12.1 Chalet de la Plage

DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1989-1990

CONCEPTEURS:

Ron Williams, Asselin, Ackaoui (architectes paysagistes).

Reeves, Auger, Boisvert (architectes).

NOM:

Chalet de la Plage

AUTRES NOMS:

Accueil-plage (Ron Williams, Asselin, Ackaoui), Chalet des baigneurs (Reeves, Auger, Boisvert) .

SITUATION PHYSIQUE:

Le Chalet de la Plage est visible dès l'entrée du Parc-plage, à l'extrémité sud de la Plage. Légèrement surélevé par rapport à la Plage, il s'ouvre sur le panorama du lac des Régates (aussi appelé lac de l'île Notre-Dame).

DESCRIPTION:

Le premier concept de l'accueil-plage tel que décrit par les architectes paysagistes reprend la thématique évoquée pour le plan d'aménagement d'ensemble : l'hôtel de villégiature laurentien. Dans l'étude de faisabilité, les concepteurs décrivent le bâtiment d'accueil comme devant être : « inspiré des chalets des Laurentides, afin de faire valoir le thème identifié pour le projet. Le bâtiment est inspiré par le style « anglo-normand » [...] De forme approximativement rectangulaire en plan, il sera orienté avec sa longue dimension parallèle à la Plage ; l'étage principal sera situé à environ 1,1 mètre plus haut que le niveau du sol et la grande salle de repas qui s'y trouve donnera sur une galerie d'où les gens auront une excellente vue sur la Plage et le lac. Le toit présentera un caractère fort qui servira de « signature » pour le projet¹».

Les architectes sélectionnés pour réaliser les édifices

sont Reeves, Auger, Boisvert. Bien que le parti pris architectural prenne comme références des valeurs davantage postmodernistes, certaines caractéristiques régionalistes persistent dans le rendu final. La forme du toit, la présence d'une vaste galerie couverte ainsi que le choix des matériaux renvoient effectivement à certains éléments de l'architecture de villégiature laurentienne, bien que leur interprétation plus actuelle distance le projet construit de celui imaginé lors de l'étude de faisabilité.

Le chalet des baigneurs tel que nommé par les architectes est un bâtiment de deux étages dont un rez-de-jardin revêtu de maçonnerie de pierre arc-en-ciel (uniquement visible à l'avant en raison de l'implantation dans une pente) et un rez-de-chaussée de grande volumétrie revêtu de planches de bois posées verticalement. Il est composé d'un étroit corps central rectangulaire surmonté d'une toiture à deux versants et dont les murs pignons sont orientés vers le lac, à l'avant, et la zone boisée, à l'arrière. Ces deux façades sont percées de vastes baies vitrées dont les parties supérieures forment des arcs en plein cintre. L'entrée des visiteurs se fait par des portes situées dans les parties basses de ces baies, à l'avant comme à l'arrière du bâtiment.

Au corps central sont joutées deux ailes symétriques coiffées de toitures en pavillon couvertes de tôle pincée et flanquées de cheminées monumentales de pierre arc-en-ciel à leurs extrémités. Leurs façades avant sont abondamment fenestrées, par des portes-fenêtres dans la partie basse et des fenêtres en bandeaux dans la partie haute, conférant un caractère perméable au chalet et offrant des vues spectaculaires vers le lac. On comprend bien la volonté des architectes Reeves, Auger, Boisvert de faire du bâtiment un élément de mise en valeur du paysage. L'arrière du bâtiment est quant à lui beaucoup plus refermé sur lui-même et en contact avec une aire boisée.

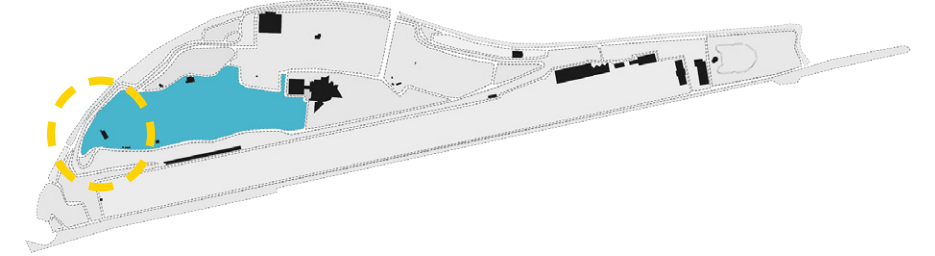
Une vaste terrasse couverte caractérise le chalet en renforçant l'identité du lieu liée à la villégiature. Occupant toutes les façades du rez-de-chaussée, à l'exception de la façade arrière, elle est délimitée par un garde-corps de bois garni de croisillons qui rappelle les rambardes des chalets laurentiens. La partie centrale de la terrasse est quant à elle plus monumentale, évoquant davantage le belvédère du mont Royal ou celui du chalet de la montagne, avec son avancée en demi-cercle et ses deux esca-

liers latéraux. La terrasse permet également de fournir un abri extérieur au niveau du rez-de-jardin.

Le rez-de-chaussée du chalet des baigneurs possède plusieurs caractéristiques du *piano nobile* : il s'agit du premier étage élevé du bâtiment, ses plafonds sont très hauts, des escaliers monumentaux permettent d'y accéder et il renferme l'espace « d'apparat » : un grand hall. Servant avant tout d'aire de repas, la vaste salle offre la possibilité de s'adapter à différentes fonctions et saisons et permet l'accès à la terrasse. L'espace est flanqué de locaux de service, dont une cuisine complète permettant la tenue de réceptions. Par opposition, le rez-de-jardin, qui possède d'ailleurs une façade beaucoup plus simple et opaque, est dédié aux fonctions utilitaires : vestiaires, salles de toilettes, entreposage, administration. Il est important de mentionner que les intérieurs, surtout ceux du rez-de-chaussée, reprennent certains éléments rappelant l'architecture de la villégiature laurentienne : on pense à la charpente de bois apparente de la toiture ainsi qu'aux cheminées de pierre.

Cette hiérarchisation des fonctions ne va pas sans rappeler des projets montréalais plus anciens : le chalet des Baigneurs de l'île Sainte-Hélène (1936) et le pavillon du Lac-aux-Castors (1958). Orientés vers des plans d'eau, tous deux proposent également un aménagement des locaux utilitaires au rez-de-jardin et des lieux de rencontres sociales à l'étage.

Quant au parti pris architectural, on peut noter certaines similarités entre le chalet des baigneurs et le Pavillon 70, chalet d'accueil du mont Saint-Sauveur, conçu en 1977 par l'architecte Peter Rose. La hiérarchisation des fonctions suivant les étages avec la présence d'un vaste *piano nobile* est encore une fois respectée et l'on retrouve également certains éléments régionalistes, quoiqu'interprétés avec encore plus de liberté au sens postmoderniste, notamment dans l'utilisation de la planche de bois comme revêtement extérieur, la présence de cheminées monumentales et la structure de bois apparente.



Chalet de la Plage, vers 1989-1991, Archives du Service des Parcs de la Ville de Montréal, 0391-160_332.



Chalet de la Plage, vers 1989-1991, Archives du Service des Parcs de la Ville de Montréal, 0391-160_319.



Façade avant du Chalet de la Plage, Jonathan Cha, 2016.

¹ Ron Williams/Asselin, Ackaoui et BGH Planning Inc., 1989, *Parc-plage, île Notre-Dame. Étude de faisabilité et avant-projet*, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau



12.1 Chalet de la Plage (suite)

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Le Parc-plage 1990-2018

Aire d'accueil, cafétéria, concessions alimentaires, services sanitaires, terrasse.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

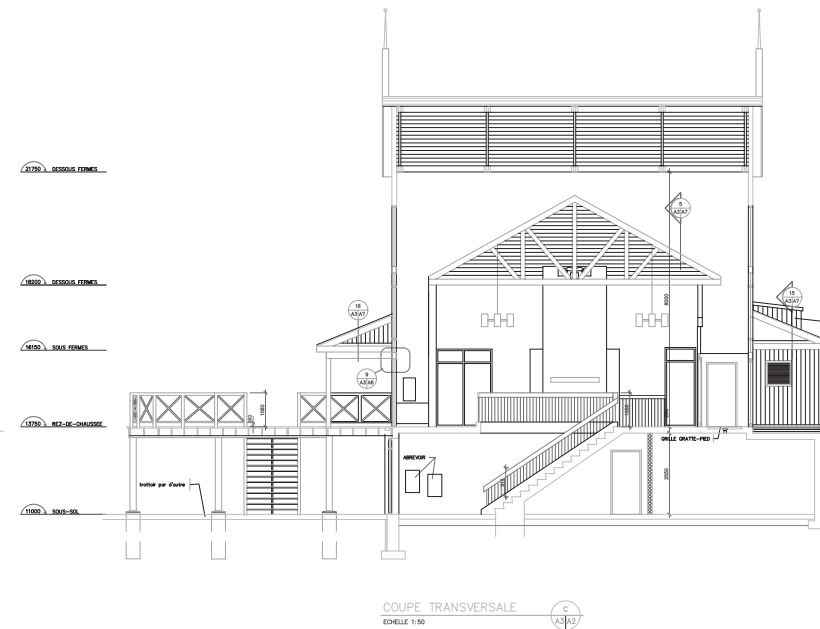
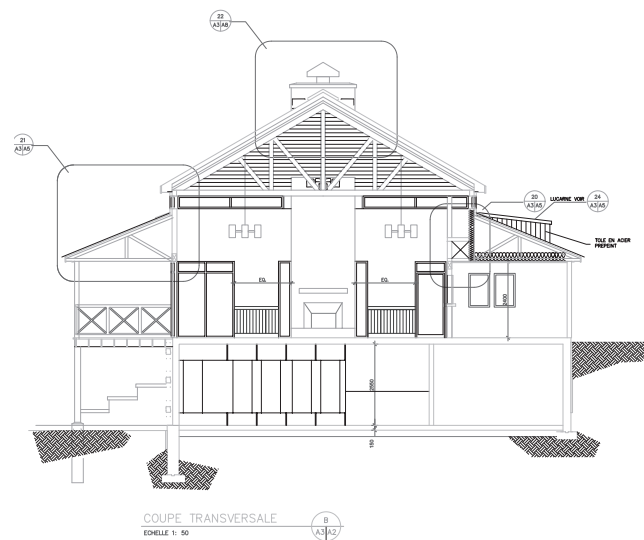
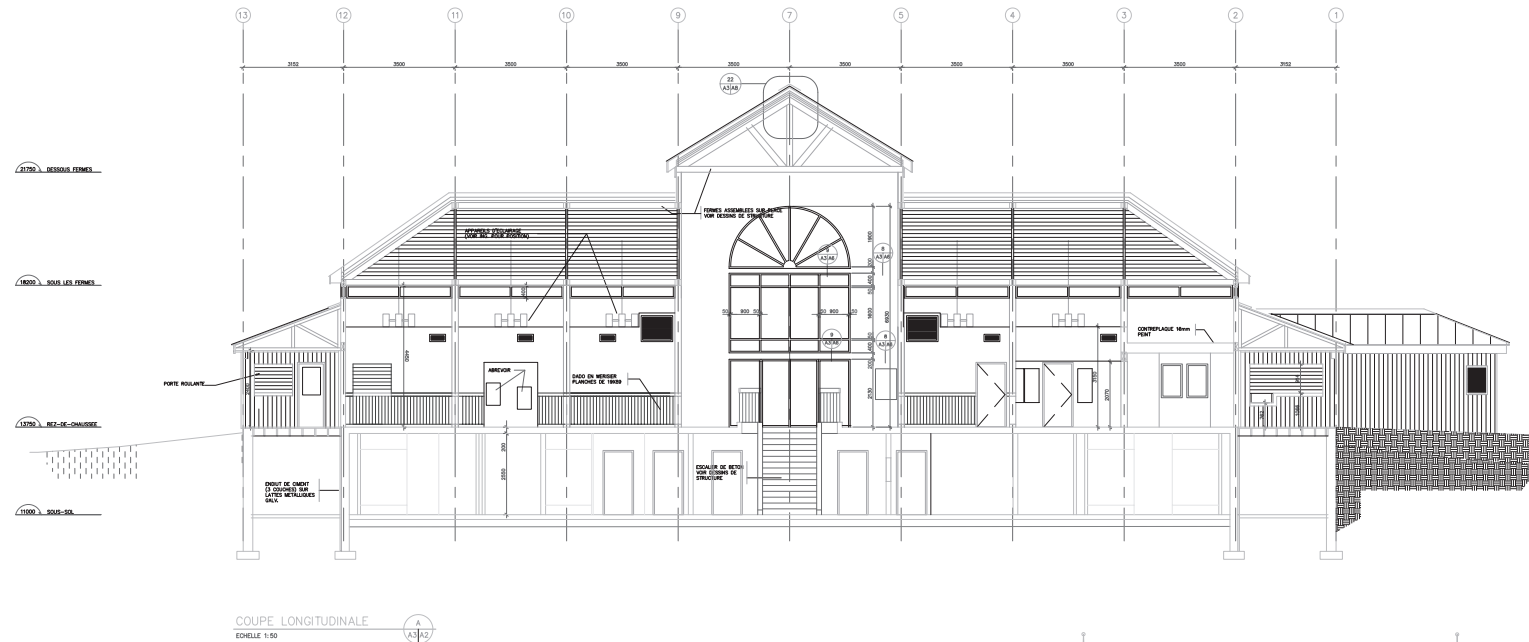
Ce premier bâtiment offre essentiellement les services reliés aux activités de la Plage ; les architectes n'y prévoient donc pas d'importants locaux administratifs pour le Parc. Les principaux services offerts dans l'édifice d'accueil sont une cafétéria avec une aire de repas ainsi que des services sanitaires requis pour les différentes activités. Le bâtiment offre des aires polyvalentes facilement utilisables pour des activités variées, et ce, en toutes saisons.

ÉTAT ACTUEL:

Le site du Chalet de la Plage est globalement en bon état. Seul le mobilier permanent extérieur d'origine (barbecue) est en état de dégradation rapide et semble à l'abandon. À l'intérieur l'une des deux cheminées est condamnée.

POINTS D'INTÉRÊT:

Le caractère de « villégiature laurentienne » exprimée dans le bâtiment puise tant dans le régionalisme que dans le post-modernisme. Le bâtiment et son environnement sont demeurés authentiques. Sa typologie architecturale et son organisation spatiale s'inscrivent dans l'héritage des pavillons municipaux montréalais. Leurs matériaux, formes et espaces sont propres au concept et au lieu et reflètent un projet de qualité.



Coupes du chalet, Reeves, Auger et Boivert, 1991, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Vue aérienne actuelle du Chalet de la Plage, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

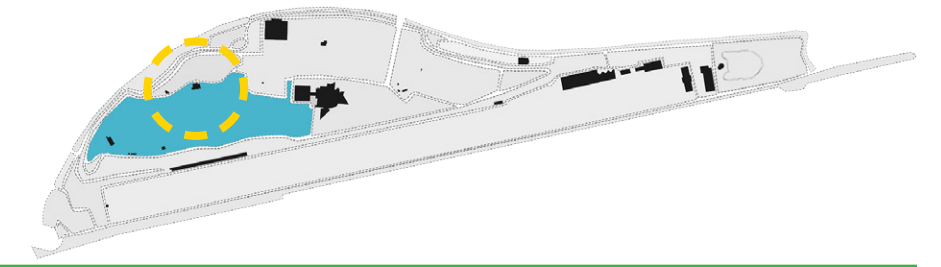


Façade arrière du Chalet de la Plage, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

12.2 Pavillon des activités nautiques



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1989-1990

CONCEPTEUR:

Ron Williams, Asselin, Ackaoui (architectes paysagistes).

Reeves, Auger, Boisvert (architectes).

NOM:

Pavillon des activités nautiques

AUTRES NOMS:

École de voile (Ron Williams, Asselin, Ackaoui et Reeves, Auger, Boisvert).

SITUATION PHYSIQUE:

Le pavillon se situe du côté ouest du lac des Régates juste au nord de la Plage. Il se situe au même emplacement que l'ancien pavillon d'information de la *British American Oil*, seule construction du parc Notre-Dame à l'Expo 67.

DESCRIPTION:

Le premier concept de Ron Williams, Asselin, Ackaoui, privilégie toujours l'aspect pittoresque des « hôtels de campagne de style victorien, anglo-normand ou en gros bois, normalement de deux étages¹ », tout en permettant la cohabitation des usages techniques et sociaux. Le bâtiment doit avoir le même style que l'accueil du Parc-plage, afin de créer une certaine uniformité à l'intérieur du parc. Cette volonté des architectes paysagistes est d'ailleurs respectée dans le concept final, puisqu'on retrouve plusieurs similarités dans l'esthétique des deux bâtiments. Notamment, ils possèdent tous deux une grande terrasse qui exploite la vue sur le lac d'un point de vue élevé².

Pour ce qui est de l'intégration de la fonction d'entreposage des voiliers, les architectes paysagistes envisagent deux possibilités dans l'étude de faisabilité : une hypothèse propose l'intégration du stockage des bateaux à voile dans un garage directement accessible par le lac,

l'autre propose un bâtiment autonome avec des quais flottants. « Deux concepts sont proposés pour l'intégration des équipements de l'école : le premier intègre la construction d'un « garage à bateaux » (*boat house*) au niveau du lac, pour abriter les bateaux à voile en sécurité sans avoir à enlever leurs mâts. [...] Le deuxième concept prévoit les voiliers à l'extérieur le long de quais parallèles à la berge ; devant le bâtiment³ ».

Ce sont finalement les contraintes budgétaires qui font porter le choix sur la deuxième option. Ainsi, le bâtiment de l'école de voile ne dispose pas d'une entrée directe au niveau de l'eau, mais plutôt en retrait au sommet de la Plage. Encore une fois, l'arrivée des architectes Reeves, Auger, Boisvert diminue le caractère régionaliste du projet tel qu'imaginé par Ron Williams, Asselin, Ackaoui pour davantage l'interpréter à travers la postmodernité. Le bâtiment de forme rectangulaire est coiffé d'une toiture en pavillon à tôle pincée, percée de vastes lucarnes, interprétant l'architecture régionaliste et permettant l'éclairage des combles. Une large tourelle implantée de manière asymétrique surmontée d'un toit à quatre versants sur lequel on retrouve une girouette métallique domine le corps du bâtiment et tient lieu d'observatoire. Élément ludique du bâtiment, la tourelle est accessible depuis le hall par un escalier métallique, qui mène également à la salle de cours et aux locaux administratifs situés dans les combles.

Comme au chalet des baigneurs, la façade du rez-de-chaussée donnant sur le lac est largement fenestrée et ceinte d'une terrasse couverte, permettant à l'utilisateur de jouir des vues. Un escalier permet d'accéder au rez-de-chaussée à partir de la Plage. Son palier intermédiaire est agrémenté d'une structure rappelant la forme de la tourelle, à la manière postmoderniste. La façade arrière est traitée plus sobrement et est moins perméable.

Le rez-de-jardin, abrite majoritairement les espaces d'entreposage nautique. Cette fonction est soulignée par la présence de pilastres soutenant la terrasse et rappelant la forme des ouvertures des garages à bateaux traditionnels. Une large porte de garage permet de transporter le matériel sportif directement du bâtiment au lac, via la plage de sable.

Plusieurs éléments de similarité permettent de comparer l'école de voile et le chalet des baigneurs : la volumétrie imposante propre aux bâtiments d'accueil, la hiérarchisation des espaces, l'interprétation postmoderniste de certaines caractéristiques de l'architecture de villégiature laurentienne, ainsi que l'utilisation des matériaux (planche de bois verticale, pierre arc-en-ciel et tôle pincée). Toutefois, l'école de voile se distingue du chalet des baigneurs par certains éléments particuliers comme ses percements de toiture asymétriques ainsi que ses pilastres marquant l'usage de garage à bateau.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Le Parc-plage 1990-2018

Pavillon des activités nautiques.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Cet immeuble est dédié aux activités nautiques et à certaines fonctions administratives du Parc. Au rez-de-chaussée, on retrouve les zones publiques comme l'aire d'exposition et la salle à manger. L'étage est quant à lui occupé par une salle de cours et un local dédié à l'administration. Au rez-de-jardin, on retrouve les salles techniques, les vestiaires ainsi qu'un garage pour l'entreposage des bateaux et du matériel sportif.

ÉTAT ACTUEL:

Le site du pavillon des activités nautiques est globalement en bon état, mais son entretien régulier devrait être plus systématique.

POINTS D'INTÉRÊT:

Le caractère de « villégiature laurentienne » exprimée dans le bâtiment puise tant dans le régionalisme que dans le post-modernisme. Le bâtiment et son environnement sont demeurés authentiques. Leurs matériaux, formes et espaces sont propres au concept et au lieu et reflètent un projet de qualité.



École de voile, 2003, Archives du Service des Parcs, de la Ville de Montréal, DOCS1-#72341-v1-0391_030815.



Pavillon des activités nautiques, Jonathan Cha, 2016.



Façade avant du pavillon des activités nautiques, Jonathan Cha, 2016.

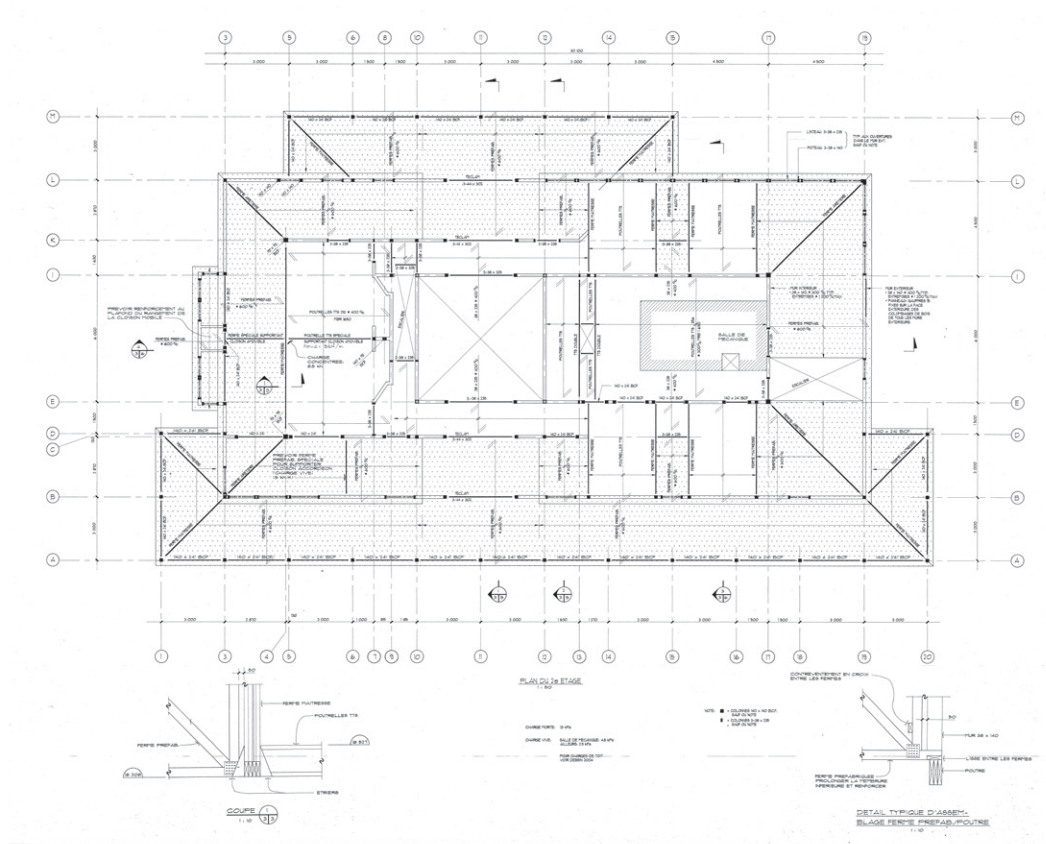
¹ Williams/Asselin, Ackaoui, *op.cit.* : 7.

² *Ibid.* : 45.

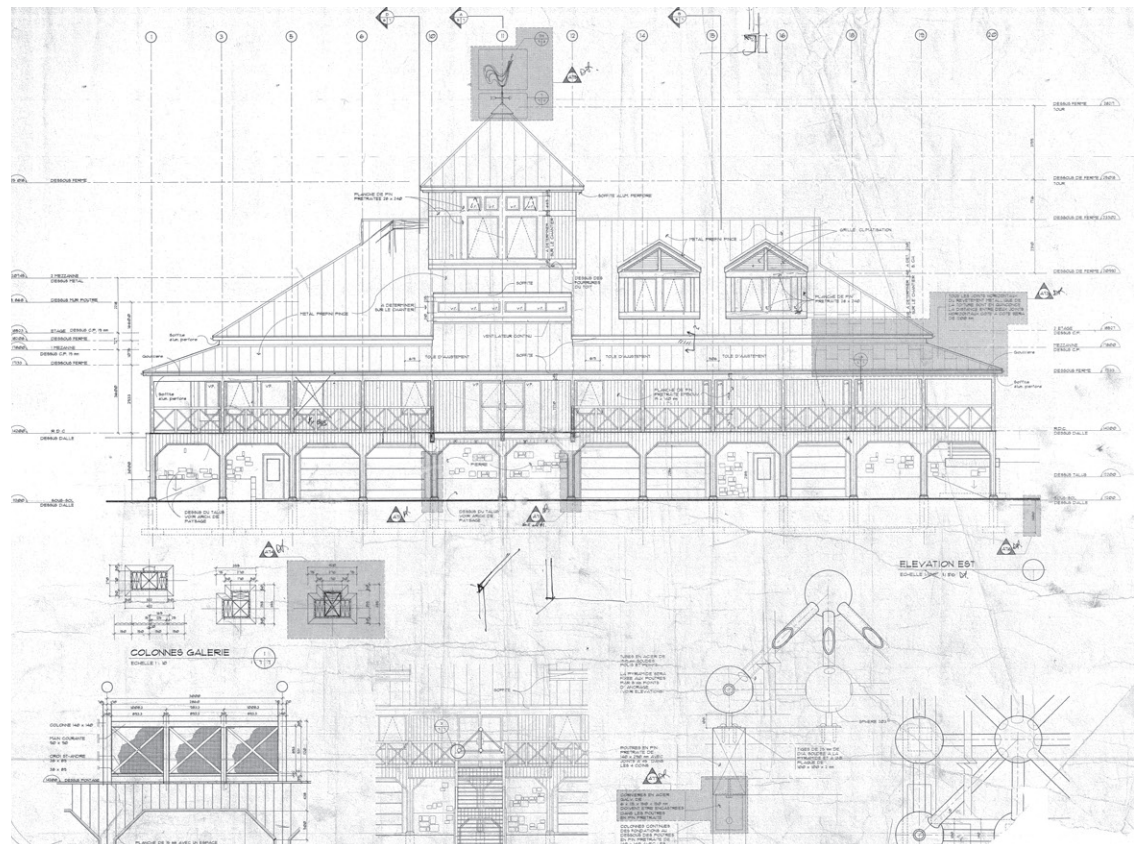
³ *Ibid.* : 55.



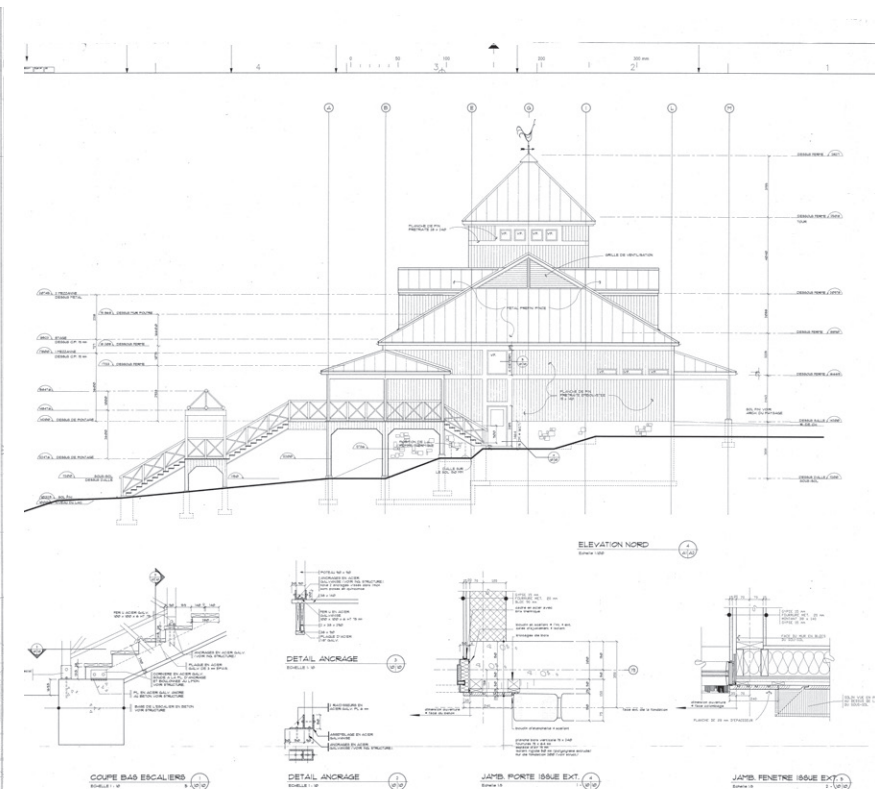
12.2 Pavillon des activités nautiques (suite)



Plan - École de voile, Reeves, Auger et Boivert, 1990, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 5164.



Élévation - École de voile, Reeves, Auger et Boivert, 1990, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 5164.

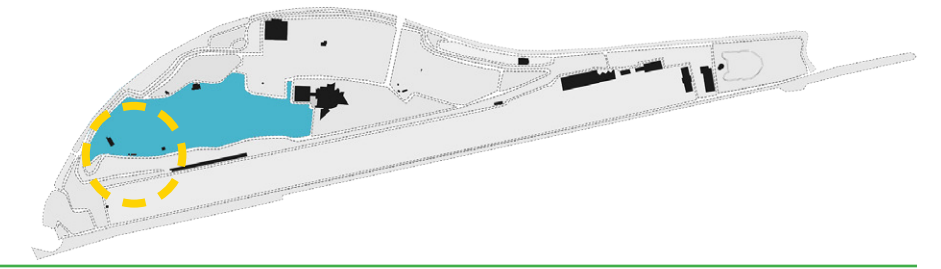


Coupe - École de voile, Reeves, Auger et Boivert, 1990, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 5164.



FICHE DES COMPOSANTES

12.3 Guérite de la Plage



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1989-1990

CONCEPTEUR:

Ron Williams, Asselin, Ackaoui (architectes paysagistes).

Architectes : Reeves, Auger, Boisvert (architectes).

NOM:

Guérite

AUTRES NOMS:

Kiosque de perception

SITUATION PHYSIQUE:

Le petit bâtiment se trouve du côté est du Parc-plateau, aux abords du circuit Gilles-Villeneuve jouxtant le Bassin olympique. Cet emplacement est stratégique d'un point de vue de l'aménagement d'ensemble : la guérite est située à l'entrée du Parc-plateau.

DESCRIPTION:

Peu d'indices nous permettent de caractériser l'architecture envisagée par Ron Williams, Asselin, Ackaoui, sinon que l'étude de faisabilité prévoit deux petits bâtiments « de forme simple, et dans le même style que l'accueil de la Plage, ces structures offriront un caractère visuel intéressant par l'emploi d'un toit imposant¹ ». On perçoit donc encore une fois l'intention d'harmoniser les différentes structures du site.

Les architectes Reeves, Auger, Boisvert ont suivi les quelques indications de l'étude de faisabilité et reprennent grosso modo le langage architectural des chalets du Parc-plateau. La guérite est un édicule modeste d'un étage coiffé d'une toiture à quatre versants, recouverte de tôle pincée dont le faite est tronqué pour laisser place à une cheminée de ventilation également surmontée d'une toiture à quatre versants.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Le Parc-plateau 1990-2018

Guérite d'entrée.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Depuis 2005, la guérite est raccordée à l'édifice de la billetterie pour contrôler l'entrée du Parc.

ÉTAT ACTUEL:

Bon. Nécessite un entretien normal.

POINTS D'INTÉRÊT:

Ces petites structures s'inscrivent dans la continuité de la signature architecturale des éléments bâtis du Parc-plateau.



Élévation - Guérite, Reeves, Auger et Boivert, 1991, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 5164.



Guérite, 2003, Archives des Services des Parcs de la Ville de Montréal, DOCS1-#72283-v1-0391_030711_142.



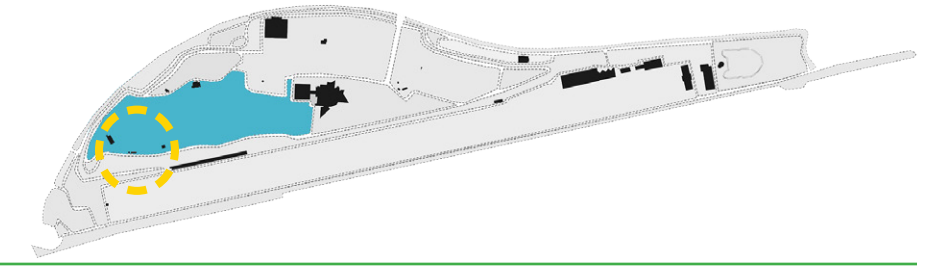
Guérite, 2003, Archives des Services des Parcs de la Ville de Montréal, DOCS1-#72283-v1-0391_030711_254.

1 Williams/Asselin, Ackaoui, *op.cit.* : 55.



FICHE DES COMPOSANTES

12.4 Billetterie de la Plage



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 2005

CONCEPTEUR:

Julien Architectes

NOM:

Billetterie

AUTRES NOMS:

n/d

SITUATION PHYSIQUE:

Le petit bâtiment se trouve du côté est du Parc-plage, aux abords du circuit Gilles-Villeneuve jouxtant le Bassin olympique. Cet emplacement est stratégique d'un point de vue de l'aménagement d'ensemble : la billetterie est située à l'entrée du Parc-plage.

DESCRIPTION:

La billetterie est un édicule modeste d'un étage revêtu de planches horizontales et coiffé d'une toiture à deux versants, recouverte de tôle pincée. Sa toiture se prolonge afin d'abriter l'entrée du site, sécurisée par des clôtures métalliques. La structure comprend également un parement de pierres rectangulaires beige-orangé à bossage agencées au sein d'un appareillage écossais.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Le Parc-plage 2005-2018

Billetterie

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Depuis sa construction, l'édifice de la billetterie est raccordé à la guérite pour contrôler l'entrée du Parc.

ÉTAT ACTUEL:

Bon. Nécessite un entretien normal.

POINTS D'INTÉRÊT:

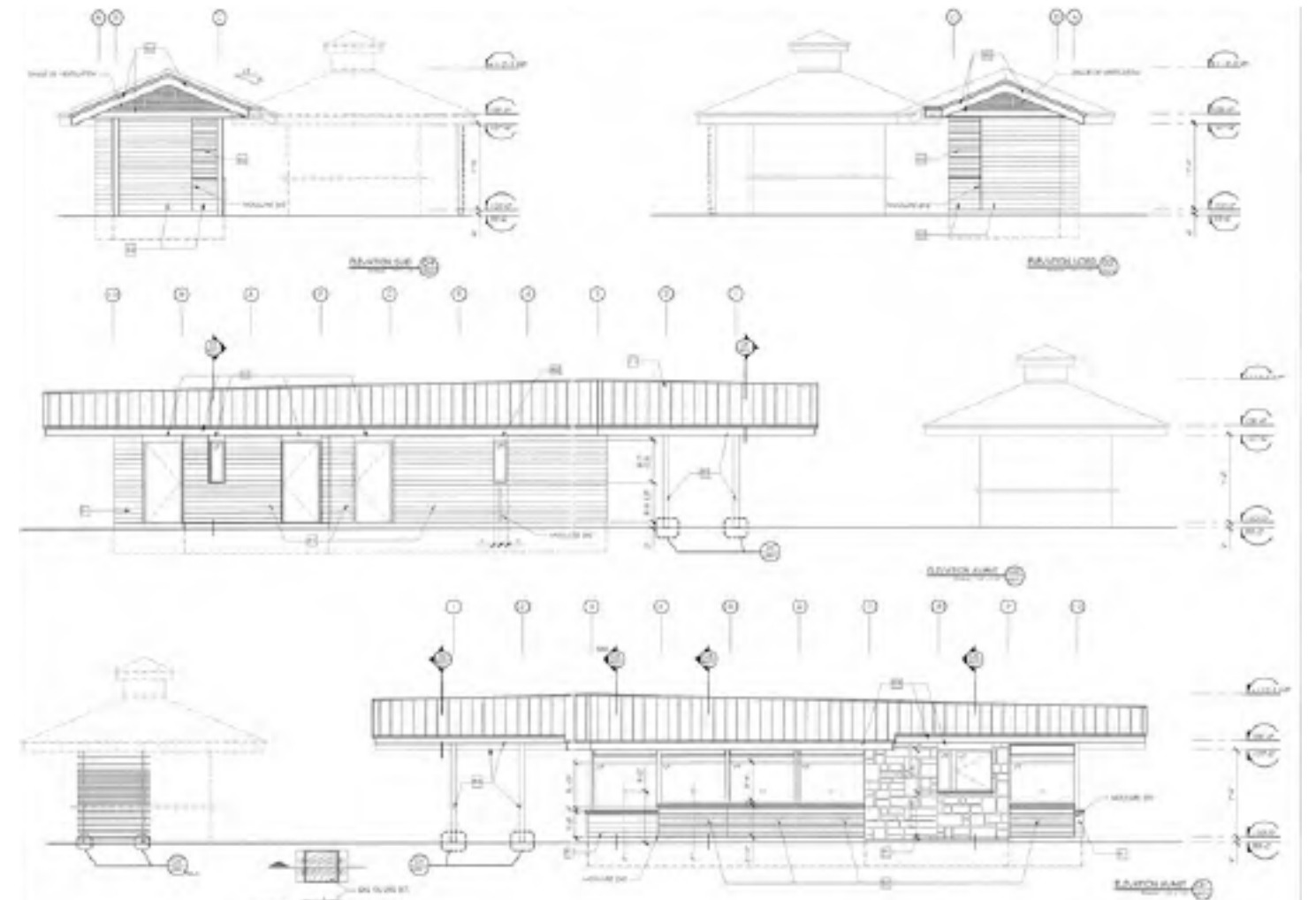
Bien que plus sobre formellement, cette petite structure s'inscrit dans la continuité de la signature architecturale des éléments bâtis du Parc-plage et des édifices municipaux des années 1950, tels que l'ancien pavillon des pataugeoires ou l'abri à pique-nique situés sur l'île Sainte-Hélène.



Billetterie, Archives du Société du parc Jean-Drapeau.



Billetterie, Archives du Société du parc Jean-Drapeau.

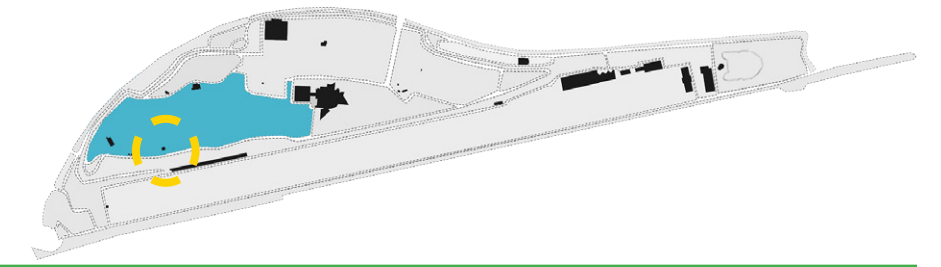


Élevations de la billetterie de la Plage, Julien Architectes, 2005, Archives du Société du parc Jean-Drapeau, 6530.



FICHE DES COMPOSANTES

12.5 Bloc sanitaire



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1989-1990

CONCEPTEUR:

Ron Williams, Asselin, Ackaoui (architectes paysagistes)

Architectes : Reeves, Auger, Boisvert (architectes)

NOM:

Guérite

AUTRES NOMS:

n/d

SITUATION PHYSIQUE:

Le petit bâtiment se trouve du côté est du Parc-plate, aux abords du circuit Gilles-Villeneuve jouxtant le Bassin olympique. Cet emplacement est stratégique d'un point de vue de l'aménagement d'ensemble : le bloc sanitaire est implanté sur une portion de la Plage qui est moins bien desservie par ces services.

DESCRIPTION:

Peu d'indices nous permettent de caractériser l'architecture envisagée par Ron Williams, Asselin, Ackaoui, sinon que l'étude de faisabilité prévoit deux petits bâtiments de forme simple, et dans le même style que l'accueil de la Plage, ces structures offriront un caractère visuel intéressant par l'emploi d'un toit imposant¹. On perçoit donc encore une fois l'intention d'harmoniser les différentes structures du site.

Les architectes Reeves, Auger, Boisvert, qui ont suivi les quelques indications de l'étude de faisabilité, reprennent grosso modo le langage architectural des chalets du Parc-plate. La guérite est un édicule modeste d'un étage revêtu de planche horizontale et coiffé d'une toiture à deux versants recouverte de tôle pincée. Sa toiture se prolonge afin d'abriter l'entrée du site sécurisée par des clôtures métalliques.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

n/d

MODIFICATIONS MARQUANTES:

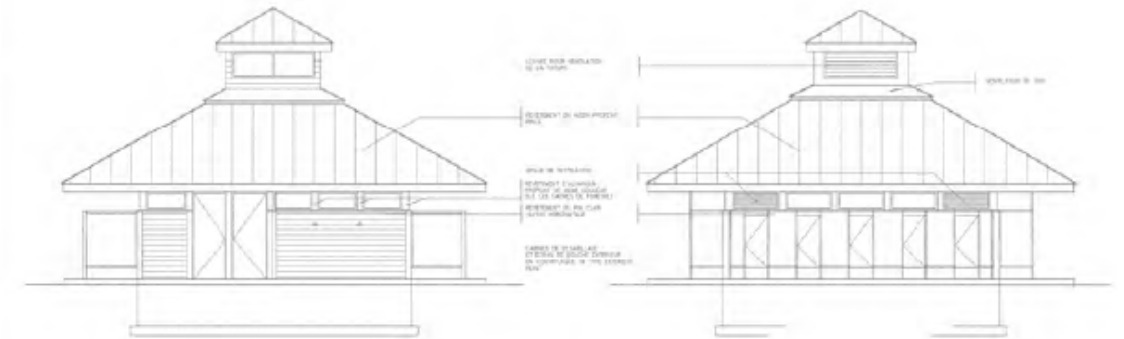
n/d

FONCTION ACTUELLE:

Vestiaires, toilettes, douches.

ÉTAT ACTUEL:

Bon. Nécessite un entretien normal.



Élévation- Bloc sanitaire, Reeves, Auger et Boivert, 1991, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 5164.



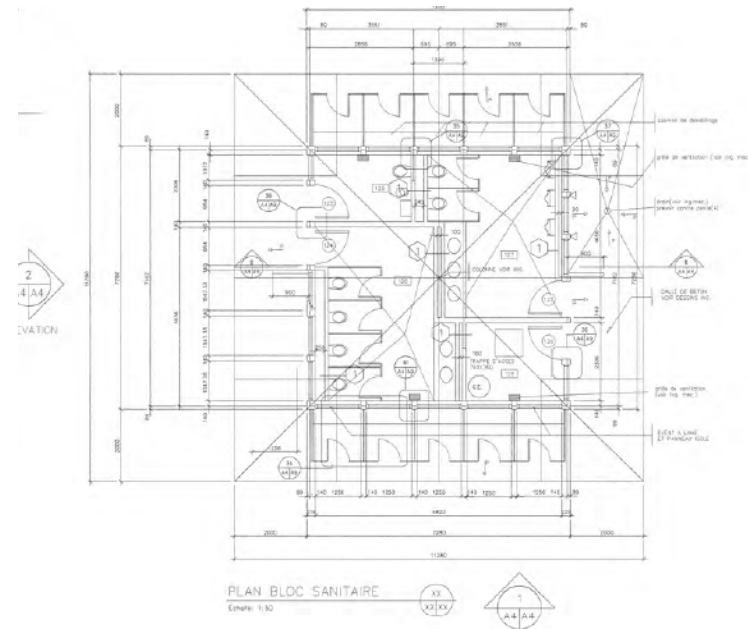
Bloc sanitaire, Jonathan Cha 2016.



Bloc sanitaire, 2003, Archives du Service des Parcs de la Ville de Montréal, DOCS1-#72283-v1-0391_030711_161.



Bloc sanitaire, Jonathan Cha, 2016.



Plan - Bloc sanitaire, Reeves, Auger et Boivert, 1991, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 5164.

¹ Williams/Asselin, Ackaoui, *op.cit.* : 55.



FICHE DES COMPOSANTES

12.6 Station de vidange des eaux

DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1973¹

CONCEPTEUR:

Inconnu

NOM:

Station de vidange des eaux

AUTRES NOMS:

n/d

SITUATION PHYSIQUE:

La station de vidange est localisée légèrement en retrait du chemin de promenade qui longe la Plage et relie les différents édifices. Elle se situe à la jonction entre la Plage et le lac des Régates.

DESCRIPTION:

Le seuil de l'édicule est composé d'une dalle de béton encadrée d'une balustrade d'acier et de bois. Le fait qu'elle soit déposée sur un sol en pente augmente son sens du lieu, celui d'être implanté au-dessus d'un bassin d'eau. Bien qu'il s'agisse d'un bâtiment technique, son seuil est bien marqué, son volume bien proportionné, ses formes dénotent un souci architectural et ses matériaux extérieurs sont typiques de la période moderne. Le bâtiment simple dans son expression n'est pas uniquement une boîte fonctionnelle, mais également un objet ayant un certain caractère architectural. Sa facture originale de qualité rappelle la mémoire du savoir-faire de l'Expo 67. Vue du

bassin, la station rassemble à un petit chalet moderne. Son avancée orientée vers le plan d'eau et son revêtement de bois faisant saillie donne l'impression d'une fondation surélevée d'un étage.

La station est bien intégrée à son environnement dans la mesure où elle a fait partie de l'aménagement paysager du Parc-plage en 1989. Elle est ainsi située entre le lac-filtre et le lac Notre-Dame, légèrement en retrait du chemin de promenade. Elle n'est pas visible de loin par sa position, par les arbres qui l'encadrent, par son petit volume et par ses matériaux qui se fondent au paysage naturel. Il y a un changement de caractère paysager à l'approche de l'édifice et un effet de découverte progressive. Il se situe sous une voûte d'arbres dans la courbe du chemin de promenade face à une vue filtrée vers le lac. À l'arrière, l'un des trois bassins du lac-filtre qui présente des plants indigènes et un caractère naturel.

Dans le plan de développement de l'île Sainte-Hélène et de l'île Notre-Dame, la station de vidange est identifiée comme étant la technologie hydraulique qui permet de réguler et d'épurer l'eau du lac des Régates et celle du Bassin olympique. Elle abrite alors trois pompes submergées de 3200GPM chacune². Dans l'étude de faisabilité de WAA, on parle d'un système technique existant sur le site: « système de vidange d'eau du Bassin olympique de la pompe existante au bassin diarn.900³ ». Quant à Soprin-expert, il décrit le bâtiment comme ayant été construit afin de « doter le lac d'un filtre à sable horizontal sous-pression et une unité de stérilisation aux rayons⁴ ».

La station de vidange est composée d'un volume rectangulaire de béton armé peint en vert, dont la base repose directement dans le lac afin de permettre la gestion de l'eau. La toiture plate est légèrement inclinée vers l'avant afin de permettre l'écoulement de l'eau de pluie. Le tiers inférieur de l'édicule, traité à la manière d'une fondation, est uniquement visible sur le côté et l'arrière du bâtiment. Les deux tiers supérieurs sont quant à eux traités à la manière d'un rez-de-chaussée. Une porte centrale double sans fe-

nêtre perce la façade avant, ainsi que deux fenêtres en bandeau grillagées.

Une passerelle munie de garde-corps d'acier et en bois relie la porte d'entrée à la terre ferme. Un pont roulant la surmonte, bien qu'il ne semble plus être aujourd'hui en fonction. Le profil trapézoïdal des façades latérales du rez-de-chaussée débordant le niveau de la façade arrière et leur parement de planche verticale confèrent une personnalité propre à cet édicule technique, qui autrement, passerait inaperçu. Ses façades fournissent aussi un encadrement à la façade arrière, qui est simplement percée de fenêtres en bandeau dans sa partie supérieure. L'intérieur du bâtiment est composé d'une seule pièce où l'on retrouve différents panneaux de contrôle. Le plancher est percé de deux fosses donnant accès au sous-sol, et un pont roulant fixé au plafond permet le déplacement d'équipement lourd. On remarque qu'une porte, aujourd'hui condamnée permettait autrefois d'accéder à la station d'épuration.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Station de vidange des eaux 1973-2018

Aucun accès public à cette infrastructure technique.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

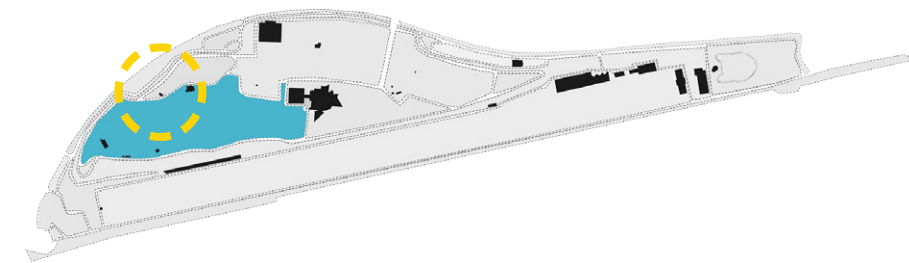
Station de vidange des eaux.

ÉTAT ACTUEL:

L'ensemble des édifices et des installations est vétuste. Un remplacement, une mise à jour et une modernisation est nécessaire.

POINTS D'INTÉRÊT:

Édifice technique à la forme architecturale originale et singulière qui exprime bien la qualité du design et l'environnement total que représentait l'Expo 67. L'édifice est très bien intégré à son contexte.



Station de vidanges des eaux, Jonathan Cha, 2016.



Station de vidanges des eaux, Jonathan Cha, 2016.



Station de vidanges des eaux, Jonathan Cha, 2016.

¹ Cette date de construction est évoquée dans un document de 1989. Il est alors écrit : « La station de vidange qui permet de vider le lac des Régates et le Bassin olympique consiste en un bâtiment datant de 1973 et abritant trois pompes submergées de 3200GPM chacune et une pompe submergée de 1000GPM. Cette station ne requiert pas de rénovation ». Michel Aubé, 30-janvier 1989, Plan de développement des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame DOSSIER NO 8379, p. 7, ASGPVM, DOCS1-#93536-v1-île_Sainte-Hélène_et_Notre-Dame___infrastructure_d_aqueduc_et_d_égouts;_système_de_pompage_et_usine_d_épuration. De plus, parmi les documents et les photographies datant de l'époque de l'Expo 67 consultés, aucun ne fait mention ou ne montre la station de vidanges des eaux en 1967.

² Michel Aubé ing., *Plan de développement des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame*, dossier no-8379, Division des plans directeurs, Module génie de l'environnement Ville de Montreal, p. 7.

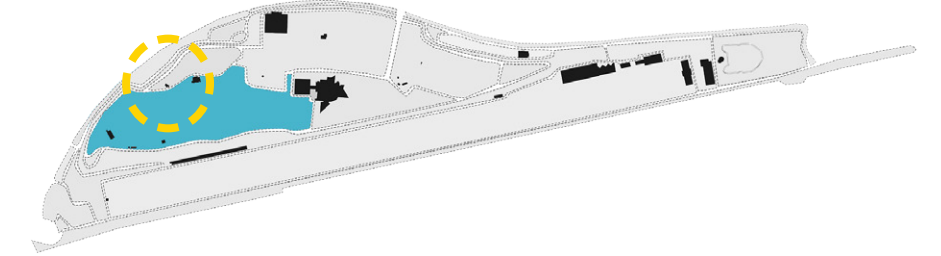
³ Williams/Asselin, Ackaoui et BGH Planning Inc., *op.cit.* : 74.

⁴ Soprin Experts-conseils inc., *op.cit.* : 9.



FICHE DES COMPOSANTES

12.7 Station d'épuration



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1989

CONCEPTEUR:

Ron Williams, Asselin, Ackaoui (architecte paysagistes).

Ron Williams (architecte).

NOM:

Station d'épuration

AUTRES NOMS:

n/d

SITUATION PHYSIQUE:

La station d'épuration est localisée légèrement en retrait du chemin de promenade qui longe la Plage et relie les différents édifices. Elle se situe à la jonction entre la Plage et le lac des Régates. La station d'épuration sert d'annexe à la station de vidange des eaux, à laquelle elle est contigüe. Contrairement au bâtiment voisin, la station d'épuration est construite sur la terre ferme, et est donc implantée plus près du chemin.

DESCRIPTION :

La station d'épuration est construite dans le cadre du projet Parc-plage, en 1989. Elle a été réalisée par l'architecte et architecte paysagiste Ron Williams. Il s'agit d'un bâtiment sobre, au volume rectangulaire d'un étage. Le revêtement de planche verticale emboutée et le toit plat légèrement incliné créent une certaine continuité avec la station de vidange. La façade est percée de trois portes doubles, qui constituent les seules ouvertures du bâtiment, à l'exception de certaines grilles de ventilation. Les entrées sont protégées par un large débord de toit.

Les travées de bois verticaux rythmées par des portes vertes jumelées aux arbres plantés aléatoirement devant forment une composition paysagère et architecturale singulière. Une lisière de pierres naturelles marque le seuil avant de l'édifice et contribue à l'ancrage au sol et au caractère laurentien de l'implantation. La station se situe au

travers d'un petit bosquet d'arbres hérité du parc Notre-Dame de l'Expo 67. Il y a un changement de caractère paysager à l'approche de l'édifice et un effet de découverte progressive. Il se situe sous une voûte d'arbres dans la courbe du chemin de promenade face à une vue filtrée vers le lac. À l'arrière, l'un des trois bassins du lac-filtre qui présente des plantes indigènes et un caractère naturel. L'intérieur de la station d'épuration est composé d'une seule pièce où l'on retrouve les pompes et la tuyauterie qui y est associée.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Station de filtration 1989-2018

Aucun accès public à cette infrastructure technique.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Station de filtration

ÉTAT ACTUEL:

L'état du bâtiment est relativement bon bien que l'entretien du bois semble insuffisant. Des améliorations pourraient être apportées pour répondre aux besoins et installations modernes. Les stations de vidange et d'épuration se complètent bien par leurs volumétries, leurs matériaux et leur sobriété. À l'époque de leur construction comme aujourd'hui, elles partagent une fonction continue dans le temps et s'inscrivent discrètement dans leur environnement. Dissimulés dans le paysage du parc Notre-Dame puis du Parc-plage, les édicules techniques peuvent passer inaperçus. Ils présentent tout de même des qualités pour celui qui se promène à leurs abords. Les choix architecturaux leur permettent de poursuivre les partis-pris des « paysages canadiens », de la « forêt québécoise » et de la « villégiature laurentienne » privilégiés par les concepteurs. En revanche, leurs intérieurs ne présentent aucun intérêt particulier. Bien qu'ils soient de petits bâtiments simples dans leurs enveloppes, ils offrent une recherche formelle visant à en faire des objets architecturaux et pas seulement des boîtes techniques.

POINTS D'INTÉRÊT:

Édifice technique sobre avec des revêtements qui permettent de s'intégrer à la fois à la station de vidange et à l'ensemble bâti du Parc-plage. L'édifice est très bien intégré à son contexte.



Station d'épuration, Jonathan Cha, 2016.



Intérieur de la station d'épuration, Jonathan Cha, 2016.



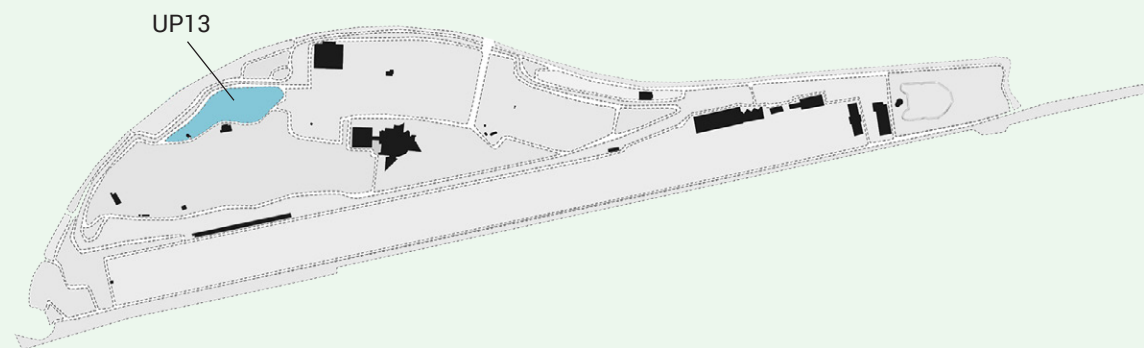
Station d'épuration, Jonathan Cha, 2016.



Station d'épuration, Jonathan Cha, 2016.

UNITÉ PAYSAGÈRE

13. Marais et étangs filtrants du Parc-plage



DATE DE CONSTRUCTION:

→ 1989-1990

CONCEPTEURS:

Ron William/Asselin, Ackaoui

NOM D'ORIGINE:

Lac-filtre du Parc-plage

SITUATION PHYSIQUE:

Unité paysagère située immédiatement à l'ouest du secteur adjacent de la Plage et faisant dos au Circuit Gilles-Villeneuve.

DESCRIPTION:

Cette unité paysagère est uniquement le fruit de la présence de l'eau. L'espace aquatique est replié sur lui-même étant donné sa fonction de filtre naturel; il se présente sous forme de plusieurs petits étangs et marais herbeux où l'eau circule très lentement afin qu'elle puisse être traitée par les plantes. Cette fonction précise d'épuration a été conçue avec une approche strictement naturelle. L'unité constituée d'une végétation extrêmement riche et diversifiée tend à l'isoler de son contexte favorisant une atmosphère de tranquillité et de contemplation. Il y a une présence d'essences arboricoles: *Acer saccharinum*, *Fraxinus pennsylvanica*, *Populus deltoides*, *Salix alba 'Tristis'*; arbustives: *Cornus stolonifera*, *Sambucus canadensis*, *Buxus sempervirens* (datant tous de l'Expo 67); herbacées aquatiques: *Phragmite*,

Scirpus, *Nymphaea*, *Typha*, plantées en 1989-1990; et envahissantes qui doivent faire l'objet d'un contrôle rigoureux. Le phragmite pourrait devenir l'unique composante végétale de cette unité.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame accueille le grand parc Notre-Dame. Le parc Notre-Dame permettait une évacuation de la densité urbaine de l'Expo en proposant un parcours autour d'un lac inspiré par le caractère des paysages canadiens. Un seul pavillon, celui de la *British American Oil*, commanditaire du parc, se trouvait dans le secteur. Le Parc comprenait un vaste lac, des îles, des ponts et des structures légères. Ce secteur jouxtait le pavillon du Canada et le Katimavik.

→ Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Le circuit contourne le secteur.

→ Florales internationales de Montréal 1980

L'événement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins thématiques. Ce secteur à l'extrémité sud des Florales comprenait les installations de la Pépinière Cramer, de l'Association des producteurs de serres du Québec, de la pépinière Abbotsford Inc. et des gazonnières Richer et Fairlawn.

→ Le réaménagement des îles 1990

La gestion de l'eau est l'élément clef du projet du Parc-plage. Il faut s'assurer d'une eau propre à la baignade. Pour ce faire, les concepteurs mettent de l'avant un processus naturel novateur, les étangs-filtres. Bien que les scientifiques du Jardin botanique aient des réserves face à cette approche, en raison du manque d'expertise en la matière, l'idée est développée, deviendra le prototype au Québec et contribuera à l'avancement des connaissances sur le sujet. Le projet s'inscrit dans la poursuite de l'approche du parc Notre-Dame en proposant un filtre naturel, une aire typique des paysages marécageux canadiens. Le lac filtre est créé par le déblaiement de la terre entre les deux petits lacs, afin de les réunir. Il est situé dans une cuvette et encadré par des arbres existants. Il s'inscrit dans le système d'épuration des eaux du Lac des Régates et dans la démonstration éducative de « l'eau sous toutes ses formes ». Le projet vise à créer une ambiance singulière, isolée au cœur de la nature tout en poursuivant une mission éducative en complémentarité des activités du Parc-plage.

→ Aujourd'hui

Secteur fréquenté par les amateurs de nature et les promeneurs. Il s'agit d'une zone d'accès public en tout temps.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Project Planning Associates Consortium (PPAC) et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (lac, parc, espaces publics, rues, pavillons).

TRAVAUX 2

→ Date : 1989-1990

CONCEPTEURS : Ron William/Asselin, Ackaoui.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du lac-filtre pour le Parc-plage.



Parc Notre-Dame, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX241-094.



Portion sud du Pavillon du Canada, 1967, BAnQ, 06M_P809S1DCP068.



Vue aérienne sur l'île Notre-Dame, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 1969, VM94-B62-010_1969.

13. Marais et étangs filtrants du Parc-plage (suite)

TRAVAUX 3

→ Date : 2002-2004

CONCEPTEURS : Société du parc des Îles, fondation des partenaires de La Biosphère et le Jardin botanique de Montréal.

TYPE D'INTERVENTION : Le projet Trilogie vise à mettre en valeur les bassins d'épuration de la Biosphère, les étangs filtres du Parc-plage de l'île Notre-Dame et la tourbière de l'île Notre-Dame. Réalisé entre janvier 2002 et mars 2004, il s'intéresse aux milieux humides des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame. Il consiste en l'aménagement de placettes, le nettoyage des sites et des sentiers et la création de panneaux d'interprétation. Les partenaires du projet sont la Fondation des partenaires de la Biosphère, le Jardin botanique de Montréal, la Société du parc des Îles et le tout est financé par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD).

Les milieux humides, qui constituent l'habitat de nombreuses espèces sensibles aux perturbations, sont souvent situés en zone agricole près des centres urbains, là où les pressions humaines sont les plus fortes. Compte tenu du rôle important que jouent les marais, marécages et tourbières dans l'équilibre écologique et dans la conservation de la diversité biologique, le Ministère de l'Environnement et différents acteurs sont fortement sollicités afin d'en assurer la sauvegarde.

Le projet Trilogie des Îles met en valeur des exemples concrets et novateurs d'infrastructures environnementales exploitant le rôle épurateur des plantes aquatiques et des milieux humides. Dans ce contexte, le projet présente des technologies alternatives de traitement des eaux qui s'inscrit dans un concept de développement durable.

La période de réalisation s'est échelonnée sur deux ans et les activités principales consistaient à :

- Apporter des corrections aux marais filtrants, particulièrement la station d'épuration de la Biosphère ;
- Compléter et améliorer les aménagements actuels par des infrastructures de support (sentier, escaliers, trottoirs de bois) pour que les visiteurs

puissent s'approcher, voir et s'imprégner de ces milieux en toute sécurité;

- Installer des panneaux d'interprétation afin de permettre aux visiteurs de prendre conscience de l'importance de ces milieux humides;
- Faire connaître le circuit d'interprétation aux organismes touristiques, aux institutions d'éducation et de recherche ainsi qu'aux secteurs agricoles et municipaux.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Le niveau d'équipement se résume à quelques bancs, une pergola, une fiche explicative de l'importance de ce milieu et des panneaux d'interprétation. Cette unité est diamétralement opposée au circuit Gilles-Villeneuve de par ses composantes et ses fonctions, son caractère et son atmosphère. Il existe des liens piétons traversant le circuit Gilles-Villeneuve entre les étangs et la tourbière. Ces deux dernières unités présentent quelques similitudes étant donné leurs composantes de milieux humides, mais restent séparées physiquement.

Une relation paysagère est plus étroite avec l'unité du bassin étant donné que l'eau est la principale composante de ces deux unités. De plus, les rives et les abords très végétalisés de ces deux unités comportent des éléments similaires (densité végétale et milieu riparien). La relation physique favorise aussi les échanges piétons. Le site a un potentiel sous exploité pour l'enseignement des sciences naturelles.

POINTS D'INTÉRÊT:

La présence d'étangs et de marais à proximité du circuit Gilles-Villeneuve est en soi quelque chose de très contrastant. L'atmosphère très paisible et la discrétion du site font en sorte que la présence d'étangs paraît encore plus inattendue, compte tenu de la biodiversité observée dans ce secteur et de la faune présente (renards, grenouilles, oiseaux et beaucoup d'autres). Des vues de premier et second plan sont engendrées par l'ouverture créée par les plans d'eau et la végétation abondante.



Les étangs filtrants - Le projet Trilogie : La mise en valeur des milieux humides des îles Sainte-Hélène et Notre-Dame, Serge Lepage, La Biosphère.



Secteur du marais et étangs filtrants, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



Lac filtrant, Jonathan Cha, 2016.



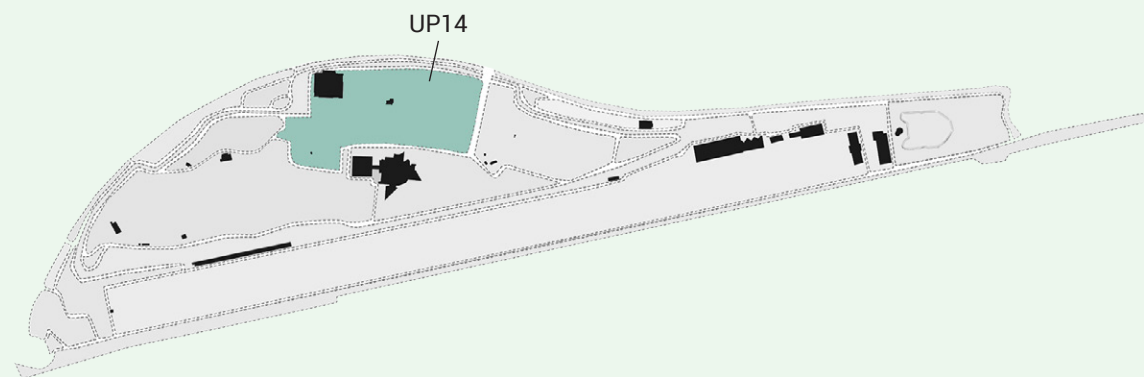
Lac filtrant, 2003, Archives du Service des Parcs de la Ville de Montréal, DOCS1-#72235-v1-0391_030711_201_Lac_filtre.



Marais filtration naturelle, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

UNITÉ PAYSAGÈRE

14. *Floralies, canaux et pavillon du Canada*



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1966-1967

CONCEPTEUR INITIAL :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres.

SITUATION PHYSIQUE :

Secteur du Pavillon du Canada et des Floralies, situé au sud du pont des Îles et de l'avenue Pierre-Dupuy, à l'ouest du Casino de Montréal et à l'est du circuit Gilles-Villeneuve. Il est traversé par les canaux, le chemin des Floralies et huit passerelles/ponts soient celles du jardin de l'Angleterre, du pavillon de la France, du Trèfle, du jardin du Québec, de la Jamaïque, du Totem, des nénuphars et des saules pleureurs.

DESCRIPTION :

Les Floralies sont un enchaînement de petits jardins qui ont chacun un thème dédié à un pays et sont reliés par des canaux et des sentiers. Ces aménagements datent de l'époque de l'évènement appelé les Floralies qui a eu lieu en 1980. Ces petits jardins dédiés à la contemplation et à la détente possèdent une grande collection de végétaux inusités qui contribuent à rendre l'endroit attractif. De par leur géométrie et la végétation dense et mature, tous ces petits endroits repliés sur eux-mêmes forment un ensemble très paisible. Ces jardins hétéroclites mettent en scène une série de fontaines (qui ne fonctionnent plus pour la plupart) et des éléments

sculpturaux. Le pavillon du Canada et le pavillon de la Jamaïque se situent dans cette unité.

L'ensemble des Floralies est parcouru par un réseau de canaux qui assurent un lien et permettent de créer des perspectives et une mise en scène de la végétation et des bâtiments. Ces canaux peuvent être parcourus à l'aide d'embarcations louées au pavillon des activités nautiques. À noter que la construction d'un stationnement temporaire pour les besoins du Casino de Montréal a nécessité l'assèchement d'une section des canaux et la construction d'une digue. Cette construction a créé de nouvelles surfaces de gazon qui ne cadrent plus avec le concept d'origine.

Cette unité fait dos au circuit Gilles-Villeneuve avec lequel elle est diamétralement opposée par ses composantes et ses fonctions. Le circuit Gilles-Villeneuve crée une coupure entre les jardins, les rives du fleuve et l'ancienne tourbière malgré des liens piétons existants. Plusieurs axes et sentiers se buttent contre les glissières du circuit sans ouvertures et liens physiques. Au sud-est, les Floralies ont un lien direct avec le lac des Régates et la progression se fait graduellement et naturellement. Au nord, l'unité paysagère se termine sous le pont des Îles par un changement du vocabulaire des formes et des plantations. L'unité adjacente se veut aussi un espace vert, mais aux intentions et à l'entretien beaucoup plus modeste. La transition se fait graduellement, mais elle reste bien marquée par la présence de la structure du pont.

À l'extrémité ouest se situent les bretelles d'accès du pont des Îles. Ces ouvrages de béton imposants sont partiellement camouflés par les plantations d'arbres.

Avec la structure aérienne de l'avenue Pierre-Dupuy dans la continuité du pont des Îles, elles marquent la frontière entre cette unité et celle des canaux, parterre Notre-Dame et « Chez Tommy ». Le chemin et les parterres centraux, les canaux, la végétation et le chemin des Floralies font office de liens entre les deux unités.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

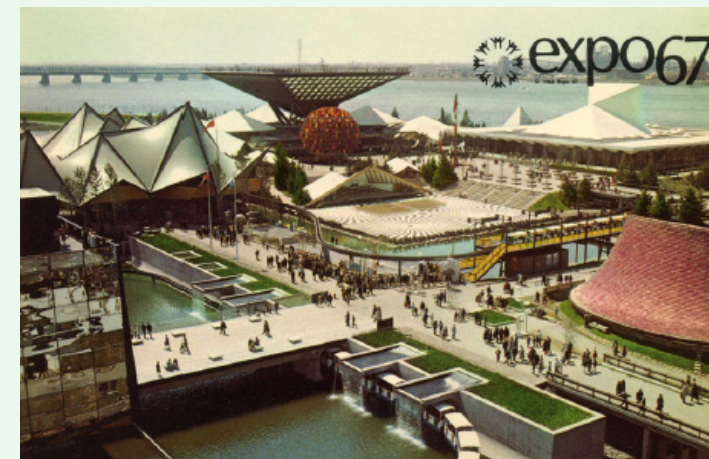
Ce secteur incluait à l'Expo 67 les canaux, le tracé du minirail, l'Expo-Service A, les places des Ingénieurs, de l'Amiante et du transport, un jardin de repos et les pavillons des Provinces de l'Atlantique, des Provinces de l'Ouest, de l'Ontario, des Indiens du Canada, des Nations Unies, Chrétien, de la Grèce, d'Israël, de Trinidad et Tobago, de l'OCDE, de l'île Maurice, de Monaco, d'Haïti, de la Jamaïque et du Canada. Il s'agissait d'un secteur urbain très animé de l'Expo 67. Des arbres sont plantés le long de tous les canaux. Des cèdres et des frênes sont plantés du côté nord du foyer des arts du pavillon du Canada. Des petits boisés agrémentent de part et d'autre le pavillon des Indiens. Plusieurs de ces arbres et ensembles plantés sont toujours présents.

→ Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Les portions sud et ouest sont délimitées par la piste de course et les virages 6 et 7.

→ Floralies internationales de Montréal 1980

L'évènement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins thématiques. Ce secteur était composé des principaux jardins thématiques : Canada, États-Unis (section ouest), Italie, France, Espagne, Grande-Bretagne, Belgique, Carrefour des Nations (section centrale-nord), Ontario, Pérou, Mexique, Autriche, Alberta, Portugal (section centrale sud), 30 jardins de provinces, villes, pépinières, compagnies et associations (section ouest) et Québec (secteur est-lac). Des pins sont plantés derrière la scène



Carte Postale, vue aérienne du Pavillon du Canada, 1967 (centredepaix.com).



Vue aérienne des Floralies internationales sur l'île Notre-Dame, Archives de la Ville de Montréal, vers 1980, VM94-Bd2-003.

14. Floralias, canaux et pavillon du Canada (suite)



Vue aérienne des Floralias internationales sur l'île Notre-Dame, Archives de la Ville de Montréal, Vers 1980, VM94-B253-009.



Vue aérienne des Floralias internationales sur l'île Notre-Dame,1980, Archives de la Ville de Montréal, VM94-Bd2-022_zps372fdc90.



Vue aérienne de l'île Notre-Dame à l'Expo 67, Vers 1967, Archives de la Ville de Montréal, VM94-D0267-002.



Vue aérienne des Floralias internationales sur l'île Notre-Dame,1980, Jardin botanique, JBM002561.

14. Florales, canaux et pavillon du Canada (suite)

du théâtre des Lilas où se trouvent notamment des ormes datant de l'Expo 67.

→ Les aménagements de l'AMARC 1986

La place de l'Amitié près du pont des Îles est démantelée et remplacée par une aire gazonnée et une allée plantée d'un double alignement d'érables de Norvège. Les jardins du Mexique, du Pérou et de l'Ontario sont réaménagés par l'ajout de sentiers et d'une promenade en bois. De nouveaux aménagements (notamment des sentiers et des plantations de noisetiers et de gingkos) prennent place à l'emplacement des anciens pavillons chrétien, des Nations Unies et des Indiens récemment démolis.

→ Aujourd'hui

Les principaux usagers sont les amateurs de la nature, les promeneurs, les cyclistes et les familles. Le pavillon de la Jamaïque est loué pour des événements privés. Le pavillon du Canada est loué pour des événements (La Toundra) et il héberge les bureaux du parc Jean-Drapeau. L'assèchement des canaux empêche les sports hivernaux. De ce fait, aucune activité ne se déroule dans ce secteur durant l'hiver. La zone est accessible au public en tout temps, selon l'horaire d'ouverture de l'île Notre-Dame. Le site est accessible en voiture via un stationnement (P5) municipal situé au pavillon du Canada.

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (minirail, canaux, espaces publics, rues, pavillons, pont des Îles) dont l'ensemble du pavillon du Canada.

L'aménagement paysager du pavillon du Canada comprend plusieurs sections sur différents niveaux qui orchestre la composition des neuf structures bâties dont le Katimavik (pyramide inversée). L'aménagement, l'un des plus élaborés de l'Expo 67, est l'œuvre de Robert

G. Calvert et de Donald W. Graham. Le niveau principal se compose d'une vaste place minérale dégagée (le lieu de rassemblement) sur laquelle se retrouve des drapeaux, des dizaines de feuillus plantés en bacs et l'Arbre des Canadiens, une immense sculpture représentant un érable en automne. La place joue à la fois le rôle de seuil, de carrefour, de passerelle et de belvédère. Du côté nord du Foyer des arts (l'actuel pavillon du Canada), de grands talus gazonnés plantés de conifères et agrémentés de roches descendent vers les canaux.

Une des pièces maîtresses de l'aménagement extérieur du pavillon du Canada est la grande plaza carrée en contre-bas de la place et à la jonction de deux canaux. La grande surface minérale est dessinée du motif cubiste « razzle dazzle », popularisée sur les navires militaires lors de la Deuxième Guerre mondiale. La place est ouverte sur l'eau sur deux côtés, ce qui permet de libérer des vues vers le minirail et les pavillons des Provinces de l'Ouest, de l'Ontario, du Québec et de la France. Elle présente des estrades du côté ouest et une scène du côté sud. Des conifères sont plantés en pente de part et d'autre d'une grande scène en bois. La place sert de lieu de représentations et de spectacles.

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : 1972-1978

CONCEPTEURS : Ville de Montréal, Roger Peart, ingénieur civil, pilot et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : L'île Notre-Dame est fermée au public de 1972 à 1976. Durant cette période, quinze pavillons et douze structures sont démolis. Sept pavillons sont ensuite démolis en 1978 pour l'aménagement de la piste de course de Formule 1 et neuf autres en 1979 pour accueillir les Florales internationales de Montréal. La disparition de tous les édifices qui constituaient le pavillon du Canada, à l'exception du Foyer des arts, modifie radicalement l'environnement du secteur.

TRAVAUX 3

→ Date des travaux : 1979-1980

CONCEPTEURS : Ville de Montréal.

TYPE D'INTERVENTION : Les Florales contribuent à verdir et orner les espaces extérieurs et les anciens lots entourés des canaux. À cette occasion, de nombreux concepteurs locaux et internationaux créent des jardins thématiques floraux et y planter des milliers de fleurs, arbustes et arbres. La grande plaza n'a plus son motif « razzle dazzle », mais conserve sa configuration et sa fonction événementielle. La grande plaza devient à compter des années 1980 le théâtre des Lilas. Pendant une décennie, de nombreux spectacles, événements et activités culturelles s'y dérouleront. De grandes masses fleuries agrémentent le site de l'ancien Katimavik (Colombie canadienne, Bulgarie). L'expérience architecturale et topographique de la forêt canadienne n'est plus présente dans le nouveau paysage. Toutefois, des cafés-terrasses viennent agrémenter les lieux et contribuer à la qualité de vie des Florales. Un petit train, le Transfloralien, permet quant à lui de se promener à travers les Florales.

TRAVAUX 4

→ Date des travaux : 1990-2017

CONCEPTEURS : Casino de Montréal, CSDM.

TYPE D'INTERVENTION : La place et le théâtre sont abandonnés au début des années 1990. C'est à cette période que le Casino de Montréal demande la fermeture d'une partie des canaux pour répondre à ses be-



Canaux, Florales, Casino de Montréal en arrière-plan, isamourai, date inconnue, mapio.net.

soins de circulation notamment. C'est ainsi que les canaux entourant la grande plaza sont remblayés.

En 2006, la Société du parc des Îles signe un bail de cinq ans avec la Commission scolaire de Montréal (CSDM) pour l'occupation de l'ancien théâtre des Lilas pour y installer deux serres qui serviront pour la production et la formation horticole. L'entente sera recon-



Vue aérienne secteur Pavillon du Canada, 1993, Archives de la Ville de Montréal, VM94-1993-0330-152.



Environs du Pavillon du Canada, Jonathan Cha, 2016.

14. Florales, canaux et pavillon du Canada (suite)

duite jusqu'en 2014. En parallèle, le Casino de Montréal, à travers le projet d'entente CASILOC, convient de modalités d'occupation des terrains dans le contexte du chantier de réaménagement du Casino. Le site est depuis plusieurs années dans un état d'abandon tel qu'il est difficile de reconnaître le lieu.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

Le niveau d'équipement est relativement bon : toilettes, bancs, tables, fontaines à boire, poubelles. À noter qu'il existe plusieurs types d'éclairage de plusieurs époques. Les matériaux utilisés pour les surfaces dures sont très variés dans un état de conservation et de préservation aussi très variables. Les marches et les murets présentent aussi des signes de détérioration variables. L'ensemble des constructions requiert des investissements d'argent et de temps majeurs.

Le niveau de délabrement laisse une perception négative sur certaines portions des jardins. D'ailleurs, l'entretien varie beaucoup selon le type de jardin. Le jardin du Québec est celui qui demeure le plus intéressant. De façon générale beaucoup de soin, de taille de rajeunissement, d'entretien et de restauration des surfaces sont requis afin que le site des anciennes Florales reprenne son lustre d'époque. La végétation présente une riche collection d'espèces d'arbres, de conifères, d'arbustes, de plantes vivaces, annuelles et plantes tropicales. L'indice de biodiversité est très élevé et plusieurs essences très rares se retrouvent dans l'unité (Liriodendron tulipifera, Platatanus occidentalis, Metasequoia glyptostroboides, etc.).

La plupart des végétaux présents dans ces jardins ont atteint leur maturité de développement. Plusieurs arbres et arbustes adultes rendent la lecture des jardins difficile et perturbent l'intégrité des jardins d'origine. Certains arbres n'ont pas été remplacés, des saules pleureurs dépérissent aux abords de la section de canaux asséchés, des essences invasives colonisent certaines portions surtout aux abords des canaux : Phragmites, Ulmus pumila, et Acer platanoïdes. Un plan de gestion et de contrôle des espèces nuisibles, exotiques ou envahissantes serait souhaitable.

Près du pavillon du Canada, la présence de serres, bien que nécessaires et utiles, devant les estrades qui se détériorent, donne une image et une lecture confuses des lieux et des usages. Tout ce secteur demande une restructuration et une nouvelle vocation. Cet espace dédié aux spectacles en plein air demande une nouvelle vocation ou une restauration complète. Le niveau de l'eau des canaux est descendu l'automne venu. Cela contribue à donner une image négative de l'état des lieux et par le fait même ils deviennent inutiles pour des sports hivernaux. Les canaux sont envahis d'algues et autres plantes aquatiques tel que le Phragmite. Cet envahissement projette une image de délabrement et de perte de contrôle du site.

POINTS D'INTÉRÊT :

Le principal attrait repose sur la richesse des formes, des végétaux inusités, des masses colorées et des ambiances variées qui constitue un ensemble reposant en opposition directe avec le circuit Gilles-Villeneuve. Les vues de premier plan et de second plan, engendrées par l'ouverture créée des plans d'eau et par l'encadrement de la végétation abondante, sont multiples et variées. On perçoit cette unité par un processus de découverte progressive. Il existe de multiples points d'intérêt focaux, des percées visuelles, des percées en contrebas et des panoramas à l'intérieur de l'unité sur plusieurs composantes : fontaines, bâtiments, œuvres d'art et pont des Îles (avenue Pierre-Dupuy).



Canaux, Florales, vue sur le Casino, Jonathan Cha, 2018.



Canaux, Florales, Avenue Pierre-Dupuis, Jonathan Cha, 2016.



Canaux, Florales, Jonathan Cha, 2016.



Canaux, Florales, Jonathan Cha, 2018.



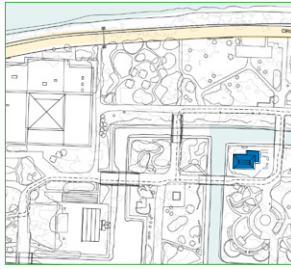
Florales, secteur Parvillon du Canada, Jonathan Cha, 2016.



Jardin de Canada, Florales, Jonathan Cha, 2016.



Canaux, Florales, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

14.1 Pavillon de la Jamaïque

DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1966

CONCEPTEURS:

Bryan Elliott (concepteur) et George F. Eber (associé) de Montréal.

M. A. Mathieu (architecte pour l'Expo 67).

NOM:

Pavillon de la Jamaïque

AUTRES NOMS:

n/d

SITUATION PHYSIQUE:

Chemin des Floralies, à proximité du pavillon du Canada et du Québec (Casino).

DESCRIPTION:

« La tradition inspire demain ». Pavillon temporaire conçu sous le thème de l'auberge jamaïcaine, où les visiteurs peuvent se détendre au son de musique jamaïcaine, boire du rhum et manger des plats typiques du pays. Comme le décrit le site du Studio Pluche : Le pavillon de la Jamaïque a apporté à Expo 67 un bâtiment classique de type « inn jamaïcain », une reproduction de l'une des nombreuses auberges qui ont servis les visiteurs de la Jamaïque vers la fin du XVIII^e et début du XIX^e siècle. Comme aucun plan d'architecture de ce type de maison n'était disponible, il a fallu de nombreux mois de recherche dans les bibliothèques et les archives afin de pouvoir compléter les plans pour la construction du pavillon¹.

L'étude de Legault décrit les caractéristiques du pavillon de la Jamaïque. Sa conception emprunte à la fois à l'auberge jamaïcaine et à la grande maison de plantations par son corps de bâtiment de deux étages en maçonnerie couverte d'enduit, son grand toit à croupes à faibles pentes brisées, ainsi que sa cour cintrée par un muret de blocs en ciment.

Le pavillon se complète par une annexe rectangulaire d'un étage, aussi construite en blocs, à toit plat, logeant les espaces de services. À l'époque de l'Expo, des huttes de bois rappelant le logis des esclaves parachevaient l'aménagement du site et permettaient aux visiteurs de bénéficier d'espaces aménagés à l'intérieur comme à l'extérieur, tel qu'ils auraient pu le faire s'ils fréquentaient une véritable auberge de la Jamaïque. La localisation du pavillon, à la jonction de deux canaux sur un terrain en pente, a par ailleurs permis l'aménagement de terrasses sur différents paliers autour du bâtiment.

L'intérieur du bâtiment consiste en une surface à aire ouverte où se dressent le bar, à l'entrée, puis les tables pour les convives. Il ne se trouve pas d'étage, mais un petit balcon qui évoque la mezzanine qui, comme à l'extérieur, est projeté le long des murs. L'édifice a été réalisé en tant que pavillon temporaire. La charpente du toit est en bois et les murs en blocs de ciment recouverts de deux types d'enduits : lisse pour le corps du bâtiment et à faux joints pour le soubassement et l'annexe. Le rez-de-chaussée est abondamment fenestré tandis qu'à l'étage, des persiennes de bois posées par-dessus le mur de blocs créent l'illusion de portes-fenêtres².

La revue *Montréal '66* présente le pavillon ainsi : « Une auberge typique de la Jamaïque abritera le pavillon de ce pays. À l'intérieur, une collection de murales et d'objets d'art illustrent l'histoire de l'île depuis Lord Nelson et Henry Morgan jusqu'à nos jours. Un fabricant de cigares jamaïcains sera à l'œuvre sur place tandis que des artistes du pays feront entendre des rythmes antillais³. Le pavillon est aujourd'hui composé de deux volumes, un grand et un plus petit, ce dernier s'interpénétrant dans le premier. L'ensemble est peint en blanc, les éléments architecturaux tels que la toiture, les fenêtres, les persiennes ou les balustrades de teintes sombres ressortent d'autant plus.

Le volume principal, dédié à la salle de réception, est rectangulaire aux proportions élégantes. Le plafond suit les pentes de la toiture en pente, et les poutres et la charpente sont apparentes. Mis à part deux poteaux, l'espace est entièrement dégagé. La structure, en bois foncé, renforce l'impression d'exotisme. Le plancher en bois franc vitrifié

parachève cette sensation chaleureuse. La mezzanine rajoutait une délicatesse spatiale au volume. Les boyaux de ventilation, s'ils sont présents et visibles, s'effacent devant à l'impression générale. Les aménagements de la cuisine sont de facture contemporaine et anonyme.

Le bâtiment, légèrement situé en contrebas du chemin des Floralies, le rapproche du canal, qu'il soit en eau ou à sec. Le pavillon, à cheval sur le talus entre deux niveaux, révèle le soubassement côté canal. Le nouvel aménagement paysager est discret et contemporain, alternant bandes minérales et végétales selon une grille unitaire soulignée par un pavage en béton gris. Le mobilier extérieur en bois est placé en fonction du design global. À l'entrée, les jeunes féviers d'Amérique rehaussent l'enceinte du pavillon d'une palette vert jaune.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Pavillon de la Jamaïque à l'Expo 67.

→ Les Jeux olympiques de 1976

Le pavillon est utilisé comme entrepôt.

→ Floralies internationales de Montréal 1980

Le pavillon propose un café-terrasse lors des Floralies.

→ Restaurant Fleur de l'île 1993-1997

Dans les années 1990, le pavillon accueille une concession alimentaire.

Lieu de tournage de l'émission « L'île de Gildor » 2002-2003.

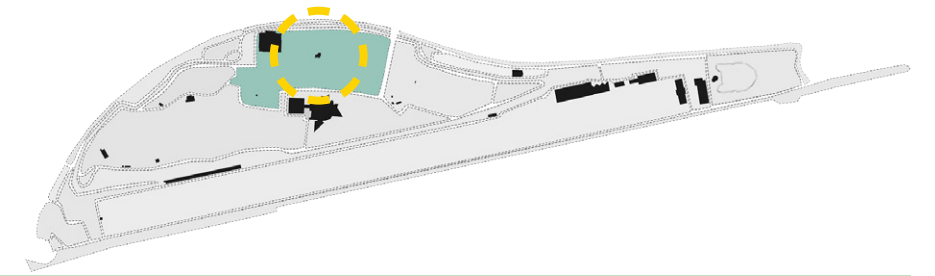
Radio-Canada utilise le pavillon de la Jamaïque pour le tournage d'une émission estivale..

→ École des métiers de l'horticulture de Montréal 2005

Le pavillon sert de salle de cours pour les élèves d'horticulture de l'École des métiers de l'horticulture de Montréal.

→ Désaffectation 2006-2010

Le pavillon demeure sans fonction.



Pavillon de la Jamaïque, Bryan et Elliot, 1967, Université de Montréal.



Vue sur le pavillon de la Jamaïque, 1967, Archives de la Ville de Montréal, 001893.

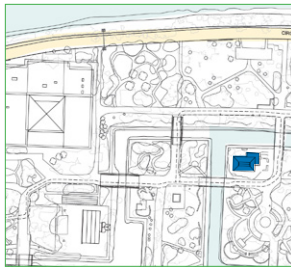


Vue sur le pavillon de la Jamaïque, 1967, Archives de la Ville de Montréal, VM166-D23560-44op.

¹ Studio Pluche: D'hier à aujourd'hui: le pavillon de la Jamaïque, <http://studiopluche.blogspot.ca/>, 20 mai 2011.

² Legault, *op.cit.*

³ « Le monde à votre portée », Montréal '66, vol. 4, no-2, p. 30.



14.1 Pavillon de la Jamaïque (suite)

→ Salle de réception pour événements privés 2010-2018

Le pavillon sert de lieu événementiel de toutes natures (mariages, conférences, etc.).

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : Après 1967

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : démolition des huttes; réaménagement en un relais pour ceux qui s'adonnent à des sports d'hiver sur l'île; réfection du toit en bardeaux d'asphalte.

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : 2000

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Restauration des canaux.

TRAVAUX 3

→ Date des travaux : 2006

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Réaménagement paysager

TRAVAUX 4

→ Date des travaux : 2010

CONCEPTEURS : DRAR architectes paysagistes.

TYPE D'INTERVENTION : Remise en état des abords du pavillon (berge et murets de soutènement); nouvel aménagement paysager, sol alternant pavages et plates-bandes, plantations d'arbres, mobilier pour des espaces de réception extérieurs. L'aménagement paysager initial de la terrasse arrière était minéral et se prolongeait à l'aplomb du canal. Les berges de celui-ci sont aujourd'hui plantées de vivaces et d'arbres-tiges.

TRAVAUX 5

→ Date des travaux : 2012

CONCEPTEURS : Beaupré Michaud et associés Architectes

TYPE D'INTERVENTION : Rénovation de l'enveloppe et de la salle principale et réaménagement des espaces servants (cuisine, toilettes, etc.).

FONCTION ACTUELLE:

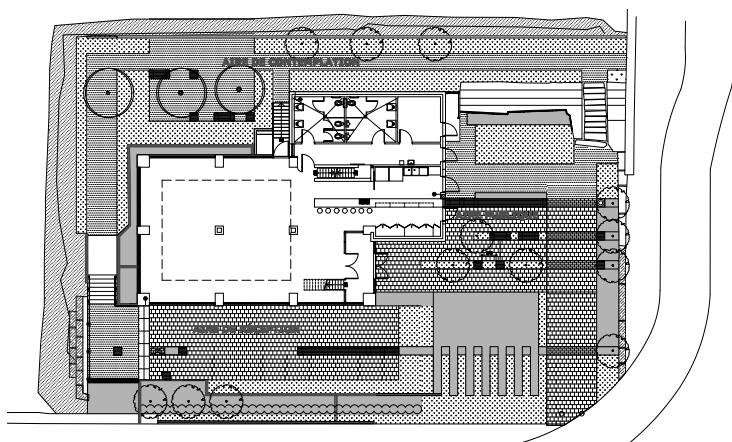
Salle de réception en location

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

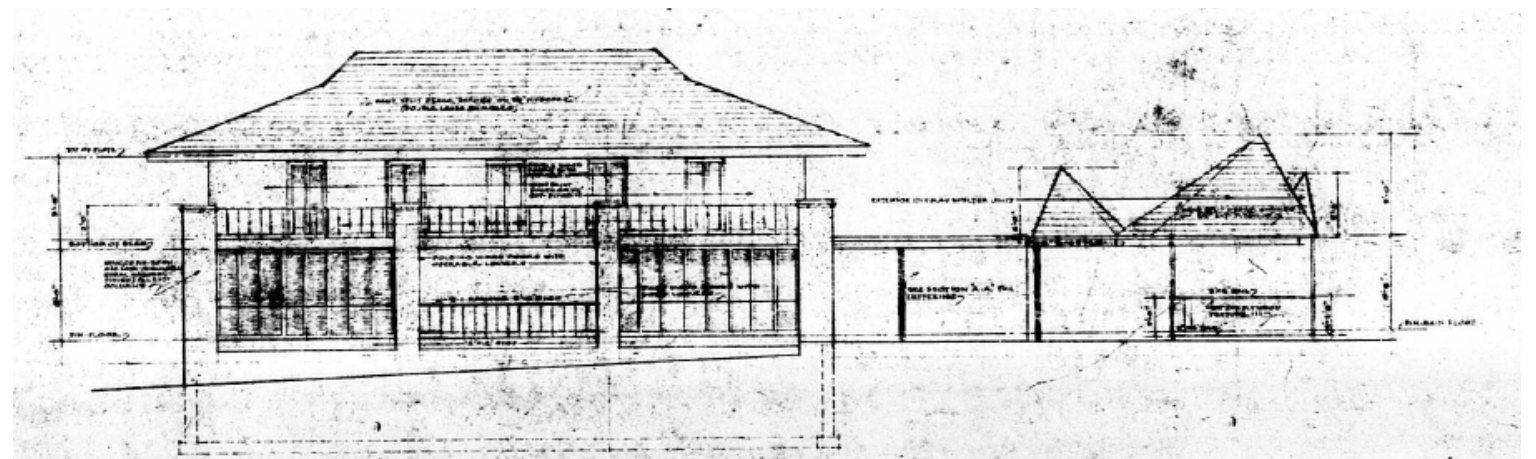
Seul le bâtiment principal et son annexe subsistent. Les huttes ont été démolies et les abords du pavillon ont été réaménagés. Le bâtiment, rénové en 2012, est en excellent état.

POINTS D'INTÉRÊT:

Le bâtiment a conservé son intégrité et l'idée d'une auberge jamaïcaine est toujours bien perceptible. La relation à son environnement a également été conservée.



Plan de réaménagement du pavillon de la Jamaïque, Espace drar, 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Élévation du pavillon de la Jamaïque, CCEU, 1967, Expo 67 scan0211 BOB 414 E8, E29.



Pavillon de la Jamaïque, Jonathan Cha, 2016.



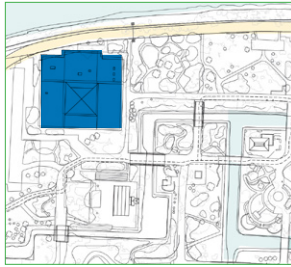
Pavillon de la Jamaïque, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Pavillon de la Jamaïque, Jonathan Cha, 2016.



Pavillon de la Jamaïque, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

14.2 Pavillon du Canada

DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1966-1967

CONCEPTEURS:

Roderick Robbie (principal concepteur).

Ashworth, Robbie, Vaughan & Williams-Schoeler, Barkham & Heaton, Z.M. Stankiewicz, (concepteurs), Ottawa.

Arthur Erickson and Evans St-Gelais (architectes conseils), Vancouver.

NOM:

Pavillon du Canada

AUTRES NOMS:

Foyer ou Centre des Arts du pavillon du Canada, Société du parc Jean-Drapeau.

SITUATION PHYSIQUE:

L'ancien Centre des arts du pavillon du Canada est localisé dans la partie sud-ouest de l'île Notre-Dame sur une parcelle de forme irrégulière qui, à l'origine, compte une superficie de 11.5 acres d'espaces verts, de lagune, de digues et de canaux.

DESCRIPTION :

L'étude de Legault décrit les caractéristiques du pavillon du Canada¹. Complexe provisoire composé de neuf bâtiments et structures disposés sur un site de 11,5 acres, le pavillon du Canada devait être l'un des plus grands de l'Expo. Plus qu'un simple bâtiment, le pavillon du Canada était plutôt un ensemble composé de diverses structures, de places, de promenades, et de terrasses des niveaux différents permettant de relier les éléments du complexe aux espaces verts, à la lagune, aux canaux et aux digues. L'un de ces bâtiments était le Centre des arts, un ensemble comprenant une galerie d'art, un centre administratif, une bibliothèque, un théâtre couvert et un restaurant-bar. Contrairement aux autres structures du pavillon du Canada,

le Centre des arts fut conçu comme un bâtiment permanent, car il était prévu qu'il soit cédé à l'École nationale d'art dramatique après l'Expo.

L'élément le plus imposant était la pyramide métallique inversée nommée « Katimavik », une structure de 100 pieds de hauteur dont chaque côté fait 192 pieds de long. Le mot Katimavik signifie « lieu de rencontre » en Inuktitut. La plupart des structures étaient groupées au pied de Katimavik. On y trouvait entre autres : cinq théâtres de 190 places disposés autour d'un escalier central menant vers le haut de la pyramide; une structure faite de quatorze toits de vinyle blanc translucide de forme pyramidale recouvrant une superficie de 90,000 pieds carrés; une structure sphérique de six étages intitulée l'Arbre des Canadiens. Le Centre des Arts est constitué d'une série de toits pyramidaux en vinyle blanc translucide. Les devis de l'époque parlent de « chlorure de polyvinyle renforcé de teinte translucide avec canevas synthétique léger ». De manière générale, l'intérieur est fait de panneaux de plâtre sur montants pour les murs et d'un système de suspension métallique pour les plafonds. Les planchers sont faits soit de briques posées sur lit de sable, de béton peint, parfois recouvert de moquette, ou encore de carreaux d'amiante vinylique. Le mur-rideau en verre de teinte bronze est un vitrage simple posé dans des cadres en acier. On y trouvait aussi plusieurs petites structures abritant des kiosques d'information, des casse-croûte, un sanctuaire, un centre récréatif pour enfants, un studio d'art et de musique, et un terrain de jeu.

Le pavillon du Canada comprenait également le Centre des Arts. Le bâtiment se caractérise par sa toiture composée de deux formes pyramidales juxtaposées. Il se distingue également par un mur-rideau en verre aux reflets bronze et par un plafond composé de nombreuses pyramides inversées. Tout comme les autres structures du complexe, le Centre des arts est fait d'une ossature en acier et de sapin lamellé de type Glulam en provenance de la Colombie-Britannique. Le programme du Centre des arts est varié : au centre de l'édifice, on trouve un théâtre des arts dramatiques de 500 places de forme sphérique; au sud, on trouve la galerie d'art disposée sur deux étages; à l'étage, on trouve les bureaux de l'administration et la bibliothèque. Au nord de l'édifice, derrière de grandes baies vitrées, on trouve le restaurant la Toundra et le bar-salon, tous deux conçus autour du thème du Grand Nord Cana-

dien. Les murs du restaurant La Toundra sont en effet recouverts de murales Inuits sculptées dans de la saponite peinte en gris. Plus de trois mille pieds carrés de surface servent de toile de fond pour représenter des scènes et des objets du quotidien du Grand Nord. Enfin, derrière le Centre des arts, sur l'esplanade adjacente, se trouve un amphithéâtre en plein air de 1200 places.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Le pavillon du Canada était l'un des pavillons les plus importants et visités de l'Exposition universelle.

→ Des Jeux olympiques à aujourd'hui 1976-2018

Propriété de la Ville de Montréal, la portion restante du pavillon du Canada sert plusieurs fonctions dont celles de galerie d'art, de centre administratif, de bibliothèque, de théâtre, de restaurant-bar avant d'accueillir les bureaux de la Société du parc Jean-Drapeau et la salle événementielle La Toundra.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Élément dominant du pavillon du Canada, la pyramide inversée (Katimavik) fut démolie en 1978 pour permettre l'aménagement du circuit Gilles-Villeneuve. Les informations qui suivent concernent plus spécifiquement les modifications significatives apportées au Centre des arts depuis cette date :

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 1978

CONCEPTEURS : n/d

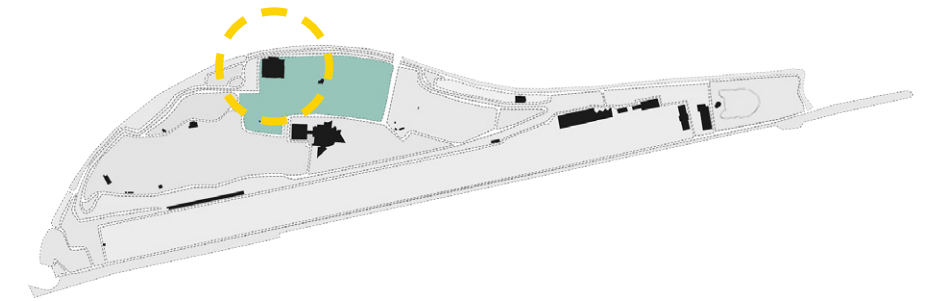
TYPE D'INTERVENTION : Remplacement du drapeau canadien par le logo de Terre des Hommes.

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : 1980

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Rénovation du restaurant La Toundra, du casse-croûte et de la cuisine; réfection des pavés, rénovation des gradins du théâtre extérieur; reconstruction de la scène-podium.



Vue aérienne des pavillons du Québec, de l'Ontario et du Canada, île Notre-Dame, Expo 67, Montréal, 1967 Don de Jean-Louis Frund, Musée McCord, MP-1994.1.2.340.

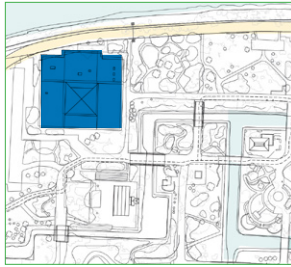


Vue aérienne du Pavillon du Canada, 1967 (Archives Nationales du Canada).



Place au motif dazzle devant le théâtre du Pavillon du Canada, 1967, Bill Cotter collection_91.

¹ Réjean Legault, 2007, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67*, île Notre-Dame, Centre des arts du pavillon du Canada, École de Design, UQAM.



14.2 Pavillon du Canada (suite)

TRAVAUX 3

→ **Date des travaux : 1983**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement des bureaux de la Société du parc Jean-Drapeau; doublage du mur-rideau avec joint de plastique à mi-hauteur; réparation de la toiture.

TRAVAUX 4

→ **Date des travaux : 1992**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Nombreux travaux liés à l'organisation des Florales internationales sur l'île Notre-Dame.

TRAVAUX 5

→ **Date des travaux : 1995**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Réfection de la salle de conférence; peinture des toiles.

TRAVAUX 6

→ **Date des travaux : 1998**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Réfection des finis intérieurs (revêtements de sol, panneaux muraux, plafonds de gypse, peinture); construction d'un vestiaire, toilettes, cuisinette, bureaux.

TRAVAUX 7

→ **Date des travaux : 2001**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Construction de cloisons, pose de nouveaux revêtements, réparation d'une dalle de béton, installation de nouveaux comptoirs.

TRAVAUX 8

→ **Date des travaux : 2003**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Renforcement structural des toitures; étanchéité des ouvertures; pose de conduits de ventilation.

TRAVAUX 9

→ **Date des travaux : 2014-2016**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Réfection des finis intérieurs, bureaux; réfection de la toiture.

FONCTION ACTUELLE:

Bureaux de la Société du parc Jean-Drapeau, salle de réception (La Toundra).

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Le Centre des Arts est le seul bâtiment subsistant des neuf structures initiales du pavillon du Canada. Plusieurs travaux de réfection ont eu lieu afin d'améliorer l'état du bâtiment. Il y a cependant une présence de fissures dans l'amphithéâtre, la dalle de béton est soulevée et quelques manques au niveau structural. Les toiles extérieures pourraient être vérifiées et les finis intérieurs revus, car souvent désuets ou mal entretenus. L'édifice mérite des investissements majeurs.

POINTS D'INTÉRÊT:

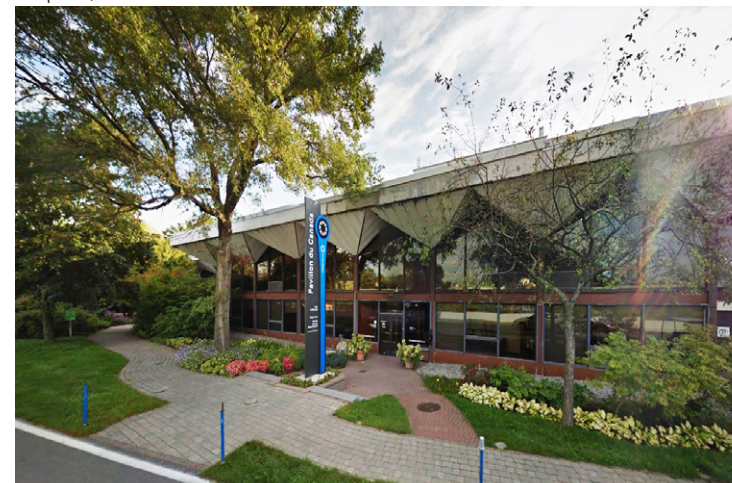
Portion originale de l'ancien pavillon du Canada incluant un amphithéâtre, la salle La Toundra, des éléments décoratifs et des œuvres inuits intégrées à l'architecture.



Pavillon du Canada, 1980, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, TDH_CP301-32_1980.



Vue aérienne du Pavillon du Canada, 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, 10-08-02 296.



Centre des Arts du Pavillon du Canada, Google Street view.



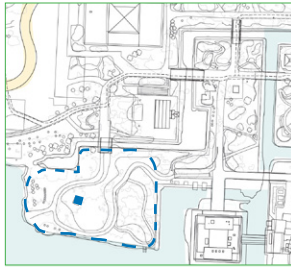
Théâtre des Lilas, 1984, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau, TDH_CP314-141_1984.



Vue intérieure, restaurant La Toundra, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

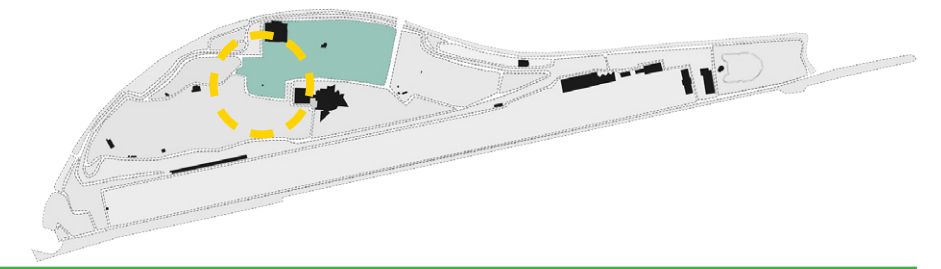


La Toundra, Anthony Rancourt, 2012, anthonyr.ca.



FICHE DES COMPOSANTES

14.3 Jardin du Québec des Floralies et maisonnette d'Antan



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1979-1980

CONCEPTEURS:

Jean Landry et le Jardin botanique de Montréal (Lambert de Wit).

NOM:

Jardin du Québec

AUTRES NOMS:

Maison des ancêtres, maison rustique.

SITUATION PHYSIQUE:

Au sud du pavillon du Québec et à l'est du pavillon du Canada. Aménagé sur les contours du lac des Régates à l'emplacement de l'ancien pavillon de l'Ontario.

DESCRIPTION:

Situé stratégiquement au cœur du parc floral de l'île Notre-Dame, ce jardin couvre superficie de 10 000 m² et constitue à l'époque le prolongement naturel du magnifique pavillon en verre du Québec. Le jardin reflète l'intégration harmonieuse de scènes naturelles, de milieux écologiques différents, l'utilisation d'éléments construits et de matériaux propres à la tradition d'ici avec la mise en place d'une multitude de variétés de plantes ornementales cultivées au Québec. Ainsi se trouvent réunis en un seul endroit les plantes de soleil et de montagnes, les arbres des milieux sablonneux et des terres argileuses, les plantes de sous-bois et les fougères délicates, sans oublier les plantes semi-aquatiques et les plantes ripariennes.

Le plan d'aménagement du jardin du Québec est particulièrement intéressant par la sinuosité du cheminement, le massif rocheux planté de conifères, la qualité de plantation et d'expériences paysagères que propose la visite. L'architecture du jardin se caractérise par une succession de rocailles dont l'une, plus spectaculaire, donne naissance à un jeu de chutes et de cascades qui resurgissent plus loin en un réseau de ruisseaux et de bassins. Les fa-

laisses, aux parois verticales et abruptes, frappent l'imagination par la hardiesse et l'originalité de leur disposition ; près de mille tonnes de pierre spécialement choisie dans la région des Cantons-de-l'Est ont été nécessaires pour cet aménagement.

L'horticulteur Lambert de Wit tient un rôle important dans les Floralies en étant responsable de deux aménagements : le jardin du pavillon du Québec et le jardin d'Espagne. Le jardin du pavillon du Québec est une réalisation d'envergure caractérisée par un monticule aménagé en rocaille. La composition en inclinaison est en rupture avec les manières de faire de l'époque qui privilégiait plutôt la stratification. Le jardin inclut une chute, une petite rivière, une variété de plantes et d'arbustes en plus d'inclure des épinettes, des bouleaux et des pins. Jean Landry et Lambert de Wit présentent au pavillon du Québec leur interprétation miniaturisée des paysages laurentiens.

Le deuxième centre d'intérêt du jardin du Québec se situe autour d'une maisonnette en bois, réplique fidèle de la maison rustique d'autrefois. Située sur le versant sud des collines toutes proches, cette maisonnette s'ouvre sur un paysage champêtre composé d'érables, de prairies et d'un étang agrémenté d'iris versicolores, la fleur thématique des Floralies. De nombreux sentiers aux contours sinueux permettent aux visiteurs de découvrir des scènes et des aménagements aussi variés que colorés. Plus de 2 000 arbres et arbustes, quelque 5 000 plantes vivaces et rosiers, 10 000 plantes annuelles constituent la palette végétale. Un article de La Presse résume les qualités du jardin du Québec :

Pic formé de 1 000 tonnes d'énormes pierres de rocaille extraites de Canton de l'Est. Des ruisseaux en cascade descendent de ce sommet pour alimenter un bassin de 30 mètres. La deuxième attraction, et non la moindre de ce site, est une chaumière québécoise, construite selon l'assemblage pièce sur pièce, en utilisant la fameuse technique d'assemblage en queues d'arrondi, tout comme nos ancêtres. Cette jolie maisonnette, installée près d'un ruisseau, avec une vue superbe sur le lac des Régates, sera entourée d'un jardin de plantes vivaces et à proximité d'une érablière¹.

¹ Paul Pouliot, « L'île Notre-Dame : un vaste chantier », La Presse, 11 août 1979.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Floralies internationales de Montréal 1980-2018

Jardin du Québec.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune si ce n'est que le massif rocheux est désormais couvert d'une végétation mature.

FONCTION ACTUELLE:

Jardin horticole d'agrément.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Bon état. Il s'agit du jardin floral le mieux entretenu.

POINTS D'INTÉRÊT:

La déambulation dans un couvert végétal dense et riche, la rocaille unique et la maisonnette d'antan en font le legs le mieux préservé des Floralies internationales de Montréal.



Maisonnette d'antan du jardin du Québec, Jonathan Cha, 2016.



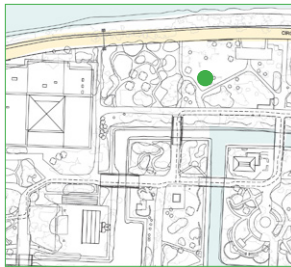
Jardin du Québec, 1980, Jardin Botanique de Montréal, JBM002616.



Floralies, vers 1989-1991, Archives du Service des Parcs de la Ville de Montréal, 0391-160_035.



Jardin du Québec, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

«Totem Kwakiutl»

ARTISTE(S):

Henry HUNT, Tony HUNT

LOCALISATION DE L'ŒUVRE :

Situé dans l'ancien jardin Hors-Taxes au nord du jardin du Canada lors des Florales internationales de Montréal, à proximité des pavillons du Canada et de la Jamaïque, le mât totémique Kwakiutl agit comme un repère sur l'île Notre-Dame, du haut de ses 21,3 mètres. Créé pour l'Expo 1967, le mât totémique Kwakiutl fut érigé sur un îlot gazonné situé à proximité du pavillon des Indiens du Canada, près du pavillon canadien.

Le secteur du Pavillon Indien a connu un réaménagement important depuis 1967. La majorité des pavillons du secteur – hormis le Centre des arts du pavillon du Canada – ont été détruits et la transformation du site en jardins horticoles dans le cadre des Florales internationales de 1980 a complètement transformé le contexte physique immédiat. À ce titre, le contexte physique dans lequel s'inscrit ce mât totémique a perdu une grande part de son intégrité. Il demeure aujourd'hui le seul vestige du pavillon des Indiens du Canada.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : Totem Kwakiutl

Variation du titre : Mât totémique Kwakwaka'wakw (Kwakiutl)

Date : 1967

Sous-catégorie : Sculpture

Matériaux : bois

Technique(s) : sculpté

Dimensions : 2130 x 95 cm

IMPORTANCE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

La commande était de créer un symbole devant faire partie intégrante du concept du pavillon des Indiens du Canada. Selon le commissaire général du pavillon, le chef André Tanahokate Delisle, le but premier de cette commande

était de « permettre aux Indiens du Canada d'offrir aux Canadiens et au monde entier un témoignage authentique de leurs traditions et de leurs aspirations » (« Les Indiens à l'Expo », *Montréal-Matin*, 2 septembre 1966).

Unique témoin de la présence du pavillon des Indiens du Canada à l'Exposition universelle, le mât totémique démontre les efforts déployés par la communauté Kwakiutl pour préserver leur culture tout en s'adaptant à la civilisation moderne. Le pavillon aura joué un rôle dans la réanimation de leurs ambitions politiques et artistiques et aura servi de modèle à de nombreux centres culturels autochtones qui ont vu le jour au début des années 1970. Il aura également permis de réunir ces diverses nations au sein d'une seule communauté et de proclamer le caractère unique de leurs cultures. À travers le Pavillon et le mât totémique, le commissaire du pavillon visait à reconnaître l'apport des nations autochtones à la société canadienne et à montrer qu'elles représentaient une part essentielle dans l'âme du Canada. Une cérémonie fidèle aux traditions Kwakiutl a complété les allocutions officielles lors de l'inauguration de l'œuvre, le 10 février 1967.

ICONOGRAPHIE :

Ce mât totémique est inspiré de la tradition Kwakiutl, un peuple autochtone qui occupe les régions côtières de la Colombie-Britannique. Traditionnellement, les mâts totémiques sont conçus comme des colonnes héraldiques qui montrent les emblèmes et la généalogie d'un chef de clan.

Le mât totémique Kwakiutl de Montréal diffère des mâts traditionnellement érigés sur les réserves en ce qu'il résulte d'une commande provenant de l'extérieur de la culture autochtone pour l'événement de l'Exposition universelle de 1967. Sa réalisation observe le code esthétique en vigueur sur la côte nord-ouest du Pacifique. Hautement symbolique, il représente les emblèmes de plusieurs tribus Kwakwaka'wakw, et ne font appel à aucun lignage particulier, de façon à illustrer que toutes ces tribus agissent à l'unisson.

Le Totem Kwakiutl fut sculpté dans le parc Thunderbird du Royal British Columbia Museum du 17 octobre 1966 au 13 janvier 1967. Cette sculpture en taille directe sur bois teint et dans un seul morceau a été réalisée dans une



Mât totémique, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Totem Kwakiutl (détail), Michel Dubreuil, 20 août 2008, Bureau d'Art public de la Ville de Montréal.



Pavillon des Indiens du Canada avec le totem Kwakiutl (1967), Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, L'album-mémorial de l'Exposition universelle et internationale de première catégorie tenue à Montréal du 27 avril au 29 octobre 1967, Toronto, Nelson, 1968. p.119.



«Totem Kwakiutl» (suite)

pièce en cèdre rouge (thuya) de Colombie-Britannique qui fut donné par la compagnie MacMillan Bloedel Ltd.

Haut de 68 pieds (21,3 m), les six figures mythologiques suivantes constituent le Totem, placées les unes au-dessus des autres, en partant du haut vers le bas du mât : Gwa'wis (Corbeau de la mer), Gila (Ours grizzly et Saumon), Sisiutl (Serpent à deux têtes), Makhinukhw (Épaulard avec un phoque dans la gueule), Tsawi (Castor) et Numas (Vieil Homme). Certaines sections du mât sont peintes en rouge, vert ou noir, tandis qu'on aperçoit le bois nu à d'autres endroits.

Pour assurer la stabilité du mât totémique, une section du mât d'une longueur de deux mètres est insérée dans une base en béton.

ÉTAT DE CONSERVATION :

Le mât totémique n'a pas fait l'objet d'intervention extérieure significative. Il a néanmoins souffert des affres du temps, ses couleurs originales ont longtemps été délavées et le mât en bois portait les traces de fissures verticales.

À l'occasion du 40^e anniversaire de l'Expo, en 2007, des membres de la famille du sculpteur d'origine l'ont restauré selon la tradition ancestrale Kwakiutl.

Malgré les quelques dégradations liées au vieillissement, le mât totémique a conservé une grande intégrité physique.

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE :

Ville de Montréal

HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

1966 : Projet initié

Janvier 1967 : Installation

Février 1967 : Inauguration

1980 : le Totem Kwakiutl est repeint pour les Floralies.

Été 2007 : restauration selon la tradition Kwakiutl.

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE :

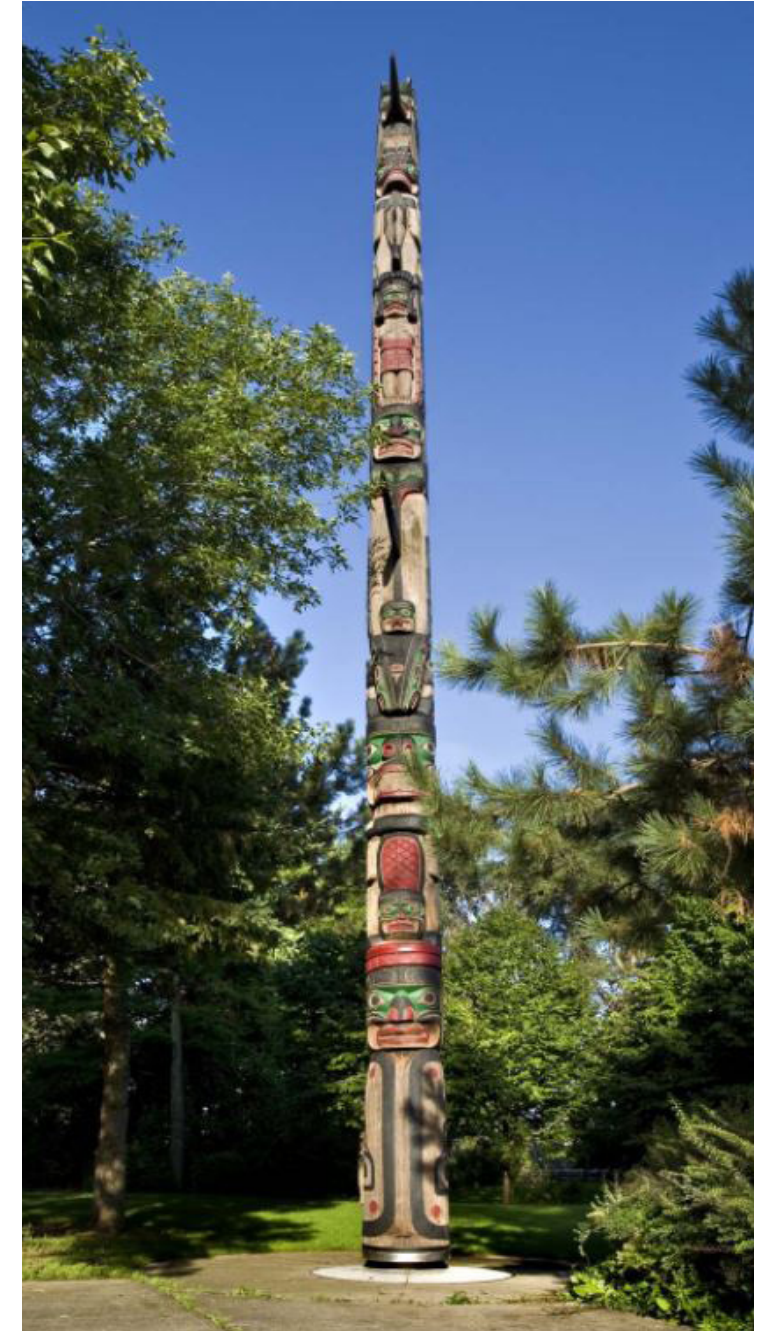
Les concepteurs du mât furent Henry Hunt, sculpteur principal au Musée provincial de la Colombie-Britannique, et son fils Tony. Artistes kwakwaka'wakws, ceux-ci étaient des chefs de file de la vie sociale et cérémonielle de leur communauté. Ce mât totémique est le témoignage d'une culture ancestrale qui a produit un art que Claude Lévi-Strauss compare à celui de la Grèce antique ou de l'Égypte.¹

Originaire de Fort Rupert en Colombie-Britannique, Henry Hunt (1923-1985) est reconnu pour sa sculpture en creux et son travail de recherche sur toutes les formes d'art des cultures autochtones de la côte du Pacifique. Entre 1962 et 1974, il occupe le poste de chef sculpteur au musée provincial de la Colombie-Britannique, où son fils, Tony (Alert Bay, C.-B.), lui sert d'assistant. Au cours de leur carrière, les deux hommes ont créé, ensemble ou séparément, de nombreux mâts totématiques répartis aux quatre coins du monde. Par exemple, en 1970, ils ont réalisé conjointement un mât totémique pour l'exposition universelle d'Osaka, au Japon.

La formation des Hunt, père et fils, résulte de la transmission d'un savoir-faire, d'une génération à l'autre. Elle remonte à Charlie James, artiste de grande réputation de la fin du XIX^e siècle, reconnu pour avoir créé un style propre aux Kwakiutl de Fort Rupert. Son beau-fils, Mungo Martin, assure la relève et son talent exceptionnel en fera un des grands maîtres sculpteurs de la côte du Pacifique. Il transmet ses connaissances et son art à son beau-fils, Henry Hunt, ainsi qu'à son petit-fils, Tony. Ce dernier est d'ailleurs le fondateur de l'organisme *Arts of the Raven Gallery*, dévoué à l'apprentissage des jeunes sculpteurs autochtones².



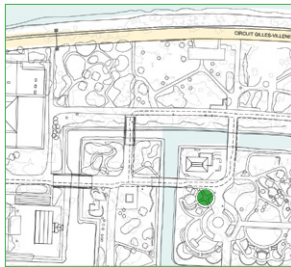
Pavillon des indiens du Canada avec le totem Kwakiutl (1967), Compagnie canadienne de l'Exposition universelle, L'album-mémorial de l'Exposition universelle et internationale de première catégorie tenue à Montréal du 27 avril au 29 octobre 1967, Toronto, Nelson, 1968. p.118.



Totem Kwakiutl, Michel Dubreuil, 2008, Bureau d'Art public de la Ville de Montréal.

¹ Legault, *op.cit.*

² artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/totem-kwakiutl/.



FICHE DES COMPOSANTES

«Fontaine Wallace»

ARTISTE(S) :

Charles-Auguste LEBOURG

FABRICANT :

Barbezat, fonderie de Sommevoir

LOCALISATION DE L'ŒUVRE :

L'œuvre est implantée dans la portion sud-ouest du jardin de la France des Floralies, tout juste à l'est du pavillon de la Jamaïque.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : Fontaine Wallace

Variation du titre : Fontaine des Vosges

Date : 1872

Sous-catégorie : Sculpture

Matériaux : Fonte

Technique(s) : Moulé; boulonné; peint

Dimensions : 275 cm x 82 x 82 cm

IMPORTANCE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

Créées afin de fournir aux passants un accès gratuit à l'eau potable, les fontaines Wallace témoignent de l'importance du phénomène de la mécanisation et de l'industrialisation à l'époque victorienne. Désormais, par la fabrication en série et par la copie, non seulement les objets d'art deviennent-ils accessibles à la population, mais en reprenant les modèles consacrés par l'histoire, ils peuvent prétendre au beau¹.

ICONOGRAPHIE :

La fontaine Wallace, véritable sculpture ornementale aux motifs multiples, exclut toute représentation du vide.

Réalisée en fonte de fer, elle se compose de six éléments principaux : un piédestal, quatre cariatides et un dôme.

De style néo-Renaissance et de forme quadrangulaire, le piédestal présente sur chacune de ses faces un trident et un dauphin stylisés, alors que chacun des angles forme à la base une voûte terminée d'un coquillage. Au sommet, quatre cariatides, coiffées d'une volute, supportent le dôme et cachent la vasque dans laquelle s'écoule le jet d'eau. Recouvert d'un motif en écailles de dragon et ponctué de divers éléments décoratifs, le dôme reprend en couronnement le thème des dauphins du piédestal. Les cariatides, supports en forme de statue féminine, représentent la simplicité, la bonté, la sobriété et la charité. Ce sont les sœurs jumelles des trois Grâces, divinités de l'Antiquité dont l'histoire de l'art regorge de représentations. Celles-ci s'inspirent d'une œuvre du XVI^e siècle, du sculpteur français Germain Pilon, qui fait partie du monument funéraire d'Henri II².

ÉTAT DE CONSERVATION :

L'entretien de sa peinture devra être fait dans les prochaines années.

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE :

Ville de Montréal

HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

On inaugure la première fontaine Wallace, en 1871, sur le boulevard de la Villette, à Paris. Elle doit son nom à son donateur à la Ville de Paris, Sir Richard Wallace, grand philanthrope d'origine britannique et amateur d'art. Une centaine de ces fontaines sont installées à Paris, toutes faites à partir de deux modèles créés par le sculpteur Charles-Auguste Lebourg.

De nos jours, une quarantaine sont encore dans un bon état. Des deux modèles, la fontaine que possède la Ville de Montréal correspond au plus répandu. C'est la Ville de Paris qui l'a offerte, en 1980, à la Ville de Montréal, à l'occasion des Floralies.

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE :

Né à Nantes en 1829, Lebourg fait ses débuts dans l'atelier du sculpteur de renom François Rude. Il le quitte pour se lancer dans sa propre production qui compte presque essentiellement des bustes. Bien qu'il expose régulièrement dans les salons, ce sont ses dessins des fontaines Wallace qui lui vaudront sa notoriété. Il meurt à Paris en 1906³.



Personnes se désaltérant à une fontaine wallace, Revue du 14 juillet 1911, Agence Rol, BnF Gallica.



Fontaine Wallace aux Floralies, R. Meloche, 1980, Jardin botanique, Image11_rmeloche_1980-07-04_france.

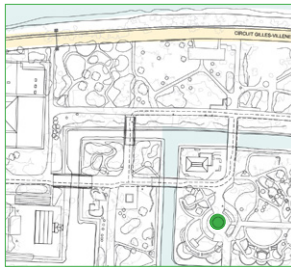


Fontaine Wallace, Michel Dubreuil, août 2010, Bureau d'Art public de la Ville de Montréal.

¹ artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/fontaine-wallace/.

² *Idem*.

³ *Idem*.



FICHE DES COMPOSANTES

« *Iris* »

ARTISTE(S):

Raoul HUNTER

FABRICANTS :

Adélard Laberge Ltée

LOCALISATION DE L'ŒUVRE :

La sculpture se trouve dans le secteur des Floralies, à la jonction du jardin de l'Italie, au nord-ouest, et celui de la France, au nord-est. Ce site correspond à celui de la place des Ingénieurs, à l'époque de l'Exposition universelle de 1967. *Iris* est implantée sur la base de l'ancienne sculpture-fontaine de Gerald Gladstone, *Container Universe*, qui trônait au centre de la place des Ingénieurs.

Au fil du temps, des parties importantes de la place des Ingénieurs et de la sculpture-fontaine de Gladstone ont disparu ou ont été transformées. Dès 1969, Louis Bernardin, architecte de la Ville de Montréal, constate que plusieurs éléments de la sculpture *Container Universe* sont tombés et que des baguettes d'aluminium sont dessoudées. Il recommande à la division des Réparations générales de faire les réparations nécessaires. Entre les années 1970 et 1980, la partie supérieure disparaît, puis vers 1980, la colonne est enlevée. Le pavage et les bancs en béton qui occupaient la place des Ingénieurs ont été enlevés vers 1980.

La place publique, qui a subi une modification majeure de son aménagement au début des années 1980, lors des Floralies internationales, est maintenant méconnaissable. Au début des années 2000, toute la partie supérieure de la sculpture *Container Universe*, soit la colonne centrale et le sommet en forme d'hélice, a disparu. Seule la partie inférieure, constituée d'un anneau et d'un bassin, a subsisté, jusqu'au retrait total de la fontaine pour faire place à *Iris*, en 2012. Il ne reste rien aujourd'hui de l'aménagement de la place des Ingénieurs.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : Iris

Variation du titre : Iris (Québec)

Date : 1967

Sous-catégorie : Sculpture

Matériaux : Aluminium

Technique(s) : Feuilles d'aluminium galbées par martelage; soudées entre elles

Dimensions : 280 cm (H)

IMPORTANCE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

La Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967 fit la commande de l'œuvre à l'artiste.

ICONOGRAPHIE :

Le titre de l'œuvre, *Iris*, est inspiré de la mythologie grecque qui désigne sous ce vocable la déesse des sources et des fontaines. Quant à la forme de la sculpture, elle rappelle celle de la fleur du même nom.

Cette sculpture se compose de quatre éléments courbés dont la surface est nervurée. Ces stries sont l'effet du mode d'assemblage des feuilles de métal par soudure. Chacun des quatre éléments est fabriqué à partir de feuilles d'aluminium découpées. La surface de chacune des formes comporte de multiples ouvertures de 3 mm de diamètre qui témoignent également de son mode de fabrication. Chaque élément est convexe dans sa partie extérieure et concave dans sa partie intérieure. Toutes les surfaces concaves convergent pour créer un effet d'enroulement organique¹.

ÉTAT DE CONSERVATION :

Restaurée en mai 2012.

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE :

Ville de Montréal



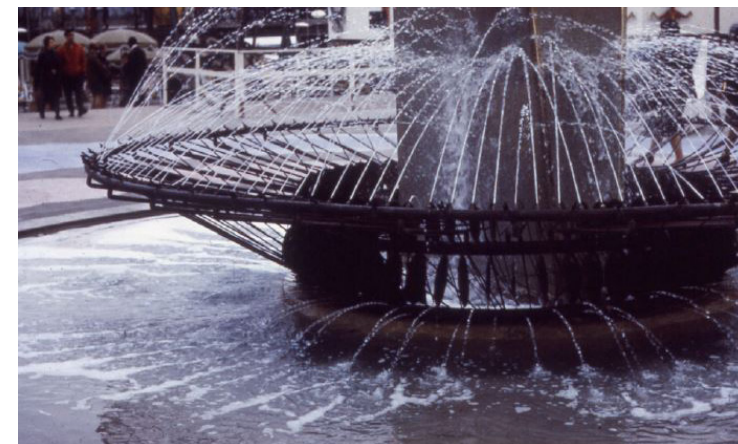
Iris, Guy L'Heureux, 2013, Bureau d'Art public de la Ville de Montréal.



Iris, emplacement actuel dans le secteur des Floralies (ancienne fontaine de la Place des Ingénieurs), Jonathan Cha, 2016.



Place des ingénieurs, *Colonne spatiale (Container Universe)* du sculpteur Gerald Gladstone, vers 1967, expo.ncf.ca.

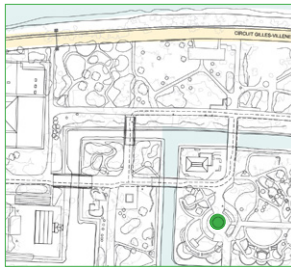


Fontaine de Gérard Gladstone (détail), diapositive, vers 1967, Diapothèque de l'Université du Québec à Montréal.



Fontaine de Gérard Gladstone (seule partie restante de la sculpture et de la Place des Ingénieurs) Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juil. 2006.

¹ artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/iris.



« Iris » (suite)

HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

Iris, sculpture réalisée en 1967 dans le cadre de l'Exposition universelle, est d'abord installée au Village de l'île, à La Ronde, dans un bassin entouré d'arbustes et de rocaillies.

On retire ensuite l'œuvre de son site, au début des années 1990. Après plusieurs années d'entreposage, elle est restaurée puis réinstallée aux jardins des Floralies, en juin 2012.

Le choix du site actuel, soit à l'intérieur de l'ancienne fontaine *Container Universe* de Gerald Gladstone, est un clin d'œil à son emplacement d'origine, l'intérieur d'un bassin.

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE :

Né à Saint-Cyrille-de-Lessard, Raoul Hunter est diplômé de l'École des beaux-arts de Québec, en 1953. Professeur et sculpteur, il a aussi été caricaturiste et éditorialiste au quotidien *Le Soleil*, à Québec, pendant 33 ans. La plupart des sculptures de Raoul Hunter proviennent de commandes.

Statues, monuments, bustes, médailles et bas-reliefs attestent de la diversité de sa production. On trouve ses œuvres à divers endroits en Amérique du Nord : au Québec, en Ontario, en Alberta, au Massachusetts, à Washington en Oregon, en Alaska et en Californie.²

PRIX ET DISTINCTIONS :

- Médaille du jubilé de la Reine Élisabeth II, 2002
- Membre de l'Académie des Grands Québécois, 1998
- Membre de l'Ordre du Canada, 1989
- Prix de la culture de l'Institut canadien de Québec, 1989
- Médaille du centenaire du Canada, 1967
- Médaille du Lieutenant-Gouverneur, 1953
- Médaille du Lieutenant-Gouverneur, 1952
- Prix de la caricature du Concours national du journalisme (*National Newspaper Award*), 1958
- Prix de la caricature du Concours national du journalisme (*National Newspaper Award*), 1967

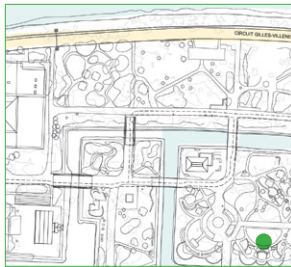


Iris, 1967. Expo 67, Village de la Ronde, Ile Sainte-Hélène (emplacement original) prettykitsch.com/expo67.



Iris, 1967. Expo 67, Village de la Ronde, Ile Sainte-Hélène (emplacement original) prettykitsch.com/expo67.

² *Idem.*



FICHE DES COMPOSANTES

« *L'Arc* »

ARTISTE(S) :

Michel DE BROIN

LOCALISATION DE L'ŒUVRE :

Sur l'île Notre-Dame, aux jardins des Floralies, dans la portion nord du jardin de la France le long de l'axe piéton central.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : L'Arc

Variation du titre : Hommage à Salvador Allende (1908-1973)

Date : 2009

Sous-catégorie: Sculpture

Matériaux : Béton à ultra-haute performance, acier inoxydable

Technique(s) : -

Dimensions : 305 x 470 x 125 cm

IMPORTANCE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

L'Arc de Michel de Broin est réalisée à la suite d'un concours. Celui-ci est organisé à la demande de l'Association des Chiliens du Québec qui souhaitait une œuvre d'art public honorant la mémoire du président Salvador Allende.

L'œuvre célèbre le 100^e anniversaire de naissance de Salvador Allende, médecin, homme politique et président du Chili de 1970 à 1973. Son mandat prend brutalement fin le 11 septembre 1973 lors d'un coup d'État dirigé par Augusto Pinochet. Ce dernier renverse le gouvernement socialiste et instaure une dictature militaire qui durera 17 ans.

L'œuvre rappelle les valeurs humanitaires et démocratiques qu'Allende défendait.

ICONOGRAPHIE :

La sculpture de Michel de Broin se présente comme un arbre dont la cime plonge dans le sol. Ainsi, elle forme une arche, enracinée à chacune de ses extrémités. L'œuvre,

réalisée en béton et en acier inoxydable, s'intègre harmonieusement au contexte verdoyant du parc Jean-Drapeau. Le choix de l'arbre comme figure s'inscrit dans la continuité naturelle du site : les jardins des Floralies sont un espace vert où la flore est à l'honneur.

Bien que disparu, Allende reste aujourd'hui une source d'inspiration féconde, notamment pour toute la communauté chilienne résidant à Montréal. Pour l'artiste, il fallait marquer la vivacité de cet héritage par la figure de l'arbre dont la puissance des racines évoque l'importance de la transmission, reprenant en cela la métaphore horticole utilisée par Allende lui-même dans son dernier discours : « *J'ai la certitude, disait-il, que la graine que nous sèmerons dans la conscience et la dignité de milliers de Chiliens ne pourra germer dans l'obscurantisme. Ils [les militaires] ont la force, ils pourront nous asservir, mais nul ne retient les avancées sociales avec le crime et la force. L'Histoire est à nous, c'est le peuple qui la construit.* » (Salvador Allende, extrait de son dernier discours, Radio Magallanes, 11 septembre 1973)¹ ».

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE :

Ville de Montréal

HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

Inaugurée le 11 septembre 2009

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE :

Natif de Montréal, Michel de Broin détient un baccalauréat en arts visuels de l'Université Concordia (1995) et une maîtrise en arts visuels et médiatiques de l'Université du Québec à Montréal (1997). Ayant exposé tant sur la scène nationale qu'internationale, il réalise plusieurs œuvres d'art public temporaires et permanentes dont l'œuvre *Dendrites* (2016) au parc Kirchberg (Luxembourg). L'artiste utilise la métaphore pour proposer des réflexions sur les sphères publiques, sociale et politique².

PRIX ET DISTINCTIONS

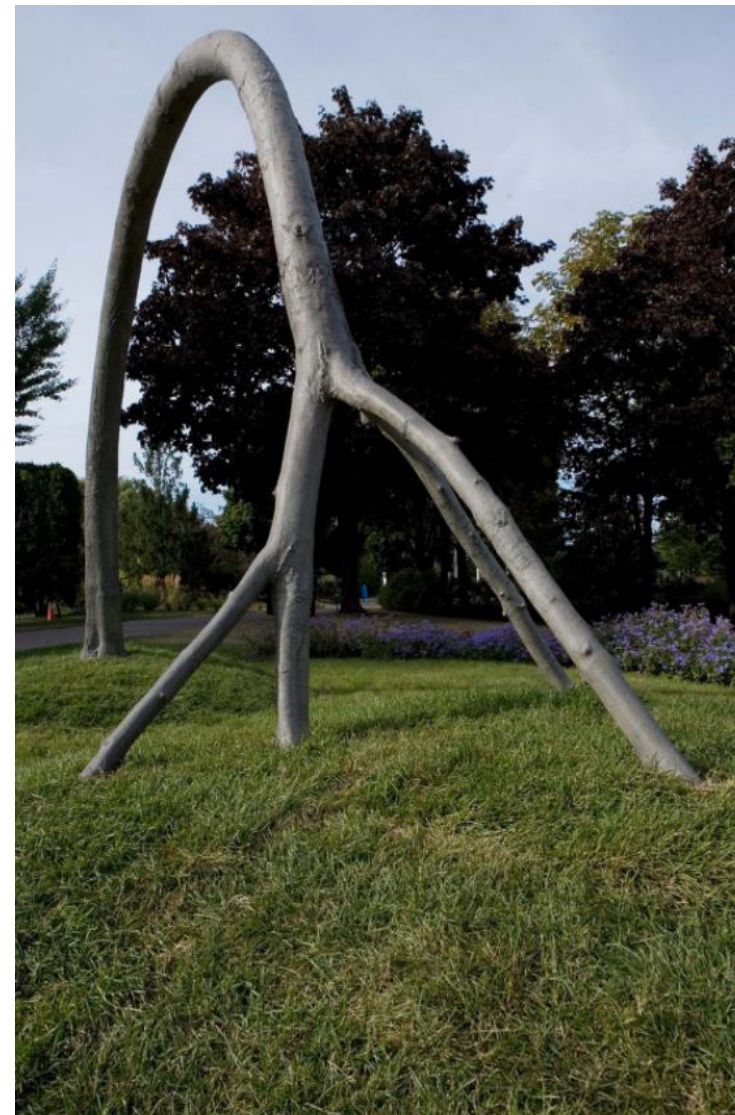
→ Le Prix Sobey Art, 2007

→ Le Prix Reconnaissance UQAM, 2006

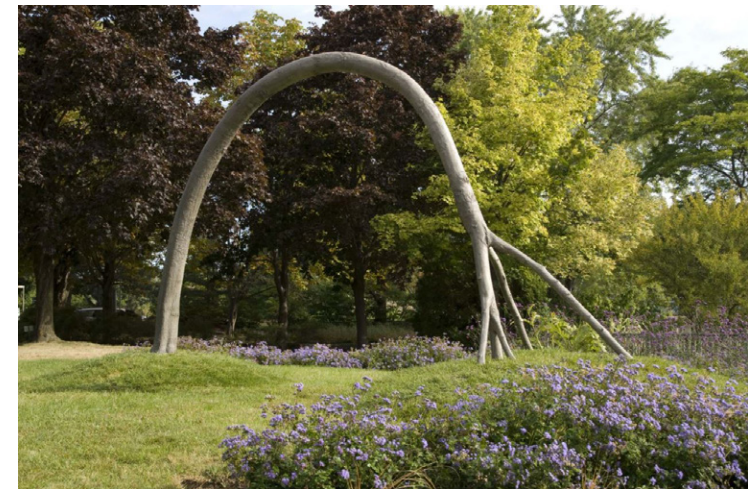
→ Le prix Québec-Capitale, fondation Découverte, 1998

→ Lauréat/lauréate, Prix Pierre-Ayot, 2002

→ Prix Graff, 2006



L'Arc, Ville de Montréal, 2009.



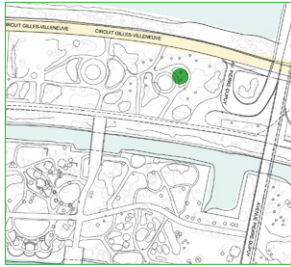
L'Arc, Michel De Broin, 2009, Bureau d'Art public de la Ville de Montréal.



L'Arc, François Pesant, 2009, Bureau d'Art public de la Ville de Montréal.

¹ artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/larc.

² *Idem*.



FICHE DES COMPOSANTES

« Tête de Moaï »

ARTISTE :

Inconnu

FABRICANT:

Compagnie Lippincott

LOCALISATION DE L'ŒUVRE :

L'œuvre est située dans le secteur des Floralies, au nord de l'ancien jardin des États-Unis, entre le circuit Gilles-Villeneuve et le chemin des Floralies.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : Tête de Moaï

Variation du titre : Tête Moaï

Date : 1970

Sous-catégorie : Réplique, Sculpture

Matériaux : Béton

Technique(s) : Dépoli, Moulé

Dimensions : 2,5m de hauteur

IMPORTANCE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

Œuvre réalisée par la compagnie Lippincott autrefois reconnue pour la fabrication et l'installation d'œuvres d'art public, cette pièce est l'une des 100 reproductions moulées à partir d'une tête originale présentée à New York en 1968 afin d'alerter l'opinion publique et bloquer tout développement commercial sur l'île de Pâques. Le patrimoine culturel de l'île n'était pas protégé par l'UNESCO à l'époque¹.

En 1968, le site archéologique fut menacé par un projet de construction d'une piste d'atterrissage. *The International Fund for Monuments* décida d'alerter l'opinion publique et fit ériger une tête de Moaï originale devant l'édifice Seagram à New York, afin de conscientiser la population à la préservation de ces sculptures indigènes anciennes.

L'initiative de sensibilisation fonctionna et le projet fut avorté. La compagnie américaine Lippincott Inc., alors spécialisée dans la fabrication, la reproduction et l'installation de sculptures d'art public de grand format, profita de l'occasion et signa un contrat avec les autorités chiliennes ayant pour but de réaliser des répliques grandeur nature de la Tête. Ils obtinrent l'autorisation d'effectuer un maximum de cent répliques, mais la compagnie n'en aura finalement réalisé que onze.²

ICONOGRAPHIE :

La Tête de Moaï est une réplique authentique, grandeur nature, issue d'un moule d'une tête originale que l'on retrouve sur l'île de Pâques, au Chili. Cette île isolée de l'océan pacifique, aussi appelée Rapa Nui, est célèbre pour ses géants de pierre volcanique pouvant atteindre une taille de dix mètres de hauteur. La tête qui est à l'origine du moulage, mesurant elle-même 2,5 mètres, fut arrachée de son torse par un raz-de-marée, en 1960.

ÉTAT DE CONSERVATION :

-

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE :

Ville de Montréal

HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

La Tête de Moaï a été acquise par la Ville de Montréal en 1973 auprès de *The International Fund for Monuments*, qui l'avait prêtée pour l'exposition « Terre des Hommes » de 1970. L'exemplaire était présenté dans le pavillon *Le monde de l'insolite*, au parc Jean-Drapeau.

En 2010, la Tête est exposée devant le musée Pointe-à-Callière, dans le cadre de son exposition *Île de Pâques, le grand voyage*, qui traitait de l'histoire et de la culture de Rapa Nui.

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE :

(Artiste inconnu)



Tête de Moaï, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



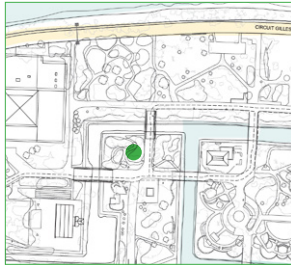
Tête de Moaï, Gilles Proulx, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Tête de Moaï, Sam Prévost, date inconnue, mapio.net.

¹ parcjeandrapeau.com/fr/art-public/tete-de-moai.

² *Idem*.



FICHE DES COMPOSANTES

« *Roche Pleureuse* »

ARTISTE :

Inconnu

LOCALISATION DE L'ŒUVRE:

Dans le jardin des Floralies (entre les jardins du Pérou à l'est et de l'Autriche au nord), anciennement Place de l'Amiante à l'Expo 67 près de l'allée menant au pavillon du Québec.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : Roche pleureuse (nom usuel)

Date : 1980

Sous-catégorie : Sculpture-fontaine

DESCRIPTION:

Cette composante située dans les Floralies faisait partie de la place de l'Amiante à l'Expo 67. Le socle et le bassin de béton sont à l'origine surmontés d'une pièce d'amiante sculptée dans un bloc d'amiante de couleur naturelle verte. Un jeu de lumière projeté sur la sculpture crée l'illusion d'une pièce flottante. Vers 1980, celle-ci est retirée et remplacée par une autre pierre, disposée dès lors à la verticale plutôt qu'à l'horizontale. Elle poursuit la même fonction, soit d'être une sculpture-fontaine implantée dans un bassin d'eau de 25 pieds carrés.

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE:

Parc Jean-Drapeau



© 2008 - Bild@acm.org
Sculpture originale, Place de l'Amiante, Expo67, Guide de Terre des Hommes, 1968.



Carte postale de la place des Ingénieurs à l'Expo 67, CCEU, Vers 1967, Archives de la Ville de Montréal.



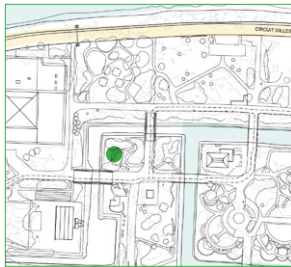
Roche pleureuse, Pavillon de la France en arrière-plan, 1979.



Roche pleureuse, Jonathan Cha, 2018.



Roche pleureuse, Google Street View, août 2013.



FICHE DES COMPOSANTES

« Arche d'Israël »

ARTISTE :

Meyer Chaouat, directeur du Jardin botanique de l'Université de Jérusalem, avec la collaboration des architectes Eim Karem, Shlomo Aaronson

LOCALISATION DE L'ŒUVRE:

L'arche se situe dans le jardin d'Israël (aussi nommé jardin de Jérusalem, Israël et jardin biblique d'Israël) a été implanté au cœur des Florales à l'emplacement de l'ancien jardin du Portugal, face à la Roche pleureuse et entre le canal et l'allée menant au pavillon du Québec.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : Arche d'Israël (nom usuel)

Date : 1981

Sous-catégorie : Élément de jardin

DESCRIPTION :

L'arche d'Israël n'est pas à proprement parler une œuvre d'art. Il s'agit d'un élément architectural intégré à un aménagement paysager contemporain. Le jardin d'Israël et celui de la Bulgarie sont les deux nouveaux jardins ajoutés aux Florales en 1981. L'arche, portail architectural d'inspiration byzantine du XIIe siècle, fait partie d'une composition paysagère comprenant patios, murets de pierre et une centaine d'espèces de fleurs, plantes et arbustes. Une mosaïque ancienne de grande valeur occupe la portion centrale de l'aménagement. Tous les matériaux et végétaux sont importés du Moyen-Orient, certaines pierres datant de l'époque d'Hérode. L'objectif des concepteurs est d'évoquer la beauté mystique du jardin des Élus de Jérusalem. « Des plantes de l'époque du roi Salomon, de celle du Christ et de cette partie de la Méditerranée qui rappelle l'histoire de ces époques. L'arche du jardin, faite de pierres originales spécialement importées d'Israël, rappelle celle qui existe entre Jérusalem et Jéricho. À côté de l'arche, l'olivier et le palmier, les deux symboles du peuple juif ¹ ».

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE:

Parc Jean-Drapeau



Arche d'Israël, Jonathan Cha, 2016.



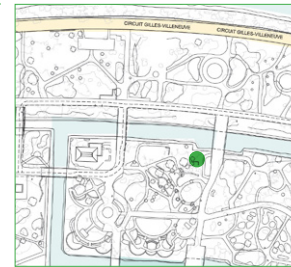
Mosaïque du Jardin d'Israël, Jean-Jacques Lincourt, 2016.



Jardin d'Israël, Florales, 1981, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Jardin d'Israël, Florales, 1981, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



FICHE DES COMPOSANTES

« Ambulance Saint-Jean »

ARTISTE :

Inconnu

LOCALISATION DE L'ŒUVRE:

Cette croix commémorative se situe sur les rives du canal ouest dans le secteur des Florales, près de la passerelle des saules pleureurs et de l'ancien jardin de la Belgique.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : Ambulance Saint-Jean (nom usuel)

Date: n/d

Sous-catégorie : Sculpture

DESCRIPTION:

L'œuvre de bronze symbolisant l'ambulance Saint-Jean était localisée devant l'édifice de l'organisation au centre-ville, aujourd'hui démolie. Elle a été déplacée sur l'île Notre-Dame vers 1995.

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE:

Parc Jean-Drapeau



Ambulance Saint-Jean, Jonathan Cha, 2018.



Ambulance Saint-Jean, 2004, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

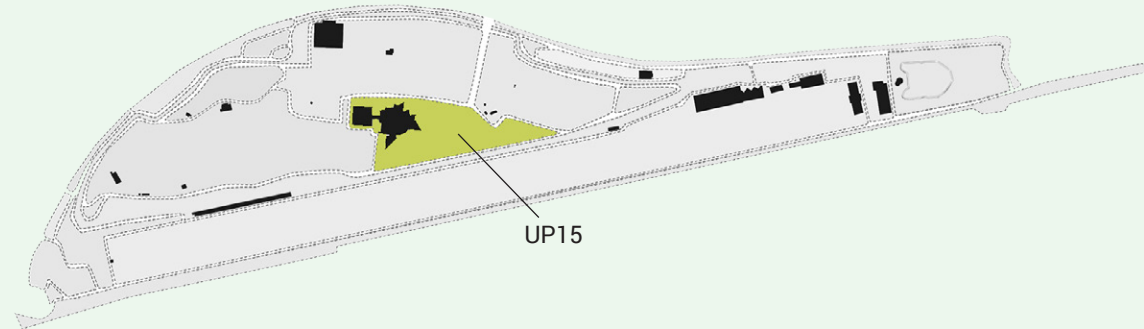


Ambulance Saint-Jean, 2004, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

¹ La Presse, 9 juillet 1981.

UNITÉ PAYSAGÈRE

15. Casino de Montréal



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1966-1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Project Planning Associates Consortium (PPAC), Jean Faugeron, architecte concepteur, Blouin et Blouin architectes associés.

SITUATION PHYSIQUE:

Cette unité qui comprend les anciens pavillons du Québec et de la France est bordée par le circuit Gilles-Villeneuve, le Bassin olympique, le lac des Régates, les Floralies et le parterre Notre-Dame. Cette vaste emprise largement remaniée depuis les années 1990 est entièrement dédiée aux activités du Casino de Montréal. Accessible par le chemin des Floralies, l'avenue du Casino et les ponts des Floralies, le principal accès demeure par le pont du Casino et l'avenue Pierre-Dupuy depuis le pont des Îles et le pont de la Concorde.

DESCRIPTION:

Cette unité comprend l'ensemble des infrastructures du Casino de Montréal incluant les aires des jeux, de services et de spectacles, les bâtiments administratifs, les voies de circulation et d'accès, les stationnements intérieurs et extérieurs, les carrefours giratoires et les aménagements paysagers sur dalle. Elle est bordée par le circuit Gilles-Villeneuve, le Bassin

olympique, le lac des Régates, les Floralies et le parterre Notre-Dame et l'avenue Pierre-Dupuy menant directement au pont de la Concorde.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par les pavillons du Québec, de la France, de la Grande-Bretagne, de la République Fédérale d'Allemagne, des Communautés Européennes, de la Guyane et Barbade, du Ceylan et de l'Australie. Les pavillons du Québec et de la France jouent le rôle de fond de scène (avec les pavillons de la Grande-Bretagne et de l'Ontario) dans la composition urbaine de l'île Notre-Dame. À l'arrière de ces grands pavillons se situe le lac des Régates qui traverse toute l'île Notre-Dame et la promenade paysagère longeant la voie maritime.

→ Floralies internationales de Montréal 1980

L'événement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins thématiques. Ce secteur était composé d'un seul jardin, celui de la Tchécoslovaquie, situé entre les pavillons de la France et de la Grande-Bretagne.

→ Aujourd'hui

Le secteur est essentiellement utilisé par les employés et les usagers du Casino de Montréal. Voies d'accès, stationnements, signalisation et ornementation végétale répondent aux besoins des visiteurs.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Project Planning Associates Consortium (PPAC), Jean Faugeron, architecte, Blouin et Blouin architectes associés.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du site à l'époque de l'Expo 67. Un plan d'eau (bassin ouest) dans lequel se trouve l'œuvre *Acier* de Pierre Hayvaert sépare le pavillon du Québec de celui de la France. Face au pavillon du Québec, d'impressionnants bassins d'eau forment des chutes sous lesquelles passe le minirail qui traversait tout le secteur. Vu la position insulaire du pavillon du Québec, l'aménagement paysager se résume à un seuil minéral et un pont. L'aménagement paysager sur trois faces du pavillon de la France est sobre. Il est composé d'aires minérales, de buttes et de talus gazonnés. L'un des parterres face à l'entrée accueille l'œuvre *Obélisque oblique* d'Henri-Georges Adam. Un grand dégagement et des volées de marche constituent le seuil du monumental pavillon de la France.

Le pavillon de la France comprend un toit aménagé qui inclut des plans d'eau et une terrasse sur laquelle sont installées les œuvres de Niki de Saint-Phalle et de Jean Tinguely. Le *Paradis Fantastique* est composé de neuf sculptures peintes et de six machines cinétiques noires.

L'Expo-Express traversait tout le secteur depuis le pont de la Concorde et le pont des Îles et longeait toute sa portion est le long de la digue de la voie maritime avant de traverser le chenal Le Moyne pour rejoindre le secteur de La Ronde sur l'île Sainte-Hélène.

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : 1980

CONCEPTEURS : Ville de Montréal et architectes paysagistes étrangers.

TYPE D'INTERVENTION : Lors des Floralies internationales de Montréal, l'espace situé entre les anciens pa-



Vue aérienne de l'Expo 67 en construction, île Notre-Dame, avec les pavillons du Québec, de la France et de la Grande-Bretagne, Livre "Expo '66 et '67".



Vue aérienne de l'île Notre-Dame, 1967, Expo67ncf.ca, 990831.



Vue aérienne sur l'île Notre-Dame, Archives de la Ville de Montréal, 1967.

15. Casino de Montréal (suite)

villons de la France et de la Grande-Bretagne est agrémenté de parterres fleuris tout autant que le sentier longeant le canal leur faisant face. Les espaces devant le pavillon du Québec se transforment en jardins tout comme le site de l'emplacement du pavillon de l'Ontario qui devient le jardin du Québec avec son monticule de pierres.

TRAVAUX 3

→ Date des travaux : 1993

CONCEPTEURS : Provencher Roy + Associés Architectes.

TYPE D'INTERVENTION : La transformation du pavillon de la France en casino amorce un réaménagement important du secteur. La continuité du plan d'eau (lac et lagune) qui traversait jadis une bonne portion de l'île Notre-Dame n'existe plus. Le lac des Régates s'arrête désormais au Casino de Montréal à la suite de l'agrandissement à l'arrière du pavillon et de la construction du stationnement intérieur. Ce stationnement, à l'emplacement de l'ancien pavillon de la Grande-Bretagne, vient créer un tumulus, appuyé en certains endroits sur des murs de soutènement de béton. À l'arrière du Casino, un grand plan d'eau avec jets d'eau a été aménagé sur dalle dans la continuité de l'agrandissement. De grands parterres d'eau linéaires, des aires gazonnées plantées d'arbres et un jardin classique avec allées de haies taillées (labyrinthe d'ifs) et pergolas complètent l'aménagement paysager en surface. L'ensemble est aménagé par les jardiniers de la Ville de Montréal.

Les transformations les plus importantes de l'environnement immédiat du pavillon de la France sont celles qui résultent de la construction de stationnements souterrains; d'une part la lagune est devenue un plan d'eau peu profond agrémenté de jets d'eau puis une séquence de jardins traités de façon rigoureuse et géométrique. Au nord du pavillon, là où se dressait le pavillon britannique, un autre stationnement vient cette fois-ci créer un tumulus, appuyé en certains endroits sur des murs de soutènement de béton; la topographie se trouve évidemment altérée.

La relation du pavillon du Québec avec son environne-

ment immédiat a été relativement protégée. Le socle de l'immeuble émerge toujours de la lagune et les parois vitrées du pavillon semblent toujours flotter au-dessus du bassin d'eau sur lequel il est déposé – tout au moins sur trois des quatre façades de l'immeuble. La passerelle qui relie le pavillon à la terre ferme demeure en place alors que le traitement des rives auxquelles se rattache le pavillon a conservé le caractère nettement construit qui prévalait à l'Expo : les murs de béton arrondis à leur base, apparentés à la forme des piliers qui portent le pavillon, et les dalles en porte-à-faux desquelles se déversent des chutes d'eau dans le bassin de la lagune demeurent en place.

TRAVAUX 4

→ Date des travaux : 2007-2015

CONCEPTEURS : Groupe IBI-CHBA et Provencher Roy + Associés Architectes, Menkès Schooner Dagenais Le-Tourneux Architectes.

TYPE D'INTERVENTION : La modernisation du Casino de Montréal, l'agrandissement du stationnement et la construction de nouveaux espaces administratifs remanient considérablement les aménagements de 1993. L'empreinte des infrastructures bâties est encore plus présente. L'ensemble des nouvelles constructions comprend des toits verts qui permettent d'atténuer la présence du bâti. Ces toits verts ne sont cependant véritablement visibles que des étages du Casino. L'œuvre *Obélisque oblique* est légèrement déplacée et son socle refait. Une séquence de jardins géométriques sur toit complète l'environnement paysager qui présente un caractère rigide, formel et institutionnel.

Les objectifs de développement pour le projet sont :

- D'améliorer la circulation véhiculaire et renforcer son encadrement végétal.
- De réviser l'accès actuel au pavillon de la France en favorisant la création d'un jardin public.
- De maximiser la présence des plans d'eau et des chutes.
- De faciliter les accès piétonniers sur le site.
- De prévoir un lieu mettant en valeur l'art public.

- De favoriser les vues à partir du site sur les éléments d'intérêt patrimonial et du paysage.

Les objectifs spécifiques sont :

- De rendre le jardin-terrasse accessible et invitant pour le public et présenter des œuvres d'art publiques.
- De mettre en valeur les vues sur le Casino et autres panoramas et lieux d'intérêt de qualité.
- D'évoquer les éléments qui ont marqué le passé du site.
- D'assurer le maintien des bassins d'eau et des chutes et renforcer leur présence.
- De conserver les sentiers majeurs existants reliant le site au parcours du parc Jean- Drapeau.
- De minimiser l'impact des étendues de chaussée véhiculaire.
- De favoriser l'intégration des éléments architecturaux et paysagers.
- De concevoir des aménagements durables : xeroscape, matériaux à albedo élevé, réduction des îlots de chaleur, etc.

Le concept d'aménagement paysager inclut de nombreux éléments, tel que défini par les concepteurs :

- Dans son ensemble, le jardin-terrasse présente des aménagements paysagers sobres dans leurs formes, permettant de redonner toute l'importance au bâtiment. De vastes parterres colorés et uniformes (pelouse, vivaces, graminées et arbustes) contribuent à créer un ensemble visuel cohérent et harmonieux. Le traitement au sol doit prendre en considération la vue à partir du Casino. À cet égard, les aménagements doivent également être visuellement attrayants lorsque vus de haut.
- Espace actif - jardin de sculptures : Cet espace est accessible à partir de la rue des livraisons (chemin des Floralias) du parc Jean-Drapeau et se trouve à la croisée des deux axes importants du jardin-terrasse. Dédié à la promenade et à la contemplation, cet espace se concrétise en une grande place gazonnée de forme ronde, ceinturée d'arbres feuillus, formant un espace semi-fermé qui sera semblable



Vue aérienne de l'île Notre-Dame, 1976-1977, Cahier images aériennes TDH, p.5.



Floralias, vue aérienne, Archives de la Ville de Montréal, 1980, 012_VM94-B253-009.



Vue aérienne du Casino de Montréal (Pavillon de la France et Pavillon du Québec), Archives de la Ville de Montréal, 1995, VM94-1995-0503-025.

15. Casino de Montréal (suite)

à une salle d'exposition extérieure. En effet, diverses œuvres d'art provenant de la collection de Loto-Québec et/ou de la Ville de Montréal pourront y prendre place de façon intermittente et être mises en valeur par ce fond de scène vert. L'œuvre existante intitulée « *Obélisque oblique* » et érigée face à l'ancienne entrée principale du Casino est déménagée près du centre de ce jardin circulaire, à la jonction des sentiers. D'ailleurs, les formes de cette sculpture prennent plusieurs directions différentes, à l'image d'une croisée des chemins, et incarnent le destin de l'homme moderne sollicité de toutes parts. Depuis sa création en 1962 et son don par la France, cette œuvre d'art est intimement liée au pavillon français, d'où son déplacement proposé à un endroit privilégié du site.

- Espace ouvert multifonctions : Un parterre gazonné offre une aire ouverte multifonctionnelle pouvant accueillir des activités du Casino.
- Espace vert ombragé : Cet espace existant est disparu; toutefois, l'axe piétonnier est toujours encadré de part et d'autre par un alignement d'arbres. De plus, diverses plantations d'arbres assureront des zones d'ombre ici et là sur le jardin-terrasse.
- Liens piétons majeurs : Les principales activités et intérêts du jardin-terrasse s'articulent autour de ces deux grands axes de composition qui sont reliés au parcours du parc Jean-Drapeau. Le centre de l'espace actif se situe à l'intersection de ces deux liens piétons majeurs.
- Jardin couvert : Ce nouveau jardin recouvert de la marquise actuelle est dédié aux clients de la section des hautes mises.
- Lien architectural toit et façade : Le traitement architectural et végétal (plantes grimpantes) sur les nouvelles façades des annexes s'accompagne d'un autre traitement végétal aux abords du jardin-terrasse, de manière à unifier l'ensemble paysage / architecture. Deux larges bandes de plantation sont effectivement aménagées de part et d'autre du jardin-terrasse, sur les toits des deux nouvelles galeries, fournissant à la fois un cadre uniforme à ce jardin.

- Bassins et chutes d'eau : La géométrie des bassins actuels est revue et simplifiée. Le grand bassin devient l'attrait principal et peut être agrémenté, au gré des saisons et des événements, d'éléments festifs et décoratifs, comme des drapeaux. Les chutes d'eau actuelles sont mises en valeur par un nouveau concept d'éclairage. En outre, les visiteurs du Casino peuvent dorénavant circuler à l'intérieur du bassin principal et s'approprier cet espace en y exploitant de nouveaux points de vue. Toutes ces interventions paysagères contribuent à enrichir l'expérience du bassin d'eau.
- Plateformes d'observation : De façon générale, les différents points d'observation ont été revus au cours du développement du concept, de façon à accroître leur intérêt. Par ailleurs, les divers points de vue sur le Casino ont été multipliés par l'aménagement d'une passerelle de bois à l'intérieur du bassin. Tel que mentionné précédemment, cette nouvelle passerelle permettra aux usagers d'accéder à des points de vue encore inexplorés (chute mise en lumière, vue sur le Parc de la plage Doré, vue sur le pavillon du Québec, etc.).
- Parcours véhiculaire : L'encadrement des voies de circulation est amélioré par de nouveaux alignements d'arbres et par des aménagements paysagers soulignant le parcours véhiculaire, réduisant l'impact des chaussées et signifiant l'entrée principale. La rampe en colimaçon aboutissant sur le toit-terrasse est conservée pour des raisons de gestion de la circulation; toutefois, l'impact de cette rampe véhiculaire dans le jardin est atténué par la construction d'une structure ajourée au-dessus de celle-ci.
- Œuvres d'art existantes : Les œuvres « *Acier* » et « *Obélisque oblique* » sont conservées. La seconde est déménagée sur le jardin-terrasse afin d'assurer une meilleure mise en valeur.

Dans le cadre du projet de modernisation du Casino de Montréal, Loto-Québec s'est fixé comme objectif de maintenir, voire d'augmenter, son niveau de certification au programme BOMA BEST. Ainsi, en ce qui a trait à l'aménagement paysager, Loto-Québec met en place

les recommandations touchant l'aménagement extérieur tirées du Guide des meilleures pratiques de BOMA BEST, à savoir :

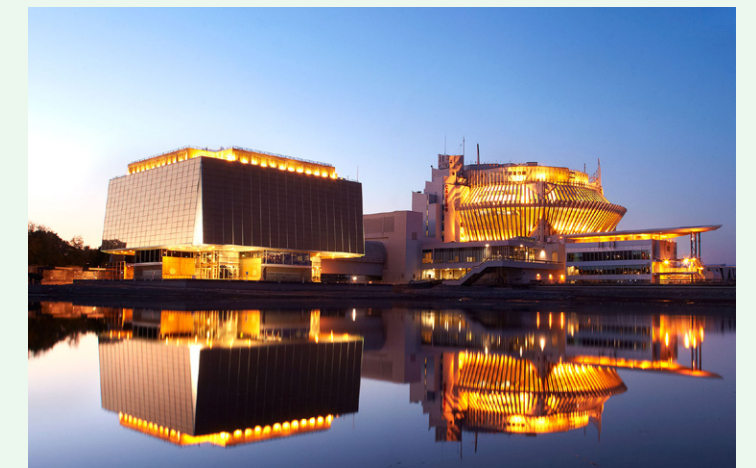
- La mise en place d'appareils d'éclairage extérieurs à haut rendement énergétique de type LED, destinés à éclairer les voies véhiculaires, les stationnements et les aires de circulation piétonne.
- L'aménagement de toits verts au-dessus des aires de stationnement et des aires administratives (galeries nord et sud).
- L'installation de supports à vélos pour les usagers du Casino et les employés.
- L'application des principes de « xeroscape » lors de la conception de l'aménagement afin de réduire les besoins d'arrosage :
- L'utilisation de matériaux et de revêtements de sol à albédo élevé afin de contribuer à la réduction des îlots de chaleur.
- L'application de méthodes écologiques pour l'entretien des espaces verts, nécessitant un recours minimal aux pesticides, aux herbicides, aux engrais et aux dérivés du pétrole.
- La mise en place d'une gestion intégrée des parasites.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

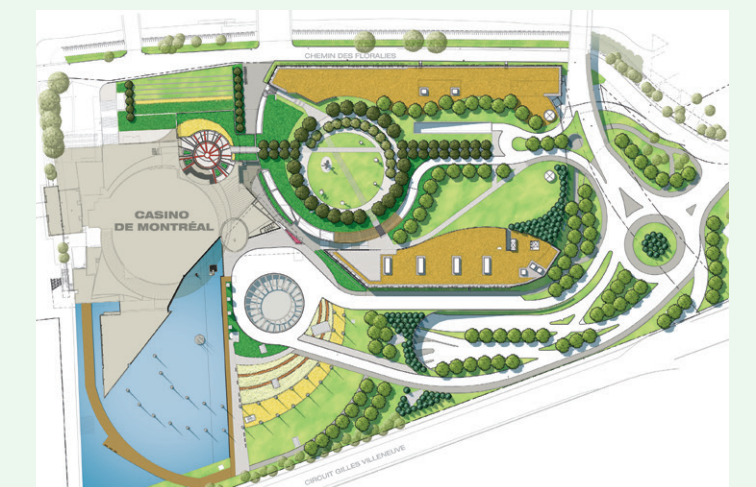
Depuis 1993, toutes les circulations véhiculaires (autobus, navettes, taxis, voitures, camions de livraison), inexistantes à l'époque de l'Expo 67, ont dicté le réaménagement complet des abords du pavillon de la France. Par conséquent, la presque totalité des aménagements a disparu et toute la topographie du secteur a été altérée par les projets d'infrastructure. L'environnement du Casino est désormais hostile aux piétons pour qui il est difficile de se repérer et de circuler librement. Le secteur du Casino, qui inclut le débarcadère, les stationnements, le rond-point, les bureaux occupent au moins six fois plus d'espace que le pavillon de la France à l'origine. L'échelle de cette emprise a un impact important sur la lisibilité et l'appréciation de l'île Notre-Dame. La masse bâtie contraste diamétralement avec le secteur planté des Floralies.

POINTS D'INTÉRÊT:

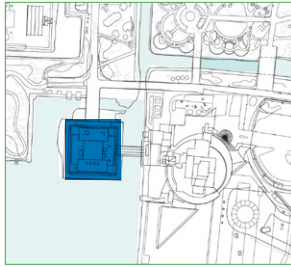
Les pavillons du Québec et de la France encore intègres dans leur volume évoquent l'époque de l'Expo 67. Le bassin d'eau et les chutes autour du pavillon du Québec sont des éléments d'aménagement représentatifs du réseau d'espaces publics encore visibles dans ce secteur qui inclut les chemins, ponts et canaux. Ils constituent les éléments les plus intéressants du secteur.



Casino de Montréal, date inconnu, Casino en ligne.

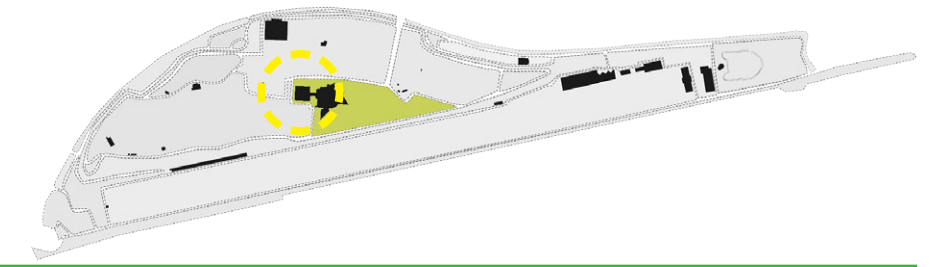


Aménagements extérieurs proposés, Modernisation Du Casino De Montréal
Présentation Des Aménagements Extérieurs, 2011, Casiloc, DAA, Groupe IBI.



FICHE DES COMPOSANTES

15.1 Pavillon du Québec (Casino de Montréal)



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1965-1966

CONCEPTEURS:

Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc, architectes (Montréal).

Luc Durand, architecte (Montréal).

NOM:

Casino de Montréal (Pavillon du Québec)

AUTRES NOMS:

n/a

SITUATION PHYSIQUE:

Le Pavillon du Québec est situé sur les berges du lac des Régates, symboliquement positionné entre le pavillon de l'Ontario et celui de la France. La volonté d'établir un rapport plus direct avec le fleuve influença son emplacement en bordure d'eau. Il est donc ceinturé par la lagune, au sud, qui fait face à la voie maritime, et sur les trois autres côtés par un bassin d'eau de même profondeur que les canaux qui sillonnent les îles. L'accès au pavillon se fait par une passerelle encadrée par quatre chutes d'eau encastrées se déversant dans bassin d'eau au niveau du rez-de-chaussée.

DESCRIPTION:

Ses qualités (celles du projet) d'originalité, de puissance, de sobriété, d'harmonie et de technique avancée concourront à en faire le symbole de la province de Québec.

Les architectes ont été particulièrement conscients de l'intégration au site par l'adjonction de plans d'eau complémentaires et l'usage du grand toit-terrasse, en relation avec les verticales de circulation, ce qui leur a permis de trouver un espace supplémentaire pour les activités extérieures avec vue sur la ville et sur le fleuve. Le volume simple du bâtiment, sa plastique imposante, sa symétrie vont permettre une intégration des plus heureuses avec les autres pavillons de l'Exposition. Après l'Exposition, quel que soit l'environnement, il saura s'intégrer au site.

Le projet pour le pavillon du Québec est le fruit d'un concours ouvert aux architectes de la province en 1964. Les lauréats du concours sont les architectes Louis-Joseph Papineau, Guy Gérin-Lajoie et Michel Le Blanc de la jeune firme PGL, en association avec l'architecte Luc Durand. Le projet initial, un cube de verre en forme de pyramide tronquée de quatre étages de haut, est conçu comme un édifice permanent devant accueillir un musée et un conservatoire de musique après l'exposition. Des contraintes de coûts vont cependant forcer les architectes à réduire l'ampleur et la destination de leur projet : l'idée d'équipement culturel permanent est abandonnée et le pavillon, de volume réduit, est ramené à deux étages.

Le projet réalisé se présente comme une boîte de verre flottant sur l'eau. Ses parois faites de verre teinté semi-réfléchissant sont légèrement inclinées vers le ciel. Le jour, le mur-rideau reflète l'extérieur. Le soir, il laisse entrevoir l'intérieur. Par ces jeux de réflexion et de transparence, l'enveloppe du bâtiment crée une continuité entre l'intérieur et l'extérieur.

Le bâtiment repose sur une base cruciforme en béton, sorte de fondation qui lui sert également de promontoire. Ainsi juché à trois mètres de hauteur, le bâtiment semble être comme une île sur le Saint-Laurent. On y accède par une passerelle qui débouche sur une plate-forme ouverte.

Vu en plan, le pavillon forme un carré dans lequel une rampe dessine une croix. Cette rampe est composée de plusieurs plans inclinés qui permettent d'accéder aux différents espaces d'exposition. Dans l'aile sud du bâtiment, quatre cages d'ascenseur vitrées et de forme circulaire mènent les visiteurs au niveau de la mezzanine où débute le parcours de l'exposition. L'étage supérieur accueille un restaurant et une terrasse extérieurs offrant une vue panoramique sur Montréal et sur l'Expo. Le sous-sol accueille le système de contrôle automatique des animations ainsi que les services de cuisines et les salles des hôtes.

Sur le plan technique, le pavillon du Québec se distingue par son système d'ossature. Sa charpente est en effet constituée de quatre groupes de quatre colonnes en acier formant quatre tours carrées. Celles-ci abritent les ascenseurs de service et les escaliers de secours.

Ces cages verticales sont porteuses de deux plateformes carrées générant la surface du toit ainsi que celle du

plancher à l'étage, principal volume d'exposition. La plate-forme du toit supporte les rampes, la façade ainsi que les éléments d'exposition. Au niveau du sol, la structure repose sur des semelles évasées en béton. Quant aux tours, elles sont déposées sur des pieux tubulaires à base évasée remplis de béton.

Le mur-rideau de verre est supporté par une charpente en acier de type « virendeel » fixée verticalement. Cette deuxième ossature faite d'une membrure ajourée permet aux meneaux intercalés entre les panneaux de verre de s'effacer, renforçant l'effet de « dématérialisation » du bâtiment.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Le pavillon du Québec s'inscrit dans le secteur des pavillons représentant le Canada. Par sa situation insulaire, les chutes d'eau et le minirail qui le contourne, il est l'un des plus beaux paysages urbains de l'Expo 67.

→ Ville de Montréal (1968-1994)

Malgré plusieurs années de fermeture, il demeure accueillant diverses expositions. En 1990, il abrite l'exposition des communautés culturelles de Montréal. En 1993, le pavillon est loué à une entreprise privée qui prévoit y installer un parc d'attractions de type « parc jurassique ». Le projet est abandonné malgré les modifications effectuées au bâtiment.

→ Le Casino de Montréal (1994-2018)

En 1994, la Ville de Montréal cède l'édifice à Loto-Québec qui amorce sa conversion pour l'intégrer au Casino de Montréal. En 1995, le pavillon du Québec est vendu à Casiloc et ouvre au public en 1996. Depuis, le Casino de Montréal ne cessera de s'agrandir et de diversifier ses activités.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Dans les années suivant l'Expo 67, le gouvernement du Québec cède le pavillon du Québec à la Ville de Montréal. En 1972, suite à la fermeture de l'accès à l'île Notre-Dame, le pavillon est fermé au public. La transformation de 1994 a conservé le gabarit, le volume et l'implantation d'origine, mais le projet a entraîné une perte d'authenticité architecturale.



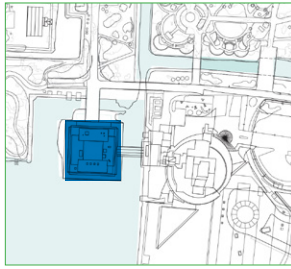
Vue sur le pavillon du Québec à l'Expo 67, vers 1967, Bibliothèque et Archives Canada, e009960853.



Pavillon du Québec et la sculpture Acier, vers 1967, BanQ.



Carte postale du Pavillon du Québec, Expo 67.



15.1 Pavillon du Québec (Casino de Montréal) (suite)

TRAVAUX 1

→ **Date des travaux : 1980**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Travaux de restauration mineurs (réfection des plans d'eau, réparation des ascenseurs, etc.)

TRAVAUX 2

→ **Date des travaux : 1994**

CONCEPTEURS : Meknès, Schooner, Dagenais, Lemay & associés et L.-J. Papineau.

TYPE D'INTERVENTION : Reconversion de l'édifice; réaménagement des espaces intérieurs en vue de répondre à la nouvelle vocation du bâtiment; remplacement du mur-rideau en verre bleuté par des panneaux de verre doré; réparation du toit, des solins et des isolants thermiques; réparation des terrasses en bois sur la toiture; remise en état des joints d'étanchéité et traitement des verres; réparation des systèmes d'éclairage; réfection des revêtements des planchers; reprise du plâtre et retouche de peinture; réparation des ascenseurs, des systèmes mécaniques et électriques, et réaménagement de la cuisine.

FONCTION ACTUELLE:

Casino de Montréal.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Bon.

POINTS D'INTÉRÊT:

Forme, volume et implantation d'origine de l'Expo 67. La relation au lac des Régates, au pavillon de la France et au réseau d'espaces publics est encore lisible malgré l'altération des façades et l'absence de liens et d'accès depuis l'extérieur.



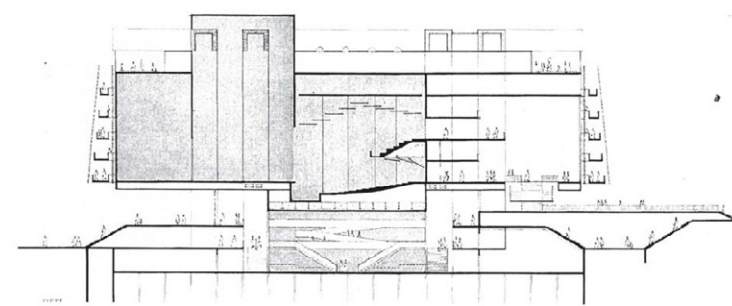
Pavillon du Québec et la sculpture *Acier*, Jonathan Cha, 2016.



Chutes du Pavillon du Québec, Jonathan Cha, 2016.



La passerelle opaque entre le pavillon de la France et le pavillon du Québec, Analyse des valeurs patrimoniales du pavillon du Québec et du pavillon de la France, août 2009, Beaupré et Michaud Architectes.



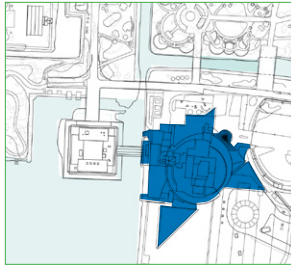
Coupe à travers le pavillon (document du concours) où on saisit l'esprit général du projet, Analyse des valeurs patrimoniales du pavillon du Québec et du pavillon de la France, août 2009, Beaupré et Michaud Architectes.



Passerelle menant au Pavillon du Québec, Pavillon de l'Ontario en arrière-plan, Archives de la Ville de Montréal, 1967.

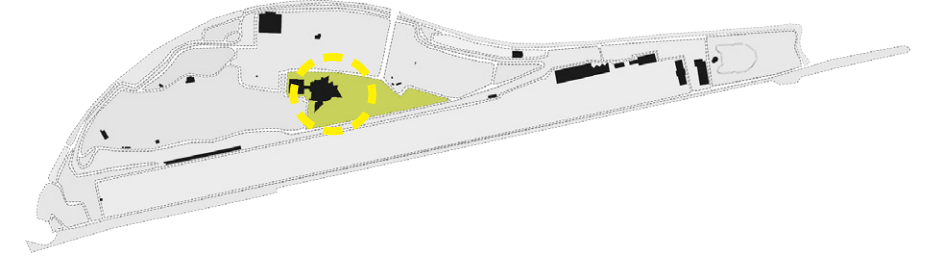


Pavillon du Québec, Archives de la Ville de Montréal, 1967, VM94-EX265-127.



FICHE DES COMPOSANTES

15.2 Pavillon de la France (Casino de Montréal)



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1965-1967

CONCEPTEURS:

Faugeron et André De Mot (Paris)

André Blouin, architecte associé (Montréal)

Intégration des arts : César, Lardera, Tingely, Niki de Saint-Phalle

Artistes : Philippe Scribe, sculpteur (Paris)

Iannis Xenakis, compositeur, architecte, ingénieur (Paris)

NOM:

Casino de Montréal (Pavillon de la France)

SITUATION PHYSIQUE:

Le pavillon de la France est situé sur les berges du lac des régates, dans la partie est de l'île Notre-Dame. Situé symboliquement entre le pavillon de la Grande-Bretagne et celui du Québec, le pavillon de la France – de par son volume imposant et sa forme sculpturale – occupe une place privilégiée dans l'aménagement ce secteur de l'île Notre-Dame.

DESCRIPTION :

D'abord prévu pour être une construction provisoire, le pavillon sera finalement conçu comme un ouvrage permanent lorsqu'il fut décidé que la France le céderait au gouvernement du Québec. Le pavillon de la France était, après le pavillon du Canada, le plus vaste de l'Expo: plus de 20 000 mètres carrés sur neuf niveaux, tous différents les uns des autres. Ceux-ci furent conçus pour accueillir de multiples expositions d'art et technologiques sur le thème de la « Tradition et de l'Invention ».

Le projet de Faugeron a été conçu sur plan circulaire en fonction d'une visibilité du bâtiment d'une multitude de points de vue, sans façade principale. Les lames brise-soleil d'aluminium attachées aux planchers extérieurs, qui enveloppent le bâtiment et qui demeurent aujourd'hui son trait le plus caractéristique, reflètent l'intérêt de Faugeron

pour le filtrage de la lumière. Les sections vitrées sont situées en retrait de l'enveloppe formée par ces lames.

Le pavillon de la France est essentiellement une structure d'acier dont les planchers sont percés au centre pour créer un espace vertical d'une géométrie irrégulière puis une enveloppe de verre assez standard à tous les niveaux du pavillon, dissimulée derrière des lames d'aluminium qui transforme l'échelle du pavillon et lui donnent un élan et une plastique autonome par rapport à l'espace intérieur.

Le volume intérieur devient le lieu du Polytope de Xenakis, un œuvre multimédia qui allie les sons et la lumière à une structure de câbles tendus entre les divers niveaux du pavillon. Du centre du bâtiment, on peut facilement voir tous les niveaux intérieurs. Sur le toit, une terrasse offre une vue imprenable sur le site de l'Expo et sur la ville. Cette toiture-terrasse contient également un jardin de sculptures de l'artiste Niki de Saint-Phalle et un restaurant.

Le projet du Casino de Montréal a été amorcé en 1993 afin d'installer dans l'ancien pavillon de la France, le premier casino au Québec. Complétée en à peine 10 mois, cette première phase de travaux a été suivie d'agrandissements successifs qui ont permis, en 1996, d'y annexer l'édifice qui abritait l'ancien pavillon du Québec afin de répondre au succès de l'établissement. La construction du Casino a eu un impact direct sur les accès à l'immeuble. À l'époque de l'Expo, l'accès aux pavillons se faisait exclusivement à pied, l'automobile n'ayant pas accès au site. Les occupations qui ont suivi ont exigé que l'on construise des accès automobiles, compte tenu du démantèlement des infrastructures de transport en commun à l'intérieur de l'île. L'impact du Casino se fait aussi sentir sur la construction de structures de stationnement imposantes. On les a dissimulées sous un plan d'eau là où la lagune rejoignait le pavillon et sous des aménagements paysagers, sous la terre ferme. Les entrées au pavillon de la France se font désormais pour la plupart d'entre elles à partir des structures souterraines que constituent ces stationnements. L'intérieur du pavillon de la France a lui aussi subi plusieurs modifications, la fonction principale du bâtiment ayant drastiquement changé. D'un point de vue esthétique, les colonnes d'acier, qui ont en plan la forme d'une croix de Malte, ont dû être revêtues d'un enduit ignifuge, ce qui les a alourdies. On voit toutefois encore le profil original de ces colonnes aux balcons, à l'extérieur.

Vingt ans après la conversion du pavillon en casino, une seconde phase de travaux de modernisation est venue revoir en profondeur l'ensemble des circulations et corriger certains problèmes fonctionnels des lieux.

Le projet d'aménagement récent, conçu autour du thème du jeu, de la lumière et de la montréalité, a été défini autour de l'identité forte que le Casino de Montréal désirait conférer à son établissement. Chacun des quatre étages d'aires de jeu est identifié par une couleur de carte à jouer dont le motif apparaît discrètement découpé dans les panneaux d'aluminium perforés qui habillent les murs. Dans le même esprit, des mannequins géants à l'effigie d'une figure de carte (Dame de cœur, Joker...) accueillent les visiteurs à l'entrée de chaque zone de détente. Des jets surdimensionnés suspendus ou dessinés sur le sol viennent étoffer cette symbolique du jeu. La lumière, elle, est omniprésente, autant projetée par les nombreux luminaires que filtrant à travers les murs rétroéclairés.

Architecturalement, le projet s'insère au contexte existant de l'ancien pavillon de la France, en respectant le caractère et les matériaux présents. Les volumes créés et les nouvelles façades présentent un caractère très contemporain, utilisant des matériaux nobles de couleur claire (pierre, verre, aluminium). Pour préserver l'unité d'un espace dédié au plaisir du jeu, les anciens bureaux administratifs ont été déménagés à l'extérieur du bâtiment. Les multiples accès antérieurs ont cédé la place à une nouvelle entrée véhiculaire magistrale, qui respecte le langage architectural d'origine de l'ancien pavillon français, dans laquelle sont rassemblés les services d'accueil, de vestiaire et de sécurité. Les circulations automobiles et piétonnes ont été rationalisées afin de converger vers un seul point d'accès et de nouveaux espaces extérieurs, qui contribuent par ailleurs à l'utilisation publique du parc Jean-Drapeau, ont été aménagés¹.

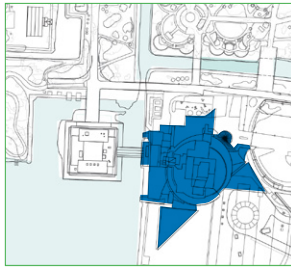
¹ provencherroy.ca/fr/projet/casino-de-montreal-phase-ii-design-interieur-architecture.



Pavillon de la France, 1968, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX259-015.



Vue intérieure du pavillon de la France, In Expo 67 - A special issue of the architectural review, Volume DXLII, No 846, Août 1967, Archives de la Ville de Montréal, VM166-D23560-A-1.



15.2 Pavillon de la France (Casino de Montréal) (suite)

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67

Le pavillon de la France est le deuxième plus grand pavillon de l'Expo 67.

→ Terres des Hommes 1968-1980

Dans la décennie suivant l'Expo 67, le pavillon accueille une variété d'expositions dont l'exposition sur les métiers d'art et le mobilier (1970) et l'exposition du Musée des sciences (1971)..

→ Florales internationales de Montréal 1980

À l'occasion de cet événement, le pavillon de la France devient le pavillon des Florales.

→ Palais de la Civilisation 1985-1989

Le pavillon est transformé en grand musée.

→ Casino de Montréal (1993-2018)

Depuis 25 ans, il accueille les activités du Casino de Montréal.



Le Casino de Montréal, Architecture49, 1993.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 1968-1980

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Divers travaux mineurs sont effectués afin de permettre l'accueil de diverses activités, dont l'exposition sur les métiers d'art et le mobilier (1970) et l'exposition du Musée des sciences (1971).

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : 1980

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Divers travaux de rénovation (réparation des plafonds, construction de murs modulaires, etc.).

TRAVAUX 3

→ Date des travaux : 1985-1989

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION: Travaux de réfection afin de rendre le bâtiment conforme aux exigences du nouveau code du bâtiment (gicleurs automatiques, isolation ignifuge de la charpente d'acier, remplacement des toiles combustibles des plafonds par un matériau incombustible, réparation de la toiture).

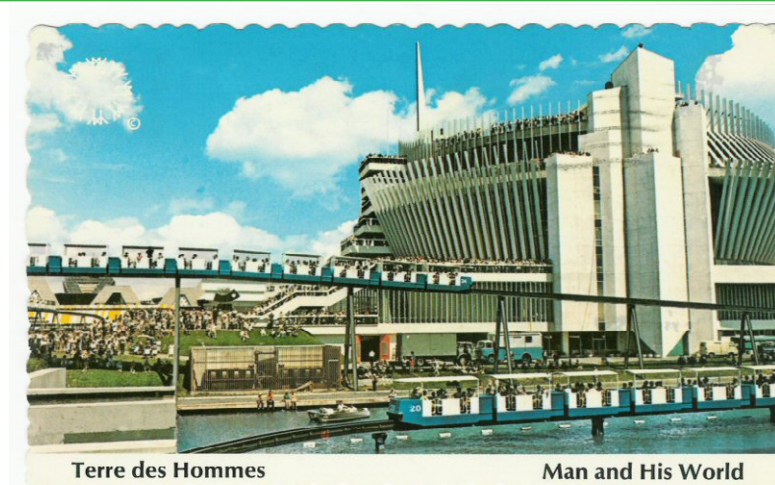
TRAVAUX 4

→ Date des travaux : 1992-1993

CONCEPTEURS : Provencher Roy + Associés architectes

TYPE D'INTERVENTION : Transformation du pavillon de la France en Casino de Montréal.

Cette phase comprend la rénovation et le réaménagement du pavillon de la France à Expo 67 pour recevoir le premier casino du Québec. Ajout d'une isolation thermique à l'ensemble du bâtiment, double vitrage, perfectionnement des systèmes mécaniques et électriques afin que le bâtiment puisse être opérationnel douze mois par année. D'une superficie de 18 000 m², le casino comprend des aires de jeux, de services de restauration, des bars,



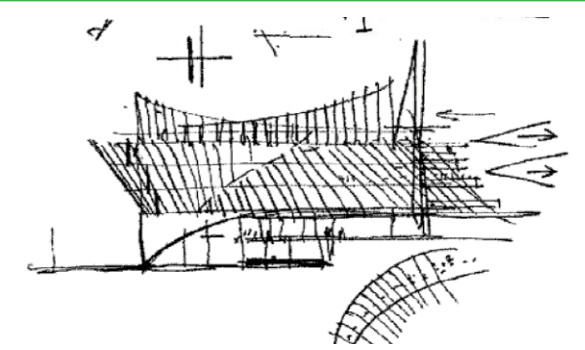
Carte postale du pavillon de la France à l'Expo 67, CCEU, Vers 1967, Archives de la Ville de Montréal.



Pavillon de la France, 1982, Archives de la Ville de Montréal, TDH_CP335.



Vue aérienne du Casino de Montréal, 1995, Archives de la Ville de Montréal, VM94-1995-0503-022.



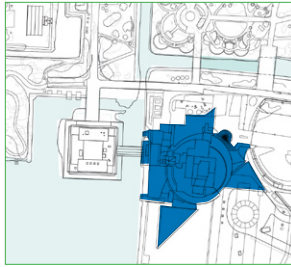
Croquis de Jean Faugeron exprimant le concept de l'enveloppe du bâtiment et le caractère et la géométrie de l'espace intérieur. Analyse des valeurs patrimoniales du pavillon du Québec et du pavillon de la France, août 2009, Beupré et Michaud Architectes



Pavillon de la France, 1980, Archives de la Ville de Montréal, 3646.



Vue sur le pavillon de la France à l'Expo 67, Vers 1967, Bibliothèque et Archives Canada, e009960848.



15.2 Pavillon de la France (Casino de Montréal) (suite)

un centre bancaire et un centre de sécurité ultrasophistiqué. Un stationnement étagé de 1 000 places complète le projet. Les travaux comprenaient aussi la protection de la structure contre les tremblements de terre; l'enlèvement de l'amiante et l'installation d'un produit conforme; l'installation de nouveaux moyens de transport vertical dont trois ascenseurs rapides, un monte-charge ainsi que des escaliers roulants; l'installation d'un système électromécanique compatible avec le nouvel usage du bâtiment; l'installation d'un système qualité.

TRAVAUX 5

→ **Date des travaux : 1994-1995**

CONCEPTEURS : Provencher Roy + Associés architectes.

TYPE D'INTERVENTION : premier agrandissement; agrandissement à l'arrière du bâtiment face à la lagune (1995) (annexe triangulaire); ajout de plus de 2 000 cases de stationnement souterrain; réaménagement des plans d'eau.

TRAVAUX 6

→ **Date des travaux : 1996**

CONCEPTEURS : Provencher Roy + Associés architectes.

TYPE D'INTERVENTION : deuxième agrandissement, ajout d'une salle de spectacle.

TRAVAUX 7

→ **Date des travaux : 2007-2016**

CONCEPTEURS : Menkès Shonner Dagenais Letourneux Architectes / Provencher Roy + Associés architectes.

TYPE D'INTERVENTION : réaménagement du Casino de Montréal et de son environnement. Étendue sur quatre ans, la phase II de ce projet s'insère dans le cadre du plan de développement de Loto-Québec 2004-2007, et a permis de clarifier les circulations extérieure et intérieure du bâtiment, d'améliorer la qualité des espaces de jeu, de détente et de restauration, tout en apportant à l'ensemble une unité thématique au niveau du design.

L'un des gestes architecturaux importants est la marquise. L'ossature sculpturale de cette composante suspendue n'est pas sans rappeler la puissante structure

de béton d'origine ; symbole du respect d'une intervention contemporaine fixant l'esthétique de l'histoire d'un bâtiment. Véritable figure de proue du projet, elle se déploie comme on ouvre les bras et s'étire, semble-t-il, comme pour toucher la ville du bout des doigts. Agrémenté d'un cylindre d'or, dont l'ondulation crée des jeux de lumière surréels, l'espace extérieur captive le regard et entraîne le visiteur dans un lieu où l'expérience se veut totalement mirifique.

Le Cabaret du Casino a pour sa part été réaménagé en 2016 afin d'attirer un plus grand nombre de personnes au Casino de Montréal en augmentant sa capacité à 500 places assises et en le transformant en un espace multifonctionnel d'envergure, capable de se métamorphoser au gré des événements. Le design du Cabaret du Casino de Montréal a également été modernisé pour être en accord avec le vocabulaire architectural utilisé dans l'ensemble des pavillons, rénovés lors de la phase 2. Les perforations sur les murs, qui font briller la salle de mille feux, viennent évoquer la spectaculaire marquise qui surplombe l'entrée principale et les cloisons qui ceignent les espaces de jeu. L'ensemble, avec ces teintes noires et dorées, inspire le spectacle et l'élégance².

FONCTION ACTUELLE:

Casino de Montréal

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Excellent état

POINTS D'INTÉRÊT:

De l'intérieur, le pavillon de la France a beaucoup perdu de son intégrité. De l'extérieur, il est toujours bien présent, visible et authentique malgré la perte de son rapport à l'espace public et la disparition de la majorité des œuvres d'art.



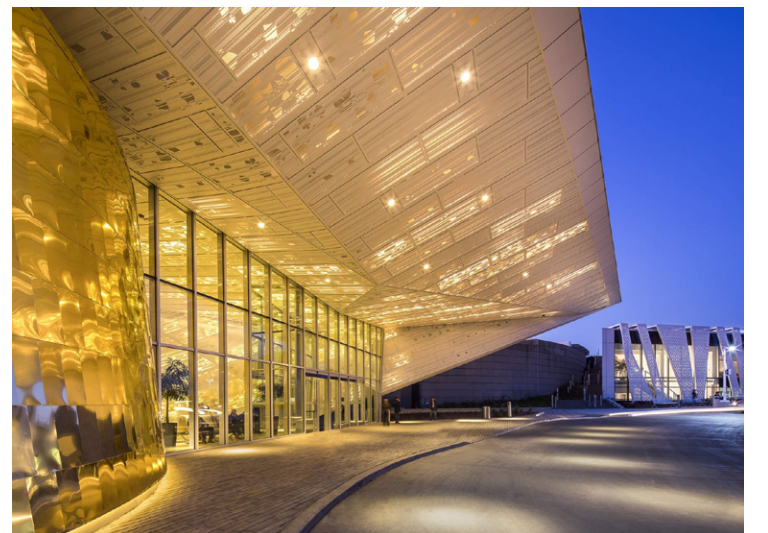
Casino de Montréal (l'ancien pavillon de la France), Provencher-Roy, vers 2013.



Vue sur le Casino de Montréal (l'ancien pavillon de la France), Inigolai, vers 2016.

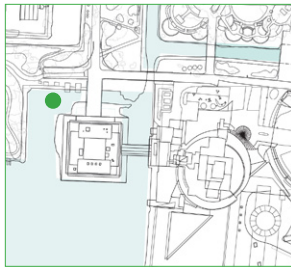


Agrandissement du Casino de Montréal, Provencher-Roy, vers 2013.



Marquise du Casino de Montréal (l'ancien pavillon de la France), Provencher-Roy, vers 2013.

² provencherroy.ca/fr/projet/casino-de-montreal-phase-ii-design-interieur-architecture.



FICHE DES COMPOSANTES

« *Acier* »

ARTISTE(S) :

Pierre Heyvaert

LOCALISATION DE L'ŒUVRE :

L'œuvre est présentée dans le renforcement de la lagune qui entoure le Casino de Montréal (autrefois le pavillon du Québec), au coin sud-ouest de celui-ci.

Au cours des années, l'environnement physique de l'île Notre-Dame a subi de nombreuses modifications. Mais l'environnement immédiat dans lequel s'inscrit cette sculpture a néanmoins conservé un haut degré d'intégrité. La conversion du pavillon du Québec en annexe du Casino de Montréal aura d'ailleurs permis la restitution du bassin et des chutes d'eau du pavillon dans un état proche de celui d'origine.

La sculpture *Acier* est installée à fleur d'eau et ses trois piliers de béton qui la supportent ont été submergés afin de donner l'impression que la figure flotte. Stratégiquement située à proximité de la passerelle menant à l'entrée principale du pavillon, l'œuvre était jadis visible de tous les visiteurs du pavillon, lors de l'Exposition universelle. Cette proximité permet à la sculpture, encore aujourd'hui, d'établir une relation particulière avec le pavillon. Ses formes anguleuses et largement ouvertes offrant alors un subtil contrepoint à la rigueur géométrique du pavillon.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : *Acier*

Variation du titre : Sous l'eau

Date : 1967

Sous-catégorie : Sculpture

Matériaux : Acier, béton

Technique(s) : soudé, coulé

Dimensions : 385 x 700 x 350cm

IMPORTANCE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

Cette sculpture est particulièrement représentative de la fin des années 1960. En effet, à cette époque, la recherche sculpturale s'engage vers l'abstraction et, plus spécifiquement, montre un intérêt marqué pour la géométrie et l'articulation de formes par des jeux de plans disposés à différents angles¹

Cette sculpture en acier, qui s'inspire du thème du Pavillon du Québec, évoque, par l'intermédiaire de la représentation métaphorique de ses formes franchement contemporaines, le Québec moderne. En diapason avec les courants artistiques de l'époque, l'œuvre, une commande du gouvernement du Québec, affiche clairement cette modernité.

ICONOGRAPHIE :

Émergeant de la lagune qui entoure le pavillon du Québec, *Acier* symbolise le thème du pavillon, soit « le défi, le combat et l'élan ». À l'origine, un éclairage sous-marin illuminait l'œuvre. Les effets de la réflexion de l'eau multiplient la forme tout en donnant une illusion de mouvement. La sculpture abstraite aux multiples facettes anguleuses est faite de plaques d'acier triangulaires soudées sur leurs arêtes. Leur assemblage sophistiqué forme des figures géométriques différentes qui s'articulent autour de trois volumes montés en arches.

L'œuvre repose sur trois piliers de béton auxquels sont fixées trois plaques d'acier de 10 mm d'épaisseur qui servent de lien entre l'objet sculptural et les socles en béton. Soudés à l'électricité, les panneaux du volume principal sont fixés les uns aux autres de façon perpendiculaire pour former une succession de volumes interreliés. L'acier utilisé a reçu un traitement de protection contre la rouille.



Acier, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

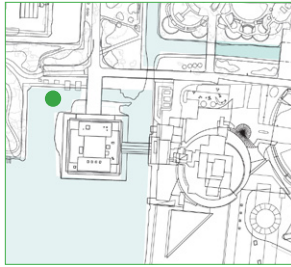


Acier, Ville de Montréal, mai 2007, Bureau d'Art Public de Montréal.



Acier, Photo Alain Chassé, 2003, Succession Pierre Heyvaert, 2007, Bureau d'Art Public de Montréal.

¹ artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/acier/.



« *Acier* » (suite)

ÉTAT DE CONSERVATION :

La sculpture **Acier** a fait l'objet d'une importante restauration en 1996, un travail qui aura permis de sauver l'œuvre d'une destruction irrévocable. Cette restauration a permis de restituer l'œuvre dans un état de préservation satisfaisant : la forme générale de l'œuvre, sa couleur ainsi que son emplacement dans la lagune ont été préservés. Soulignons qu'à l'origine, la sculpture était en métal brut avec une surface légèrement oxydée, un traitement qui lui donnait une teinte bleutée. Les soudures des arêtes étaient meulées, ce qui leur donnait un éclat brillant et permettait d'accentuer les formes géométriques de la sculpture. La restauration aura permis de remettre une couche de finition homogène s'apparentant à la teinte bleutée d'origine. Mais il ne fut pas possible de souligner l'éclat des arêtes.²

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE :

Ville de Montréal

HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

La sculpture a été commandée par le gouvernement du Québec pour son pavillon à l'Exposition universelle de Montréal de 1967. Au moment de l'appel d'offres, huit sculpteurs ont été sollicités : Pierre Heyvaert, Ulysse Comtois, Paul Borduas, Jacques Huet, Jean-Paul Mousseau, Robert Roussil, Yves Trudeau et Armand Vaillancourt³. Bien que les commanditaires et les concepteurs du pavillon n'imposent aucune contrainte, Pierre Heyvaert s'inspirera néanmoins du thème du pavillon du Québec : le défi, le combat et l'élan.

1968-1996 : Suite à la fermeture du pavillon du Québec au début des années 1970, la sculpture se dégrade d'année en année à cause de son manque d'entretien. Son emplacement dans la lagune de l'île Notre-Dame accélère sa dégradation et son oxydation, avec un accroissement de la rouille sur l'ensemble de l'œuvre.



La sculpture *Acier* avec le Pavillon du Québec (1967)
Gustave Maeder, « Le Pavillon du Québec », *Graphis*, vol. 23, no. 132, 1967, p. 369.

1996 : La firme Corrosion J.J.L. Inc. est chargée d'effectuer des travaux de restauration dont les coûts sont pris en charge par la Société des Loteries Loto-Québec :

- Décapage de la surface de la sculpture ;
- Application de plusieurs couches de produits divers : une couche de peinture riche en zinc inorganique, une couche d'accrochage, une couche de peinture aux résines époxydiques et une couche de finition ;
- Fin des travaux : mai 1996.

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE :

D'origine belge, Pierre Heyvaert s'établit au Québec en 1957, après avoir complété ses études à l'École des arts industriels et décoratifs d'Ixelles en Belgique. D'entrée, il s'implique immédiatement dans le milieu artistique de Montréal en joignant tout d'abord l'Association des Sculpteurs du Québec, puis en participant et en s'impliquant à plusieurs événements artistiques de l'époque. Au cours de la décennie suivant son arrivée au Canada, il participe à de nombreux symposiums : le Symposium international de sculpture de Montréal (1964), Forma Viva, le Symposium international de sculpture de Kostanjevica en Yougoslavie (1965) et le Symposium international de

sculpture sur bois de Québec (1966). En 1970, il présente, au Musée d'art contemporain de Montréal, une exposition individuelle, Espace triangulaire. Il décède en 1974, à l'âge de 39 ans. Sa carrière artistique, brève et intense, notamment par le grand nombre de ses expositions individuelles et collectives, personnifie le bouillonnement artistique des années 1960. Ses œuvres font partie des collections du Musée d'art contemporain de Montréal, du Musée des beaux-arts de Montréal et du Musée des beaux-arts du Canada.

PRIX ET DISTINCTIONS :

- Bourse du Conseil des Arts du Canada, 1971
- Bourse du Ministère des Affaires Culturelles du Québec, 1969

POSITIONNEMENT DE L'ŒUVRE DANS LA PRODUCTION DE L'ARTISTE :

Première expérience de sculpture métallique dans l'œuvre de Pierre Heyvaert, la sculpture *Acier* se démarque de sa production antérieure par sa méthode de travail et par son matériau. Au début de sa carrière, Heyvaert privilégiait le bois brut, qu'il dégrossissait à coup de scie mécanique pour faire des objets aux formes arrondies et organiques.

Dans le cadre du concours pour la sculpture du pavillon du Québec, Heyvaert présentera une maquette en bois de son projet. Au moment de la réalisation de l'œuvre cependant, Heyvaert choisira de construire en acier une forme d'abord façonnée selon les techniques de la sculpture sur bois, une transformation qui modifie radicalement le processus de mise en œuvre.

Pour réaliser sa sculpture, il ne partait plus d'une masse de bois qu'il devait dégrossir, mais d'une série de composantes métalliques triangulaires qu'il devait assembler.

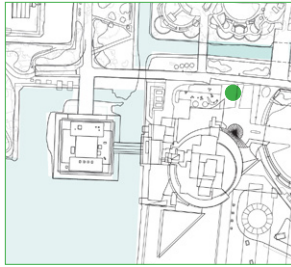
Cette utilisation de matériaux modernes ne manquera pas d'avoir un impact sur la démarche artistique de Pierre Heyvaert.



La sculpture *Acier* avec le Pavillon du Québec
Photo Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, juillet 2006.

² Réjean Legault, *Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67*, 2007.

³ <https://artpublic.ville.montreal.qc.ca/oeuvre/acier/>.



FICHE DES COMPOSANTES

« *Obélisque oblique* »

ARTISTE(S):

Henri-Georges Adam

LOCALISATION DE L'ŒUVRE :

Déposée sur un îlot gazonné sur le site du pavillon de la France, la sculpture *Obélisque oblique* faisait partie d'un ensemble d'œuvres sculpturales monumentales qui furent installées aux abords du pavillon français. Conçues par un groupe éminent de maîtres statuaires contemporains dont Étienne Martin, Jean Ipousteguy, François Stahly, César, Eugène Dodeigne, Étienne Martin, Berto Lardera, et Arman, ces œuvres constituaient un véritable jardin de sculpture entourant le pavillon.

L'œuvre a été légèrement déplacée de son site original au moment de la transformation de l'ancien pavillon de la France en casino. L'œuvre qui se situait depuis près de l'entrée du Casino de Montréal, au coin nord-ouest du bâtiment, a été repositionnée plus près du chemin des Floralies et du canal.

NOTICE DESCRIPTIVE DE L'ŒUVRE :

Titre de l'œuvre : Obélisque Oblique

Variation du titre : n/a

Date : 1967

Sous-catégorie : Sculpture

Matériaux : Acier inoxydable

Technique(s) : Pliées; soudées; boulonnées

Dimensions : 546 x 160 x 190 cm

IMPORTANCE HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

L'*Obélisque oblique* est un don qu'a fait la France à la Ville de Montréal, dans le cadre de l'Exposition universelle de 1967.

ICONOGRAPHIE :

Cette sculpture en acier inoxydable se présente comme un obélisque moderne lequel, contrairement à la tradition antique, est incliné. Elle reprend la forme quadrangulaire surmontée d'une pointe. À la place des inscriptions qui figurent habituellement sur les obélisques, on retrouve quatre formes vides et profilées qui sont enfilées dans le cône, le tout en acier inoxydable. Ces quatre formes en pointe tendent vers des directions différentes et, tels des panneaux indicateurs à la croisée des chemins, réfèrent au destin de l'homme sollicité de toutes parts. L'œuvre témoigne de l'ensemble des préoccupations et des événements qui ont marqué les artistes de la génération d'Adam : d'une part, l'industrialisation et la machine et, d'autre part, les deux grandes guerres. Elle traduit la recherche d'un langage nouveau qui correspond au contexte de la modernité.

Reposant sur un socle de béton, ce cône à facettes est formé à partir de feuilles d'acier pliées, soudées les unes aux autres par le procédé de soudage à l'arc en atmosphère inerte avec électrode de tungstène (*Tungsten Inert Gas*, TIG). Les quatre formes profilées sont retenues au cône central par un boulonnage à une collerette soudée. L'ensemble des surfaces sera ensuite poli au jet de sable.

L'inclinaison de l'obélisque et ses formes profilées lui donnent un caractère dynamique, établissant ainsi un dialogue avec le mouvement des brise-soleil inclinées du pavillon de la France.

ÉTAT DE CONSERVATION :

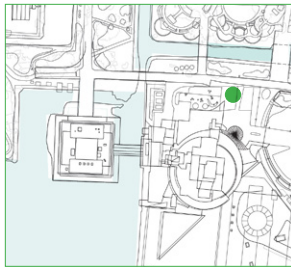
Selon l'*Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'Expo 67* de Réjean Legault, lors d'une visite en juillet 2006, un constat a été fait que la sculpture était dans un très bon état de conservation. En 1990, un rapport sur l'état de l'œuvre, réalisé par Thomas Mills du consortium Blouin, faisait la même constatation. Seules quelques salissures et traces d'eau apparaissaient sur la surface de l'œuvre et le rapporteur recommandait simplement un bon nettoyage et un polissage.

PROPRIÉTAIRE DE L'ŒUVRE :

Ville de Montréal



Obélisque oblique devant le Casino de Montréal, Art Public Montréal.



« Obélisque oblique » (suite)

HISTORIQUE DE L'ŒUVRE :

Le projet est initié en 1962 (esquisses et bronze - 0,60 x 0,35), en France. L'œuvre est ensuite destinée à la cité scolaire de Maubeuge, en 1964. Puis, en 1967, *Obélisque oblique* est présentée à l'extérieur du pavillon de la France, à l'occasion de l'Exposition universelle, sur l'île Notre-Dame de Montréal. Elle est ensuite relocalisée, non loin de son emplacement d'origine, à la suite des travaux de conversion du Pavillon de la France en Casino de Montréal.

En 1993, *Obélisque oblique* est relocalisée après avoir reçu un nettoyage. Notons que l'œuvre fut réinstallée suivant l'orientation d'origine. Outre la relocalisation, le nouveau socle en béton est différent de celui d'origine. Ce dernier, un parallélépipède rectangle d'une hauteur de 34 cm, était largement visible; le nouveau socle en béton, situé au ras du sol, n'est plus visible.



Obélisque oblique, Photo Snejanka Popova, 2014, Bureau d'Art Public de Montréal.



Obélisque Oblique, diapositive, vers 1967, Diapothèque de l'Université du Québec à Montréal.

PRÉSENTATION DE L'ARTISTE :

Henri-Georges Adam (1904-1967) est un graveur et sculpteur non-figuratif français dont l'œuvre est considérée comme l'une des plus importantes du vingtième siècle. Il pratique d'abord la gravure et évolue dans les cercles surréalistes. Il aborde la sculpture à partir de 1942 et réalise l'année suivante sa première sculpture importante, *Le Gisant*. En 1947, il expérimente la tapisserie. Plusieurs expositions importantes se succèdent : *Kunsthalle* de Berne en 1948, Biennale de Venise en 1950, Triennale de Milan en 1951, Biennale de Sao Paulo en 1953, *Stedelijk Museum* d'Amsterdam en 1955 et *Documenta* de Kassel en 1959. Il reçoit des commandes importantes de grandes tapisseries pour l'ambassade de France à Washington en 1957, le Palais de l'UNESCO en 1958 et l'agence Air France à New York en 1961. Le Musée national d'art moderne de Paris lui consacre une grande exposition en 1966. Il présente trois œuvres à l'Exposition universelle de 1967. L'œuvre d'Henri-Georges Adam révèle son souci constant de renouveler sa pratique artistique dans de multiples directions.

PRIX ET DISTINCTIONS :

- Prix Blumenthal (gravure), 1938
- Prix de la gravure à la Biennale de Sao Paulo, 1953
- Grand Prix International de gravure de Ljubljana, 1957
- Chevalier de la Légion d'honneur, 1958
- Chevalier de l'Ordre National du mérite, 1964
- Commandeur de l'Ordre des arts et des lettres, 1965

POSITIONNEMENT DE L'ŒUVRE DANS LA PRODUCTION DE L'ARTISTE :

Témoin du savoir-faire français dans le domaine de la sculpture monumentale, il réalise un certain nombre de grandes sculptures, dont *l'Obélisque oblique*, destiné tout d'abord à la cité scolaire de Maubeuge, *Le signal* (1961) qui orne le parvis du Nouveau Musée du Havre et *Le sextant* (1962) qui est incorporée à un immeuble d'habitation de l'architecte Raymond Audigier. Outre cette monumentalité, qui manquera les dernières œuvres de sa carrière, il s'orientera aussi dans l'intégration de la sculpture à l'architecture avec *Le mur* (1965) au lycée de Chantilly, un projet qui fait corps avec l'architecture.

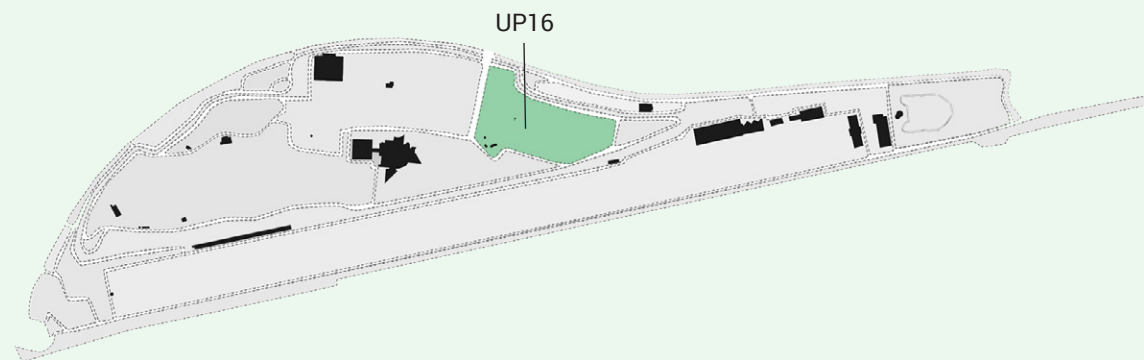
En plus de la sculpture *Obélisque oblique*, Adam présentera deux autres œuvres dans le cadre de l'Exposition universelle de 1967 : la sculpture *Le Nautile* au Pavillon de la Communauté Européenne, et la tapisserie *Penmarch* au pavillon de la France. Cette production multiple témoigne de l'importance de la contribution de l'artiste à l'événement culturel et artistique que fut l'Expo 1967.



Obélisque oblique, Photo Snejanka Popova, 2014, Bureau d'Art Public de Montréal.

UNITÉ PAYSAGÈRE

16. Canaux, parterre Notre-Dame et « Chez Tommy »



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres

SITUATION PHYSIQUE:

Portion au nord du pont des Îles (avenue Pierre-Dupuy). Cette unité est ceinturée au nord et à l'ouest par la piste du circuit Gilles-Villeneuve. À l'est, l'unité se bute sur les stationnements extérieurs du Casino de Montréal. Au sud, l'unité transite avec le cœur du secteur des Floralies. Elle est traversée par le chemin des Floralies (pont de la courbe no-9 et pont du marais), la passerelle du chenal Le Moyne, la passerelle Notre-Dame et le pont du parterre.

DESCRIPTION:

Unité complexe comportant plusieurs sous-espaces qui manquent de cohésion, mais dont l'aspect général est perçu très négativement étant donné l'utilisation temporaire de certaines portions, d'un entretien sommaire de certaines zones, de sections non entretenues, du manque de vocation, de l'état des structures et des surfaces très délabrées, d'une végétation très éparse et d'un envahissement par des espèces exotiques. Une petite portion adjacente aux piliers du pont des Îles est constituée de pelouse et d'arbres (isolés et en alignement) créant un petit espace vert de type parc. L'ancienne terrasse Labatt est un endroit très aména-

gé, peu fréquenté, constitué de bâtiments de services de type casse-croûte, de terrasses de bois de part et d'autre du canal et de chaises longues de bois, une tour-phare de bois (fermée) et de petits bâtiments-entrepôts construits à même le talus. Ces bâtiments sont recouverts de peintures de style naïf. Hormis ces deux sous-espaces, l'ensemble ne semble pas posséder un caractère paysager distinctif. On y retrouve des arbres de tout genre : *Acer saccharum*, *Gleditsia triacanthos*, *Acer platanoides*, *Tilia cordata*, *Celtis occidentalis*, *Fraxinus pennsylvanica*, *Ulmus pumila*, *Populus deltoides* etc. On observe un envahissement par l'*Ulmus pumila*, le *Phragmites communis* le long des canaux (plan de gestion sur le contrôle de ces espèces). Les tilleuls, les ormes et les peupliers datent pour la plupart de l'Expo 67 et ont été implantés en divers massifs.

À l'extrémité ouest se situent les bretelles d'accès du pont des Îles. Ces ouvrages de béton imposants sont partiellement camouflés par les plantations d'arbres. Avec la structure aérienne de l'avenue Pierre-Dupuy dans la continuité du pont des Îles, elles marquent la frontière entre cette unité et celle des Floralies, canaux et pavillon du Canada. Le chemin et les parterres centraux, les canaux, la végétation et le chemin des Floralies font office de liens entre les deux unités.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par les canaux, les rues piétonnes, le jardin de repos, la place de l'Afrique et les pavillons *L'Homme à l'œuvre*, Canadian National, Kodak, Cuba, de la vie économique, de la revue

Châtelaine, du Service bancaire Expo et de l'Expo-Service B. L'implantation du pavillon *L'Homme à l'œuvre* est originale par les décrochés qu'il propose dans la linéarité des canaux, ses espaces intérieurs et extérieurs et ses volumes au-dessus du canal.

→ Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Deux lignes droites de la piste de course encadrent ce secteur.

→ Les Floralies internationales de Montréal 1980

L'événement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins thématiques.

→ Les Fêtes gourmandes 1992

L'événement culinaire se déroule pendant plus d'une décennie dans cette zone centrale de l'île Notre-Dame.

→ Aujourd'hui

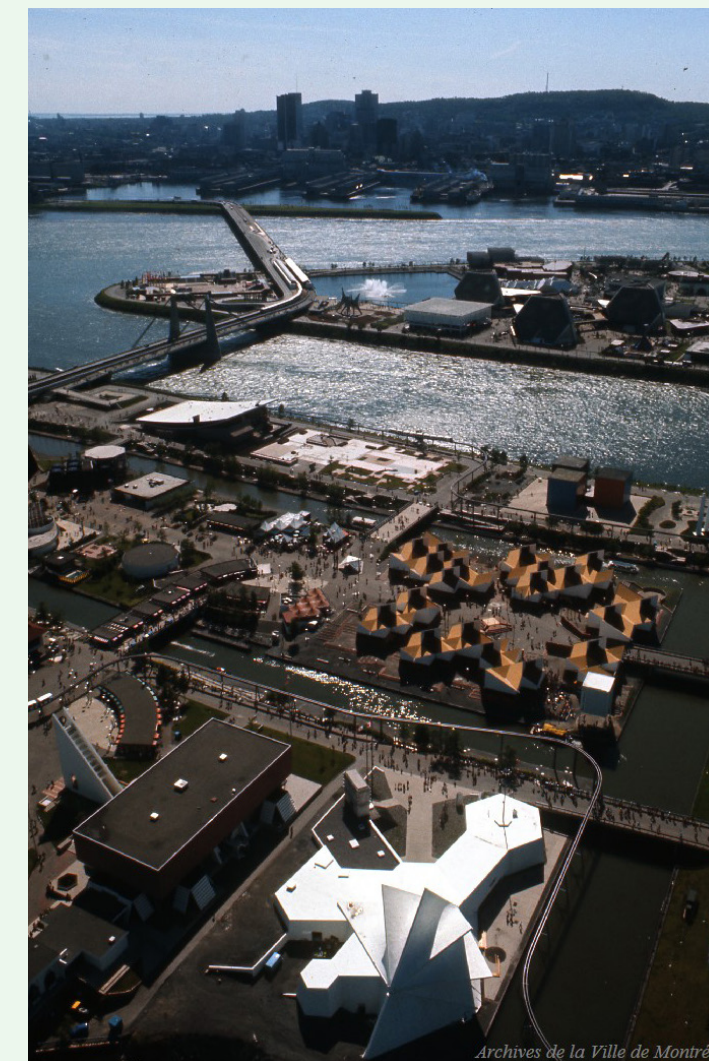
Grandes surfaces de gravier et de béton qui deviennent un lieu très sollicité durant la tenue du Grand Prix du Canada de Formule 1 et pour des spectacles extérieurs : stationnements, installation de passerelles, d'estrades et d'équipements en tout genre. Une fois ces grands événements terminés, ces surfaces dures deviennent un lieu de passage sans vocation précise qui ressemble à de grands terrains vagues nuisant à la lecture et à la compréhension de l'unité et de l'île Notre-Dame. L'assèchement des canaux empêche les sports hivernaux. Cette zone est d'accès public en tout temps pour les cyclistes, les piétons, les familles et tout autre usager.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposi-



Vue aérienne sur l'île Notre-Dame et les canaux, Expo 67, Archives de la Ville de Montréal, 1967, VM94-EX266-196.



Vue du Grand Prix Molson Canada, Photo/Multi Pro Inc., 1994, BANQ.

16. Canaux, parterre Notre-Dame et « Chez Tommy » (suite)

tion Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (minirail, canaux, espaces publics, rues, pavillons, bâtiment de location d'équipement, pont des îles).

TRAVAUX 2

→ Date : 1979-1980

CONCEPTEURS : Ville de Montréal, Service de Travaux publics.

TYPE D'INTERVENTION : Cette section des canaux comprend des jardins communautaires, le café des boutons d'or, l'avenue des Marjolaines et la promenade des Lauriers. Seule la portion ouest est utilisée pour les Floralias. L'imposant pavillon *L'Homme à l'œuvre* est démoli, mais les aménagements des espaces extérieurs et des terrasses conservent des formes triangulaires et hexagonales de celui-ci. L'espace sert désormais de terrasses, bars et restaurants.

TRAVAUX 3

→ Date : 1987

CONCEPTEURS : Céline Denommée, Services des parcs de la Ville de Montréal.

TYPE D'INTERVENTION : En 1986, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) propose son Plan directeur de réaménagement du site des îles. Le plan suggère la création d'un nouveau paysage à vocation environnementale, sportive et culturelle. L'une des nombreuses interventions sera la transformation des restes du lac des Régates hérité de l'Expo en un « Parc-plage ». C'est dans ce contexte qu'est aménagé le secteur « Chez Tommy » en 1987 à l'emplacement de l'ancien pavillon *L'Homme à l'œuvre*. L'appellation réfère au nom du concessionnaire qui opérait le restaurant sur le site et qui était présent et connu depuis plusieurs années sur les îles. L'aménagement à caractère maritime respecte la logique formelle de l'Expo 67 et des Floralias et maintient les décrochés en zigzag des canaux. Plusieurs structures en bois (édicules, terrasses, passerelles) sont érigées dont un phare. Ce grand espace

public servira de lieu d'accueil d'événements populaires dont les Fêtes gourmandes.

TRAVAUX 4

→ Date : 2015

CONCEPTEURS : AECOM, Serge Poitras et Hervé Haffreingue, architectes paysagistes.

TYPE D'INTERVENTION : En 2015, des travaux de réfection de la section ont lieu. Parmi eux, notons que le restaurant et la crèmerie datant de 1975 sont démolis et que les bacs de plantation encadrant la grande terrasse de bois sont démontés et transportés hors site.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Cette unité est ceinturée au nord et à l'ouest par la piste du circuit Gilles-Villeneuve, l'isolant et l'enclavant; des chemins et des axes visuels se butent contre les glissières du circuit. À l'est, l'unité se bute sur les stationnements extérieurs du Casino de Montréal et est traversée de sentiers piétons qui trompent les promeneurs voulant se rendre aux Floralias. Au sud, l'unité entretient des liens étroits avec le secteur des Floralias, avec lesquelles une transition s'opère. Le niveau d'équipement est relativement bon : toilettes, bancs, tables, fontaines à boire, poubelles et éclairage. Les matériaux utilisés pour les surfaces dures sont très variés.

L'état de conservation et de préservation est aussi très variable. Les marches, les murets et les terrasses de bois présentent des signes de détérioration avancés. Les passerelles pour piétons/cyclistes et les ponts pour véhicules, dont l'apparence est négligée, sont dans un état précaire. Des surfaces de graviers et de béton aux frontières mal définies se mêlent aux aires gazonnées. Ces surfaces dures se transforment pour répondre à la demande de grands événements ponctuels, mais, en dehors de cette sollicitation, deviennent des terrains vagues qui désorientent les visiteurs et frappent par leur désolation. Cette unité devient la plupart du temps un non-lieu qu'il faut contourner. On se sent vraiment dérouter dans ce secteur.

POINTS D'INTÉRÊT:

Aucun attrait particulier ne ponctue cette aire; elle répond à la demande de l'événement du Grand Prix du Canada de Formule 1. Des vues de premier plan et de



Secteur "Chez Tommy", Jonathan Cha, 2016.



Canaux, Jonathan Cha, 2016.



Secteur "Chez Tommy", Jonathan Cha, 2016.

second plan engendrées par l'ouverture créée des plans d'eau. Des vues ouvertes sont aussi générées par les grandes surfaces de graviers et de béton et par la végétation inexistante de ces surfaces.



Secteur du parterre Notre-Dame, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



Secteur du parterre Notre-Dame, Jonathan Cha, 2016.

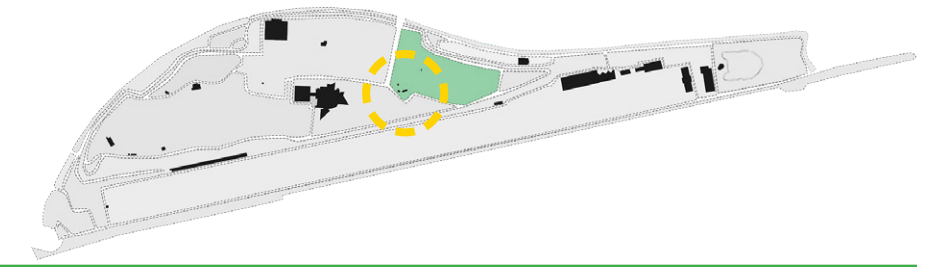


Secteur du parterre Notre-Dame, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

16.1 Phare no-1 et passerelle « Chez Tommy »



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1987

CONCEPTEURS:

Céline Denommée, Services des parcs de la Ville de Montréal.

NOM:

Phare no-1 et passerelle

AUTRES NOMS:

Chez Tommy

SITUATION PHYSIQUE:

Ces éléments se situent sur le parterre central des jardins du secteur des canaux et des Florales près du pont du Casino et à l'emplacement de l'ancien pavillon L'homme à l'œuvre.

DESCRIPTION :

Le secteur nommé Chez Tommy comprend 5 structures. Le phare, une tour hexagonale, est accessible via une passerelle, elle-même adjacente à une terrasse, tous construits en bois. Le revêtement du phare est en déclin de bois naturel, posé à l'horizontale. Le bâtiment, assis sur une imposante fondation de béton, est couronné d'une toiture métallique rouge, aussi de forme hexagonale. Des marquises du même matériau coloré sont disposées au-dessus de chacune des portes. Dans la portion haute du phare, au niveau de la plateforme d'observation, il y a présence d'un grillage métallique (treillis de type « cage à poules » et barreaux verticaux) ainsi qu'un garde-corps aux barrotins de métal. Ces éléments d'acier sont de couleur rougeâtre. Au niveau du sol, une succession de paliers font le pont entre le parterre (terrasse) et la passerelle; également construits en bois, leurs garde-corps ont des barrotins en acier galvanisé. Trois autres structures et bâtiments de services de même facture que le phare (revêtement de bois et la toiture de métal rouge) sont implantés de part et d'autre du chemin des Florales et du pont du marais. Le plus expressif et visible est celui nommé « lift no-4 ».

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame accueillait à l'Expo 67 l'imposant pavillon L'Homme à l'œuvre qui enjambait le canal.

→ Les réaménagements des îles 1986-1993

En 1986, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC) propose son plan directeur de réaménagement du site des îles. Le plan suggère la création d'un nouveau paysage à vocation environnementale, sportive et culturelle. Le secteur « Chez Tommy » illustre ce renouveau.

→ L'animation populaire et le déclin 1993-2018

Après avoir accueilli un certain nombre d'événements rassembleurs, dont les Fêtes gourmandes, le secteur Chez Tommy est tombé en désuétude au fil des dernières années.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Inconnu

FONCTION ACTUELLE:

Aucune

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

La construction générale est en bon état. Lors de l'évaluation de 2010, on nota une forte présence d'excréments d'oiseaux sur les parois extérieures, les murs, les planchers et l'escalier, en raison du mauvais état des portes d'accès et d'absence de grillage adéquat au niveau de la toiture. Les surfaces piétonnières en lattes de bois étaient à refaire en partie. L'aménagement paysager et l'aire de stationnement sont en bon état.

POINTS D'INTÉRÊT:

L'ensemble des terrasses s'inscrit dans la géométrie originale telle que conçue à l'Expo 67. Cet aménagement, bien que semblant ancien et abandonné, donne un caractère ludique à ce secteur enclavé de l'île Notre-Dame.



Secteur Chez Tommy, vers 1980, Ville de Montréal.



Phare no-1 et passerelle, Jonathan Cha, 2016.



Bâtiment technique, secteur chez Tommy, Jonathan Cha, 2016.



Phare no-1 et passerelle, Jonathan Cha, 2016.

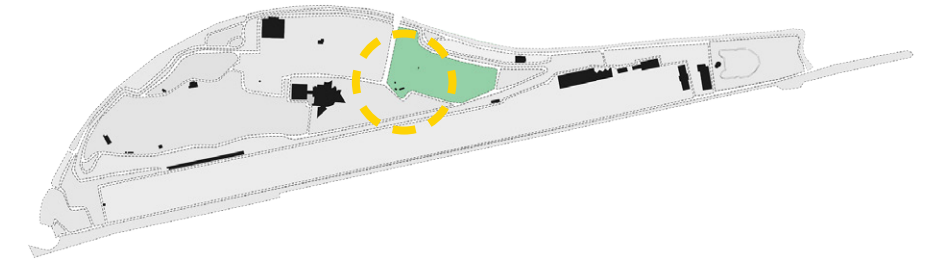


Bâtiment technique, secteur chez Tommy, Jonathan Cha, 2018.



FICHE DES COMPOSANTES

16.2 Entrepôt-terrasse (canot-pédalo)



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1966

CONCEPTEURS:

n/d

NOM:

Entrepôt-terrasse

AUTRES NOMS:

Chez Tommy

SITUATION PHYSIQUE:

Il est situé à l'est du parterre Notre-Dame, à proximité des canaux.

DESCRIPTION:

Constructions en bloc de béton dont le toit plat est aménagé, pour l'un des deux bâtiments, en terrasse. Des bacs de plantation en bois sont surmontés de garde-corps en acier et ceinturent la terrasse. Ces garde-corps sont légèrement en retrait du débord de toit (dalle de béton) offrant ainsi de l'espace supplémentaire pour de la végétation (graminées). Trois marches en bois donnent accès à la terrasse du bâtiment au toit aménagé. Des murales colorées ornent les murs extérieurs des deux structures de béton. Les deux bâtiments sont munis de portes en métal afin de permettre l'entreposage des embarcations nautiques. À l'époque, ces entrepôts étaient utilisés pour le rangement du matériel technique de l'Expo 67.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 à aujourd'hui 1967-2018

Entrepôts et espace de location pour les canots et pédalos.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune majeure

FONCTION ACTUELLE:

Entreposage

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Relativement bon

POINTS D'INTÉRÊT:

Aucun intérêt particulier outre la continuité de sa fonction de l'Expo 67.



Entrepôt-terrasse, 2010, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Entrepôt-terrasse, Jonathan Cha, 2016.



Entrepôt-terrasse (vue de la terrasse), Jonathan Cha, 2016.



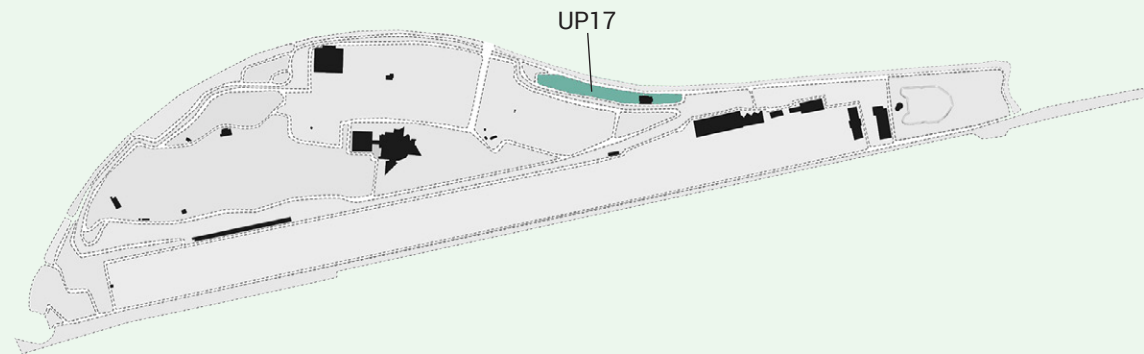
Entrepôt-terrasse, Jonathan Cha, 2016.



Entrepôt-terrasse (vue de la terrasse), Jonathan Cha, 2016.

UNITÉ PAYSAGÈRE

17. Parterre de la Tunisie et pont du Cosmos



DATE DE CONSTRUCTION

→ 1967

CONCEPTEURS

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres.

SITUATION PHYSIQUE

Cette unité est adjacente à la berge du chenal Le Moyne, comprenant la bande verte entourant le pavillon de la Tunisie et l'entrée du pont du Cosmos.

DESCRIPTION

Secteur linéaire à l'entrée du pont du Cosmos qui devient une zone d'accueil pour les usagers en provenance de l'île Sainte-Hélène. Cette unité est adjacente au chenal Le Moyne, mais la végétation dense de la berge et la présence d'une voie véhiculaire empêche de voir et de sentir la présence de l'eau. L'unité paysagère se présente comme une bande verte constituée de pelouse et de plantations d'arbres en isolé et en regroupement. À l'entrée de la passerelle du Cosmos, un rond-point asphalté orné, en son centre, de plantes exotiques (agaves) en pots décoratifs. Les arbres sur place sont les suivants: *Acer platanoides*, *Tilia cordata*, *Ginkgo biloba*, *Malus décoratifs*, *Picea pungens*, *Picea abies*, *Rhus typhina*, *Thuja occidentalis*, *Pinus*, *Fraxinus pennsylvanica*. Un plan de gestion de l'entretien des arbres serait souhaitable. Les tilleuls et les épinettes au nord de la passerelle datent de 1967. Les pommiers devant le pavillon de la Tu-

nisie datent de 1980 alors que les arbres plantés sur pelouse et les massifs de yuccas datent de 1986.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS

→ **Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971**

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par les pavillons de la Tchécoslovaquie, du Venezuela, de l'Éthiopie et de la Tunisie entre le chenal Le Moyne et un canal.

→ **Grand Prix du Canada de Formule 1 1978**

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série Nationwide Nascar (2007). Il longe le secteur en ligne droite.

→ **Floralies internationales de Montréal 1980**

L'événement floral et horticole amène un large public à redécouvrir l'île Notre-Dame réaménagée en jardins thématiques. Ce secteur était composé de jardins d'exposants institutionnels. L'aménagement comprend beaucoup de plantations dans tout le secteur et un quadrillé de pommiers près de Chez Tommy.

→ **Aujourd'hui**

Le pavillon de la Tunisie devient un centre névralgique de par sa position géographique au sein du Parc: toilettes, centre de location et infos touristiques. Les principaux usagers de cette unité sont les promeneurs, les cyclistes, les familles ou tout autre usager de passage. Cette zone est d'accès



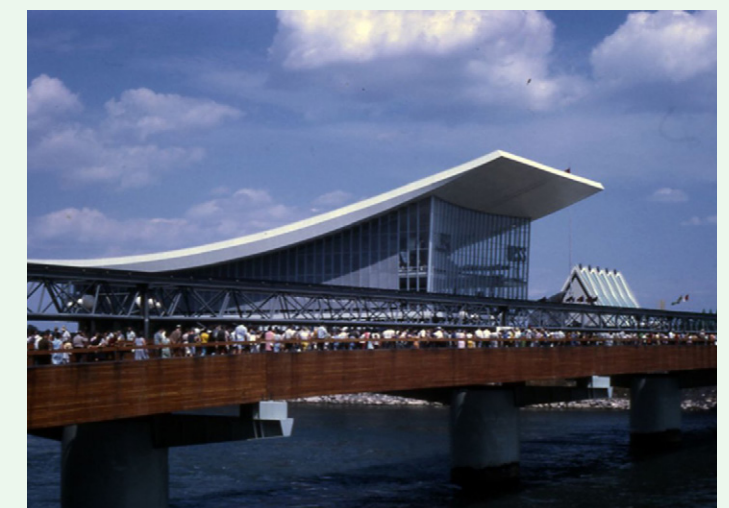
Vue aérienne sur le pavillon de la Tunisie depuis le pont du Cosmos, vers 1967, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX067-015.



Carte postale de l'île Notre-Dame (Pavillons du Venezuela, Éthiopie, Tunisie, Tchécoslovaquie et Italie), CCEU, vers 1967, Archives de la Ville de Montréal.



Pavillon de la Tchécoslovaquie et un canal, Expo67, Centre de Paix.



Passerelle du Cosmos, vers 1967, BAnQ, 06M_P809S1DCP046.

17. Parterre de la Tunisie et pont du Cosmos (suite)

public et ce, en tout temps. En revanche, les visiteurs qui viennent à pied du métro via l'île Sainte-Hélène ne sont pas pris en charge. Une grande confusion règne à l'entrée du pont du Cosmos, près du pavillon de la Tunisie, d'autant plus que tous les types de voies de circulation s'y croisent.

MODIFICATIONS MARQUANTES

TRAVAUX 1

→ **Date : 1966-1967**

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)* et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (canaux, espaces publics, rues, pavillons).

TRAVAUX 2

→ **Date : 1978**

CONCEPTEURS : Roger Peart, ingénieur civil, pilot et mécanicien.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement du circuit de Formule 1.

TRAVAUX 3

→ **Date : 1979-1980**

CONCEPTEURS : Jardin botanique de Montréal, Ville de Montréal et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement des Floralies internationales de Montréal.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL

Le niveau d'équipement est relativement bon : toilettes, bancs, tables, fontaines à boire, poubelles. Il y a présence d'éclairage. L'unité est ceinturée et cloisonnée par la présence du circuit Gilles-Villeneuve sur trois côtés : nord, est et sud. À l'ouest, une route large asphaltée véhiculaire/piétonne/cyclable longe l'unité et la sépare de la berge adjacente. Il y a un manque d'orientation, malgré la présence de bornes et de petites affiches indi-

catrices. Un kiosque d'information est présent avec un agent de service à la clientèle lors de la saison d'exploitation.

POINTS D'INTÉRÊT

Aucun attrait particulier ne signale cette aire, hormis sa fonction d'accueil. L'attrait de cette unité repose sur le fait que l'unité se présente comme une halte verte plantée, contrastant avec le circuit Gilles-Villeneuve et le parterre de gravier. Les vues sont de premier et de second plan sur le bâtiment et l'aire gazonnée plantée d'arbres. L'ouverture du pont du Cosmos crée des vues empruntées sur la biosphère et l'île Sainte-Hélène.



Vue actuelle du pavillon de la Tunisie, 2010, SPJD.



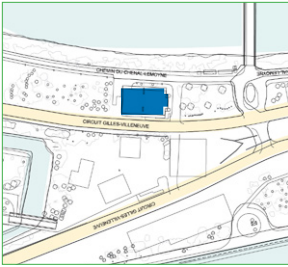
Secteur du parterre de la Tunisie et pont du Cosmos, Google Street view, 2011.



Vue aérienne du pavillon de la Tunisie et du pont du Cosmos, 1993, Archives de la Ville de Montréal, VM94-1993-0330-0146.

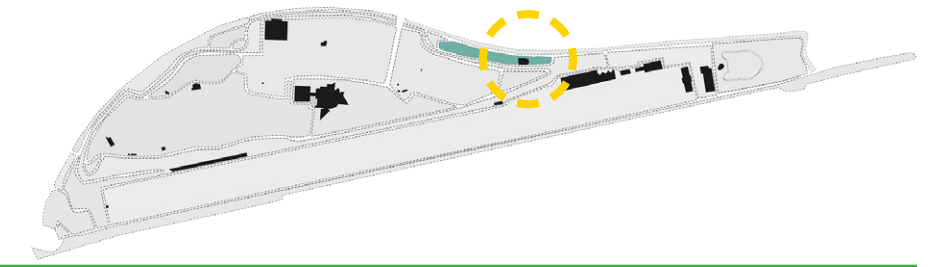


Secteur du parterre de la Tunisie et pont du Cosmos, Google Earth, 2017.



FICHE DES COMPOSANTES

17.1 Pavillon de la Tunisie



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1966

CONCEPTEURS:

J. Mariney, T. Haddad, & Miljevitch, architectes concepteur (Tunis).

André Blouin, architecte associé (Montréal).

NOM:

Pavillon de la Tunisie

AUTRES NOMS:

Maison de la Presse (lors des Jeux olympiques)

SITUATION PHYSIQUE:

Au sud de la passerelle du Cosmos, encadré par le circuit Gilles-Villeneuve et le chemin du Chenal-Le Moyne.

DESCRIPTION:

Le concept du bâtiment était: « La coexistence de la modernité avec la tradition¹ ». De facture moderne, ce petit bâtiment est d'une grande simplicité architecturale. L'édifice est un volume rectangulaire blanc reposant sur un bassin d'eau. Au centre de ce volume se trouve un patio de forme carrée » [...] Le patio à colonnades, inspirées des palais mauresques, constitue le centre d'intérêt principal du bâtiment. [...] L'atrium est recouvert d'un dôme translucide en fibre de verre. Les voûtes et chapiteaux sont en stuc. Au sous-sol, à l'arrière, se trouvent les annexes de la cuisine et la salle de dépôt avec leur accès direct sur l'extérieur².

Le bâtiment est constitué d'un étage surélevé et d'un sous-sol. Ce dernier est en forme de U; la partie centrale, là où se trouve le patio n'étant pas excavée. Le plan du bâ-

timent fut initialement organisé en quatre travées ; deux travées principales et deux servantes, de largeur inégale. Cette organisation se lit encore, quoique partiellement altérée. La plus grande travée, au nord, était dévolue au restaurant. Elle est aujourd'hui occupée et divisée par des bureaux et un magasin de location de matériel. L'autre travée principale fut celle de l'exposition, avec le patio en son centre. La troisième est celle de l'entrée, avec le souk reconstitué et le bassin, aujourd'hui disparus. Dans cette travée se trouvent toujours des espaces techniques (toilettes, cuisine). L'entrée étant tronquée, une céramique originale accueille toutefois le visiteur³. Enfin, la travée au sud fut dévolue à l'entreposage, fonction qu'elle a conservée aujourd'hui.

Vu de l'extérieur, le pavillon de la Tunisie est aujourd'hui méconnaissable. Les éléments traditionnels qui lui donnaient sa spécificité, telles les portes d'entrée en cèdre massif conçues dans la tradition de l'ébénisterie tunisienne, ont aujourd'hui complètement disparu. Le pavillon a par ailleurs fait l'objet d'importantes rénovations. La façade est maintenant recouverte de lattes de bois (sur la moitié de l'édifice), les murs ont été percés de nouvelles ouvertures, le bassin d'eau a été remblayé et la passerelle a été enlevée. À l'intérieur, l'aménagement a également été modifié, un nouveau mur ayant été construit face à l'entrée et les grilles en fer forgé ayant été déplacées⁴.

Les différents événements et aménagements tels que les Florales et surtout le circuit de Formule 1 ont imposé des changements majeurs dans l'orientation de l'île, et les rénovations successives du pavillon ont également adapté l'architecture originale aux besoins. Ainsi, l'aménagement paysager extérieur a été déposé (terrasses, escalier et plan d'eau), le côté latéral au nord a été flanqué de deux arbres colonnaires lors des Florales. Revêtu d'un bardage en bois en 2005, il est devenu la façade principale, celle du magasin de location.

Ainsi, la façade principale originale semble dénudée par rapport aux bardages en cèdre rouge posés de l'autre côté. Son entrée n'est pas mise en valeur. De par les nouveaux usages, ce sont des accès pour bureaux et toilettes. Par

le traitement des bardages, l'entrée devient une entrée de service, défigurée de surcroît par une longue rampe aux bardages en bois, accessibilité oblige. À l'intérieur, le plan original a également été modifié pour satisfaire aux exigences programmatiques et techniques. Des claustras de gypse créent des espaces de bureaux. Des boyaux de ventilation lézardent le plafond. Un éclairage fonctionnel au néon a été rajouté. Le grand puits de lumière éclairant le patio central a été remplacé par un plafond percé de quatre petits dômes zénithaux.

À l'origine, le pavillon fut un croisement entre architecture orientale vernaculaire et architecture de style international, mariage heureux. En effet, Le Corbusier, le pape de l'architecture moderne a toujours admiré certaines typologies méditerranéennes, faites de volumes simples et blancs, édifiés en fonction du soleil.

Aujourd'hui, certains éléments de modénature originaux (fausses tuiles, colonnes, voûtes, etc.) ont été conservés, mais ils paraissent, anecdotiques, voire incongrus, dans un environnement qui a beaucoup évolué. Ils donnent l'impression d'éléments de décor peu en rapport avec le reste de l'aménagement intérieur. La mosaïque au centre de l'atrium, qui était légèrement surélevée dans le projet original, a été enlevée en 1995, libérant le sol pour des usages nouveaux. Cet espace est ainsi devenu le lieu de convivialité central, avec quelques tables et chaises. À la périphérie, le marbre rose d'Italie au sol a été conservé.

Le bâtiment semble aujourd'hui être tiraillé entre des orientations et des esthétiques divergentes. S'il est vrai que les multiples changements ont quelque peu désorienté le bâtiment, la rénovation de 2005 avec ses bardages en cèdre rouge semble vouloir lui apposer une nouvelle identité, plus proche de celle des centres de loisirs de plein air. Inachevée, la mutation semble toutefois en cours.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Pavillon de la Tunisie à l'Expo 67.

→ Les Jeux olympiques de 1976

Maison d'accueil pour les invités de marque des JO.

→ Après 1976-aujourd'hui

Restaurant (casse-croûte), bureaux de la section d'horticulture du Jardin botanique de la Ville de Montréal, Centre de location Ecorécré, bureaux de la Société du parc Jean-Drapeau.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date des travaux : 1974

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Réaménagement du pavillon en maison d'accueil pour invités de marque pour les Jeux olympiques de 1976.

TRAVAUX 2

→ Date des travaux : 1978

Concepteurs : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Démolition de la passerelle extérieure lors de la construction de la piste de course de F1.

TRAVAUX 3

→ Date des travaux : 1980

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Rénovations dans le cadre des Florales internationales (mise en eau et peinture du bassin, aménagement d'un sentier et d'arbustes sur la façade ouest).

TRAVAUX 4

→ Date des travaux : 1995

CONCEPTEURS : n/d

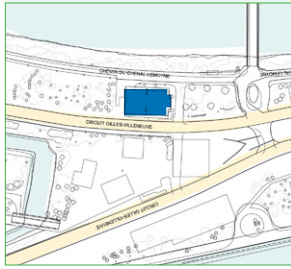
TYPE D'INTERVENTION : Réfection pour abriter la section d'horticulture du Jardin botanique de la Ville de Montréal : disparition des portes monumentales et des moucharabieh; rajout d'un nouveau mur dans le hall d'entrée (et ajout d'une murale contemporaine); déplacement des grilles en fer forgé; enlèvement de la mosaïque Orphée du patio; enlèvement des bassins d'eau.

1 Réjean Legault (2007), Étude patrimoniale sur les témoins matériels de l'exposition universelle et internationale de Montréal de 1967 sur l'île Notre-Dame et la cité du Havre, Laboratoire de recherche sur l'architecture moderne et le design, École de design UQAM, p. 1.

2 Idem.

3 Vincent Fortier, « Ce qu'il reste de l'Expo'67 », *Journal Métro*, 5 octobre 2015

4 Legault, *op.cit.*: 2.



17.1 Pavillon de la Tunisie (suite)

TRAVAUX 5

→ **Date des travaux : Depuis 2005**

CONCEPTEURS : Julien architectes.

TYPE D'INTERVENTION : Réfection des façades, percement de nouvelles ouvertures, aménagement d'un nouvel escalier, réaménagement du site⁵.

TRAVAUX 6

→ **Date des travaux : -**

CONCEPTEURS : n/d

TYPE D'INTERVENTION : Transformation de la travée du souk en espace de bureaux.

FONCTION ACTUELLE:

Bureaux de la Société du parc Jean-Drapeau.

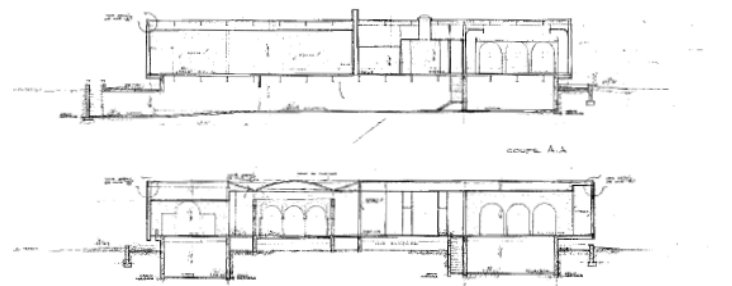
Services de location de produits récréatifs haut de gamme d'extérieur.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

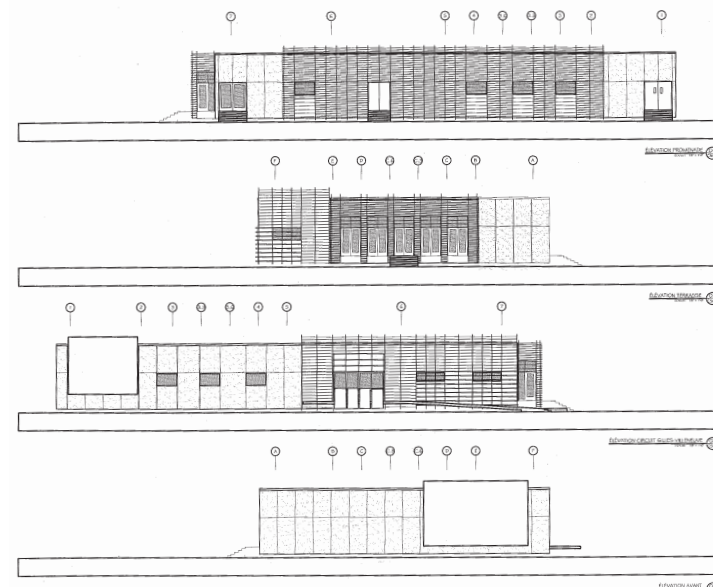
Le bâtiment semble en bon état. Le bardage en bois des façades patine.

POINTS D'INTÉRÊT:

Les colonnades intérieures rappelant l'ancien patio et quelques éléments décoratifs.



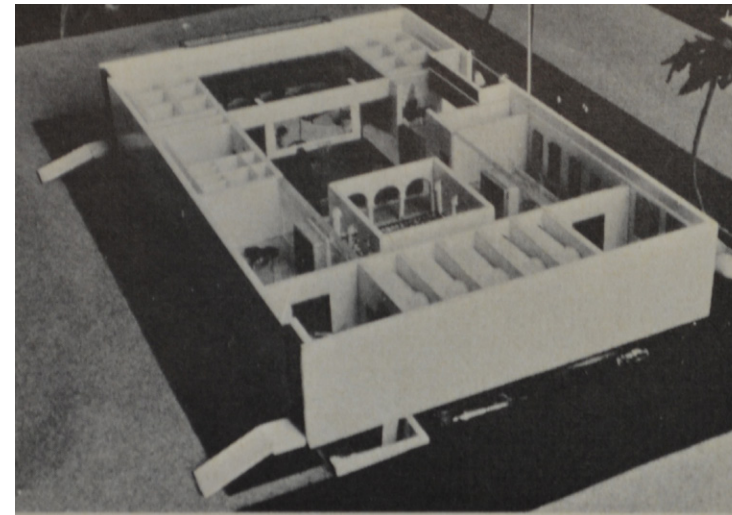
Coupes du pavillon de la Tunisie, André Blouin, CCEU, 1963, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



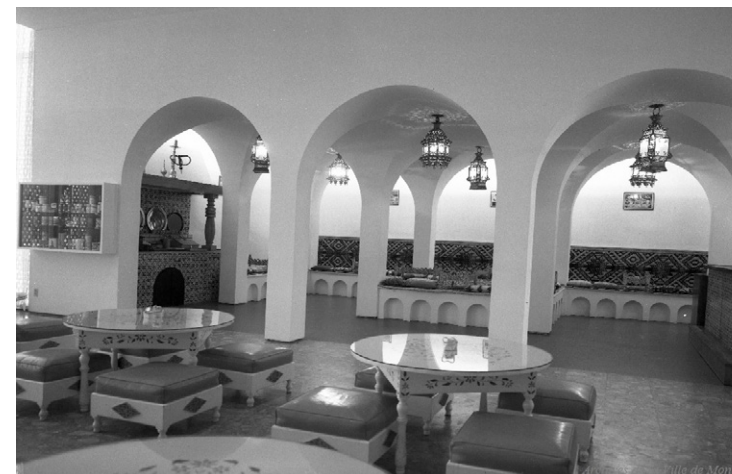
Élévation de la rénovation du pavillon de la Tunisie, Julien Architectes, 2005, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Vue du pavillon de la Tunisie, 1967, Archives de la Ville de Montréal, VM166-23560-3-5-1-002.



Maquette du pavillon de la Tunisie, Canadien Travel Courier, Vol 2. No. 18, 1967, BAnQ.



Vue intérieure du pavillon de la Tunisie, Vers 1967, Archives de la Ville de Montréal, VM94-EX070-004.



Vue actuelle de l'extérieur du pavillon de la Tunisie, Jonathan Cha 2016.



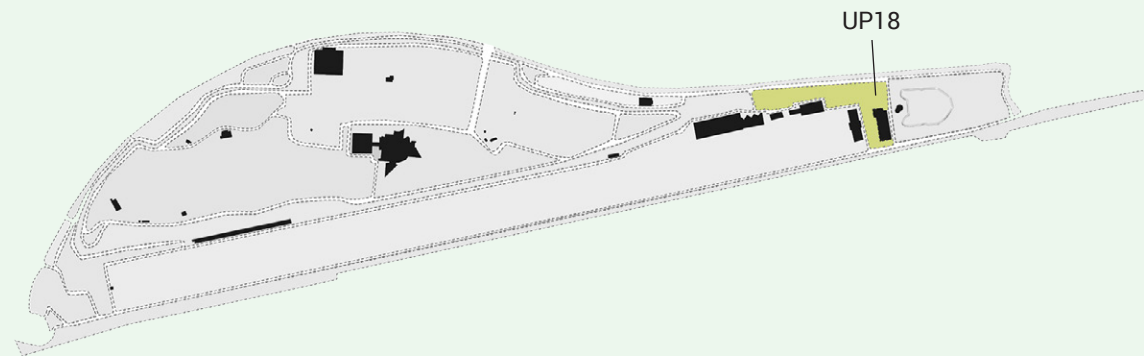
Vue actuelle du pavillon de la Tunisie, 2010, SPJD.



Vue actuelle de l'intérieur du pavillon de la Tunisie, 2016.

UNITÉ PAYSAGÈRE

18. Infrastructures olympiques



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1975-1976

CONCEPTEURS :

Lemay-Leclerc Architectes.

SITUATION PHYSIQUE :

Cette unité est située à l'entrée nord-est du Bassin olympique, adjacente à la berge du chenal Le Moyne, et comprend l'aire de stationnement et bâtiment à l'entrée du Bassin olympique. Elle longe le Chemin du Chenal-Le Moyne.

DESCRIPTION :

Unité de service pour les usagers et les visiteurs du Bassin olympique constituée d'un stationnement asphalté et de bâtiments de services. Une grande aire de stationnement est ponctuée d'îlots plantés d'arbres : *Acer platanoides* adultes présentant un manque de vitalité (espaces restreints pour les racines, substrat compacté et blessures au niveau du collet) et alignement de *Fraxinus pennsylvanica* et *Pinus nigra 'Austriaca'*.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS :

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par les pavillons de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques et de *L'Homme et l'agriculture*, la sous-station électrique, la sécurité publique de l'île Notre-Dame, la Service Station, le lac du « Doigt », la boucle du Minirail et la cour de triage du Minirail.

→ Grand Prix du Canada de Formule 1 1978

Le circuit Gilles-Villeneuve a été aménagé et est en fonction depuis 1978. Il est le circuit officiel du Grand Prix du Canada. Il a aussi servi pour d'autres courses automobiles dont la *Champ Car* (2002-2006) et la série *Nationwide Nascar* (2007). Il est à proximité de l'épingle (virage 10) et du secteur où se retrouve une importante portion des gradins.

→ Les Jeux olympiques de 1976

Le Bassin olympique sert aux compétitions d'aviron, de canoë et de kayak pour les Jeux olympiques de Montréal.

→ Aujourd'hui :

Le secteur est fréquenté par les usagers et athlètes du Bassin olympique, les observateurs et les curieux des installations olympiques. Les bâtiments abritant les bureaux de la sécurité et de l'entretien du parc Jean-Drapeau s'y trouvent. Les bâtiments de service demeurent réservés aux clubs sportifs et aux événements du même ordre. La zone est publique en tout temps pour les observateurs voulant voir les installations du Bassin olympique, mais elle demeure mal définie. Elle donne aussi accès aux hangars et aux entrepôts des installations sportives et d'entretien.

MODIFICATIONS MARQUANTES :

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, Pro-

ject Planning Associates Consortium (PPAC) et autres.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de l'Expo 67 (espaces publics, rues, pavillons, bâtiments de service). Plantation d'un alignement de pins nord d'Autriche.

TRAVAUX 2

→ Date : 1975-1976

CONCEPTEURS : Lemay-Leclerc Architectes.

TYPE D'INTERVENTION : En plus du Bassin olympique, de nombreux bâtiments de services construits pour accueillir les compétitions des JO de 1976 (quartier des athlètes, pavillon d'administration, gradins permanents, gradins temporaires, deux hangars permanents, un hangar temporaire, une tour de départ, une tour d'arrivée et quatre postes de contrôle).

TRAVAUX 3

→ Date : 2012

CONCEPTEURS : TLA architectes et MLC associés, experts-conseils.

TYPE D'INTERVENTION : Construction du pavillon de service à l'emplacement d'anciens hangars de l'Expo 67 qui avaient d'ailleurs servi de garage pour le Grand Prix du Canada de Formule 1.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL :

Les équipements sont localisés dans les bâtiments de services (toilettes et fontaines à boire). Cette unité composée de stationnements est de bonne superficie et demeure l'accès direct au Bassin olympique. Elle est adjacente à la berge du chenal Le Moyne et en est séparée par une large voie véhiculaire. La densité végétale crée une barrière visuelle et physique à l'eau. L'unité est aussi le seul accès pour la zone adjacente dédiée à l'entretien (bassin épuratoire et espace de triage de déchets de toute sorte) du Parc qui n'est pas ouverte au public. Ces deux unités sont séparées par des clôtures.

Le secteur est une grande surface non accueillante, dépourvue de végétation suffisante pour contrer les îlots

de chaleur. La végétation des îlots de plantation serait d'ailleurs à bonifier par du remplacement. Les visiteurs arrivés sur les lieux ne sont pas pris en charge et ne savent pas ce qu'ils ont droit de visiter.

POINTS D'INTÉRÊT :

Aucun attrait particulier ne ponctue cette aire, hormis sa fonction de stationnement. Vues de premier et second plan sur le bâtiment et sur l'ensemble de la surface asphaltée, ainsi qu'une vue progressive sur le bassin, au fur et à mesure que l'on s'en approche.



Aire de stationnement, Google Street view, 2013.

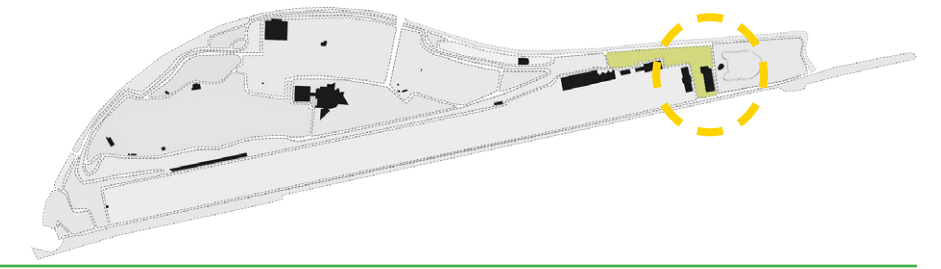


Aire de stationnement, plan d'intervention (phase 3) DAA, 2013.



FICHE DES COMPOSANTES

18.1 Pavillon de services



DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 2012

CONCEPTEUR:

TLA architectes et MLC associés, experts-conseils.

NOM:

Gradins permanents et temporaires.

AUTRES NOMS:

Cour de services.

SITUATION PHYSIQUE:

Le pavillon des services est construit à l'arrière des hangars, à l'emplacement des hangars temporaires, aujourd'hui disparus.

DESCRIPTION:

Le bâtiment de structure métallique est composé de deux corps de bâtiment. Le premier qui s'offre au regard est plus petit, et composé de bureaux. Le deuxième, plus grand, à l'arrière, sert d'entrepôt. Celui-ci, de double hauteur, sert à l'entreposage de matériel. Les deux corps de bâtiments sont décalés. Ce déhanchement à l'entrée met en valeur l'accueil au bâtiment de bureaux et permet un dégagement pour un quai de déchargement en contrebas. Le bâtiment revêtu par des bacs en acier et un parement en brique, alternant les tons foncés et clairs. Des corniches métalliques colorées vert et bleu viennent encadrer des portions de façades avec fenêtres, et rehaussent l'aspect utilitaire du bâtiment. Le pavillon de service est de facture contemporaine soignée, mais plutôt anonyme et sans rapport avec le complexe architectural dans lequel il s'insère.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Société du parc Jean Drapeau 2012-2018

Bureaux administratifs de la Société du parc Jean Drapeau.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Édifice à vocation technique recevant bureaux et hangars.

ÉTAT ACTUEL:

Édifice neuf.

POINTS D'INTÉRÊT:

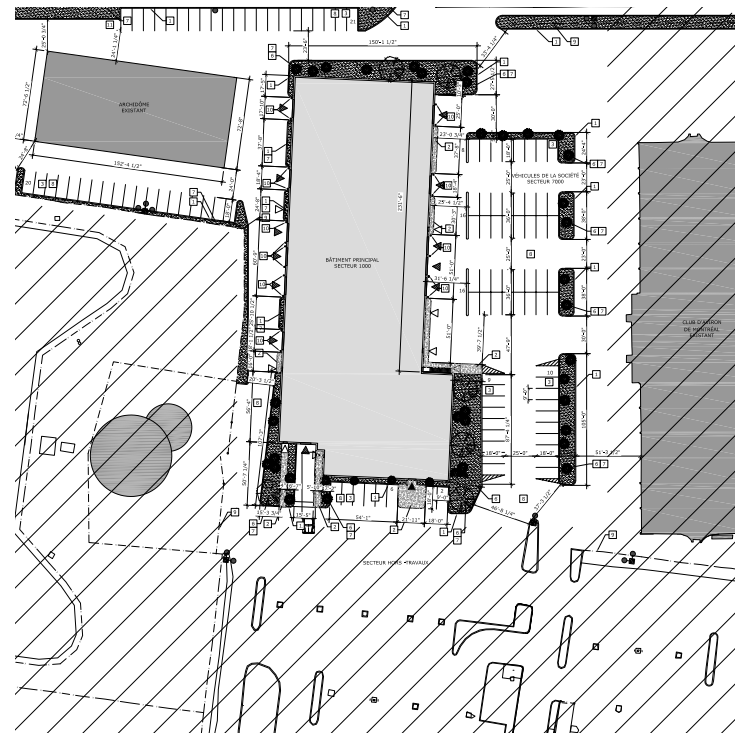
Aucun



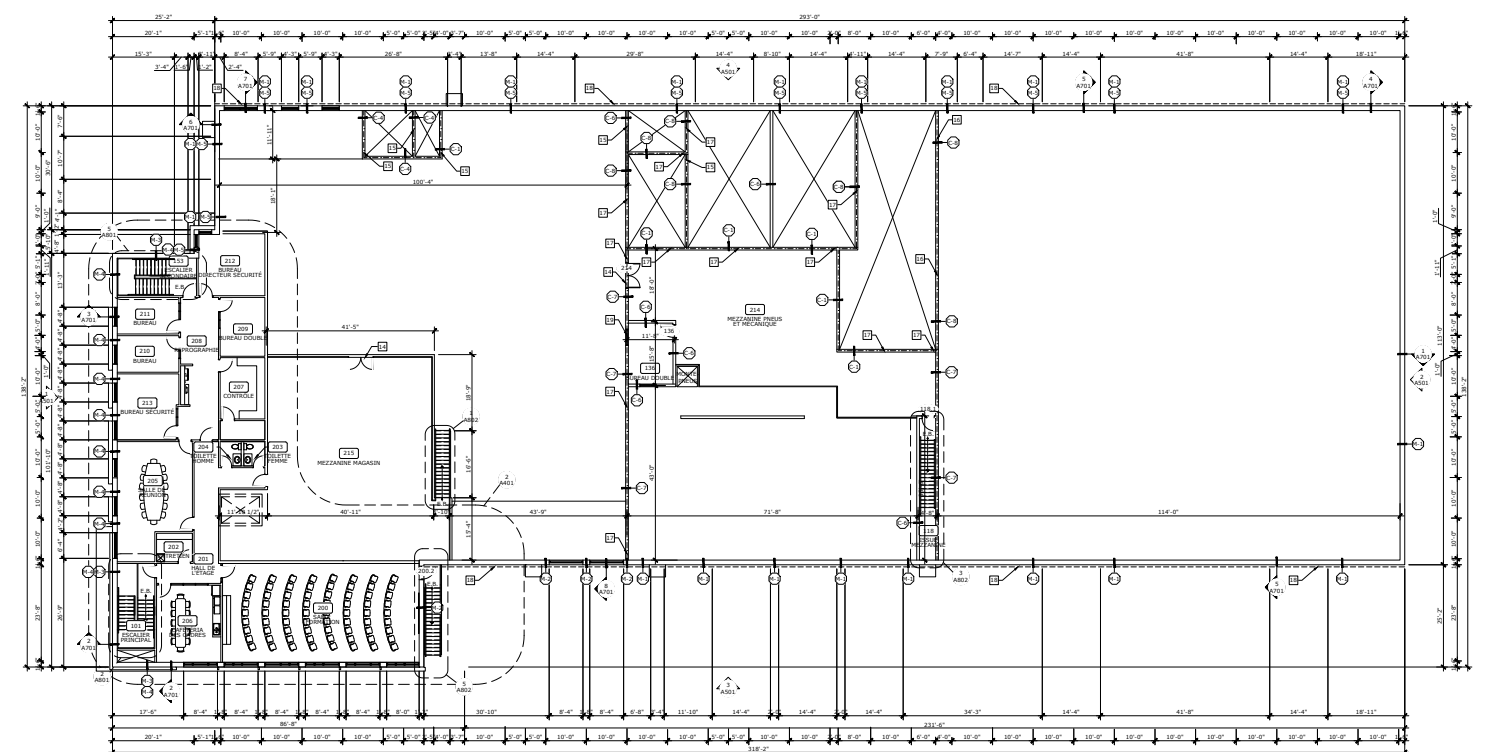
Vue extérieure du bâtiment de service du bassin d'aviron et de canoë, île Notre-Dame, Jonathan Cha, 2016.



Vue extérieure du bâtiment de service du bassin d'aviron et de canoë, île Notre-Dame, Jonathan Cha, 2016.



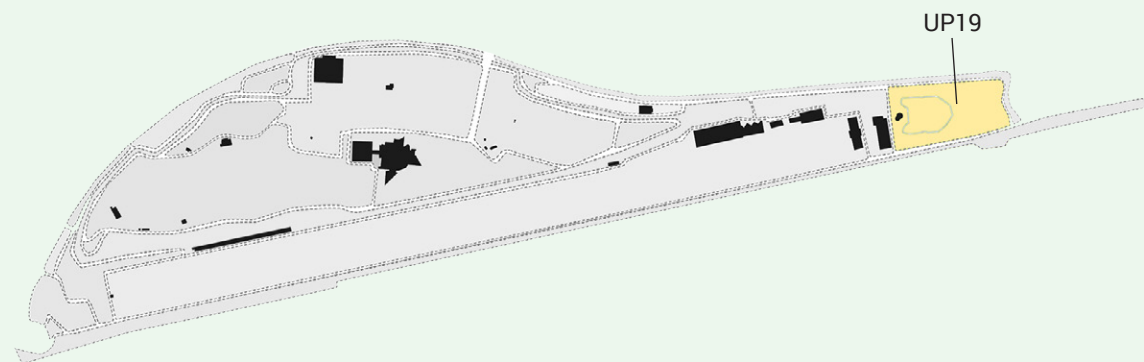
Plan d'implantation du bâtiment de service du bassin d'aviron et de canoë, TLA architectes, 2011, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.



Plan du bâtiment de service du bassin d'aviron et de canoë, île Notre-Dame, tla architectes, 2011, Archives de la Société du parc Jean-Drapeau.

UNITÉ PAYSAGÈRE

19. Mare au diable



DATE DE CONSTRUCTION :

→ 1967

CONCEPTEURS :

Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

NOM D'ORIGINE :

Usine d'épuration île Notre-Dame.

SITUATION PHYSIQUE:

Unité paysagère située sur la pointe nord de l'île Notre-Dame, sous le pont Jacques-Cartier, ceinturée par les berges adjacentes et la voie maritime.

DESCRIPTION:

Aire multifonctionnelle pour l'entretien et la gestion du parc Jean-Drapeau : dépôt, entreposage, triage de résidus, bassin de décantation, etc. Cette unité ne présente pas de caractère spécifique : on est dans le langage d'une cour industrielle d'entretien et de services. La structure et les énormes piliers du pont Jacques-Cartier dominant l'ensemble du paysage. L'eau est omniprésente, la présence du fleuve est très sentie. Un bassin de décantation est également présent. On note une désorganisation spatiale et une absence de caractère paysager. Le secteur est constitué de terre battue, de gravier et d'autres surfaces compactées envahies par une végétation de première régénération : *Populus deltoides*,

Fraxinus, *Rhus typhina*, *Ulmus pumila*. Ici encore, il y a envahissement de plantes exotiques et un plan de contrôle de ces espèces nuisibles serait souhaitable. La pointe de l'île est composée d'une végétation spontanée ayant pris de l'ampleur et de la maturité particulièrement dans les vingt dernières années. Une plantation de peupliers de Lombardie le long de la digue a été faite en 1986.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67 et Terre des Hommes 1968-1971

Cette section de l'île Notre-Dame était occupée par les bâtiments de service et la station d'épuration des eaux de l'Expo 67. Il n'est pas accessible au public lors de l'Expo 67.

→ Aujourd'hui

Aire vouée à la gestion des équipements, des résidus et au centre de triage du parc Jean-Drapeau. Secteur accessible uniquement au personnel autorisé pour la gestion du Parc.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

TRAVAUX 1

→ Date : 1966-1967

CONCEPTEURS : Compagnie Canadienne de l'Exposition Universelle, Édouard Fiset, Robert G. Calvert, *Project Planning Associates Consortium (PPAC)*.

TYPE D'INTERVENTION : Aménagement de la station d'épuration Notre-Dame incluant le grand bassin d'eau et une aire de service de l'Expo 67. Voie et pont de l'Expo-Express.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

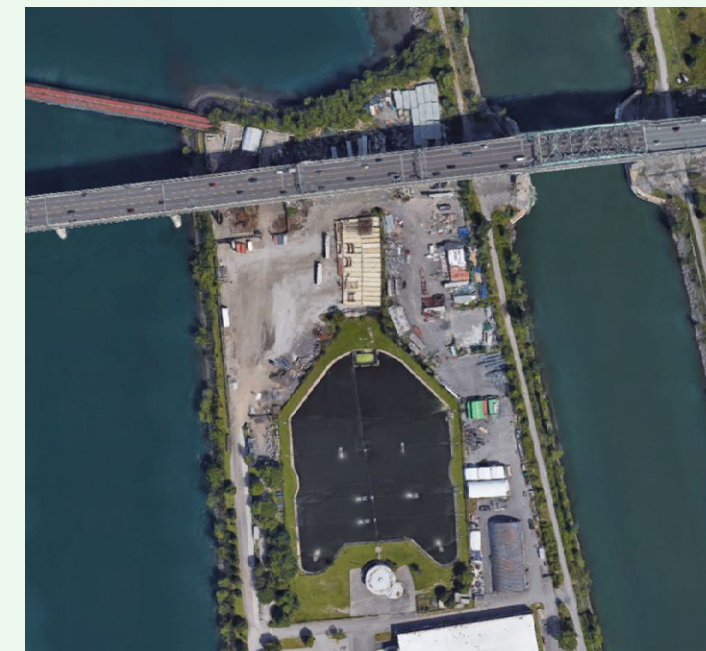
Aire complètement déstructurée et strictement fonctionnelle. Il y a une relation étroite avec l'aire de stationnement et les bâtiments du Bassin olympique, mais elles sont séparées par une clôture. Il y a une relation avec les berges adjacentes, elles sont accessibles, visibles et ne sont pas végétalisées densément. Il y a un sentiment d'insécurité étant donné la nature des lieux, mais il est non accessible au public. Il y a également un sentiment d'écrasement et de petitesse généré par la présence du pont. Ce secteur n'a jamais été accessible au public (sauf par train lors de l'Expo 67) et est utilisé comme une cour de voirie pour le parc Jean-Drapeau. Le pont en acier sur piliers de béton de l'Expo-Express a été altéré au fil des décennies (rampes d'accès détruites, rails de train retirés, passerelle rouillée).

POINTS D'INTÉRÊT:

L'attrait réside dans la proximité avec l'eau. La structure du pont Jacques-Cartier impose sa présence, l'unité étant située sous celui-ci. Le secteur offre des vues très ouvertes sur le fleuve et sur le pourtour : ancienne structure de l'Expo-Express au-dessus du chenal Le Moyne, pont Jacques-Cartier, la Ronde, le centre-ville, etc. Vue très ouverte sur les activités internes de l'unité (dépôts, machineries, conteneurs, etc.). La forme du bassin de la mare au diable demeure originale.



Construction du canal des sports nautiques (mare au diable en arrière-plan) 1975, Archives de la Ville de Montréal.



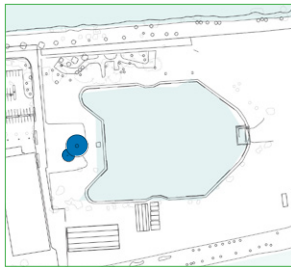
Secteur de la Mare au diable, Google earth, 2017.



Secteur de la Mare au diable, Jonathan Cha, 2016.



Mare au diable et station de pompage en arrière plan, Jonathan Cha, 2016.



FICHE DES COMPOSANTES

19.1 Usine d'épuration de l'île Notre-Dame

DATE DE CONSTRUCTION INITIALE:

→ 1965

CONCEPTEUR:

Maurice Légaré, architecte

Surveyer, Nennniger & Chênevert, ingénieurs-conseils

Paré & Quart Ltd, entrepreneurs

NOM:

Station d'épuration

AUTRES NOMS:

La Mare au Diable / Station de pompage / Usine d'épuration

SITUATION PHYSIQUE:

À l'extrémité nord de l'île Notre-Dame, entre le pont Jacques-Cartier et le quartier olympique.

DESCRIPTION:

Concevoir une usine d'épuration des eaux usées pour une population de 30 000 habitants. De plus, cette usine devait être d'une grande efficacité et offrir une grande souplesse de fonctionnement pour absorber les grandes fluctuations de population selon le moment de la journée. D'un coût de construction peu élevé, cette usine devait occuper un espace restreint sans produire d'odeurs et avoir une apparence satisfaisante en vue de s'harmoniser avec l'architecture des bâtiments de l'Expo 67¹.

Situé en dehors du parcours usuel des visiteurs, plutôt dirigé vers le nord de l'île, le site vaut toutefois le détour. S'y déploie un paysage remarquable, où l'équipement technique dialogue avec la Biosphère, les montagnes russes de la Ronde, le pont Jacques-Cartier, la tour olympique au loin, le tout englobé par l'immensité du fleuve et du ciel.

Le site de la station d'épuration est composé de trois éléments : la station de pompage (l'édifice), le bassin d'épuration et l'ouvrage d'évacuation. Le bassin est entouré

d'une bande de gazon en légère surélévation et le corps principal de l'édifice est posé entre le niveau de sol et celui de l'épaisseur végétale. Le bassin d'épuration est entouré d'une clôture métallique peu discrète.

Semblable à une sculpture abstraite engendrée par deux cercles fusionnant l'un à l'autre, la station de pompage est enveloppée d'une architecture soignée à l'instar des autres bâtiments de l'Expo 67. Elle est implantée sur la pointe est de l'île Notre-Dame dans un ensemble paysager, composé principalement d'une grande surface gazonnée, et du bassin de traitement. L'usine d'épuration et sa station de pompage occupaient un site privilégié de l'Expo 67, faisant de cet équipement un véritable lieu de démonstration des nouvelles techniques d'épuration des eaux-vannes et de leur fonctionnement. [...] La station de pompage possède une ossature faite de murs structuraux et de colonnes en béton, dont une partie s'appuie sur des pieux et l'autre, sur un radier. Les dalles de couverture et de plancher sont en béton armé. L'architecte Maurice Légaré apporta un soin particulier aux murs extérieurs du bâtiment principal, notamment par la mise en place de coffrages qui a permis de générer des surfaces quadrillées en béton texturé. Ces pans de surfaces quadrillées sont régulièrement espacés par des pilastres ou par des rainures. De larges baies vitrées avec meneaux en aluminium ponctuent le bâtiment. Quant au second bâtiment circulaire, il est constitué de parois porteuses faites en béton uni².

Les panneaux en béton sont de forme carrée, et deux types de textures les composent, issus d'impressions bois et métal. Les panneaux sont placés dans des orientations différentes, rajoutant une subtile diversité. Le bâtiment, aux formes géométriques presque simples, est entièrement peint en blanc. Ainsi, le soleil crée des jeux d'ombre avec les différentes textures des panneaux de béton. Le bâtiment est un bel exemple d'architecture tardive de style international où s'exprime « le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière³ ».

² *Idem.*

³ Le Corbusier (1923), *Vers Une Architecture*, Paris, Éditions Flammarion, Champs Arts.

OCCUPANTS ET USAGES MARQUANTS:

→ Expo 67-2018

Usine d'épuration, Compagnie canadienne de l'exposition universelle de 1967.

Usine d'épuration, Ville de Montréal.

Aucun accès public.

MODIFICATIONS MARQUANTES:

Aucune

FONCTION ACTUELLE:

Édifice technique d'épuration des eaux du site depuis l'Expo 67.

ÉTAT PHYSIQUE ACTUEL:

Les installations du bassin de traitement de la station d'épuration étaient en fonctionnement. Par contre, l'état extérieur du bâtiment de la station de pompage montre quelques signes de vieillissement. Les menuiseries métalliques des ouvertures étaient en bon état⁴.

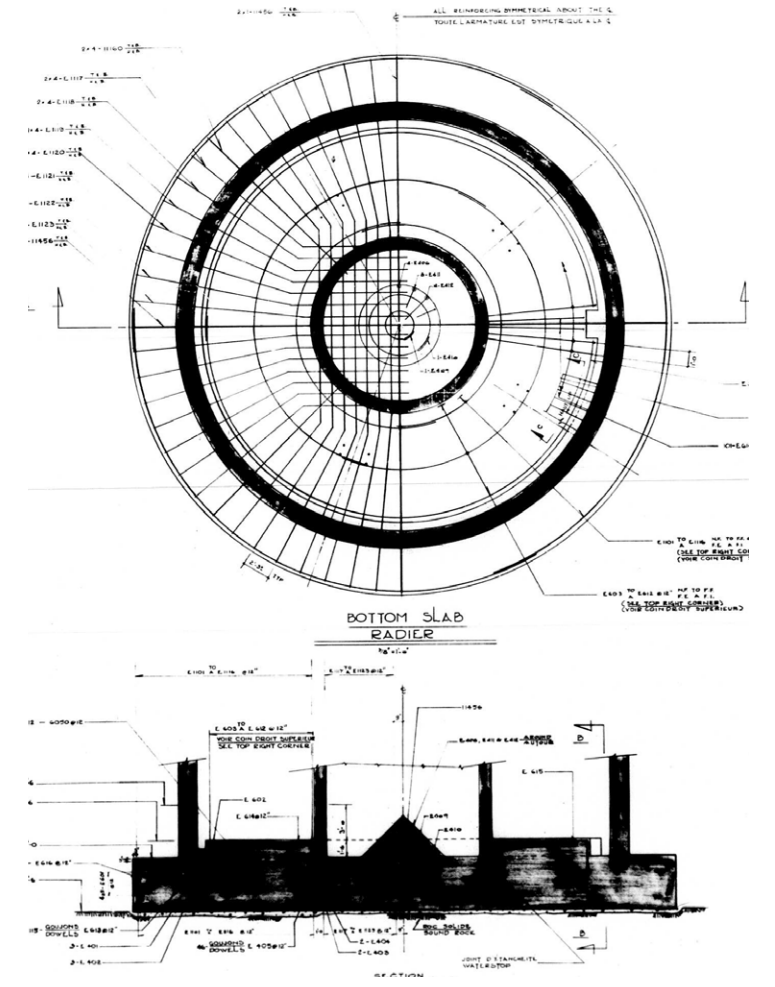
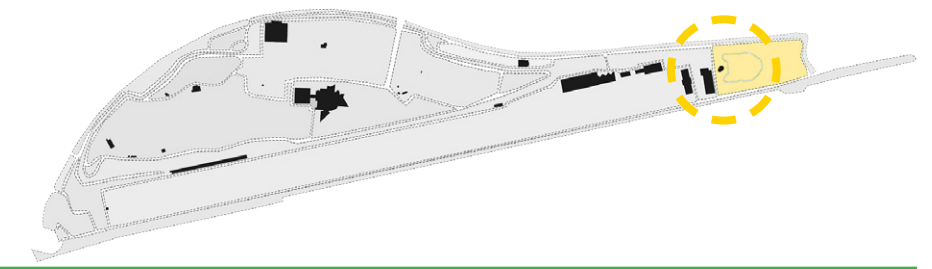
POINTS D'INTÉRÊT:

La forme et l'ossature de la station de pompage accompagné du bassin d'épuration.



Station de pompage de l'usine d'épuration, Jonathan Cha, 2016.

⁴ Legault, *op.cit.* : 3.



Plan de la Station de pompage de l'usine d'épuration île Notre-Dame, Maurice Légaré, 1965, SPJD, Bobine 213.



Station de pompage de l'usine d'épuration - île Notre-Dame (2006), Conrad Gallant et Marie-France Morin Messier, 2016.

¹ Legault, *op.cit.* Usine d'épuration : 2.

FICHE DES COMPOSANTES

Bâtiments de service et autres constructions

SOUS-STATION ÉLECTRIQUE
VESP. PONT DES ILES | **date: 1966**



TERRASSE DU LAC ET CHAPITEAU | **date: n/d**



ÉDICULES TECHNIQUES | **date: n/d**



SERRES | **date: 2006**



ARCHIDÔME | **date: 1972**



SOUS-STATION ÉLECTRIQUE | **date: 1966**



BÂTIMENT DE SERVICE | **date: n/d**



THÉÂTRE DES LILAS | **date: 1982**



MÉGADÔME | **date: n/d**



ENTREPÔT SOUS LE PONT
(EXTRÊME N-E DU CANAL) | **date: 1975**



KIOSQUE DE JARDIN (ABRI OUVERT) | **date: 1972**



SOUS-STATION ÉLECTRIQUE (T29) | **date: 1979**



